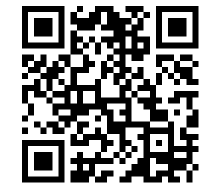
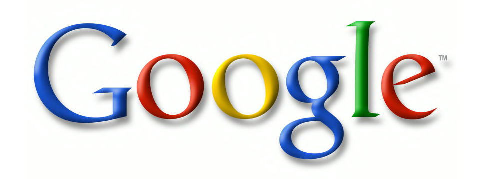
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.



https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

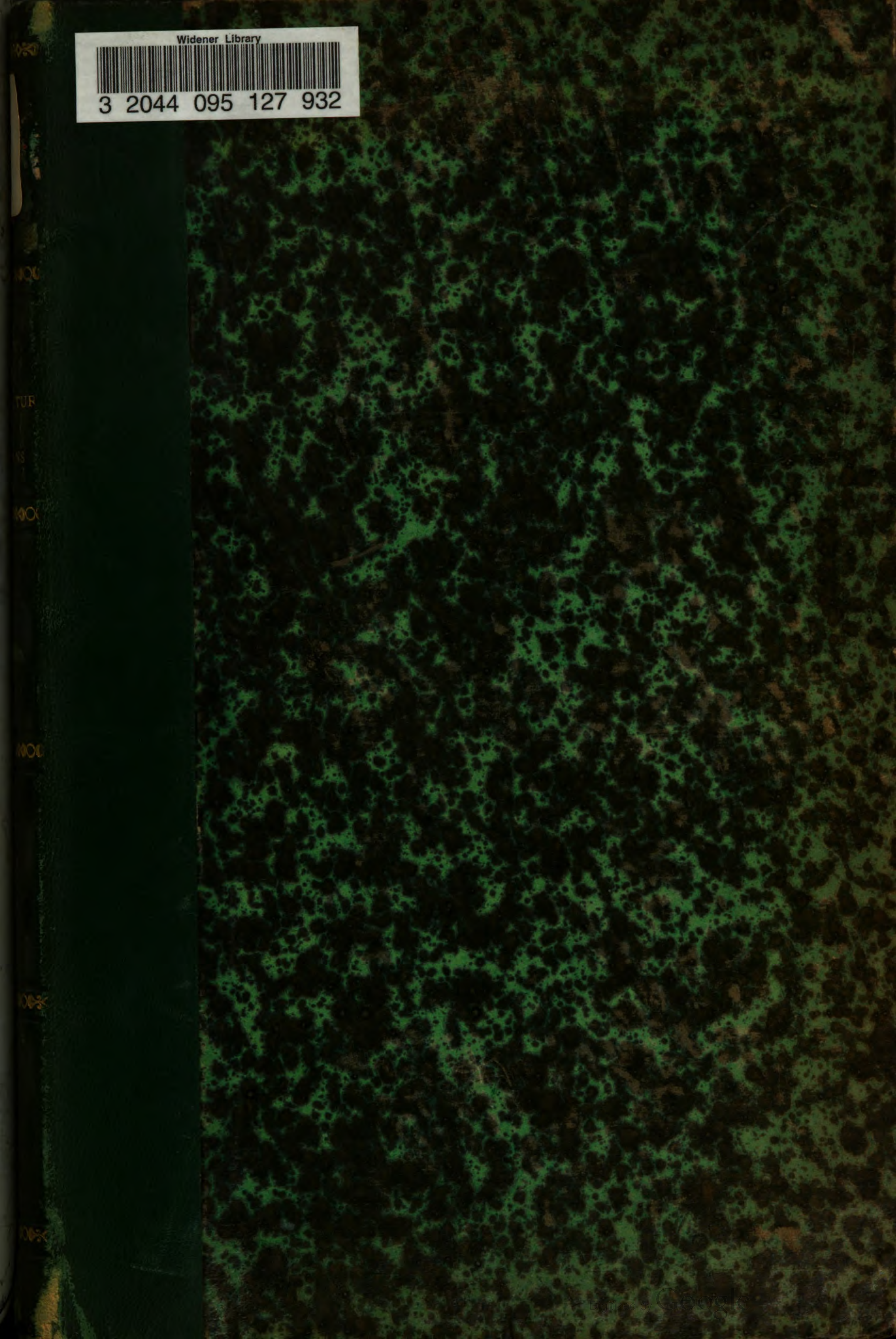
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

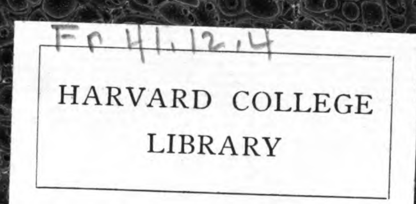
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

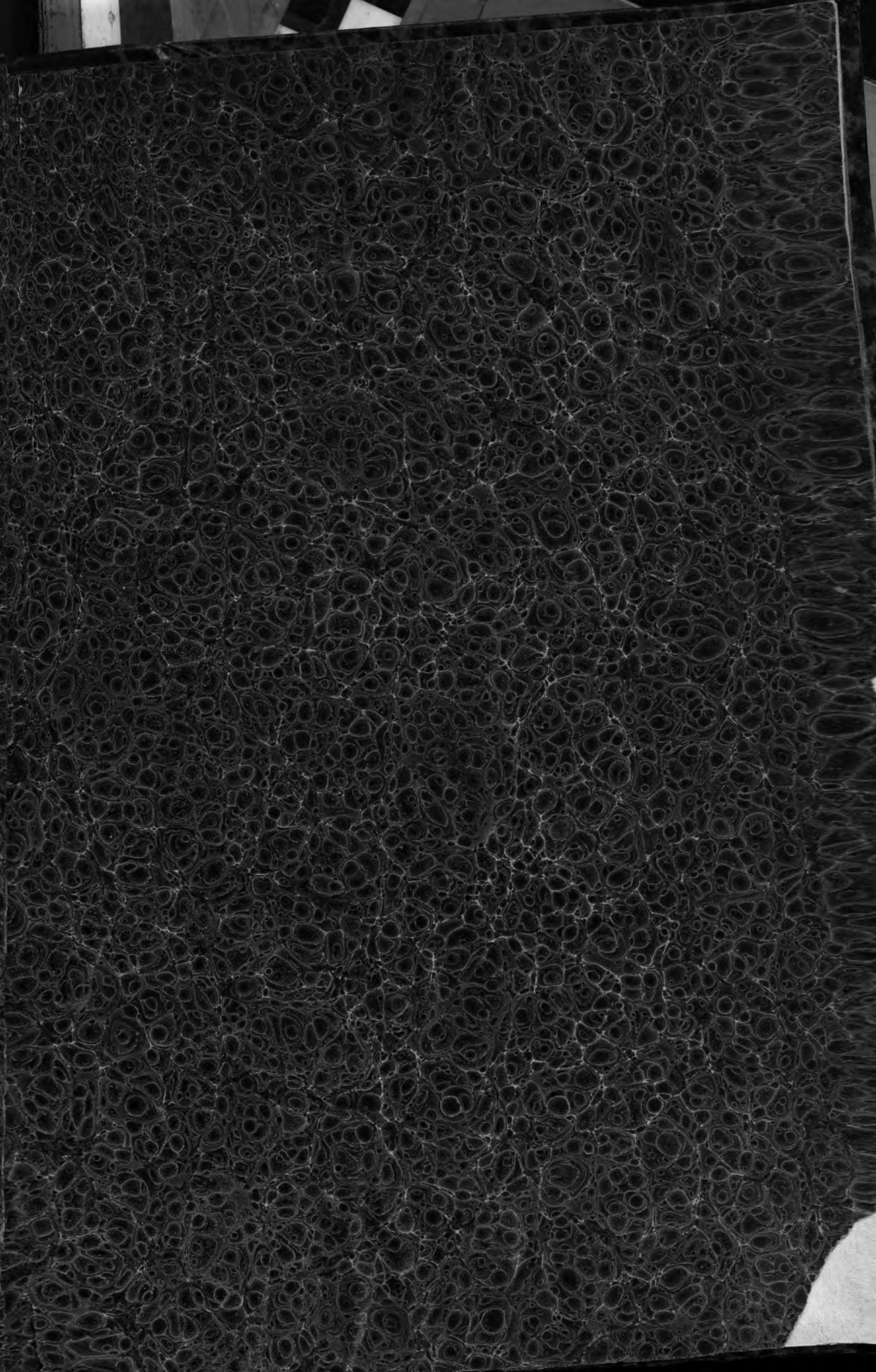
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Widener Library
3 2044 095 127 932


Fr 41.12.4

HARVARD COLLEGE
LIBRARY



Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS

198

Digitized by Google

NOTE SUR LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Les travaux publiés par la Société comprennent, au 1er janvier 1886, 56 volumes complets, divisés en quatre séries :

La première, sous le titre de *Bulletin de la Société des Sciences physiques*, etc. ; renferme tout ce qu'elle a publié depuis son établissement, en avril 1809, jusqu'aux événements politiques de la fin de 1813, par suite desquels ses réunions ont cessé.

Ce *Bulletin*, dont les exemplaires complets sont rares, se compose de 7 volumes formés de 43 numéros qui ont paru de mois en mois, le premier en juin 1810, et le dernier en décembre 1813. Chaque volume comprend six cahiers. Seul le tome III a de plus un supplément ou un septième numéro, ce qui élève le nombre de pages de ce tome à 364. La pagination du tome IV recommence pour les deux derniers numéros.

Dans la seconde série, dont le premier volume a pour titre : *Annales de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts*, et dont le second et les suivants portent celui d'*Annales de la Société royale*, etc., sont contenus tous les travaux que la Société a mis au jour depuis sa réorganisation, en janvier 1818 jusqu'au 3 mars 1837.

Les *Annales* forment 14 volumes composés chacun de six numéros, dont le premier a paru en juillet 1818. Le premier et le troisième volume ont chacun une planche, le quatrième en a deux, le sixième une, le septième trois, le neuvième deux, le onzième sept, le douzième neuf, le treizième huit et le quatorzième une.

Le titre du premier volume qu'on trouve en tête du sixième ou dernier cahier porte par erreur la date de 1819; c'est 1818 qu'il faut lire.

La troisième série comprend 10 volumes et s'étend jusqu'à l'année 1852. Les sept premiers volumes de cette série portent le titre de *Mémoires de la Société royale*, etc.; les trois derniers sont intitulés : *Mémoires de la Société des Sciences*, etc. De ces dix volumes, le premier renferme cinq planches, le deuxième en a huit, le troisième une, le quatrième trois, le cinquième sept, le sixième deux, le septième une, le huitième trois, le neuvième deux et le dixième sept.

Enfin la quatrième série, publiée dans un format un peu plus grand que les trois précédentes et sous le titre de : *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, comprenait, au 1er janvier 1884, vingt-quatre volumes : le premier commencé au 2 avril 1853, porte la date de 1853; le dernier porte la date de 1883. Cette série se continue.

Son premier volume contient sept planches ; le second huit, le troisième et le quatrième chacun trois, le cinquième deux, le sixième cinq. le septième dix-sept, le huitième cinq, le neuvième dix-neuf, le dixième sept planches et trois tableaux, le onzième une seule planche, le douzième quatre, le treizième deux, le quatorzième deux aussi, le quinzième et le seizième chacun une seulement, le dix-huitième six, le dix-neuvième huit, le vingtième cinq, le vingt et unième sept, le vingt-deuxième une eau-forte et 8 planches, le vingt-troisième une planche de musique, le vingt-quatrième n'en a pas, le vingt-cinquième en a huit.

Après le tome XV de la 4e série des *Mémoires*, la Société a publié une table générale des matières contenues dans les 46 premiers volumes de la collection de ses travaux.



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

D'ORLÉANS

TOME VINGT-SIXIÈME

4e Série des Travaux de la Société. — 57e Volume de la collection

ORLÉANS
Imprimerie Georges MICHAU et Cie
9, Rue Vieille-Poterie, 9

1886

Digitized by Google

Fr 41.12.4

Harvard College Library
Aug. ~~Sept~~ 13, 1912
F. C. Lowell fund

Digitized by Google

LE CARTÉSIANISME

DE

LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ

ET DE

SON ENTOURAGE

Par M. le docteur DEBROU.

Séance du 2 avril 1886.

La marquise de Sévigné (1) s'est occupée de la philosophie de Descartes, à Paris, en Bretagne, en Provence chez sa fille, dans de nombreuses conversations et dans ses lettres. Si elle n'a pas été d'une vraie compétence sur la doctrine, elle a été une zélée cartésienne, faisant des prosélytes dans sa famille, dans son monde.

Les grandes idées suivent leur cours par deux voies différentes et inégales. Après qu'elles sont sorties comme d'une

(1) On a écrit quelquefois Sévigny. TALLEMANT DES RÉAUX écrit le nom ainsi dans sa notice des *Historiettes*. De plus, il est inscrit de même sur un des portraits de la marquise, que Bussy-Rabutin conservait dans son château de Bussy en Bourgogne. Mais, tous les actes de décès, de baptême, de mariage, que l'on possède portent : Sévigné. Et dans les *Histoires de Bretagne*, de Dom LOBINEAU et de D'ARGENTRÉ, on trouve toujours *Sévigné* sur les états de la noblesse remontant aux XIVe et XVe siècles.

Digitized by Google

fournaise de la tête d'un homme de génie, les savants les commentent, et, quelquefois, les apprécient avec justesse, dans leur fécondité et leur grandeur. Mais, à côté de cet examen sévère, que la postérité achèvera en se prononçant d'une manière définitive, il s'établit un courant superficiel qui traverse les foules, et se répand dans les conversations, dans les correspondances du public. Cette règle générale ne manqua pas de se manifester au XVIIe siècle.

Lorsque René Descartes, dans son *Discours de la méthode*, qui apparut comme une aurore au-dessus de la scholastique épuisée et finissante, supprima les fausses âmes *végétative* et *sensitive* acceptées par saint Thomas d'Aquin et encore par Bacon, pour ne conserver en nous que la seule âme de notre esprit, dont il donna pour la première fois la démonstration métaphysique, avec le seul secours de la raison et de la pensée ; lorsqu'il eut agrandi le domaine des mathémathiques et de la physique, par des découvertes nombreuses et importantes; il fonda une philosophie complète et nouvelle, qui a été autrement grande et féconde que ce que l'on a vu de nos jours sous le nom de *Philosophie positive*. Et tandis que, réfugié en Hollande il vivait seul « dans son poële » à Egmont où ailleurs, et devait aller mourir à l'âge de 53 ans à Stockholm, ses idées qui avaient renouvelé la métaphysique, restée oubliée et presque inconnue depuis Platon et Aristote, restauré presque toutes les sciences, en marchant d'un pas si avancé et si juste que les savants d'aujourd'hui s'aperçoivent qu'ils le rejoignent (1), ses idées s'étendaient et pénétraient

(1) Ceci demande une justification. Au lieu d'admettre des créations successives par une volonté supérieure et intermittente, Descartes déclare qus le monde se comporte en vertu des premières lois qu'il a reçues à l'origine. « L'action par laquelle le Créateur con- » serve le monde est la même que celle par laquelle il l'a créé : de » façon qu'encore qu'il ne lui aurait point donné au commencement

Digitized by Google

partout. En France, en Hollande, en Allemagne, tous les hommes qui pensaient se partagèrent en deux groupes : les cartésiens et les anticartésiens. Jamais un tel mouvement ne s'était vu, mouvement intellectuel et scientifique, du seul domaine des idées, au sein duquel, contre le désir et malgré les efforts du novateur, on essaya de mêler la religion. Cette universelle agitation de l'esprit humain se fit sentir à côté du jansénisme, et l'on peut dire que le jansénisme et le cartésianisme ont rempli ensemble, sans se heurter, se soutenant même un peu, la seconde moitié du XVII[e] siècle, une

» d'autre forme que celle du chaos, pourvu qu'ayant *établi les lois de* » *la nature* il lui prêtât son concours pour agir ainsi qu'elle a de » coutume, *on peut croire sans faire tort au miracle de la création*, » *que par cela seul toutes les choses qui sont purement matérielles* » *auraient pu, avec le temps, s'y rendre telles que nous les voyons à* » *présent, et leur nature est bien plus aisée à concevoir lorsqu'on les* » *voit naître peu à peu en cette sorte, que lorsqu'on ne les considère* » *que toutes faites.* » — Que l'on réfléchisse sur ces lois qui, données à l'origine des choses, se déroulent et agissent *avec le temps*. C'est la théorie des évolutionistes et transformistes. Seulement, il y a cette différence entre Descartes et les savants modernes, que ceux-ci veulent se passer d'une cause première et créatrice, tandis que pour Descartes, au-dessus des causes secondes, ou des lois naturelles, il y a Dieu.

Dans un travail sur les *Météorites* (Revue des Deux-Mondes, 15 décembre 1885), M. Daubrée, de l'Académie des sciences, rend hommage à Descartes de la manière suivante : « ... Descartes dans » une synthèse dont l'esprit humain n'avait pas encore offert d'exem- » ple, a transporté les mathématiques dans des régions entièrement » nouvelles et osé le premier considérer tous les phénomènes célestes » comme de simples déductions de la mécanique... et dire que la terre » et les cieux sont faits d'une même matière... Cette dernière pensée » a trouvé une confirmation aussi complète que possible, dans les dé- » couvertes modernes. L'analyse spectrale appliquée au soleil et aux » étoiles, a révélé dans ces astres, les caractères de divers corps sem- » blables à ceux que nous connaissons dans notre globe. Aujourd'hui » resplendit plus que jamais l'unité qui règne dans la constitution ma- » térielle des mondes... Descartes est donc un initiateur de la cosmo- » logie et de la géologie. »

Digitized by Google

partie du XVIII[e] siècle, et que si, de nos jours, la question religieuse est amortie ou oubliée, la doctrine de Descartes resplendit encore au milieu de nous, se maintenant à travers les opinions récentes, qui s'efforcent d'anéantir l'âme de notre esprit, placée par lui et élevée si haut.

Victor Cousin qui a tant fait pour éclaircir les hautes parties de la philosophie de Descartes, a tracé quelques lignes du *cartésianisme mondain*. Il a reproduit sur ce sujet des extraits intéressants des lettres de la marquise de Sévigné, et il nous dit, après Baillet, qu'au XVII[e] siècle, on « faisait des conférences cartésiennes, où se rendait » ce qu'il y avait de plus distingué dans le clergé, la ma» gistrature et la médecine, et que les dames même y » tenaient le premier rang. » (1). De ces réunions demi-savantes, les idées se répandaient dans les salons, dans les ruelles. La marquise ne put manquer d'en recueillir une part dans sa jeunesse : elle avait 21 ans, en 1637 (2). Sous des apparences changeantes, le train du monde reste le même. Les gens de qualité et du bel air causaient, alors, sur M. Descartes, ainsi que, dernièrement, les mondains et les mondaines parlaient de Darwin et de la parenté de l'homme avec le singe, ou de nos jours, de M. Pasteur et de la rage, au thé entre 5 et 6 heures : *five o' clock tea*.

Victor Cousin fait remarquer encore que Corbinelli avait rempli toute la maison de M[me] de Sévigné, de la doctrine nouvelle. Il en avait donné le goût à M[me] de Grignan, qui devint et resta « le philosophe de la famille. » Aussi, pour complaire à sa fille, « la Marquise lui donne des nouvelles » du cartésianisme. Elle lui parle de la nièce et des petites » nièces de Descartes, qu'elle rencontre en Bretagne ; elle

(1) *Fragments de philos. cartési.*, in 18, 1845, page 108.
(2) Date d'apparition du *Discours de la méthode*.

Digitized by Google

» lui raconte les disputes auxquelles elle assiste ; lui fait
» confidence des travaux cartésiens que méditait le bon-
» homme Cordinelli ; elle fait sans cesse allusion aux opi-
» nions de celui que Mme de Grignan avait l'habitude d'ap-
» peler *son père.* » (1)

Il y avait donc du cartésianisme tout autour de Mme de Sévigné, et comme elle aimait causer de tout, elle n'a pas manqué d'en parler dans sa correspondance. Les esprits, curieux de ces choses, regretteront que Cousin, qui connaissait si bien son XVIIe siècle, même les dessous de la chronique, n'ait pas de sa plume si fine tracé ce petit cadre du cartésianisme mondain et secondaire. Qu'on nous pardonne d'essayer de combler ici cette lacune, à une infinie distance d'un tel maître.

I

La disposition de Mme de Sévigné à s'occuper du cartésianisme, dut augmenter après son mariage (4 août 1644), lorsque son mari, gentilhomme breton, l'emmena au château des Rochers, près de Vitré. Tout le monde sait qu'elle fit jusqu'à la fin de sa vie, de très fréquents et très longs séjours en Bretagne (2). Dans ses relations de société, elle trouva beaucoup de parents de Descartes établis à Rennes, en qualité de conseillers du parlement. Il lui fut donc facile de reprendre ses causeries et ainsi qu'elle le dit, ses disputes, sur *le père Descartes*. Lorsque sa fille, devenue Mme de Grignan, se fut fixée en Provence, leur correspondance s'alimenta non seulement des idées du cartésianisme

(1) Victor Cousin, *Fragment de philosophie cartésienne*, page 115.

(2) M. Léon de la Brière, ancien sous-préfet à Vitré, a publié un livre fort bien fait et très intéressant sur *Mme de Sévigné en Bretagne*. Hachette, 1882, 2e édition.

Digitized by Google

mais de détails et de particularités sur la famille du philosophe. A chaque instant, la Marquise en parle à sa fille, à son cousin Roger de Rabutin c[te] de Bussy, ou à d'autres. De sorte que pour comprendre un grand nombre de ces lettres, on est obligé de connaître la famille de Descartes. Il nous faut donc, ici, parler un peu de cette famille. Tout ne sera pas nouveau sans doute, dans ce que nous allons dire. On y verra cependant des détails peu connus, ou bien oubliés.

Le père de René Descartes était un gentilhomme du Poitou. Il s'appelait Joachim, de son nom de baptême, et son nom de famille s'écrivait Des Quartes, ou *de Cartis*, dans des actes en latin du XIV[e] siècle. En 1586 (16 février), il acheta une charge de conseiller au Parlement de Bretagne, et se maria en 1589 avec Jeanne Brochard, fille du Lieutenant général de Poitiers. Le service au Parlement de Bretagne se faisait par semestres. Joachim Descartes ne résidait à Rennes que pendant son exercice, et le reste du temps il habitait Poitiers, ou bien une petite seigneurie du Poitou, le Perron, ou encore une autre située en Touraine, à la Haye, et qui lui était commune avec une famille de Sainte-Maure. Ce fut pendant un de ces séjours, loin de Rennes, que sa femme accoucha d'un second fils, le 28 mars 1596. L'enfant fut nommé Réné, au baptême, et dans la famille on le désigna sous le nom de *du Perron*, pour le distinguer de son frère aîné, que l'on appelait *de la Bretaillère*. Le philosophe conserva toujours le nom de Descartes du Perron, même après qu'il eut vendu sa terre de Poitou. Autour de son portrait (peint par Hals, gravé par Edelinck) on lit : René Des Cartes, chevalier, seigneur du Perron.

Baillet, son très exact historien et biographe, dit qu'il

(1) Baillet, *Vie de Descartes*, 1[re] partie, page 8.

Digitized by Google

« fut conçu en Bretagne pendant le séjour de son père au » Parlement (1) ; qu'il naquit le 30 mars 1596 et fut bap- » tisé le 3 avril, à l'église de La Haye. » Ce fut donc le hasard qui par le semestre du Parlement de Rennes, détermina le séjour de ses parents, à la fin de l'hiver, dans la petite seigneurie de la Touraine. On peut-être surpris, par conséquent, que cette province et la ville de Tours aient réclamé la possession entière et exclusive du grand philosophe. Lorsqu'on a voulu rendre compte du génie de Descartes, on a invoqué tour à tour la Bretagne, la Touraine ou même le Poitou et l'Anjou. Cousin a dit ceci : « Il avait » été conçu à Rennes, dans cette Bretagne, qui semble » avoir mis sur lui sa marque, une assez forte personnalité, » une sincérité un peu hautaine, une sorte d'indocilité » innée à se plier au goût et à l'opinion des autres, avec » une assez grande assurance de soi même (1). » Un autre historien, plus récent, préfère le considérer comme de la Touraine, et parle de « l'art avec lequel il sut ame- » ner à lui les jésuites, la Sorbonne, ménager l'église et » toutes les puissances... Ce qui prouve qu'il avait en lui » l'étoffe d'un profond politique et rapelle qu'il était né en » Touraine, à quelques pas du château de Richelieu (2). » J'avoue que je ne suis partisan d'aucune de ces explications. Il y a tant d'influences dans la création d'un homme de génie ; il y a même tant de facteurs divers, dans l'ensemble que l'on appelle aujourd'hui *les milieux !* Sait-on que Descartes a donné lui-même un avis sur ces choses? il a dit qu'il ne croyait pas les hommes, en ce « point, semblables aux arbres (3). »

La mère de Descartes mourut peu après lui avoir donné

(1) *Hist. génér. de la Philosophie*, page 388.

(2) *Histoire de Descartes*, avant 1637, par M. Millet, docteur ès lettres, Paris 1867.

(3) Baillet, *Vie de Descartes*, 1re partie page 8.

naissance ; ce qui explique sa grande délicatesse à lui-même. Il s'éleva avec peine, et fut reconnaissant par une pension envers sa nourrice des soins qu'elle lui avait donnés. Peu après le décès de sa femme, Joachim abandonna le Poitou, et se fixa tout à fait en Bretagne, où il demeura le reste de ses jours. Il s'y maria de nouveau et épousa Anne Morin, fille du premier président de la chambre des comptes de la province. Le frère aîné de René Descartes, de la Bretaillère, devint conseiller au Parlement de Rennes avec son père. Un fils du second mariage, qui prit le nom de Descartes de Chavagnes, fut également conseiller au même Parlement. Un fils de ce Chavagnes, ayant perdu sa femme, entra dans les ordres et devint conseiller *clerc*. Ce dernier avait eu trois filles (1). D'autres Descartes, issus des précédents, constituèrent des maisons importantes. Une demi-sœur de René se maria à un d'Avaugour. Le fils d'un François Descartes fut jésuite, savant estimé et aimé dans toute la Province. Un fils de Descartes de la Bretaillère devint aussi conseiller au Parlement, et prit le nom de Kerlau (2). Il épousa une descendante de l'illustre maison de Du Guesclin, et c'était lui, qui, en 1691, était chef du nom et des armes de toute la famille Descartes.

Baillet nous apprend que notre philosophe fut longtemps sans vouloir signer ses écrits. Soit qu'étant de noblesse d'épée (3) il ne désirât pas être pris pour un homme de

(1) Prudence, Céleste, Suzanne, que Mme de Sévigné trouva à Rennes, mariées en de bonnes maisons de Bretagne.

(2) On a vu, précédemment, que la petite seigneurie *du Perron* était située en Poitou, celle de *La Haye* en Touraine ; celle de *Kerleau* était sise dans le diocèse de Vannes, en Bretagne ; et probablement, elle fut acquise pendant l'exil du Parlement qui fut transféré de Rennes à Vannes, par le duc de Chaulnes, pour cause de troubles. La Marquise alla visiter ses amis parlementaires dans leur exil, et on a de ses lettres datées de Vannes et d'Auray.

(3) Lorsque le cœur de Henri IV fut porté à La Flèche, pour y être déposé dans l'église du collège des jésuites, « René Descartes fut au

Digitized by Google

lettres, soit par un vrai motif de modestie, il avait le dessin de ne pas donner son nom. Dans sa correspondance fort étendue, et très souvent en latin, les savants l'appelèrent *Cartésius*, ce qui d'abord le désobligea. Il aurait voulu n'être appelé que Des Quartes, et conserver le vrai nom de sa famille. Mais l'usage prévalut. Quelque fois même on l'appela *Cartaceus philosophus*. Rohault et Clerselier essayèrent de nommer ses partisans *Descartistes*. On finit par préférer *Cartésiens* et *Cartésianisme*. Ces mots, bien formés d'ailleurs, étaient déjà en usage au temps de Mme de Sévigné, et lui devinrent bientôt aussi familiers que celui de jansénisme. La Marquise les prononça bien souvent, en les associant dans une même préférence de cœur et d'esprit.

II

Entre tous les parents et les descendants du philosophe, Mme de Sévigné eut une préférence pour Catherine Descartes. Catherine était petite-fille du frère aîné et du même lit que notre René. Elle ne se maria point et demeura à Rennes. Sans qu'on sache comment cela se fit, il semble qu'elle fût sans fortune, puisque Mme de Sévigné dit à plusieurs reprises que Mme la duchesse de Chaulnes, femme du gouverneur de la province, lui servait une pension. Elle était très recherchée dans le monde et, au rapport de Baillet, elle avait tant d'esprit, que l'on disait que par elle, « l'esprit du grand René était tombé en quenouille, » La

» nombre des vingt-quatre gentilshommes pensionnaires étudiants » choisis et désignés pour recevoir et porter la dépouille du grand Roi. — on sait, que plus tard, il prit du service, dans les Pays-Bas, sous le prince Maurice d'Orange, en 1618. — Goëthe a dit que la vie et les écrits de Descartes étaient d'un gentilhomme.

Digitized by Google

marquise la voit souvent à Rennes, la reçoit aux Rochers, la garde des jours avec elle. Catherine devint amie de toute la famille, et avait une correspondance avec Mme de Grignan. Le 22 juin 1689, la marquise écrit à sa fille : « Mlle Des-
» cartes est dans une profonde admiration de la beauté de
» votre esprit ; elle trouve toute la Bretagne indigne de
» voir votre lettre, à la réserve d'un homme fort aimable,
» qu'elle appelle son maître (de Gabriac). Il est vrai que
» votre lettre était parfaite et d'un air qui ne sentait point
» la crasse en philosophie. » Un autre jour, elle écrit :
« Il vint les petites-nièces de Descartes ; leur tante Cathe-
» rine ne leur a pas dit un mot de votre lettre, et cela doit
» vous assurer de sa discrétion. Elles me contaient mille
» choses, qu'elles ont entendu dire de leur oncle, mais je
» garde cela pour quand vous serez ici (aux Rochers). » Et à la date du 18 mai 1869, elle a écrit encore à sa fille. « Je
» viens de lire une jolie lettre que m'envoie Mlle Descartes,
» Faites-y répondre par Pauline (1) et faites honneur à
» M. Descartes et à la religion ; comme il faut nécessaire-
» ment un miracle, il est aisé de le placer selon les besoins
» que vous aurez. Je ris quelquefois de l'amitié que j'ai pour
» cette fille ; je me tourne naturellement de son côté ; j'ai
» toujours des affaires à elle : il me semble qu'elle vous est
» de quelque chose du côté paternel de M. Descartes (2).
» Dès là, je tiens un petit morceau de ma fille. » Y a-t-il rien de plus gracieux que ce billet qui va si bien à notre sujet ?

Non-seulement Descartes se refusait à mettre son nom au bas de ses écrits, mais il hésita longtemps à les faire paraître. Cependant, il s'y décida un peu avant 1637, et on peut croire que ce fut à cause d'un évènement de sa vie

(1) Devenue Mme de Simiane.
(2) Que Mme de Grignan appelait souvent son père.

Digitized by Google

privée. Cet évènement n'a pas été inconnu de ses contemporains ; mais on en a peu parlé ; voici en quoi il a consisté.

Descartes a été le père d'une fille, qu'il a nommée *Francine*, en souvenir de la France et par affection pour son pays. Baillet qui a connu la naissance de cet enfant en fixe la date mais ne donne pas l'acte de baptême. M. Millet a fait faire récemment des recherches à ce sujet (1). A sa prière, M. le professeur Vitringa et M. Eckoff ont pu relever l'acte de baptême sur le registre de l'église réformée de Deventer. L'enfant, du sexe féminin, a été inscrite et baptisée sous le nom de Francine, le 28 juillet 1635. Le père est dit : René, fils de Joachim ; la mère : Hélène, fille de Jean. Aucun nom de famille. C'est la déclaration d'un enfant naturel. Descartes, en se disant René, fils de Joachim, disait vrai ; mais il ne donnait pas son nom de famille,

On sait peu de choses sur la mère. Elle se nommait Hélène, comme on vient de le voir. La rencontre avait eu lieu à Amsterdam en 1634. Lui et elle passèrent l'hiver en cette ville, et au printemps de 1635, « il l'emmena dans la » solitude de Deventer. » (2) Après quelques mois de

(1) *Hist. de Descartes* avant 1637, page 339.

(2) Baillet dit que « selon l'observation de son père, Francine avait » été conçue à Amsterdam, le dimanche 15 octobre 1634. » Cette révélation montre que Descartes avait fait, par lettre, des confidences à un ami de Paris. En comptant du 15 octobre au 28 juillet suivant, cela fait un peu plus de 9 mois, durée ordinaire de la grossesse, qui aurait dû ou pu s'arrêter au 15 juillet. Mais l'enfant n'a pas dû être baptisée de suite après son jour de naissance. Nous avons vu que le baptême a eu lieu le 28 juillet. Baillet fixe lui-même ce jour pour le baptême. Mais il dit que la naissance a eu lieu à Deventer, « le IX, c'est-à-dire le XIX de juillet 1635. » — Et dans le texte de Baillet (page 89, seconde partie), il y a à côté, cette mention : *apostille manuscrite de la main de Descartes*. — Ce qui prouve que Baillet écrivait, avec un manuscrit de Descartes sous les yeux. — Or, en plaçant la conception au dimanche 15 octobre 1634, et la naissance au 19 juillet 1635, il y a juste le temps

séjour, Descartes et Hélène quittèrent Deventer et s'établirent avec Francine à Lewarden, en Frise. Ensuite, on perd Hélène de vue.

La naissance de son enfant causa une très grande joie à Descartes. M. Millet affirme que c'est ce qui le décida à publier ses écrits. Pendant son séjour en Frise, il les revit, rédigea une introduction qui est devenue *le Discours de la méthode*, et l'envoya au P. Mersenne, à Paris, en français, « préférant s'adresser au public qu'aux savants dont il » craignait les préjugés. » Mersenne se mit en mesure de faire paraître le discours, en obtint l'autorisation avec privilège du chancelier Seguier, et en renvoya à Descartes 200 exemplaires avec son nom au bas.

La petite Francine s'élevait. Le père s'en occupa et voulut préparer son avenir, en la plaçant et la faisant élever à Paris. Dans ce but, il s'adressa à une dame de ses parentes, Mme du Tronchet, dont un fils était chanoine de la Sainte-Chapelle, et lui demanda « qu'elle eut la bonté de » veiller sur la personne qu'elle serait priée de choisir » elle-même, pour mettre auprès de sa fille, et que cette » enfant fût élevée dans la piété, sous ses grands exemples » — Ce projet n'eut pas de suite. L'enfant mourut le 7 septembre 1640 « après 3 jours d'une fièvre pourpre. » Elle avait, par conséquent, 5 ans et 2 mois. Le père fut très malheureux et montra que la mort de son enfant « lui » avait laissé le plus grand chagrin qu'il eut de sa vie. »

Les ennemis de Descartes, qui étaient nombreux, l'accusèrent d'avoir eu d'autres enfants. Baillet établit que l'accu-

normal d'une grossesse, si on retranche 2 jours pour le mois de février, et l'on comprend que le baptême ait pu être retardé de quelques jours. On ne voit pas que l'acte de baptême ait été signé par des témoins. On y trouve les noms du père et de la mère. Absence également de parrain, de marraine, selon l'usage, au moins catholique.

Digitized by Google

sation était fausse. Mais lui-même reproche, en historien sévère, à celui dont il retrace la vie, « d'avoir eu en Hollande une vie cachée qui n'était pas exempte de blâme (1). » Il ajoute toutefois, qu'il a lu sur une lettre de Clersetier, que Descartes à Paris, en 1644, avait déclaré à son ami « que depuis près de dix ans Dieu l'avait retiré de ce dangereux engagement, et qu'il espérait être tout autre jusqu'à sa mort. » Cette déclaration eut lieu, 4 ans après la mort de Francine, et 10 ans après le commencement de la liaison avec Hélène. Qu'était devenue celle-ci, morte sans doute, puisque Descartes se préparait à envoyer Francine en France, avant 1640 ?

III

Nous reprenons la correspondance de Mme de Sévigné.

Ses entretiens sur le cartésianisme sont nombreux, mais il est visible qu'elle ne pénétra point dans l'intérieur de la doctrine. Elle sert plutôt à donner la réplique à sa fille et se fait un intermédiaire complaisant entre celle-ci et son entourage. Le 15 juillet 1673, elle écrit à son cousin Bussy-Rabutin : « je me suis donnée à la philosophie de Descartes ; elle me « paraît d'autant plus belle, qu'elle n'admet dans le monde « que des corps et du mouvement, ne pouvant souffrir tout « ce dont on ne peut avoir idée claire et nette... que ne « l'étudiez vous ? elle vous divertirait avec Mlles de Bussy. » Corbinelli, inséparable de la marquise, écrivait au même

(1) Ce reproche est rendu piquant par la devise, qu'avait adoptée Descartes, et qui est placée au bas de la gravure d'Eédlink : *Bene qui latuit, bene vixit.*

Digitized by Google

Bussy: « pendant votre séjour à Paris, je vous conseille « de vous faire instruire de la philosophie de Descartes, « M[lles] de Bussy la comprendront plus vite qu'aucun jeu. Pour « moi, je la trouve délicieuse, non seulement parce qu'elle « détrompe d'un million d'erreurs où est tout le monde, « mais encore parce qu'elle apprend à raisonner juste; sans « elle, nous serions morts d'ennui dans cette province (il est « chez M[me] de Grignan). » Tout cela est assez léger, si l'on songe que celui qui parle ainsi est le maître en philosophie de tout le cénacle. Pourtant, la marquise surenchérit encore. Elle écrit à sa fille le 5 juillet 1676 : « Ils ont en- « trepris de me rendre capable d'entendre ce qu'ils disent; « j'en serai ravie afin de n'être point comme une bête, « quand ils vous tiendront ici. Je leur dis que je veux ap- « prendre cette science comme l'ombre, non pas pour « jouer, mais pour voir jouer. Corbinelli est ravi de *ces « deux volontés* qu'on trouve si bien en soi, sans qu'il soit « besoin d'aller les chercher si loin. »

On voit comme la marquise ne se mêle à ce jeu qu'en badinant. Mais un jour, il arrive dans le cercle une nouvelle troublante. « Corbinelli me mande que M. Huet (M. de « Soissons) attaque vivement M. Descartes sans autre rai- « son que de plaire à M. de Montausier, car on prétend qu'il « n'entend pas ce qu'il improuve. Mlle Descartes (Catherine) « en est fort indignée, après les louanges infinies qu'elle a « reçues de lui, à Paris, sur les éloges dus à son oncle, et « à l'immortalité de son nom. Il y aura des gens qui « répondront. » Un peu plus tard, elle ajoute ceci, toujours à sa fille : « Corbinelli a répondu à M. de Sois- « sons, pour M. Descartes. Il montre ce qu'il a fait à « M[me] de Coulange qui en est fort contente. Plusieurs « cartésiens le prient de continuer. Il ne veut pas ; il « brûle tout ce qu'il griffonne. » Ce pauvre homme, qui était pourtant chef d'école aux châteaux de Grignan et des

Digitized by Google

Rochers, ne savait que causer, et, la plume à la main, n'achevait rien.

Qu'était donc cette nouvelle ? quel reproche adressait à l'évêque de Soissons la nièce de Descartes, et avec elle, tout l'entourage de la marquise ? Ceci demande une explication.

Huet (Daniel) a été de bonne heure un grand personnage, savant, érudit surtout. Il a été très lié avec Gassendi, qui, on le sait, était l'adversaire de Descartes. Dans leurs mutuelles objections, Gassendi appelait Descartes : *ô esprit*, et Descartes lui répondait : *ô chair*. Huet a écrit deux fois contre le cartésianisme. Son premier écrit est une dissertation en latin (1). Lorsqu'elle parut, Huet était évêque désigné de Soissons. L'envoi des bulles fut retardé, par des difficultés survenues entre Versailles et la Cour romaine. Pendant cette suspension, l'évêque titulaire d'Avranches, Brulart de Sillery, qui était de Champagne, aimant mieux être dans son pays, demanda à échanger son siége avec l'évêque nommé de Soissons, et remplit lui même toutes les formalités nécessaires pour cet échange. Huet reçut ses bulles pour l'évêché d'Avranches, en 1692. Si même on n'a pas lu la dissertation latine dans le salon des rochers, ce qui est bien probable, la connaissance en est venue au cercle cartésien, par les parents de Catherine et tous les amis de Rennes. J'avoue n'avoir point recherché ce travail, facile à trouver du reste ; mais, il me suffit ici, d'en donner le jugement qu'a porté un homme de très haute valeur, jugement que voici. « Je ne sais ce qu'on peut trouver de « bon dans le livre de M. Huet contre Descartes, si ce n'est « le latin, car je n'ai jamais vu de si chétif livre, pour ce

(1) *Censura philosophiæ cartesianæ*, anno 1689. Les deux lettres de Mme de Sévigné, accusant Huet, sont du 15 juin et de septembre 1689. C'est à ce premier travail que la marquise fait allusion, et cela est certain parce que l'autre attaque de Huet est de 1691.

Digitized by Google

« qui est la justesse d'esprit et la solidité du raisonnement. « C'est à renverser la religion que d'outrer le pyrrhonisme « autant qu'il fait : car la foi est fondée sur la révélation, « dont nous devons être assurés par la connaissance de « certains faits. S'il n'y a donc pas de faits humains qui ne « soient incertains, il n'y a rien sur quoi la foi puisse » être appuyée (1). » Cette critique est du grand Arnauld, et elle aurait bien satisfait notre marquise, amie de toute la famille Arnauld et du Jansénisme, si elle l'avait connue. Le bon Corbinelli n'aurait sans doute pas mieux défendu Descartes.

Ce n'est pas tout ; et nous ne pouvons pas encore abandonner Huet, dans cet épisode mondain de la littérature au XVIIe siècle.

En 1692, parut à Paris un très petit livre, avec une fausse signature, sous le titre de *Nouveaux Mémoires pour servir à l'histoire du Cartésianisme*, en français. C'est une diatribe et une parodie, moins des idées de Descartes, que de sa personne. Descartes y remplit le rôle d'un charlatan, ressuscité de son tombeau de Suède, et allant répandre le cartésianisme chez les Lapons. Quel est l'auteur de ce petit livre, qui fut une grande mauvaise action ? Sur la première feuille en blanc de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, on a écrit à la main : *Huet évêq. d'Avranches*. Dans une thèse pour le doctorat ès-lettres, M. de Gournay attribue cet opuscule à l'évêque d'Avranches,

(1) Dans d'autres ouvrages : *La démonstration évangélique et traité de la faiblesse de l'esprit humain*, l'évêque Huet avait introduit un esprit de pyrrhonisme, de nature à ébranler la foi des catholiques et des chrétiens. — Ce n'est peut être pas sans raison que M[lle] Catherine et la marquise avancent que c'est pour plaire au duc de Montausier, qu'il a attaqué Descartes. Montausier, gouverneur du grand Dauphin, plaça cet évêque précepteur du prince, au dessous de Bossuet, et le chargea d'expurger les classiques latins à son usage.

Digitized by Google

sans toutefois en fournir la preuve : c'était une opinion répandue en Normandie (1).

Mais cette preuve, Huet l'a donnée lui-même dans les mémoires de sa vie, qu'il a rédigés en latin et conduits jusqu'en 1701 (il est mort en 1721). Dans ces mémoires, il reconnaît et avoue « qu'il a exposé à la risée des lecteurs » raisonnables, les folies de la secte cartésienne et de » Descartes lui-même. J'intitulai ce livre, dit-il, *Nouveaux* » *Mémoires pour servir à l'histoire du Cartésianisme.* » J'eus soin de ne pas mettre mon nom, parce qu'il ne con- » venait ni à mon nom, ni à mon caractère de prêter à rire » au menu peuple de la littérature, par des plaisanteries de » bouffon (2). »

De cet indigne factum, on ne donnera ici que de courts extraits.

Il dit : « Ce sont les dames spirituelles et virtuoses de » l'école cartésienne, qui défendent le protecteur de la » matière subtile, des globules, des tourbillons... » Puis, faisant parler Descartes : « Si j'étais le maître, je ne » voudrais que des femmes parmi mes disciples : Je les ai » trouvées plus douces, plus patientes, plus dociles. » Ceci n'est que le langage des ruelles.

Voici autre chose. C'est toujours Descartes ressuscité qui parle : « Quand j'ai perdu Françine, elle me fit pleurer à » me crever les yeux ; « *elle naquit dans le temps où*

(1) L'exemplaire de la Bibliothèque nationale est un in-12, de 120 pages, sans nom d'imprimeur, ni privilège. Pour nom d'auteur, il y a : M. G. de l'A. Et pour millésime MDCXCII.

— La thèse de M. de Gournay, imprimée à Caen, en 1854, a pour titre : *Huet, sa vie et ses œuvres.*

(2) Page 233, de la traduction du français en latin, *des Mémoires*, par M. Ch. Nisard, un volume in-8, Hachette, 1853.

Digitized by Google

» *j'étais occupé à faire des expériences pour la for-* » *mation du fœtus* (1). »

Que dire de cette insulte à la vie privée de Descartes, mort depuis 40 ans alors, et qui devait être une de nos vraies gloires, par un humaniste érudit, aujourd'hui presque oublié, choisi pour effacer la licence des poètes latins *ad usum Delphini !*

Dans l'intention de jeter un plus grand jour sur cette histoire extérieure du cartésianisme, j'extrais encore ce qui suit des mémoires de Huet. « Il y avait longtemps déjà, » dit-il, que Bossuet, alors évêque de Condom, puis de » Meaux, avait embrassé le cartésianisme. Cependant, il » dissimulait assez adroitement dans le public son goût à » cet égard. Mais, dans le particulier, nous eûmes l'un et » l'autre sur quelques doctrines de cette philosophie, » plusieurs discussions vives et qui, toutefois, ne cessèrent » point d'être amicales. Je lui envoyai mon traité contre » les chimères de Descartes (2), avec une lettre écrite dans » des sentiments conformes à notre liaison..... Il me ré- » pondit avec aigreur, autant qu'il me parut, qu'il ne » supporterait pas aisément que je lui imputasse d'approuver » la philosophie cartésienne, lorsque (dans mon livre) » j'assurais qu'elle était contraire à la foi. — Je répliquai » incontinent que j'étais parfaitement convaincu de la » pureté de son orthodoxie, de laquelle il protestait depuis » tant d'années, et par ses paroles et par ses écrits ; mais » qu'en le taxant de partialité pour Descartes, je n'avais » eu la volonté ni le pouvoir d'ôter quelque chose à son » orthodoxie, de même qu'il n'ôtait rien à saint Thomas

(1) Il y a, en effet, dans les Œuvres de Descartes, un traité *Sur la formation du fœtus.*

(2) S'agit-il ici de la première dissertation de 1689 ou du petit livre paru en 1692 ?

Digitized by Google

» d'Aquin, en l'accusant d'être un partisan d'Aristote, ou à » celle des anciens pères de l'église, en parlant de leur » goût pour Platon (1). »

IV

Nos extraits des lettres de Mme de Sévigné montrent suffisamment qu'elle ne s'occupait que des petits côtés du cartésianisme, et qu'elle bornait son rôle à faire sa partie, dans les conversations à la mode de son temps et de son monde. Ainsi qu'elle l'a dit elle-même, et que le remarque Victor Cousin, « elle ne veut savoir la philosophie que » comme le jeu de l'hombre, non pas pour jouer mais pour » voir jouer. » Quant à Corbinelli « qui avait l'esprit à » sec depuis un an, parce qu'il s'était adonné à la philo» sophie de M. Descartes, » c'était un bien triste professeur, et on se demande comment la marquise, qui avait l'esprit si fin, a pu le prendre au sérieux en ces choses. Il avait au moins le goût de parler, de paraître savoir, car la marquise le retient en certains jours, par prudence. Elle écrit à sa fille : « Je n'ai pas voulu que Corbinelli ait été à » des assemblées de beaux esprits, parce que je sais qu'il y » a des barbets qui rapportent à merveille tout ce qu'on dit » à l'honneur de votre père Descartes. » Au reste, il n'avait point d'amour-propre et écrivait à Mme de Grignan : « Je suis honteux d'être votre maître. Si notre père » Descartes le savait, il empêcherait votre âme d'être verte » et vous seriez bien heureuse qn'elle fut noire ou de » quelqu'autre couleur (2). »

(1) Page 232 de la traduction de M. Ch. Nisard.

(2) Ceci fait allusion à des discussions cartésiennes établies à Commercy, près du cardinal de Retz, pendant son exil. L'un des inter-

Digitized by Google

A chaque instant, on trouve dans la correspondance le souvenir d'une idée de Descartes. Le 11 mai 1682, la Marquise écrit à sa fille : « J'aimerais à vous parler sur » certains chapîtres; mais ce plaisir n'est pas à portée » d'être espéré (elle voyage) ; en attendant, je pense donc » je suis; je pense à vous avec tendresse, donc je vous » aime; je pense uniquement à vous de cette manière, donc » je vous aime uniquement... » — Un jour, Mme de Grignan écrit à Coulanges : « Ne vous chargez point d'apporter un chien pour Pauline. Nous ne voulons aimer ici » que des créatures raisonnables; et de la secte dont nous » sommes, nous ne voulons pas nous embarrasser de » *machines*; si elles étaient montées pour n'avoir aucune » nécessité malpropre, à la bonne heure; mais ce qu'il » en faut souffrir nous les rend insupportables. »

Dans chacun de ses déplacements, la Marquise trouve occasion de parler de *sa chère philosophie* « Hier, dit-elle « je dinai chez Mme de Goileau (1), qui vous adore, c'était « un diner de beaux esprits : l'abbé de Polignac, l'abbé de » Rohan, son docteur, un abbé David, Corbinelli. Ils discutèrent après le diner, fort agréablement, sur la philo- » sophie de votre père Descartes; ils avaient bien de la » peine à comprendre ce mouvement que Dieu donne à la » boule, poussée par une autre; ils voulaient que la pre- » mière communiquât son mouvement, et vous savez » comme l'abbé de Polignac et Corbinelli criaient là-dessus. » Cela me divertissait et me faisait souvenir grossière-

locuteurs, dom des Gabets, rappelant que Descartes soutenait que les sensations sont dans l'âme et non dans les objets, déclare que, par exemple, les couleurs sont dans l'âme, qui, ainsi, devient verte, noire ou rouge. Voir Cousin. *Fragm. de phil. cartéss.*

(1) Le vrai nom est de Goëllo, nom breton que Mme de Sévigné aurait dû apprendre en Bretagne. Cette dame était fille naturelle du comte de Vertus, et descendait des ducs de Bretagne.

Digitized by Google

» ment de ma petite cartésienne (sa fille à qui elle écrit),
» que j'étais si aise d'entendre, quoique si éloignée. » —
Une autre fois, elle demande à sa fille (qui est à Grignan) comme vous vous trouverez, et comme cette pauvre « Substance qui pense et qui pense si vivement aura pu » conserver sa machine si belle et si délicate dans un bon » état, pendant qu'elle était si agitée (en voyage) : vous » faites une différence que votre père Descartes n'a point » faite. » (1)

On comprendra aisément que le *traité des passions*, ait dû occuper l'entourage de la Marquise. On en parlait partout. Elle même le lisait et voici une des applications piquantes qu'elle en fit. « Nous lisons tristement ensemble » le petit livre *des Passions*, et nous voyons comme les » nerfs du dos de M. de Luxembourg ont été bien disposés » pour la retraite. Mais savez vous que tout d'un coup, on » a cessé de parler d'Allemagne à Versailles, et que les

(1) A travers ou à coté de cette trame légère d'un cartésianisme mondain, que j'essaie de tracer ici, je ne voudrais omettre aucune occasion de marquer mon respect pour l'homme qui a été le plus grand esprit des temps modernes. Tous lui ont reproché d'avoir trop séparé l'âme du corps. Je reconnais que ce reproche est fondé. Mais, si Descartes est arrivé à sa conclusion entrême, c'est d'abord qu'il espérait rendre compte de la vie par les lois physiques, ce que l'on essaie de nouveau, et ce que même beaucoup croient possible. C'est, ensuite, qu'il n'y avait pas, en son temps, d'autre moyen, pour ruiner les âmes fausses de la végétation et de la vie animale, qui mêlées à notre âme et en nous même, la compromettaient. Ceux qui restent spiritualistes voient cela aujourd'hui puisque, à présent, c'est encore la vie, c'est à dire ce qui est dans l'animal, qui tend à détrôner l'esprit et met en doute son existence. — Au reste, ma note ne veut dire que ceci : Descartes a reconnu la liaison, l'union, le mélange qui sont entre notre âme et notre corps. En voici la preuve : « La nature » m'enseigne aussi que je ne suis pas seulement dans mon corps, » *ainsi qu'un pilote dans son navire* ; mais, outre cela que je lui » suis conjoint très étroitement, et tellement confondu et mêlé, que » je compose comme un seul tout avec lui. » (VI[e] *méditation*).

Digitized by Google

» gens qui en demandaient des nouvelles, pour soulager » leur inquiétude, on leur répondit un beau matin : Pour- » quoi des nouvelles d'Allemagne ? il n'y a point de cour- » rier ; il n'en viendra point. A quel propos des nouvelles » d'Allemagne ? et voilà qui fut fini... » (1) Voici maintenant le plaisant. Pourquoi la Marquise dit-elle que les nerfs du dos de M. de Luxembourg ont été bien disposés pour la retraite ? C'est, d'abord parce qu'elle a lu cette phrase chez Descartes : « La peur rend les nerfs du cer- » veau tellement disposés en quelques hommes, que les » esprits vont se rendre dans les nerfs qui servent à » tourner le dos et remuer les jambes pour s'enfuir. » (2) Ensuite, après que Turenne eut été tué, le Roi nomma six maréchaux, dont le duc de Luxembourg qui commanda l'armée du Rhin. Or, les ennemis reprenant confiance et audace devant notre perte irréparable, obligèrent nos troupes à se mettre en retraite. Et même bientôt, au lieu de répondre à Versailles : il n'y a point de courrier, à quel propos des nouvelles d'Allemagne... Le Roi fut contraint d'annoncer une défaite. Le 15 août 1675, la Marquise écrit à sa fille, de Versailles, *à minuit* : « Le Roi » vient de dire que le duc de Zell a défait le maréchal de » Créquy. » Puis, dans une lettre du 19 août, elle dit, toujours à Mme de Grignan : « Un de nos amis (c'était son » fils, le jeune M. de Sévigné en ce moment à l'armée » sous les ordres de Luxembourg) écrit qu'il s'est trouvé » un diable de bois, inconnu sur la carte, qui nous a tenus » en bride, de telle sorte que ne pouvant nous ranger en » bataille qu'à la vue des ennemis, nous avons été obligés » de nous retirer et d'abandonner Philisbourg à la bruta-

(1) Absolument comme à Paris, dernièrement, on répondait : il n'y a pas de nouvelles du Tonkin ; pas de courrier ; on n'en attend point...

(2) *Traité des passions*, art. 36, 1re partie.

Digitized by Google

» lité des Allemands. » On voit ainsi comment les nerfs du dos de Luxembourg furent disposés pour la retraite.

Dans une lettre, datée de Livry, le 18 septembre 1676, la Marquise qui aimait fort à rire, rapporte le Pont-Neuf, fait à ce propos.

Le maréchal de Luxembourg
Allait secourir Philisbourg,
Car il est fort grand capitaine,
Mais lorsqu'il fut près de donner,
Il survint un bois dans la plaine,
Qui l'empêcha de dégainer. (1)

Très souvent, Mme de Sévigné parle des *esprits*, qui descendant du cerveau vont animer nos membres. C'est encore à Descartes qu'elle emprunte cette espèce de courant nerveux, à l'aide duquel il explique toutes nos actions, tous nos sentiments, dans le traité des passions. Avec ces esprits, Mme de Sévigné rend également compte de tout. Racontant la mort de Turenne, Elle dit : « M. de Turenne » reçut le coup au travers du corps ; vous pouvez penser » s'il tomba et s'il mourut. Cependant, le reste des esprits » fit qu'il se traîna la longueur d'un pas, et que même il » serra la main par convulsion, et puis on jeta un man- » teau sur son corps. » Lettre du 1er juin 1676. — A Vichy, où elle s'est rendue, pour sa santé, elle se met au lit après le bain, et sue au point « de rendre toute l'eau qu'elle a bue » depuis qu'elle est au monde... Et puis on n'en peut plus ; » la tête et le corps sont en mouvement, tous *les esprits* » sont en campagne ; des battements partout. » Et comme elle aime à se distraire, de peur de s'impatienter durant

(1) Plus tard, Luxembourg (François, Henri de Montmorency), remporta de grandes victoires et releva nos armes.

Digitized by Google

cette suerie : « Je fais lire mon médecin qui me plaît ; il » vous plairait aussi. Je lui mets dans la tête d'apprendre » la philosophie de votre père Descartes. Je ramasse des » mots que je vous ai ouï dire ; il sait vivre ; il n'est point » charlatan ; il traite la médecine en galant homme ; enfin, » il m'amuse... » Lettre du 1er juin 1676.

Mme de Sévigné aime Descartes et le cartésianisme ; peut-être n'aime-t-elle pas Jansénius, évêque d'Ypres, mais elle est très liée de commerce et d'affection, avec MM. de Port-Royal, et penche fort pour le Jansénisme, ce qui fait qu'elle n'aime pas les jésuites : elle en donne fréquemment la preuve, en mêlant toujours un peu de gaîté à son appréciation des doctrines. « Il y vint (à une fête à Rennes » — lettre des Rochers, 14 août 1680 à sa fille), le dernier » jour, deux petites nièces de votre père (Descartes) ; je » suis si prévenue en leur faveur qu'il me semble qu'elles » dansent les passe-pieds tout autrement que les autres ; » elles ont bien de l'esprit dans les yeux ; il y avait une » autre vraie nièce (Catherine) ; celle-ci sait aussi bien que » vous sa philosophie. Je vis aussi deux neveux mais le » plaisant, c'est un jésuite bridé entre les menaçes *de la* » *société* et l'inclination naturelle qui lui fait admirer la » mémoire de son oncle ; de sorte que le pauvre *père* » mange toujours *des pois trop chauds* ; il n'oserait pro» noncer une parole distincte (1). » — une autre fois, elle » écrit à son cousin Rabutin : « Les jésuites sont plus puis» sants que jamais. Ils ont fait défendre aux PP. de l'ora» toire d'enseigner la philosophie de Descartes, et par con» séquent au sang de circuler ; ils ont encore remis sur » pied les 5 propositions (de Jansénius). Il a fallu promettre

(1) C'est le duc de la Rochefoucault, l'auteur des *maximes*, grand ami de la marquise, qui a imaginé cette manière de dire pour désigner ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas s'expliquer : manger des pois trop chauds

Digitized by Google

» de désavouer ce qu'ils ont voulu ; les lettres de cachet » dont on est menacé sont de puissants arguments pour » persuader leur doctrine. » A cette lettre, le voluptueux Bussy, exilé à Chaseu, en Bourgogne, et qui a beaucoup réfléchi sur sa vie fort accidentée, répond : « Il faut qu'il « y ait quelque chose contre la foi dans la philosophie de » Descartes, puisque les jésuites la condamnent. Et cela » me fait voir que la lettre de Madelonne (1) sent un peu » le fagot. Je n'aurais jamais cru que si elle avait été dam- » née, c'eut été pour la religion ; je la tenais plus proche » à d'autres ; mais enfin en quelque lieu qu'elle aille dans « cent ans d'ici, je serai bien fâché si je ne vais pas avec elle. »

Entre les PP., si la marquise, s'éloigne des jésuites, elle se rapproche volontiers des oratoriens. Tandis qu'elle écrit un jour, de Vichy, à sa fille : « Je vous admire d'être deux » heures avec un jésuite sans disputer..... je trouvai un » bon jésuite à Vichy ; dès les premières visites nous fûmes » brouillés, et ses sens en furent tellement troublés qu'il » fut contraint d'aller se rafraîchir : » tout au contraire, une autre fois, écrivant toujours à sa fille : « je suis per- » suadée que vous connaissez ce livre (*Les conversa- » tions chrétiennes* de Malebranche) ; c'est toute la phi- » losophie de votre père, accommodée au christianisme ; » c'est la preuve de l'existence de Dieu, sans le secours » de la foi. Je vous ai entendu si souvent parler sur tout » cela, et Corbinelli et La Mousse, que je me souviens » de tous vos discours » Comment n'aimerait-elle pas Malebranche, cartésien convaincu, toujours soumis et qui a ajouté ce perfectionnement à *l'automatisme des bêtes* « La matière subtile qui fait dans un chien la fer-

(1) Nom familier, que Bussy donnait à sa cousine Mme de Grignan, qui s'appelait Marguerite.

Digitized by Google

» mentation du sang et des esprits animaux, et qui est le
» principe de sa vie, n'est pas plus parfaite que celle qui
» donne le mouvement au ressort des montres, ou qui cause
» la pesanteur dans le poids des horloges, »

V

Après avoir passé un assez long temps, dans une sorte d'intimité avec la marquise de Sévigné, je demande la permission de montrer la hardiesse qui se voit en quelques-unes de ses lettres. En sortira-t-il un blâme pour sa mémoire respectée et admirée, parmi nous, depuis plus de deux siècles? Chacun décidera. A mon avis, s'il y a un reproche à plaçer ici, on doit l'adresser plutôt au temps où elle à vécu, qu'à la marquise elle même.

Son fils Charles, le second marquis, était élevé avec une grande indulgence. Confidente de ses faiblesses les plus secrètes, sa mère les lui pardonna toutes avec une facilité souriante. Le 13 mars 1671, elle écrit à sa fille, qui était mariée depuis trois ans : « Votre frère est sous les lois de
» Ninon ; je doute qu'elles lui soient bonnes ; elle avait
» déjà gâté votre père. Il faut le recommander à Dieu ;
» quand on est chretienne ou qu'au moins on le veut être,
» on ne peut pas voir ces déréglements sans chagrin...
» Ah ! Bourdaloue, quelles divinités vous nous avez dites
» aujourd'hui sur la mort ? » Une autrefois : « Ninon
» disait l'autre jour à mon fils, qu'il était une citrouille
» fricassée dans la neige. Vous voyez ce que c'est de voir
» bonne compagnie... Ninon l'a quitté ; il était malheureux
» quand elle l'aimait ; il est au désespoir de n'en être
» plus aimé, et d'autant plus qu'elle ne parle plus de lui
» avec beaucoup d'estime. »

Digitized by Google

Et la lettre du 22 avril 1671, elle est bien curieuse ! Entre temps, Charles est devenu amoureux de la Champmêlé (1), chez qui il se trouve avec Racine et rencontre Boileau. « Il a quitté la comédienne, écrit la Marquise à sa » fille, après l'avoir aimée par ci-parlà. Quand il la voyait, » quand il lui écrivait, c'était de bonne foi ; un moment » après, il s'en moquait à bride abattue... Ninon voulut » l'autre jour lui faire donner les lettres de la comédienne ; » il les lui donne ; elle en a été jalouse. Elle voulait les » donner à un amant de la princesse (un autre amant de la » Champmêlé) afin de lui faire donner quelques coups de » baudrier. Il me le vint dire ; je lui dis que c'était un » infâme que de couper ainsi la gorge à une petite créature » pour l'avoir aimé ; qu'elle n'avait point sacrifié ses » lettres (de lui) comme on voulait le faire croire pour » l'animer ; qu'elles les lui avait rendues ; que c'était une » vilaine trahison et basse et indigne d'un homme de qua- » lité, et que dans les choses malhonnêtes, il y avait de » l'honnêté à observer. Il entra dans mes raisons, il cou- » rut chez Ninon, et moitié figue moitié raisin, moitié par » adresse moitié par force, il retira les lettres de cette » pauvre diablesse ; je les ai fait brûler. Vous voyez par » là combien le nom de comédienne m'est de quelque chose. » Mon fils a conté cela à M. de la Rochefoucault, qui aime » bien les originaux. Il approuve ce que je lui dis l'autre » jour, que mon fils n'était point fou par la tête, c'est par » le cœur : les sentiments sont tout vrais, sont tout faux, » sont tout froids, sont tout brûlants, sont tout fripons » sont tout sincères ; enfin son cœur est fou. Nous rîmes » fort de tout cela, et avec mon fils, car il est de bonne

(1) **Anne Desmares, mariée à Chaville, sieur de Champmêlé : célèbre tragédienne, aimée de Racine dont elle jouait les pièces ; née en 1644, elle avait alors 27 ans. Le marquis était un peu plus jeune, né aux Rochers, en 1648.**

Digitized by Google

» compagnie, et dit *tope* à tout. Nous sommes très bien
» ensemble, je suis sa confidente, et je conserve cette
» vilaine qualité qui m'attire de si vilaines confidences,
» pour être en droit de lui dire mes sentiments surtout. Il
» me croit autant qu'il peut, il me prie que je le redresse :
» je le fais comme une amie. »

Voici la conclusion : « je l'emmène en Bretagne, où j'es-
» père que je lui ferai retrouver la santé de son corps et
» de son âme. Nous ménageons La Mousse et moi, de lui
» faire faire une bonne confession. » Il y a bien d'autres lettres trop hardies, celle du 8 avril 1671 est la plus incroyable ; qu'on la lise dans le texte de la marquise, nous ne la reproduisons pas.

Que penser de ces confidences, dont la dernière rappelle l'aventure de Mme d'Olonne (1); d'une mère sur son fils et à sa fille ? Celle-ci avait 25 ans et était mariée depuis peu. Assurément, personne ne les écrirait aujourd'hui. En chuchoter peut-être, tout bas, comme la marquise le faisait avec son ami, l'auteur des *maximes*, mais les écrire, en jouant, à sa famille, on ne l'oserait pas, même si l'on prévoyait que la postérité dût les conserver, comme un modèle littéraire. L'explication à donner entre ce temps et le nôtre est qu'une semblable liberté était alors *en usage* parmi les personnes du meilleur monde.

C'est encore d'aprés l'usage, que Mme de Sévigné décida et fit le mariage de sa fille, très belle, riche, reçue à la cour, recherchée par les hautes alliances. Elle arrêta son choix sur le cte de Grignan, qui appartenait à une ancienne maison de Provence, pays dont il allait bientôt devenir gouverneur. Il était très riche, et devait encore hériter de deux oncles, l'un archevêque, et l'autre évêque. Mais il

(1) Dans *l'histoire amoureuse des Gaules* du cher cousin Bussy-Rabutin, qui, en partie pour cela, expia ses libertés en prison à la Bastille, où en exil à Chaseu et à Bussy, ses châteaux en Bourgogne.

Digitized by Google

avait 40 ans, tandis que sa femme en avait 22 ; il était veuf de deux femmes ; il avait eu trois enfants, dont deux filles qui s'élevèrent, et que, plus tard, Mme de Sévigné reçut à Paris, à l'hôtel Carnavelet, ou à Livry ; et un fils mort en bas âge. En annonçant le mariage, la mère dit à Bussy : « Toutes ses femmes sont mortes pour faire place à » votre cousine, et même son père, *et son fils*, par une » bonté extraordinaire (ou par un excès de civilité) (1), de » sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été et se trouvant » d'ailleurs par sa naissance, par ses établissements et » par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvons souhai- » ter, nous ne le marchandons pas comme on a accoutumé » de faire ; nous nous en fions bien aux deux familles qui » ont passé devant nous... Il a un oncle archevêque » d'Arles, un autre évêque d'Uzès... » Son père a eu la bonté de mourir, ce qui le fait plus riche ; son jeune fils a eu la civilité de ne pas vivre, ce qui fait que si Marguerite de Sévigné a un fils, il sera cte de Grignan ! ... Le cousin Bussy répond à la marquise : « Il n'y a qu'une chose qui » me fait peur, pour la plus jolie fille de France ; c'est que » Grignan est à sa troisième femme ; il en use presqu'au- » tant que d'habits (ou de chemises) et du moins que de car- » rosses. » (Lettre du 8 décembre 1668.)

Le mariage, qui se fit, fut heureux sous tous les rapports ainsi qu'on le sait. Personne n'eût à se repentir et il faut encore ici reconnaître la sagacité et le tact de Mme de Sévigné d'avoir su bien choisir. Pour elle même, on avait moins réussi. (2) La Comtesse de Grignan eut à s'applaudir d'avoir

(1) Variantes sur deux manuscrits.

(2) Ce fut le cardinal de Retz, parent de son mari, qui détermina son mariage, n'y réussissant pas mieux qu'en bien d'autres aventures. Le contrat étant rédigé le 24 mai 1644, il fallut attendre jusqu'au

Digitized by Google

trouvé tout le bien souhaité, dans une union qui satisfaisait un de ses principaux désirs. On a conservé d'elle cette pensée ; « Je m'afflige de l'anéantissement des grandes » maisons ; c'est une parure de moins dans le monde. » Elle même a pu jouir de cette parure (1).

mois de juillet suivant, pour le signer, parce que le marquis de Sévigné eut la cuisse traversée d'un coup d'épée dans un duel, au Pré-aux-Clercs. La cérémonie du mariage eut lieu, le 4 août, à 2 heures du matin, à la paroisse de Saint-Gervais et Saint-Protais. — En 1652, dans un autre duel, avec le chevalier d'Albret, le marquis de Sévigné fut blessé le 4 février et mourut le 6. Tous les deux se disputaient, avec un égal succès les faveurs de Mme de Gondran. (Voir les *Historiettes* de Tallemant des Reaux.)

(1) Dans les pages qui précèdent, on ne s'est servi, pour les lettres de Mme Sévigné, que de l'édition d'Adolphe Regnier (chez Hachette, Paris, commencée en 1862, achevée en 1866), avec une table merveilleusement dressée et un lexique.

Digitized by Google

RAPPORT

Sur le Mémoire de M. le Dr DEBROU

INTITULÉ :

LE CARTÉSIANISME DE LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ

ET DE SON ENTOURAGE

Par M. DANIEL BIMBENET, ancien conseiller.

Séance du 17 *avril* 1886.

L'évènement le plus considérable de l'histoire intellectuelle des temps modernes, est cette révolution qui s'accomplit au commencement du XVIIe siécle, fonda les sciences de la nature et posa les bases de la philosophie.

Au milieu des grands hommes dont le génie concourut à cette œuvre immense, se dresse environnée d'une lumière particulièrement éclatante, la figure d'un novateur qui, après tant d'esprits dont les plus audacieux n'ont osé penser qu'à la suite de l'antiquité, se sépare résolument de toutes les traditions.

Regardant comme transitoire l'ensemble des notions qui

Digitized by Google

ont fait la croyance des temps écoulés, sans autre contrôle ni témoignage que la raison, soutenu par le seul amour de la verité, il entend affranchir sa pensée ; et, sans hésitation, il se pose le triple problème de Dieu, de l'homme et des rapports qui lient l'homme à sa divinité.

Ce hardi penseur c'était René Descartes.

L'effet produit par le discours *sur la méthode* et sur les *passions de l'âme* fut considérable. Une révélation inconnue apparaissait. Le système du philosophe faisait table rase du passé ; avant lui, la raison n'eut osé se séparer de l'autorité ; avec lui c'est par elle seule qu'on arrive à la connaissance de la vérité.

On ne doit point s'étonner du retentissement de la nouvelle doctrine ; Descartes eût des amis et des ennemis, d'ardents admirateurs, de fougueux détracteurs, des disciples enthousiastes, des adversaires implacables.

Mais ce qu'il faut se hâter de reconnaître avec M. Nisard, c'est que sa psychologie lui attira la compagnie des beaux esprits, et c'est par là qu'il fut un moment à la mode. Son système alimenta la conversation des salons et des ruelles, et de piquantes allusions à ses idées défrayèrent les entretiens du monde élégant et frivole. La société de Mad. de Sévigné était toute cartésienne ; on y disputait de la nouvelle philosophie à la suite d'une partie d'hombre et de Reversi, on commentait avec insouciance et légèreté les théories qui devaient inspirer Bossuet et Fénelon dans leurs immortels traités de métaphysique, et l'on faisait des mots sur cette *méthode* dont l'esprit soufflait dans le chef d'œuvre d'Arnauld et de Nicole ; *la logique de Port-Royal.*

Pendant que l'Université de Paris présentait requête au Parlement pour empêcher l'enseignement des doctrines de Descartes, Boileau prenait vaillamment sa défense, et non content de marquer çà et là dans ses beaux vers sa sympa-

Digitized by Google

thie pour la nouvelle école, il disait hautement dans son épitre à Guilleragues :

Ainsi donc, philosophe à la raison soumis,
C'est l'erreur que je fuis, c'est la raison que j'aime,
Je songe à me connaître, à me chercher moi même.

Enfin il publiait ce fameux arrêt burlesque rendu en la grand'chambre du Parnasse en faveur de la doctrine d'Aristote, et dont le succès fut un universel éclat de rire.

A la même époque, Descartes et ses disciples avaient donné par leurs arguments une réputation d'actualité à une question bien ancienne, celle de *l'âme des bêtes*. De même que chez Mad. de Sévigné on avait discuté sur la *méthode* et sur les *esprits animaux*, chez Mad. de la Sablière on avait disserté sur ces matières avec Bernier et d'autres savants. Mad. de la Sablière elle même était cartésienne ; aussi Lafontaine qui en savait sur ce sujet beaucoup moins qu'elle, voulut-il être cartésien, et sa verve poétique s'étendit sur le pompeux éloge du maître :

Descartes, ce mortel dont on eut fait un Dieu
Chez les païens, et qui tient le milieu.
Entre l'homme et l'esprit ....
Voici, dis-je, comment raisonne cet auteur :
Sur tous les animaux enfants du créateur,
J'ai le don de penser, et sais ce que je pense.

C'est sur le cartésianisme de Mad. de Sévigné et de son entourage que M. le docteur Debrou membre honoraire de notre société a composé le travail qui fait l'objet de ce rapport.

La marquise de Sévigné, nous dit notre savant collègue, s'est occupée de la philosophie de Descartes à Paris, en Bretagne et en Provence, chez sa fille, dans de nombreuses conversations, dans ses lettres ; et si elle n'a pas été d'une

Digitized by Google

vraie compétence sur la doctrine, elle s'est montrée fervente cartésienne, et à fait à l'école de nombreux prosélytes dans sa famille et dans son monde.

Faisant une intéressante excursion dans la volumineuse correspondance de Mad. de Sévigné, l'auteur en a soigneusement extrait tous les passages à l'appui de sa thèse. Il en déduit la preuve de la vogue qui entourait la théorie nouvelle, et du crédit dont elle jouissait dans la sphère élégante des salons.

C'est donc l'histoire du cartésianisme mondain que nous trace M. le docteur Debrou. Il nous montre l'influence exercée dans ce milieu par Corbinelli qui avait rempli toute la maison de la marquise de la doctrine à la mode et conquis l'esprit de Mad. de Grignan, qui devint et resta le philosophe de la famille.

L'auteur saisit cette occasion pour entrer dans de curieux détails sur la famille de Descartes, notamment sur une de ses nièces, Catherine, qui vécut dans l'intimité de la célèbre marquise. Il révèle en outre sur le grand philosophe une particularité peu connue, et de nature à modifier à un certain point de vue, l'impression générale que l'on est disposé à concevoir sur sa vie privée pendant sa jeunesse.

Descartes étant en Hollande, devint père d'une fille qu'il aima passionnément et qu'il eut la douleur de perdre en bas âge. C'est une allusion blessante à cette paternité, que Huet évêque d'Avranches, eût le mauvais goût de mettre en relief en termes peu dignes de son caractère dans un libelle publié sous un faux nom où, sous le titre de : *Nouveaux mémoires pour servir à l'histoire du cartésianisme*, il parodie les idées et la personne de Descartes. M. Debrou s'élève avec énergie contre cette odieuse diatribe et flétrit avec une juste indignation ce langage inspiré par la malveillance et la jalousie.

Il n'oublie aucun passage se référant à l'objet de son

Digitized by Google

étude, et les extraits variés qu'il nous donne de la correspondance de Mad. de Sévigné et où il est question des théories scientifiques et métaphysiques de Descartes, nous offrent la peinture animée de la haute société du grand siècle où s'opéra la plus étonnante rénovation.

Après avoir épuisé son sujet, M. Debrou sollicite la permission de montrer la hardiesse qui se voit dans certaines lettres ; son but n'est pas, dit-il, de porter atteinte à la mémoire admirée de l'héroïne du style épistolaire, il laisse au lecteur le champ libre de l'appréciation ; il veut seulement compléter son étude de mœurs et rendre l'époque seule responsable du reproche ou de la surprise que pourrait motiver cette liberté d'expansion.

C'est en effet pénétrer dans l'intimité la plus profonde de la famille, c'est initier l'étranger aux incidents les plus minutieux de la vie cachée, que de lui soumettre ces docucuments, livrés pourtant à la publicité, qui étonnent à bon droit par l'excentricité du langage et les faiblesses qu'ils dévoilent. L'intérieur de la famille n'a plus de mystères, la vie privée n'a plus de secret, le lecteur la comtemple à loisir, elle est mise à nu devant lui.

Certaines de ces lettres sont plus que curieuses ; l'une d'elles surtout, relative à une aventure galante du fils de Mad. de Sévigné et portant la date du 8 avril 1871, est revêtue d'un incroyable cachet d'abandon. Un moment tenté de la reproduire, l'honorable auteur du mémoire a pensé, après réflexion, qu'il était préférable de la mettre de côté. et de laisser le lecteur libre de la chercher dans le recueil où elle figure.

Nous ne pouvons que l'approuver dans sa décision ; comme lui, nous pensons que ces sortes de confidences prendraient difficilement place, à notre époque, dans la correspendance d'une mère ; on ne l'oserait plus, surtout si l'on

Digitized by Google

avait la pensée qu'on dut les reproduire un jour, comme un modèle littéraire.

Bornons nous donc à voir dans cette partie du travail de M. Debrou, le désir de donner un aliment à la curiosité du lecteur, et d'ajouter un dernier coup de pinceau au tableau de mœurs qu'il offre à ses regards.

Nous avons l'honneur de conclure à l'impression du présent mémoire dans les annales de la société.

Digitized by Google

NOUVELLE ÉTUDE

Sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ

GERSON, GERSEN, BOECE, THOMAS A. KEMPIS

Par M. EUGÈNE BIMBENET.

Séance des 5 et 19 février et 5 mars 1886.

Si on ne s'arrête qu'au nombre des recherches sur le véritable auteur de l'œuvre intitulée : *De imitatione Christi*, il semble que rien ne puisse y être ajouté.

Mais la quantité produit la confusion, surtout lorsque l'esprit de caste, les rivalités de corporations et même de nationalités inspirent, comme il arrive souvent, ces sortes d'études et leurs publications.

Et d'ailleurs, de l'examen des principaux ouvrages qui ont traité le sujet abordé, en ce moment, il résulte que, trop souvent, leurs auteurs se sont, exclusivement, attachés à ses éléments intrinsèques.

L'*Imitation* est l'encyclopédie philosophique des temps auxquels elle appartient.

Pour déterminer entre plusieurs quel est son auteur, il est indispensable, non-seulement d'étudier la vie de chacun d'eux, mais, aussi, l'histoire du temps où ils ont écrit ; la part qu'ils ont prise aux évènements de cette période historique et même, par un examen comparatif,

Digitized by Google

rapprocher leurs œuvres de l'œuvre qui donne lieu à ce doute et à cette recherche.

Deux noms se présentent d'abord, Jean et Thomas.

Jean est né le 14 décembre de l'année 1363. Son père s'appelait Le Charlier (1); mais, suivant l'usage, alors adopté, par ceux qui s'éloignaient du lieu de leur naissance, Jean prit le nom de : *Gerson*, village du diocèse de Rheims, où il est né.

Ce lieu, malgré l'illustration qu'il a reçue par l'adoption queJean Le Charlier a faite de son nom, n'est pas même mentionné dans les lexiques de la géographie.

Thomas est né en l'année 1379 ou 1380 ; son nom patronymique est Hemerchen, correspondant au mot latin *Malleolus*, signifiant en français, *Maillet*, *petit marteau*. On varie pour le lieu de sa naissance dont il a, également, pris le nom, entre le bourg de *Kepen*, du diocèse de Munster, ou le Kepen du diocèse de Cologne.

On attribue encore l'*Imitation* à un autre religieux du nom de *Gessen* ou de *Gersen*, dernier mot qui a complètement effacé le premier. On représente Gersen comme ayant été abbé de Verceil, l'une des villes épiscopales du Piémont.

Si on devait reconnaître celui-ci comme l'auteur de cet ouvrage, il faudrait en faire remonter la composition au XIIIe siècle.

Dans tous les cas, pour déterminer l'auteur de l'*Imitation*, il faut se reporter aux dissensions religieuses qui préparaient le grand schisme d'Occident, et aux compétitions des princes des maisons royales et des grands vassaux qui ont amené la réunion du concile de Constance, la guerre de Cent-Ans, les troubles révolutionnaires du règne de

(1) Le K. ou Le Carlier : *Carle*, *Ceorlus*, *Cirliscus*, *Ceorleman*, synonimes de *Pagus*, *Villanus*, *Paysan*, *Villain*, *cultivateur d'une basse condition*, et, cependant, libre... *jardiniers*.

Digitized by Google

Charles VI. fait disparaître les traces du droit public, et produit cet effet, dans toutes les classes de la société, qu'elles étaient revenues à l'état de barbarie, suite de la chute de l'Empire.

Cette situation avait répandu dans les populations de l'Europe occidentale une terreur et une mélancolie qui ne pouvaient trouver quelque sécurité et quelque consolation que dans les monastères, seuls lieux respectés, où le sentiment d'égoïsme et du plus profond découragement, nés de l'impuissance de coopérer au bien public, devait prendre un grand développement.

C'est ainsi que ces asiles devinrent le refuge des esprits les plus cultivés qui, rompant tous les liens de la nationalité ou même de la famille, d'ailleurs tellement affaiblis par les institutions de la conquête, qu'à vrai dire ils n'existaient plus, s'étaient fait une nouvelle patrie et une nouvelle famille, dans les ordres religieux de leur adoption.

Quelques-uns, cependant, purent allier la science, les lettres et le sentiment religieux au gouvernement des peuples, intimement uni, alors, au gouvernement de l'Église; mais ceux-là n'ont pas mis leurs contemporains et la postérité dans la confidence de leurs pensées contemplatives auxquelles ils ne s'adonnaient, sans doute, que bien accidentellement.

Sans nous arrêter à ces grands religieux ou prélats, et sous l'influence de ces observations préliminaires, bornons-nous à établir le parallèle entre la vie de Jean Gerson et de Boëce, et à l'appréciation de leurs œuvres, d'une frappante homogéinité.

La vie de Gerson se divise en deux parties, très distinctes en apparence, en réalité presque identiques.

La première s'étend de l'année 1387, au cours de laquelle étant parvenu à sa 25e année, il obtint le grade de bache-

Digitized by Google

lier, et depuis laquelle sa renommée le fit élever au titre de chancelier de l'Université de Paris, jusqu'à l'année 1418.

La seconde, depuis cette dernière année à laquelle s'est terminé le concile de Constance, jusqu'à l'année 1429, où il mourut à Lyon, au monastère des Célestins dont son frère qui s'appelait comme lui Jean, était le prieur, et dans lequel il s'était réfugié pour échapper à la persécution du duc de Bourgogne.

Le coup d'œil jeté sur la vie de Gerson, en la considérant dans les deux phases qui la composent, bien que pour la première elle tienne de l'histoire générale de la monarchie et de celle de l'Église, ne comprend qu'un seul sujet, tant l'ordre politique et religieux étaient alors mélangés.

Pour la seconde, elle se concentre exclusivement sur la vie claustrale qu'il a adoptée depuis la séparation des membres du concile de Constance.

Ainsi sans nous appesantir sur les grandes controverses qui ont causé la réunion de ce Concile, sur les délibérations adoptées dans les 45 sessions qui se sont succédé depuis le 5 novembre 1414, jusqu'au 19 août 1418, non plus que sur les déplorables évènements rappelant, dans la branche des Valois, les dissensions et les crimes de la race Mérovingienne, nous nous proposons de suivre, aussi rapidement que possible, Gerson au milieu de ces tragédies du Moyen-Age.

Le schisme commencé en 1378, était, en l'année 1406, arrivé à son plus haut degré de violence, à ce point que les souverains catholiques et, particulièrement la cour de France, venaient d'adopter le principe de la *soustraction* à l'autorité du souverain pontificat, jusqu'à ce que les papes, en concurrence, consentissent à se soumettre à la décision d'un Concile œcuménique, spécialement convoqué, pour mettre fin à cette situation de l'église, dont l'unité était si fortement compromise.

Digitized by Google

Déjà, l'Université de Paris avait pris une part très active à cet évènement.

Elle avait publié ses décisions sur le schisme, la validité ou l'invalidité des élections des papes et sur le projet de la *soustraction*, auquel elle se réunit, alors que ce projet fut passé à l'état de décision définitive.

Nous voyons Gerson apparaître, en l'année 1407, dan une ambassade que Charles VI crut devoir envoyer aux deux papes Grégoire XII et Benoist XIII, pour les inviter à se rendre à une réunion convoquée dans la ville de Savone, afin de régler leur position respective.

Cette députation était composée des membres les plus considérables du clergé et de la haute aristocratie, accompagnés de vingt docteurs des universités françaises.

Un évènement bien grave vint ajouter à cette grande difficulté du schisme.

Dans la nuit du 23 au 24 novembre de l'année 1407, le duc de Bourgogne faisait assassiner le duc d'Orléans.

Ces démarches auprès des prétendus papes, ce crime occupèrent, singulièrement, Gerson.

En ce qui touche le meurtre du duc d'Orléans, le duc de Bourgogne chargea Jean Petit, de l'ordre des Cordeliers, aussi membre de l'université de Paris, de plaider sa cause devant le Roi.

Les discussions du concile continuèrent après cette première phase de l'accusation portée par la famille d'Orléans, contre le duc de Bourgogne.

Gerson fut grandement mêlé à ces deux ordres d'événements.

Il attaqua l'élection de Benoist XIII. dans un discours qu'il prononça au conseil du Roi ; il attaqua une bulle rendue par ce pape contre la France toute entière, à la suite d'un décret rendu, par le Roi, prononçant la *soustraction* d'obédience aux deux papes.

Digitized by Google

La bulle fut détruite par l'intermédiaire de Gerson, en sa qualité de chancelier ; le recteur de l'université la reçut de ses mains et la mit en pièces.

Bientôt le concile de Pise est convoqué.

Gerson fait partie de la députation des universités de Paris, d'Orléans et des autres centres de l'enseignement du double droit, appelées à y prendre part.

Il publie, à l'ouverture même du concile, un *traité* pour combattre la proposition avancée par l'un des papes élus : qu'un concile *ne peut être convoqué sans l'autorisation du pape.*

Il est compté parmi les 120 docteurs assistant à ce concile qui, dans sa 13e session, se sont réunis à la sentence prononçant la déchéance des deux papes.

Il justifie, dans un remarquable discours, la validité, mise en doute, du concile.

Jean XXIII, ayant succédé à Alexandre V, mort en l'année 1410 ; et son élection n'ayant pas paru canonique, il s'éleva, à ce sujet, une grave contestation compliquée de celle à laquelle donna lieu une bulle du pape Alexandre V, rendue en faveur des frères mendiants.

L'université de Paris, déjà saisie de la question du schisme, le fut encore de ces deux derniers.

Survint, au cours de la même année 1410, le procès intenté à Jean Huss et à Jérôme de Prague, bientôt traduits devant le concile réuni à Constance.

Tous ces éléments de division et de trouble aggravés par les discordes qui s'étaient élevées dans les familles princières ; l'esprit de révolte qui animait les classes populaires de la ville de Paris, produisirent un effroi et un découragement universel.

L'université de Paris et, surtout ses dignitaires, partageant avec le pouvoir royal et le parlement, les soins de l'administration publique, prenant d'ailleurs, en grande

Digitized by Google

considération, les préparatifs que les Anglais faisaient en Guyenne, pour l'envahir, crut devoir en l'année 1413, adresser des représentations au Roi, et l'engager à travailler à la réformation de l'état.

Ces conseils que la situation générale de la monarchie et, plus spécialement, celle de la ville de Paris ne permettaient pas de mettre à exécution, furent renouvelés lorsque la paix parut, un instant, rétablie ; ce fut Gerson qui, en sa double qualité de chancelier de l'université et de député du clergé, fit un long discours dans lequel, après avoir demandé la grâce des fauteurs des troubles, il traita un grand nombre de points considérables tels que ceux du meurtre du duc d'Orléans ; de la dévotion à la sainte Vierge, beaucoup moindre, cependant, chez lui, que celle à saint Joseph, puisque dans la question de l'immaculée conception de la sainte Vierge, dont on parlait déjà, il semble avoir hésité tandis qu'il se préoccupait de faire adopter la proposition de *l'immaculée conception de saint Joseph*, proposition qu'il formula plus tard (8 juillet de l'année 1416), en termes exprès.

Dom Fabre attribue l'institution de la fête de saint Joseph au pape Sixte IV.

Il dit que jusque là, cette fête n'était pas encore établie. « On peut juger qu'elle était inconnue au-delà des cloîtres « des carmes et de quelques autres, par le zèle et l'inquié- « tude que fit paraître alors le célèbre Gerson, pour pro- « curer son institution (tom. XXII, p. 535. »

L'université fit l'apologie de cette œuvre oratoire et insista, à cette occasion, pour qu'on travaillât à la condamnation du factum publié par Jean Petit, justifiant le crime commis par le duc de Bourgogne.

Le Roi ayant adopté cet avis et une commission composée de l'Evêque de Paris, de l'official, de l'inquisiteur de la foi en France, et de quelques docteurs en théologie, fut

Digitized by Google

chargée d'examiner la théorie du Cordelier, accusé d'enseigner le régicide.

Gerson fut l'organe de cette commission; et, sur le discours qu'il prononça dans la seconde séance qu'elle tint, le plaidoyer de Jean Petit fut solennellement brûlé le 23 février 1415.

Cependant le concile, réuni à Constance, s'y constitua, lentement, il est vrai; il s'ouvrit par sa première séance le 5 novembre de la même année.

L'université de Paris s'y fit représenter par quelques uns de ses membres, Gerson était le chef de cette députation.

Tous les actes qui précèdent n'interrompirent pas les efforts et les démarches faits pour obtenir la démission des trois papes dont l'opiniâtreté mettaient, en présence des premiers essais de la réforme, le catholicisme en péril.

Ce fut dans l'une des premières séances du concile et à l'occasion de la nomination des députés, adressés à Jean XXIII, qui venait de quitter, furtivement, la ville de Constance, sous le prétexte que le concile ne pouvait se réunir sans avoir été convoqué par le pape, que Gerson prononça un discours pour démontrer : *la suprématie du concile œcuménique sur l'autorité du souverain pontife.*

Cette opinion était exprimée dans des termes tellement vifs que l'université les blâma comme propres à jeter la division dans les esprits.

Malgré ce blâme, Gerson n'hésita pas à reproduire cette proposition dans la séance du 21 juillet, en y ajoutant : qu'un concile pouvait exercer son autorité pour la réformation de l'église : *dans son chef et dans ses membres.*

Dans ce moment même, il s'opposa à la canonisation de sainte Brigitte, et il publia son traité : de l'examen des

Digitized by Google

esprits et de la distinction qu'il faut faire entre les fausses et les véritables révélations.

Cet ouvrage eut cette influence que le concile ajourna de statuer sur la proposition de canoniser cette sainte.

Le 20 août 1415 il renouvela ses écrits contre Jean Petit, comme chargé de cette mission par l'empereur, le roi de France, et l'université.

Ici se placent diverses publications de Gerson sur un grand nombre de sujets parmi lesquels on en rencontre de tellement contraires à la décence, même celle du langage, qu'on ne pourrait en exprimer le titre, sans commettre une véritable inconvenance.

Si nous passons de ce détail à l'examen de sujets d'un caractère plus élevé intéressant tout à la fois les croyances dogmatiques et la discipline ecclésiastique, nous pouvons voir les doctrines de Gerson invoquées, dans sa défense, par un théologien du nom de Jean Laillier, cité devant le concile de Sens, tenu au mois de juillet 1485.

Ce religieux avait publié dix propositions dans lesquelles il attaquait l'autorité des simples prêtres mais aussi celle du souverain pontificat, et dans lesquelles il s'élevait contre l'institution du célibat imposé aux membres du corps ecclésiastique.

Aux accusations dirigées contre lui devant le concile de Sens, Jean Laillier répondait, particulièrement, au dernier des reproches qui viennent d'être signalés, en disant à ses juges qu'il y avait des propositions bien plus fortes que les siennes dans le traité de Gerson intitulé : *De la vie spirituelle de l'âme.*

Il serait hors de propos d'examiner ici, le bien ou le mal fondé de ce singulier moyen de défense, mais ce qu'il est permis et même nécessaire de dire c'est que de l'examen des différents mémoires ou : traités contenus dans le recueil des œuvres de Gerson touchant le sujet délicat de la chas-

Digitized by Google

tété et particulièrement de celle des ecclésiastiques, et surtout dans les dialogues engagés entre : *natura et sapientia*, on ne peut établir aucun rapprochement entre ces œuvres et celles de l'Imitation.

Si nous devons nous borner à énoncer les différentes productions du célèbre chancelier de l'université de Paris, à plus forte raison ne devons nous pas arrêter, non plus, notre attention sur un grand nombre d'autres sujets théologiques traités par cet auteur, tous attestant que son activité semblait recevoir une nouvelle vie de ces polémiques sans cesse renouvelées.

En l'année 1415, où il entre, de nouveau, dans la réfutation des odieux sophismes de l'apologiste du meurtre du duc d'Orléans, il répand plusieurs mémoires sur *la rétractation des hérétiques* et cela sans doute, à propos des procès de Jean Huss, Jérôme de Prague, et Jean Wicleff.

L'année suivante, il intervient encore dans l'examen des propositions de Jean Petit ; il est toujours sur la brèche, prêt à répondre à toutes les objections, à toutes les attaques ; il ne s'arrête jamais.

Le jour de l'Épiphanie, il prononce, de nouveau un long discours sur sa doctrine favorite : *la suprématie de l'autorité des conciles préférable à l'autorité des papes.*

En même temps et par allusion au meurtre du duc d'Orléans, il publie un long mémoire sur l'article du décalogue : *tu ne tueras point* : un écrit contre la secte nouvelle des *flagellans* ; sur un autre sujet qui, alors, passionnait au plus haut degré les esprits, l'une des causes de la convocation du concile : *la communion sous les deux espèces*, en se décidant pour la suppression de la *coupe* ou du calice.

En l'année 1418, il s'éleva une grande querelle : celle du royaume de Pologne, et des chevaliers de l'ordre teutonique, accusés, par les premiers, de l'invasion du Palatinat et du territoire borné par la Vistule.

Digitized by Google

Elle était suscitée par Jean de Falkemberg, dominicain de Caminieck.

Celui-ci avait publié un livre adressé à tous les princes et prélats de la chrétienté ; il les invitait à une croisade contre le royaume de Pologne et la nation Polonaise.

Cette querelle avait un double caractère, comme tous les évènements de ces temps : elle était politico-religieuse, et sans y insister d'avantage nous nous bornons à dire qu'en cette qualité elle pouvait être déférée au concile, d'autant plus que les Polonais contestaient la validité de l'élection de Martin V, élu le 26 novembre 1417, à la place de Grégoire XIII, mort dans le cours du mois d'octobre ; le concile en fût saisi.

Les controversistes, alors en présence, ne voulurent pas laisser échapper cette occasion de se mesurer ; ils renouvelérent le combat qu'ils se livraient à outrance.

Gerson rentra dans la lice.

Il reprit la question élevée par Jean Petit et se mêla à la querelle des Polonais et de l'ordre teutonique ; il soutint aussi la théorie de la suprématie des conciles sur l'autorité de la papauté.

Martin V répondit à cette nouvelle attaque par une constitution où il niait le droit de faire appel d'une décision papale au concile, et de décliner la juridiction du souverain pontife, dans les causes intéressant la foi.

C'était de sa part, affirmer l'infaillibilité attribuée à la personne du pape ; Gerson lança aussitôt un mémoire dans lequel il soutint qu'il n'y avait *sur la terre aucun juge infaillible.*

Il faut passer quelques autres sujets de discussion d'un ordre moins élevé, dans lesquels Gerson ne se montra pas moins actif que dans les précédents.

C'est ainsi que nous atteignons l'année 1418, qui est

Digitized by Google

celle à laquelle le concile de Constance étant clos, tous ses membres se dispersèrent.

En entrant dans la seconde phase de sa vie qui s'étendra jusqu'à l'année 1429, où il mourut, faisons remarquer, et tout le monde d'ailleurs est d'accord sur ce point, que ce ne peut être dans ce laps de temps que cet esprit éminemment distingué, a pu écrire les quatre livres qui composent l'*Imitation.*

Recherchons s'il a pu en être autrement dans la seconde partie de sa vie religieuse.

Une réflexion se présente ici ; les esprits, surtout ceux appartenant au sentiment théologique, qui aiment la lutte, qui l'ont pratiquée longtemps, se résignent difficilement au silence.

La vie passée dans le cloître, même celle passée, comme toutes, à cette époque reculée, dans la monotonie des usages sociaux les plus restreints, sans autre distraction que les pompes religieuses, sans autre sujet de conversation que celui de la famille et d'un entourage réduit à la plus étroite intimité, où l'ignorance était le partage de tous, à l'exception de quelques hommes d'élite, ce genre de vie donnait une grande persistance aux opinions et aux systèmes.

Si donc Gerson a été obligé de descendre des hautes régions que son mérite lui avait permis d'atteindre ; si après l'agitation il a dû rechercher le calme, il a emporté l'impatience de son esprit, d'autant plus impatient de franchir l'enceinte dans laquelle il l'avait enfermé que cette enceinte était plus étroite et plus difficile à franchir.

Recherchons donc ce qui s'est passé depuis cette année 1418, jusqu'à cette année 1429.

Nous avons vu avec quelle louable et courageuse pérsévérance Gerson a combattu les propositions publiées par le cordelier Jean Petit, dans l'intérêt du duc de Bourgogne.

Digitized by Google

Mais bientôt, et dès l'année 1418, le duc de Bourgogne était devenu tout puissant; il n'avait pas oublié les attaques dont il avait été l'objet, depuis le meurtre du duc d'Orléans.

Gerson prévoyant le sort qui l'attendait, s'il rentrait en France, quitta la ville de Constance pour se rendre en Bavière ; et, se déguisant en pélerin, il gagna la ville de Ratthemberg.

Le duc de Bavière lui fit bon accueil et le *chancelier* de l'université de Paris, pendant son séjour dans cette contrée, trouva le temps de publier quelques écrits pour apaiser le duc de Bourgogne (1).

En l'année 1419, il put se réfugier à Lyon auprès de son frère, prieur d'un monastère de l'ordre des Célestins.

Ici s'ouvre la dernière période de sa vie pendant laquelle Michelet le considère comme desabusé des grandeurs du siècle et pendant laquelle Gerson se serait livré tout entier à la méditation et à l'ascétisme exprimés dans le livre intitulé: *de Imitatione Christi.*

Mais on est autorisé à croire que Michelet n'a pas, soigneusement, consulté les œuvres de Gerson, depuis son exil en Bavière jusqu'à sa mort.

Ce dernier, cependant, indépendamment de ces œuvres recueillies dans un volume dont il sera bientôt parlé avec détails, a pris soin de nous faire connaître les consolations religieuses qu'avec quelque raison, Michelet considère comme ayant soutenu ce polémiste, cet homme tout à la fois religieux et politique, après ses désillusions, jusqu'à ses derniers jours.

Le titre même de ce recueil ne remontant qu'à cette époque, prévient contre toute idée d'autres écrits de sa

(1) La fonction de chancelier de l'université semble, à Paris, avoir été inamovible, Jean Courtecuisse brevicoxa, évêque de Paris en 1420, *fit la fonction de chancelier de l'université en l'absence de Gerson.* (Dom FABRE).

Digitized by Google

part, et contre tout autre moyen auquel il aurait eu recours pour atteindre ce but.

L'édition publiée en l'année 1606 porte cet intitulé : « Troisième partie des œuvres de Jean Gerson docteur et » chancelier de l'université de Paris où il enseigne la » théologie mystique et la méthode de la méditation. *Joannis Gersonii doctoris et cancellarii Parisiensis, tertia pars operum, mysticam theologiam et meditandi rationem demonstrat.*

Comme on le voit, ce titre révèle les seules œuvres de Gerson consacrées à ce sujet.

Ce volume contient *18 livres* relatifs à ce genre d'études et appliqués exclusivement à cet état de l'esprit et aucun ne peut faire allusion à l'œuvre de l'*Imitation.*

Ce n'est pas tout, il commence par le livre intitulé : *de consolatione theologiæ.*

Le texte est divisé en quatre parties précédées de pièces de vers ; on lit, par exemple, au 1er livre : « Première » pièce élégiaque de vers, dans laquelle les dissensions civiles sont déplorées. *Primum metrum elegiacum in quo defletur miseria civilis dissentionis.*

« Cette pièce de vers est en parfait accord, par la mesure, » avec la première pièce de vers de l'ouvrage de Boëce, » intitulée : *De la consolation de la philosophie. Concordat in genere carminis primo metro Boetii* : De consolatione philosophiæ.

On lit ensuite, première prose du premier livre : *Prosa prima libri primi.*

Ce texte est un dialogue entre deux personnages de convention ; l'auteur les désigne par ces mots : *volucer, monicus,* s'entretenant avec un troisième désigné alternativement par ces mots : *peregrinus, advena, seu viator.*

Mais comme l'éditeur et peut-être l'auteur a pensé, non sans quelque raison, que le lecteur aurait besoin d'être

Digitized by Google

initié au sens que devraient avoir ces mots, il a cru devoir ajouter au sommaire de cette œuvre la note suivante :

Pour l'intelligence de ce dialogue, notez que *volucer* est l'intelligence, légère il est vrai, plus capable de raisonner que de pratiquer: *intellectus discursivus et ratiocinativus.*

Monicus, au contraire, est l'intelligence méditative et chercheuse : *meditativus et inquisitivus..*

Peregrinus, l'homme contemplatif et en même temps actif : *homo contemplativus simul et activus.*

L'avertissement continue pour le sens littoral, *pro sensu literali notandum quod cum eximius doctor*, il faut savoir que Jean Gerson, l'éminent docteur, revenant du concile de Constance, n'avait pas osé rentrer en France, craignant les menaces dont il était l'objet de la part du duc de Bourgogne, irrité des discours qu'il avait prononcés à l'occasion des propositions de Jean Petit, justifiant le meurtre du duc d'Orléans, et qu'il s'était réfugié à Rathemberg, ville de la Haute-Bavière, au cours de l'année 1418.

Que là, il écrivit ce dialogue où il introduisit Volucer que lui, Peregrinus envoie comme messager à son frère, prieur des Célestins de Lyon, chargé de lui annoncer qu'il consolait son exil par la théologie ; et de même qu'il imite Boëce par la forme de son ouvrage, de même il s'efforce de le continuer au point ou Boëce l'a laissé : *proferentem quemadmodum per theologiam peregrinationem suam consoletur. Et sicuti Boetium de consolatione philososophiæ in forma scribendi imitatur, ita etiam consolationis argumentum, ubi ille dimisit, hic continuare conatur.*

Comme on le voit, Gerson s'inspire de la pensée de Boëce, il le prend pour modèle ; le livre de *Consolatione theologiæ* n'est que la continuation, la suite du livre *de consolatione philosophiæ ;* tous les deux sont donc faits dans le même esprit ; Gerson est philosophe à la manière

Digitized by Google

dont l'était Boëce; lui-même, religieux à la manière dont l'était Gerson.

La conséquence de cet examen et de cette comparaison est que Gerson, tant en la forme qu'au fond, dans cette œuvre s'est placé à des points de vue absolument étrangers à la forme et au fond de l'*Imitation de J.-C.*

Il est donc évident que nous tenons de lui-même la révélation des dispositions de son esprit et du mode qu'il a adopté pour les faire connaître.

Mais, avant d'entrer dans cette démonstration, il n'est pas sans intérêt ici de mettre en parallèle ces deux hommes ; l'auteur de la *Consolation de la philosophie*, l'auteur de la *Consolation de la théologie.*

Nous avons rapporté les grands actes de la vie de Gerson, rapportons les grands actes de la vie de Boëce. Le rapprochement entre les deux existences expliquera le rapprochement entre les deux ouvrages ; et les différences qui existent, entre ces derniers et l'*Imitation de J.-C.*, et alors il sera facile de comprendre, par la similitude des deux destinées, de Boëce et de Gerson, la communauté de leurs plaintes et de leur recherche des *mêmes Consolations.*

Boëce, né à Rome en l'année 470, entra dans le monde au moment où, après les irruptions des barbares en Occident, les Goths se rendaient maîtres de Rome et de toute l'Italie.

Appartenant à une famille consulaire, comblé des dons de la fortune, il fit son éducation à Athènes. Cette éducation fut brillante et le fit bientôt distinguer.

Alors Théoderic, roi des Ostrogoths, succédait à Odoacre.

Théoderic est représenté comme plus disposé qu'aucun de ses contemporains à s'assimiler la civilisation romaine ; il avait, en apparence au moins, adopté le christianisme, mais il était arien.

Digitized by Google

Comme plus tard, au grand schisme de l'Occident, cette époque fut livrée à de longues et violentes discussions.

Boëce, élevé au Patricat, présida à l'entrée de Théoderic, dans la ville de Rome.

Ce barbare se l'attacha comme maître du palais; il fut bientôt élevé au consulat et admis dans le conseil privé du prince.

Il déploya un grand zèle dans les ardentes controverses de cette époque, et se constitua le défenseur de la doctrine orthodoxe.

Il se montra sévère jusqu'à la plus excessive rigueur contre les Manichéens, alors confondus avec les Magiciens.

Ces luttes ne s'opposèrent point à ce qu'il cultivât les lettres, les sciences exactes et même les arts mécaniques; il parlait avec la même perfection les langues grecque et latine.

Il avait étudié la musique de Pythagore, l'astronomie de Ptolémée, l'arihmétique de Nicomaque, la géométrie d'Euclides, la théologie de Platon, la logique d'Aristote, la mécanique d'Archimède; et, dit un de ses historiens, au sentiment de Théoderic et de Cassiodore, ses traductions étaient si parfaites qu'elles surpassaient les originaux.

Jaloux de l'autorité dont il jouissait, animés contre lui à cause du zèle et du succès avec lesquels il combattait l'arianisme, d'accord, il est vrai en cela, avec les papes Hormisdas et Jean I[er] et les empereurs Justin et Léon, les courtisans ne tardèrent pas à le représenter à Théoderic comme conspirant le retour de l'union de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident.

Bientôt incarcéré dans la tour de Pavie, il y composa un ouvrage qui eut une grande renommée, intitulé: *de consolatione philosophiæ*, mêlé dans une continuelle alternative de poésie et de prose: *carmina* et *prosa*.

Digitized by Google

Enfin condamné au dernier supplice, il fut exécuté après la plus cruelle torture ; cet évènement arriva le 28 octobre de l'année 525, il était donc âgé seulement de cinquante-cinq ans.

Comme Gerson avait défendu la mémoire du duc d'Orléans, Boëce avait défendu la vie et l'honneur du Patrice Paulinus, victime des délations et des déprédations des hommes de la suite de Théoderic.

Tous les deux ont donc su braver les mêmes dangers ; l'un donner sa liberté et sa vie ; l'autre perdre l'une et exposer l'autre pour la sainte cause de la justice et de la civilisation au moment où, à des distances considérables, mais dans un cataclisme à peu près pareil, elles semblaient perdues sans retour.

C'est donc avec une grande exactitude qu'il nous a été permis de dire que les principales circonstances de leur vie les réunit ; et que c'est cette similitude de leur destinée qui a inspiré à Gerson de composer, dans le silence de sa captivité et sous la menace de la mort, comme l'avait fait Boëce, un livre attestant l'indépendance de *son* âme et le calme de *sa* conscience.

Après ce rapprochement qui n'est pas, selon nous, sans *éloquence*, étudions, en suivant la même méthode, l'œuvre de chacun de ces deux illustres conservateurs des lettres à la chute de l'empire et au milieu même du moyen-âge.

Boëce ouvre son premier livre de *la consolation de la philosophie*, ainsi d'ailleurs que tous les autres, par une pièce de vers : *metrum*.

Dans cette pièce composée de vingt-deux vers, il déplore le malheureux état où il se trouve, la chute inattendue qui, des honneurs et de la gloire, l'a précipité dans le plus profond abîme de l'opprobre et de la misère.

« La mort heureuse n'est pas celle qui frappe les hommes

Digitized by Google

dans les douces années de la vie, c'est celle qui répond aux fréquents appels des affligés. »

Mors hominum fœlix, quœ se nec dulcibus annis
Inserit, et mœstis, sœpe vocata venit.

« Hélas ! combien elle est cruelle, lorsque, feignant de ne pas entendre, elle s'éloigne des malheureux et se refuse à fermer les yeux qui pleurent. »

Eheu ! quam surda miseros avertitur aure
Et flenteis oculos claudere sœva negat.

« Au moment où la fortune trompeuse me favorisait de biens frivoles, l'heure funeste m'engloutissait presque dans les ondes. (1) »

Dum levibus malefida bonis fortuna faveret
Pœnè caput tristis merserat hora meum.

« Et maintenant qu'un nuage de tristesse (2) a transformé son visage menteur, ma vie souillée traîne de longs et malheureux jours. »

Nunc quia fallacem mutavit nubila vultum
Protrahit ingratas impia vita moras.

« O mes amis pourquoi, si souvent, m'avez vous félicité de mon bonheur. »

Quid me felicem toties Jactastis amici ?

(1) Ce texte difficile à exprimer d'une manière raisonnable : mot à mot : l'heure malheureuse, *tristis hora*, noyait presque ma tête : *pœne caput merserat meum*.
(2) Boëce, cité par Quicherat.



« Celui là doit tomber qui n'a pas le pied sûr. »

Qui cecidit, stabili non erat ille gradu.

Après avoir donné ce premier aperçu du poëte et de la poésie que Gerson se propose pour modèle, rapprochons de ce premier *metrum* de Boëce, le premier *metrum* de Gerson, et nous aurons, ainsi, les prémices de la fidélité avec laquelle le second s'est uni à son prédecesseur dans leurs deux ouvrages rappelant, à peu près, les mêmes tristes circonstances de leur vie.

Nous reproduisons, ici, en très grande partie, les strophes de la pièce de trente-huit vers intitulée : *Carmina*.

« Souvent Volucer voyageant, transporté au rivage lointain, à son retour, s'écriait je revois enfin les remparts de ma Patrie ; je te salue terre natale ; O toi heureuse France ; célèbre ville de Paris, noble *Palladium* ! »

Sœpe peregrinans Volucer transmissus in oras
Regrediens, patriœ menia jam video,
Dulcis ave natalis humus, tu Francia felix,
Inclyta Parisius, nobile Palladium.

« Hélas ! est-ce bien elle ? par des troubles funestes, elle est en proie aux fureurs de la guerre civile ; le sang coule de toutes parts ; un esprit de vertige erre au milieu d'elle, ses citoyens s'égorgent entr'eux par leurs propres glaives. »

Heu ! quid idem ? sævo Bellonam tumultu
Civili furore, sanguine cuncta replet,
Spiritus in medium missus vertiginis errat,
Obtruncant gladiis mutuò se propriis.

« Ils se privent réciproquement de leur liberté, les uns noient les autres dans le fleuve, d'autres brisent les mem-

Digitized by Google

bres de leurs ennemis dans de cruelles tortures, tous prétendent obéir aux exigences de la religion, et se dévouer au bien public, et tous obéissant à ce délire déchirant le sein de la Patrie. »

Carceribus trudunt alios, aut flumine mergunt,
Membraque torturis plurima dilaniant
Pars quævis dici pictas vult, publica curans
Commoda, quæ patriæ viscera rumpit ovans.

« La justice prend l'horrible masque de la furie Erynnis. »

Justicia vultus atrox mentitur Erynnis.

« Par le crime, ils surpassent Sylla et l'emportent sur Catilina ; cette funeste guerre prend la fureur pour le courage. »

Exuperant syllam, catilinam crimine vincunt,
Vim pro virtute Bellicus horror habet.

« Le père n'est plus protégé par les enfants, le frère devient le meurtrier de son frère, le gendre du beau-père. »

Non pater à natis tutus, fratremque perire
Vult frater, soceri mors venit à genero.

« La religion est méprisée, l'impiété ne reconnaît plus le respect des tombeaux ; quiconque est réputé posséder des richesses, par cela seul, est désigné comme devant périr. »

Nullus adest noster respectus religionis,
Jura sepulturæ denegat impietas
Quiquis opes vel divitias famatur habere,
Objicitur titulus perditionis ei.

Digitized by Google

« Il ne reste plus de foi, ni de piété, le bien, le mal, tout est confondu ; c'est le règne de l'horrible Tisiphone. »

Nulla fides pietasque manet, confunditur omne
Fasque nefas, regnat horride Tisiphone.

« Est-ce qu'il ne me serait pas plus doux d'habiter les Indes à leurs dernières limites, ou de m'enfoncer dans les terres glaciales. »

Extremos nonne fuerat jucundius indos,
Aut glaciale solum me penetrasse prius?

« O étranger, toi qui retournes dans ta patrie, tu es heureux, car de telles calamités ne frapperont point tes yeux.

Advena tu felix, alia te parte receptans,
Namque patent oculis non mala tanta tuis.

Cette première épreuve ne nous met, certainement, en présence ni du caractère, ni du style de l'*Imitation de J.-C.*

Cette étude doit être, cependant, précédée de cette réflexion : l'ouvrage de Boëce offre à l'attention, malgré son titre, un caractère mystique beaucoup plus accusé, que celui de Gerson, malgré le titre qu'il lui a donné.

Voyons s'il en sera autrement dans la suite de l'œuvre de Gerson.

On doit remarquer avant tout que l'œuvre de Boëce, malgré son titre, offre un caractère mystique beaucoup plus accusé que celle de Gerson, malgré le sien.

On lit dans la première prose de Boëce : pendant que je me livrais à mes tristes pensées. *Hœc dum mecum tacitus*

Digitized by Google

reputarem, en écrivant ma plainte et mon triste sort, *querimoniamque lacrymabilem styli officio designarem*, une femme m'apparut au-dessus de ma tête, elle était d'une grande beauté et d'un aspect imposant : *Adstitisse mihi supra verticem visa est mulier reverendi admodum vultus*.

Il continue le portrait inutile à reproduire ici, de cette femme, il suffira de dire qu'elle n'est autre que la sagesse ; il ajoute, sa stature était douteuse, car tantôt elle semblait de la taille ordinaire des hommes, tantôt elle semblait élever sa tête jusqu'au ciel : *Nam nunc quidem ad communem sese hominum, mensuram cohibebat, nunc vero pulsare cælum summi verticis cacumine videbatur* ; il semblait qu'elle y pénétrait et qu'elle échappait, ainsi, au regard des hommes ; *ipsum etiam cælum penetrabat, respicientiumque hominum frustrabatur intuitum*.

La sagesse voyant les muses qui entouraient le lit de Boëce et qui lui inspiraient les plaintes qu'il vient de faire entendre, vivement émue et les yeux enflammés de courroux : que font ici, dit-elle, ces femmes de théâtre, ces courtisanes, qui leur a permis d'approcher ce malade ? Elles qui ne peuvent calmer ses douleurs par aucun remède, mais au contraire qui le nourriraient de leurs doux poisons. *Quæ ubi poeticas musas vidit, nostro assistenteis toro, quis, inquit, has scenicas meretriculas ad hunc ægrum permisit accedere ? Quæ dolores ejus non modo nullis foverent remediis, verum dulcibus insuper alerent venenis ?*

Retirez-vous sirènes douces jusqu'à donner la mort : *Abite sirenes usque in exitium dulces* ; laissez à mes remèdes le soin de le guérir ; *meis eum musis curandum sanandumque relinquite* (1).

(1) Boëce emploie ici le mot *musis* qui, dans la basse latinité expri-

Digitized by Google

La sagesse s'assied sur le lit de son malade et lui adresse une pièce de vers qui est la seconde du premier livre : *De consolatione philosophiœ.*

Nous passerons *ce metrum* et même cette *prosa*, l'un et l'autre n'étant qu'une suite d'encouragements et de consolations que nous rencontrons résumés dans ce qui les termine, en ces termes *(Prosa III)* :

Est-ce que vous ne prévoyez pas que la sagesse courre de grands dangers au milieu des mauvaises mœurs ? Est-ce que chez les anciens avant notre Platon, nous n'avons pas eu à combattre un grand combat avec la témérité de la folie humaine ? *Nonne apud veteres quoque ante nostri Platonis œtatem magnum sœpe certamen, cum stultitiœ temeritate certavimus ?*

Témoin Socrate, son précepteur, qui, avec mon assistance, remporta la victoire d'une mort injuste, *injustœ victoriam mortis, me adstante promeruit.*

Notre intention n'étant que de donner une idée du style de cet écrivain et du caractère de ses sentiments philosophiques et religieux, afin de permettre une décision sur leur similitude ou leur dissemblance avec le style, le caractère et les sentiments philosophiques et religieux manifestés par l'œuvre de l'imitation de J.-C., nous arrêterons ici le souvenir des *Consolations de la philosophie.*

Nous ajouterons, cependant, une seule observation : cette œuvre de Boëce semblerait se concentrer dans le cercle de la philosophie païenne, si on ne rencontrait, précisément, dans cette partie de ses publications, d'autres sentiments exprimés sous la forme d'une prière ; circonstance qui, ma-

mait le mot *opiat*, *confectio quœdam*, *opiata*, par ironie, en opposition au mot *musœs*, exprimant les divinités du paganisme qu'il considère cause du mal que la sagesse veut guérir ; il se livre ainsi à un jeu de mots fort usité dans la latinité du XIe au XVe siècle.

Digitized by Google

nifestement, détruit le reproche fait à sa mémoire, que ceux qui le lui ont adressé auraient dû prendre en considération.

Cette pièce qui appartient au IXe *metrum* du liv. III est ainsi conçue :

Accordez à mon esprit, père adorable, d'atteindre jusqu'à votre trône ; de puiser à la source de la bonté même ; ayant retrouvé la lumière de l'âme, de vous voir face à face. Dissipez les ténèbres de la terre, déchargez-nous du fardeau de nos faiblesses ; faites briller, sur moi, votre splendeur divine, car vous êtes la sérénité, le calme, le repos des âmes pieuses ; notre fin est de vous contempler ; vous êtes le principe, le soutien, le guide, la voie et le but de tous.

Da pater augustam menti conscendere sedem,
Da fontem lustrare boni, da luce reperta
In te conspicuos animi defigere visus ;
Disjice terrenœ nebulas et pondera molis
Atque tuo splendore mica, tu namque serenum,
Tu requies tranquilla piis, te cernere finis,
Principium, vector, dux, semita terminus idem.

C'est donc, évidemment, bien injustement que la critique s'est exercée sur cette œuvre vraiment édifiante à ce point que, non-seulement on l'a attribuée à un autre qu'à Boëce, mais qu'on a été jusqu'à lui refuser le titre de chrétien.

Sous ce titre : examen de Glaureanus, pseudonyme cachant le nom de Henri Lorit, celui-ci a produit cette proposition : on ne remarque pas une seule fois dans l'œuvre : *de Consolatione philosophiœ*, le nom de Jésus-Christ, aussi se persuadera-t-on, difficilement, qu'un chrétien attendant d'un moment à l'autre l'exécution de l'arrêt de mort qui avait été rendu contre lui, n'ait pas porté plutôt ses pensées sur Jésus-Christ, le souverain modèle de

Digitized by Google

la patience et la source féconde où tous ceux qui souffrent, injustement, doivent puiser les motifs de leurs consolations, que sur de vains raisonnements qui conviennent beaucoup mieux à un philosophe païen.

Cette réflexion ne peut passer indifférente, elle nous a saisi pendant l'étude des différentes œuvres de Boëce, et, particulièrement, celle de *Consolatione philosophie.*

Elle en a frappé plusieurs autres, et quelques érudits se sont associés à cette opinion; ils ont refusé à Boëce la qualité de chrétien.

Pour nous, Boëce a fait partie de ce groupe nombreux de savants et de lettrés qui, à la chute de l'empire, sans se placer à titre de disciples dans la foule des Juifs et des paiens convertis au christianisme, ont composé la secte philisophico-chrétienne dite *des platoniciens* et tels que nous les montre la vie de saint Justin.

Et maintenant, abordons l'étude des textes que nous aurons à citer de l'œuvre : *de Consolatione théologiæ*; mais auparavant nous croyons devoir faire connaître les explications qu'en donne leur auteur.

Il commence ainsi son *liv. Ier*;

« Quelles que soient les œuvres, dit Paul, ce grand maître de la théologie, *magnus ille discipulus theologiæ*, elles sont écrites afin que par la patience et la consolation que procurent les lettres, nous possédions l'espérance; *ut per patientiam et consolationem scripturarum spem habeamus.* »

Il ajoute : Le dialogue suivant, entre *Volucer* et *Monicus*, expliquera les questions du premier et la réponse du second : « *cujus inquisitionem et alterius responsionem sequens dialogus explicabit.* »

Il partage l'œuvre en quatre livres, divisés, eux-mêmes, en quatre parties qui semblent devoir être subdivisés en quatre conférences ;et chacun de ces chapitres est précédé

Digitized by Google

et suivi, comme ceux de l'ouvrage : de *Consolatione philisophiæ*, d'un *metrum* et *hoc per quatriduum sub tetragono (1) considerationum.*

Cela dit, entrons dans l'examen de la prose de Gerson.

Ces divisions, dit-il, quoiqu'elles participent les unes des autres, auront leur sujet spécial.

La première sera plus particulièrement consacrée à la consolation tirée de la théologie par l'espérance, en contemplation du divin jugement : « *erit tamen appropriatius prima de consolatione theologiæ per spem, in contemplatione divini judicii,* »

La seconde, à la révélation, par l'écriture, du gouvernement du monde : *secunda per scripturam in revelatione regiminis mundi.*

La troisième, à la modération du zèle par la patience.

La quatrième, à la sécurité de la conscience par la doctrine : « *per doctrinam in concientiæ serenatione.*

Nous avons rapporté son premier *metrum* placé en tête de son premier chapitre.

Nous extrayons du chapitre Ier commençant le dialogue et qui va se continuer entre *Volucer* et *Monicus*, le premier envoyé au second par : *Peregrinus.*

« *Monicus,* est-ce toi que je vois, ô Volucer, eh ! oui, c'est bien lui, dis-moi, je te prie, ô Volucer, d'où viens-tu ? que nous apprendras-tu de nouveau ? quelle bonne fortune t'amène auprès de moi.

« *Volucer*, sache ô Monicus que j'ai été en relation avec ton frère, au concile de Constance, jusqu'à la fuite du souverain pontife et que cherchant une autre direction, je suis sorti avec lui : Pélerin, suivant le surnom qu'il adopta, et qui préféra l'exil sur une terre étrangère, au retour dans sa Patrie.

(1) Tetragonum, un cube, ayant quatre côtés égaux.

Digitized by Google

Volucer: scito, Monice, quoniam in Constantiensi concilio generali, cum Germano tuo conversatus usque ad finalem summi Pontificis egressum, tandem diverticula quœrens exivi cum codem qui, juxta cognomen suum Peregrinus effici maluit in terra aliena, quam ad suos huc regredi. »

Ici, à la prière de Monicus, Volucer lui rend compte des motifs qui ont déterminé Perigrinus, c'est-à-dire Gersonius à prendre ce parti.

« Monicus : je serai satisfait si tu peux m'apprendre ce que fait l'ami de mon âme, mon bien aimé (frère), n'est-il pas affligé de s'être exilé dans une contrée lointaine, qui lui était inconnue, et dont il n'entend pas le langage ? n'est-il pas plongé dans la tristesse d'être placé sous le boisseau dans les régions obscures comme ceux qui sont morts au monde, lui qui avait été établi pour tenir la lumière sur un candélabre.

« *Monicus, satis est, ô Volucer si certum facere me potueris quid agit dilectus animœ meœ, quid amor cordis mei*: *nonne dolet velut exulem se fieri in ignota et longingua regione, ubi linguam quam non noverat audit? nonne subtristis est se poni sud modio, vel in obscuris sicut mortuos sæculi, qui lucere super candelabrum fuerat institutus.*

» *Volucer* : il avait prévu les malheurs qui lui sont arrivés et il s'était préparé à les supporter avec résignation ; il se réjouit même plus tôt dans le Seigneur en le glorifiant, et il élève son esprit jusqu'à Dieu, son salut, attendant son secours des mérites et des prières des autres.

C'est pourquoi, calme et plein de sécurité pour lui, il déplore les malheurs de sa patrie et le triste sort qui lui est fait, dont une grande partie cependant lui est restée cachée, et que, avec une profonde horreur j'ai vue de mes propres

Digitized by Google

yeux, il répand des pleurs sur les outrages que subissent la vérité et la justice.

» *Nihil prorsùs ô Monice temporum tempestate pensata, proque diuturna animî præparatione, qua sibi præviderat omnia quæ occurrissent, æquanimiter toleranda; gaudet potius in domino, magnificans eum et exsultat spiritus ejus in deo, salutari suo, deputans se adjutum meritis et precibus aliorum.*

» *Itaque de se securus et in se domino miserante tranquillus deflet miseriam patriæ, indignissimamque sortem, cujus tamen calimitatis media pars non est sibi nunciata, quam oculis propriis, horrens, intueor, quin etiam super conculcatione veritatis et justitiæ plorans, ingemiscit.*

Et rappelant les cruautés commises à Paris, Volucer ajoute : enfin il se lamente sur l'affreuse désolation de la très illustre ville, comme Jérémie se lamentait sur les ruines de Jérusalem.

» *Miserabilem denique civitatis celeberrimæ desolationem, tanquam hieremias, ruinas hierusalem lamentatur.*

» Monicus : comment se fait-il ô Volucer que l'exil, l'éloignement de la patrie, de ses parents, de ses amis et de ceux que l'on connaît ne jettent pas le trouble dans le cœur et la douleur dans l'âme ?

» *Quâ ratione fieri potest, ô Volucer, quod exul à patriâ, à parentibus, à propinquis, à notis et amicis, non angustietur in corde, non in animo conturbetur.*

» Volucer : rien n'est difficile à une volonté ferme ; tu te souviens, je le pense, que notre exilé, même au milieu de la foule et des villes, aima et rechercha la solitude. J'entends par le mot *solitude* celle qui est la plus exempte de soins extérieurs et des calomnies des hommes, justifiant ainsi ce précepte du sage : « Celui qui vit avec mo-

Digitized by Google

destie est le plus certainement en possession de la sagesse. »

» *Monice : nihil difficile est volenti, meministi puto, ut advena noster semper in mediis etiam turbis et urbibus, solitudinem sibi quæsivit et dilexit ; solitudinem loquor, quæ est à curis forinsecis et hominum calumniis vacatior, probans illud sapientis : qui minoratur actu, percipiet sapientiam.*

Et maintenant voici pourquoi il s'éloigna et resta dans la solitude, attendant celui qui devait le sauver de son abattement et de la tempête ; et parce qu'il a vu le crime et la division dans la cité, il s'envola comme le passereau échappé du filet des chasseurs.

» *Ecce autem nunc elongavit fugiens et mansit in solitudine expectans eum qui salvum se fecit à pusillanimitate spiritus et tempestate, quoniam vidit iniquitatem et contradictionem in civitate, evolavit sicut passer erepta de laqueo venantium.*

On lui tendait des embûches de toutes parts, il nagea comme il put, se sauvant du naufrage de la république en attendant un avenir prochain, il put concevoir quelque espérance ; mais, voyant qu'il ne pouvait, malgré ses efforts, remonter le courant impétueux de la fureur populaire, il descendit du char de ce double état social, cédant à la violence de la trahison et de la méchanceté que la justice, pour le moment, ne pouvait vaincre.

» *Undique nimirum sibi parabantur insidiarum tendiculæ, enatavit ut potuit à naufragio reipublicæ, præstolans si fortè, postmodum, sit spes : nihil tandem se videns adversus currentem furoris impetum nitendo proficere, desiliit aliorsum a curru duplici regiminis, cedens raptui prævalentis nequitiæ et malitiæ quam ad præsens non vincit sapientia.*

Monicus interrompant *Volucer* : un jour viendra où la

Digitized by Google

justice vaincra, crois-moi, Volucer, car la vérité est grande, elle l'emporte et prévaut sur tout. « *Quippe magna et fortis est véritas, et super omnia vincit et prævalet.* »

C'est à dessein que nous avons rapporté le texte emprunté à la prose de ce dialogue, comme nous avons rapporté quelque partie de ses pièces de vers, afin de faire saisir, dans cet ouvrage où Gerson exprime, plus qu'en aucun autre, ses désillusions auxquelles on a imputé son retour à la vie contemplative et ses sentiments religieux très agités par les occupations de diverses natures auxquelles il s'était livré jusque là, et montré à quel point sa prose et les *carmina* de ce dialogue s'éloignent de la prose poétique de l'*Imitation*.

Dans ce dialogue, presque aussi littérairement païen que celui de Boëce qu'il s'applique à imiter, nous retrouvons l'ardent, le vigoureux controversiste que nous a révélé l'histoire de sa vie, plus affligé de sa situation nouvelle que résigné à la supporter.

Le langage qu'il prête à ses deux personnages de convention, n'a rien perdu, même depuis qu'il a adopté l'habit et la vie monastiques, de la vivacité et de l'énergie qui faisaient remarquer le chancelier de l'université mêlé aux ardentes questions débattues dans les plus hautes régions sociales et dans les plus solennelles assemblées.

On voit au contraire que ces mâles accents étaient destinés à franchir les murailles du cloître et les distances de l'exil et à retentir dans l'enceinte de la Sorbonne, dans les enceintes des universités, et dans le palais des grands du monde.

Si l'on compare cette latinité à celle de Boëce, on voit que toutes les deux se valent; mais si on la compare à la latinité de l'*Imitation* on voit combien elle en diffère.

Le style de l'œuvre : *De consolatione theologiæ* est ra-

Digitized by Google

pide quoique composé de longs alinéas sans cadence et de mots qui, loin de former des phrases harmonieuses, comme celles de l'*Imitation* sont, au contraire, d'une rude tonalité.

Ces phrases conviennent à l'art ou à l'esprit du polémiste; celles de l'*Imitation*, au contraire, sont aphoristiques.

Les incorrections et le prosaïsme de l'*Imitation* se rapprochent, cependant, de la poésie... celle de l'âme n'ayant d'autre préoccupation et d'autre sentiment que le seul amour de Dieu et du salut éternel par ce seul amour.

On ne peut ici citer que quelques exemples de cette cadence et de cette harmonie.

Hæc sunt verba christi quibus admonemur
Quatenus vitam ejus et mores imitemur.
Si volumus veraciter illuminari
Et ab omni cecitate cordis liberari
Opto magis sentire compunctionem
Quam scire ejus définitionem.

Ce procédé rythmique, ces assonances ajoutent un tel charme à la lecture de l'imitation que ceux qui ne peuvent pas le lire en latin, quelqu'élégante et fidèle qu'en soient les traductions, n'en peuvent apprécier le mérite dans toute son étendue.

On a essayé, il est vrai, de rencontrer, dans les œuvres de Gerson, quelques passages qui concordassent avec ceux qui n'appartiennent, cependant, qu'à l'auteur de l'imitation.

Ces recherches n'ont produit que des rapprochements très rares et péniblement obtenus; nous n'insisterons pas sur ce point traité par un grand nombre d'auteurs, dans deux œuvres spécialement consacrées à se sujet.

Nous aurons recours à un autre moyen : celui de pré-

Digitized by Google

senter un tableau de concordance entre les textes de l'*imitation* et les textes des œuvres incontestablement reconnues être de Thomas et Kempis, nous réservant d'établir le parallèle entre le caractère des œuvres de Boëce et de Gerson, en les considérant à un autre aspect et dans un autre ordre d'idées.

Ces œuvres de A. Kempis, en dehors du livre : *de Imitatione Christi*, sont au nombre de cinq.

Toutes dans le seul volume qui les réunit sont placées après l'*Imitation*; ce volume a été publié à Cologne : *Coloniæ Agrippæ*, par Jean Kinckius, en l'année 1643.

Divisé en deux parties, la première ne contenant que l'Imitation, porte ce titre et cette dédicace :

TITRE.

Viator christianus, recta ac regia in cælum via tendens ductu Thomæ A. Kempis, cujus de imitatione christi, aliaque piissima opuscula nova cura recensuit et notis illustravit Jacobus merlo horstius, beatæ mariæ in pasculo pastor.

TITRE.

Le voyageur chrétien ; voie droite et royale conduisant au ciel sous la direction de Thomas A. Kempis, dont l'*Imitation de J.-C.* et les autres pieux opuscules ont été dernièrement revus avec soin et enrichis de notes, par Jacques Merlo Horst, pasteur dans la prairie de la bienheureuse Marie.

DÉDICACE.

Jesu christo messiæ christiani, viatoris duci, doctori, domino qui est pastor bonus animam ponens pro ovibus suis, easque ad vitæ pascua ducens — lux mundi, quem qui sequitur — non ambulat in tenebris ; ostium per quem si quis intraverit salvabitur. — Via, veritas et vita — via in exemplo, veritas in promisso, vita in præmio; via incipientium, veritas pro-

DÉDICACE.

A J.-C. à l'envoyé de Dieu, au guide du voyageur chrétien, au docteur, au seigneur qui est le bon pasteur, donnant sa vie pour ses brebis et les conduisant au paturage de la vie — lumière du monde ; qui le suit ne marche pas dans les ténèbres ; porte par laquelle celui qui entre est sauvé — voie, vérité, vie : voie dans l'exemple, vérité dans la promesse,

Digitized by Google

ficientium, vita perfectorum — quem securus sequitur viator; quia via est, non metuit seduci; quia veritas non potest falli, quia vita non timet mors — O beatus tali duce viator, sed si;uti ille ambulavit, ita et hic ambulaverit.

vie dans la récompense — voie de ceux qui commencent, vérité de ceux qui avancent, vie de ceux qui atteignent la perfection — le voyageur qui le suit est dans la sécurité; puisqu'il est la voie, il ne craint pas de s'égarer; puisqu'il est la vérité il ne peut être trompé; puisqu'il est la vie, il ne peut craindre la mort. O bienheureux le voyageur qui a un tel guide, s'il le suit dans la voie où celui-ci a marché.

La seconde partie porte ce titre : 2e partie du voyageur chrétieu : *viatoris christiani*, dans laquelle se trouvent de A. Kempis.

Soliloquium animœ.
Vallis liliorum.
De tribus tabernaculis.
Gemitus et suspiria animæ pænitentis, seu de vera compunctione cordis.
Cohortatio ad spiritualem profectum.

Monologue de l'âme.
La vallée des Lys.
Des trois tabernacles.
Gémissements et soupirs de l'âme pénitente, ou de la vraie componction du cœur.
Exhortation à la perfection spirituelle.

Ces titres qui donnent aux textes, un caractère saisissant de mysticisme, sont en parfaite harmonie avec l'œuvre dont ces textes sont précédés, et qui est l'imitation : *de imitatione christi*, à ce point que cette œuvre semble être comme l'exposition du principe dont ce qui suit n'est que la mise en pratique.

De ces œuvres nous négligerons les deux dernières dans

Digitized by Google

le tableau comparatif que nous allons offrir comme étant plus des actes de piété et de haute dévotion que des expositions dogmatiques de morale ou de sentiments religieux.

Digitized by Google

DE IMITATIONE.	SOLILOQUIUM ANIMÆ.	VALLIS LILIORUM.	DE TRIBUS TABERNACULIS.
LIV. III, CHAP. IX. *Quod omnia ad deum sicut ad finem ultimum sunt referenda.* — Christus : fili ego debeo esse finis tuus, supremus et ultimatus, si verè desideras esse beatus	CHAP. I[er]. *De desiderio animæ quærentis deum.* — Mihi autem adherere deo bonum est. O breve et dulce verbum deum amplectens, et mundum excludens universum! quid amplius dicendum? et quid ultrà cupiendum?		
LIV. III, CHAP. XXI. *Quod in deo super omnia bona et dona requiescendum est,* — Quia tu domine deus meus super omnia optimus es; tu solus altissimus, tu solus potentissimus, tu solus sufficientissimus et plenissimus : tu solus suavissimus et solatiosissimus. Tu solus pulcherimus et	O deus meus, tu unicum bonum meum, solus bonus et dulcis, de te loqui dulce et amanti, de te cogitare, suave est devoto, cujus cor non est in mundo, sed tecum absconditum in cœlo, ut tu sis ei sola vera requies et intima suavitas.		

Digitized by Google

amantissimus... in quo cuncta bona simul et perfecte sunt et semper fuerunt et erunt.

Quoniam quidem non potest cor meum veraciter requiescere, nec totaliter contentari, nisi in te requiescat, et omnia dona omnemque creaturam transcendat.

LIV. Ier, CHAP. XX.

De amore solitudinis, v. 8.

—

Dimitte vana vanis; tu autem intende illis quœ tibi prœcepit deus.

Claude super te ostium tuum et voca ad te Jesum dilectum tuum, mane cum eo in cella quia non invenies alibi tantam pacem.

Si non exisses nec quid quam de rumoribus audisses, melius in bona pace permansisses.

Theophilus: et nunc quid sic loqueris anima sancta et humilis? ne œstimes me velle à te inquirere quod forte sciri non oportet aut nequeat dici.

Maneat secretum tuum tibi; clausum sit super te ostium tuum; stet firmum signaculum fidei: non moveatur velum à sanctuario.

CHAP. X.

De vigilatione et oratione contra tentationes

—

Si impediris foris ab hominibus, intra cubiculum tuum secundum Christi consilium, et closo ostio ora patrem tuum in abscondito, ipse enim scit quid cogitas et desideras, et quid opus est tibi (1).

(1) Ces pensées sont empruntées à l'Evangile selon saint Mathieu, ch. IV, v. VI.

(Tu autem cum oraveris, intra in cubilicum tuum et closo ostio ora patrem tuum in abscondito reddit tibi.)

Cette similitude de style venant de la même source révèle l'auteur des deux ouvrages.

Digitized by Google

Concordance (*Suite*).

DE IMITATIONE.	SOLILOQUIUM ANIMŒ.	VALLIS LILIORUM.	DE TRIBUS TABERNACULIS
LIV. IV, CHAP. XVIII. *Quod homo non sit curiosus scrutator sacramenti.*			
Si non intelligis nec capis quœ infra te sunt, quomodo comprehendes quœ supra te sunt.	Si non sufficis penetrare spiritum tuum quem creavit creator et vivificator omnium spirituum, quomodo penetrabis increatum.		
LIV. Ier, CHAP. XXIV. *De Judicio et pœnis peccatorum.*	CHAP. II. *De districto dei Judicio.*		
O miserrime et insipiens peccator, quid respondebis deo omnia mala scienti qui interdum formidas vultum hominis irati.	Quid tunc dicet superbus inflatus scientia ac tumens potentia? quid respondebit, cum tuba novissima insonuerit? quando tu domine deus noster cum Angelis et Archangelis in majestate apparueris?		
Tunc potius Gaudebis de servato silentio quam de longa fabulatione.	Tunc certè obmutescent omnes iniqui illusores verbi tui.		
Tunc pluš lœtificabit pura et bona conscientia quam docta philosophia.	Tunc confundentur confusione maxima qui relicta conscientia honestate vitæ, vanitati-		

Digitized by Google

Tunc plus placebit stricta vita et ardua pœnitentia quam omnis delectatio terrena.

LIV. III, CHAP. L.

Qualiter homo desolatus se debet in manus dei offere.

—

Contristatur anima mea nonnunquam usque ad lacrymas, quandoque etiam conturbatur ad se, propter imminentes passiones.

LIV. Ier, CHAP. XXIII.

De meditatione mortis.

—

Quid prodest diu vivere quid quando tam parum emendamur?

Ah!, vita longa non semper emendat, sed sæpè culpam magis auget.

---

bus se subdidere et illecebris.

Tunc solvent pœnas qui carni laxarunt habenas.

CHAP. III.

De dolore et Fletu peccatorum.

—

Deus meus, vitam meam maculavi peccatis multis, sed vide lacrymas meas quas fundo in conspectu tuo pro eis.

CHAP. IV.

De lamentatione temporis et negligentiæ.

—

Si vixerit homo multis annis quid ex hoc emendabitur? et quis novit, si melior an pejor fiet? incertus est hominis progressus et exitus, dubiosa perseverantia et propter varios casus malorum et tentationum pericula.

CHAP. VI.

De Anhelatione æternæ vitæ.

—

Domine Deus præsta mihi

Digitized by Google

DE IMITATIONE.	SOLILOQUIUM ANIMŒ.	VALLIS LILIORUM.	DE TRIBUS TABERNACULIS
	majorem gratiam in hac vita, aut tolle me cito de hoc mundo, ne pejor fiat scissura : nam diù vivere et vitam non emendare, pœnan est accumulare.		
	CHAP. V.	CHAP. XXV.	
	De brevitate et miseria præsentis vitæ.	*De incerta hora mortis et celeri finis hujus vitæ.*	
Hodie homo est cras non comparet.	Quasi ombra quœ prœteriit, et quasi pluvia quœ vento tallitur et tanquam hospes unius noctis mox transibo.	Numera omnes dies, horas, menses et annos vitœ tuœ : dic ubi jam sunt.	
Quum autem sublatus fuerit ab oculis etiam cito transit a mente.	Memoria hominis brevis super terram apud notos et ignotos.	Transierunt quasi umbra solis et perierunt sicut arena texens, flavit ventus et perit opus ejus.	
		Hodie rex vivit et inperat et *cras* non invenitur, et *cras* sub terra sepelitur, hodie à mnltis honoratur et *cras* à nullo curatur	

Digitized by Google

LIV. Ier, CHAP. XXII.

De consideratione humanœ miseriæ.

—

Vere miseria est vivere super terram.

Quanto homo voluerit esse spiritualior, tanto prœsens vita fit ei amarior, quia sentit melius et videt clarius humanœ corruptionis defectus.

—

LIV. III. CHAP. XLII.

Quod pax non est ponanda in hominibus.

—

Fili : si ponis pacem tuam cum aliqua persona, propter tuum sentire et convivere, instabilis eris et implicatus.

—

LIV. III, CHAP. XXIX.

Qualiter instante tribulatione deus invocandus est benedicendus.

—

Anima fidelis : sit nomen

CHAP. V.

O vitam pauperem et miserabilem, vitam fragilem et lamantabilem quam boni magis patiuntur quam diligunt.

—

CHAP. X.

De contemptu omnium consolationum terrenarum.

—

Quidquid in hominibus quœsieris aut in creaturis, perdes et perditum senties, quia potest aliquid solatii in eis apparere, nihil autem permanere.

—

CHAP. XI.

De magna dulcedine et consolatione in deo.

—

Si aliquando deus se abscondit

CHAP. XIX.

De refugio pauperis ad heum adjutorem suum.

—

Transit mundus et concuspiscentia ejus tanquam fumus venti et flos agri arescens.

—

CHAP. Ier.

De varia probatione electorum.

—

Vis non in omnibus tentare

Digitized by Google

DE IMITATIONE.	SOLILOQUIUM ANIMŒ.	VALLIS LILIORUM.	DE TRIBUS TABERNACULIS
tuum domine, benedictum in sœcula, qui voluisti hanc tentationem et tribulationem venire super me. Non possum eam effugere, sed necesse habeo ad te confugere ut me adjuves et in bonum mihi convertas. — LIV. Ier, CHAP. XX. *De amore solitudinis et silentii.* — Lœtus exitus tristem sœpe reditum parit, et lœta vigilia serotina triste mane facit. Sic omne Carnale Gaudium blande intrat sed in fine mordet et perimit.	aut angustiari permittit, non hoc agit ut reprobet, seb ut probet, purget et erudiat. —	CHAP. Ier. *De triplici statu vitœ humanœ.* — Quando comedis, bibis et dormis et quiescis et quocumque volueris pro libitu tuo transis, tunc facis opera carnis et assimilaris bestiis terrennis quœ discurrunt, comedunt et bibunt et replent ventrem suum donec saturentur. Et si quis eis resistit illum, stimulant cornibus et unguis, terrent vultibus et mordent	in multis Augustiare : ut in omnibus probati et ex multis miseriis liberati, gratias multas tuæ referamus misericordiæ et bonitati.

LIV. I[er], CHAP. II.

De humili sentire sui ipsius.

Qui bene se ipsum cognoscit ibis ipsi vilescit, nec laudibus delectatur humanis.

De se ipso nihil tenere et de aliis bene et alte sentire, magna sapientia est et perfectio.

LIV. I[er], CHAP. III.

De doctrina veritatis.

Non est culpanda scientia aut quœlibet simplex rei notilia quœ bona est in se considerata et à Deo ordinata; sed prœferanda est semper bona conscientia et virtuosa vita.

LIV. II, CHAP. VI.

De lœtitia bonœ conscientiœ.

Bona conscientia valde po-

dentibus et clamant vocibus horrendis.

CHAP. XVIII.

De solitudine et silentio.

Magna humilitas cordis, sentire de seipso vilia, et de aliis semper meliora.

CHAP. XVII.

De custodia conscientiœ in omni loco et tempore.

Lege et percurre omnia, non est salus animœ nisi in deo et in bona vita.

CHAP. XXX.

De vera pace in solo deo querenda.

Pax animœ fidelis in hac vita,

Digitized by Google

DE IMITATIONE.	SOLILOQUIUM ANIMŒ.	VALLIS LILIORUM.	DE TRIBUS TABERNACULIS
test portare et valde lœta est inter adversa; mala conscientia semper est timida et inquieta. Mali nunquam habent veram lœtitiam nec internam sentiunt pacem, quia non est pax impiis dicit dominus. Justorum lœtitia de deo et in deo est et Gaudium eorum de veritate.		ferre multa adversa pro amore dei et nomine Christi. Decipitur et errat qui aliter sentit et *cogitat*; in vanum *laborat*, qui deum in omni facto suo et cogitatu non *prœponit*: nec ipsum purè *quœrit* et *cupit*. non est pax impiis, sed pax multa diligentibus legem tuam domine.	
LIV. II, CHAP. VI (ci-dessus extrait) *Brevis gloria que ab hominibus datur et accipitur.*		CHAP. XXXI. *De recta intentione ad deum erigenda.*	
LIV. I[er], CHAP. II. *De humili sentire sui ipsuis melior est.* Melior est profecto humilis rusticus qui deo servit quam superbus philosophus qui, se neglecto, cursum cœli considerat (1).		Pessima pestis vana Gloria et velle laudari foris ab hominibus, hoc utique vanissimum est et superbiæ *signum*, Gratiæ dei *contrarium*. Quid ergo facies et in quo confides et sperabis? non in te nec in homine nec in aliqua re mundi, nec in stellis cæli (1) sed in solo creatore deo tuo.	

Digitized by Google

LIV. III, CHAP. XXXIII.

De instabilitate cordis et de intentione finali ad deum habenda.

—

Quamdiu vixeris, mutabilitati subjectus eris, etiam nolens ut modo lœtus, modo tristis, modo pacatus, modo turbatus, nunc devotus, nunc indevotus; nunc studiosus, nunc acediosus; nunc gravis, nunc levis inveniaris.

LIV. II, CHAP. VII.

De amore Jesu super omnia.

—

Dilectio creaturœ fallax et instabilis; dilectio Jesu fidelis et perseverabilis.

(1) Trace de l'horoscope accrédité même par les ordres religieux et qui se reproduit dans le texte du *Vallis Liliorum*.

CHAP. IX.

De elongatione à creaturis.

—

Instabilis mens mea : nunc istud vult, nunc illud ; nunc hic est, est nunc ibi, pacem quœrens in creaturis et non inveniens.

CHAP. XIV.

De forti certamine contra vitia per exempla sanctorum.

—

Heu fallax gratia et brevis Gloria mundi in divitiis, honoribus, prælaturis et deliciis hujus vitæ Gaudere.

Sed ô quam magna Jucunditas electorum cum Angelis semper lætari, cum deo et sanctis ejus sine fine durabit.

(1) Voir la note au texte : *De imitatione.*

Digitized by Google

Si à ces textes nous ajoutons l'étude comparative du style de Gersondans la langue française, on pourra apprécier le véritable sentiment littéraire de cet écrivain.

Nous rencontrons dans une publication périodique (la mosaïque) sous ce titre : *Eloquence de la chaire au* xv° *siècle*, un sermon que Gerson prononça en présence du roi Charles VI, nous en extrayons le passage suivant :

« Las le poure home aura payé sa taille, son imposition, sa gabelle, son fouage, son quatrième, les éperons du roi, la saincture de la roine, les truages, les chaucées, les passages, peu lui demeure.

» Puis viendra une taille qui sera créée et sergens venir et de engager (saisir) pots et pailles, le poure homme n'aura point à manger sinon par adventure aucun peu de seigle et d'orge.

« La poure femme girra et auront quatre ou six petits enfants au fuyer, la poure mère n'aura à leur bouter ès dents que un peu de pain où il y ait du sel, viendront les paillards (pillards) qui chercheront tout, ils trouveront par adventure une poule avec quatre poussins que la poure femme nourissait pour vendre et payer le demourant (reste) de sa taille... tout sera prins et happer, et querez qui payent, et de l'homme ou la femme en parlent ils seront villennez, rançonnez et garconnez... s'entrebatteront gens d'armes qui ne sont point contents de prendre rien ou rien n'a, et font finances à tort et à travers d'argent ou de vin. Je me tais sur efforcement de femmes veuves et aultres. »

Ce fragment, pas plus que les œuvres produites en langue latine, ne peut autoriser aucun rapprochement entr'elles et celle de l'Imitation.

On peut se convaincre qu'il n'en est pas ainsi des œuvres de A. Kempis, si on les soumet au rapprochement de la forme aphoristique et des assonnances qui se remarquent dans lès textes de l'Imitation.

Digitized by Google

Au chapitre XII du livre intitulé : *Soliquium anime*, on rencontre les passages suivants :

Pater dominus — infirmis est medicus — et sanis solidus cibus.
Via est incipientibus — veritas proficientibus.
Spes est pœnitentibus — et justis consolator optimus.
Gloria est humilium — et pœna superborum
Hic est tractus divinus — sine quo proficit nullus.
Si manum dederis — quantô fortiùs traxeris.

On pourrait citer et, déjà, nous l'avons fait, quelques autres passages, en grand nombre, des œuvres de ce religieux, mais on ne peut prolonger cette épreuve.

Après le rapprochement de la forme appartenant aux trois écrivains dont les productions littéraires, philosophiques sont le sujet de cet examen, nous croyons devoir insister sur cette méthode, en l'appliquant spécialement au caractère religieux manifesté par chacune d'elles.

Cette tâche ayant été accomplie dans une certaine mesure, car nous avons pu saisir non seulement le style habituel de Boëce et de Gerson, dans les nombreux textes que nous leur avons empruntés, mais même la teinte fortement accentuée de leurs sentiments religieux, nous le ferons rapidement dans le seul but de dégager le véritable caractère, à ce dernier point de vue, des trois auteurs dont un d'eux doit être celui de l'*Imitation*.

C'est à Gerson que nous confieront ce rapprochement.

Poursuivant l'entretien engagé entre *Volucer* et *Monicus* celui-ci lui demande quel moyen, ainsi que nous l'avons vu, *Peregrinus* emploie pour prévenir les malheurs qui les menacent, ou pour s'en consoler, et nous avons vu également que *Volucer*, représentant *Peregrinus*, nous apprend que de même que Boëce se préservait et se consolait des siens par la philosophie, de même, lui, avait recours à la théologie.

Dans cette première partie de l'entretien engagé entre

Digitized by Google

Volucer et Monicus on a vu apparaître le sentiment religieux de Peregrinus, mais dans des propositions vagues et sans indication d'une doctrine particulière; la suite de cette longue conversation, peut seule, à cet égard, compléter la première.

Voici ce que Volucer rapporte à Monicus au nom de Peregrinus :

« Je t'apprendrai que la théologie est sa maîtresse, qu'il l'a adoptée pour compagne de son exil; et faisant parler directement Peregrinus. J'ai aimé, dit celui-ci, la théologie *hanc amavi* et je l'ai cultivée et *exquisivi eam ;* Je l'ai choisie pour épouse, je l'ai fait entrer dans ma maison ; et, employant un tour de phrase tout biblique, il ajoute : j'ai dormi avec elle : *conquiescam cum illa ;* car loin qu'il y ait de l'amertume dans son entretien, on y trouve joie et plaisir *; non enim habet amaritudinem conversatio illius sed lœtitiam et gaudium.*

Ici Gerson se conforme à la rhétorique de son temps ; après avoir abusé des divinités païennes, nous l'allons voir encore emprunter une forme littéraire mélangée à l'expression de ses aspirations théologiques en y introduisant le personnage allégorique d'une femme dont il décrit les charmes, et matérialiser par un anthropomorphisme du style biblique, les rapports les plus spiritualistes en les assimilant aux rapports voluptueux les plus réels.

Boëce, son guide et son modèle, lui avait donné l'exemple en cachant la science, dont il s'est épris, sous les traits d'une séduisante beauté ; Théodulphe au contraire représente la grammaire sous les traits d'une femme sévère prête à châtier et *Poncius le provencal*, dans son *programme adressé aux docteurs et écoliers d'Orléans*, usant de la même figure de rhétorique, pousse la liberté du langage descriptif à ce point qu'il s'oppose à ce que la langue latine puisse braver l'honnêteté.

Digitized by Google

Heureuse théologie, belle sagesse; *Felix théologus, pulchra sophia,* que, dès son enfance, Gerson a voulu se donner pour épouse, *cui vult a puero dare sponsam* qui l'a rendu chaste par un tendre amour, *quœ castum tenero stringit amore* à laquelle il a donné à juste titre le nom de sœur, *ejus se vocitans jurè sororem.*

Il évoque, bientôt, le souvenir des héros du paganisme, toujours en réponse à la question des moyens qu'on doit employer pour prévenir les mêmes malheurs que ceux dont il était menacé : tu ne demanderas pas les armes d'Hercule *nec tu quœsieris herculis arma*; Orphée, par ses chants, a surmonté les horreurs de l'enfer ; au son de sa lyre les pierres s'attendrissent, le cours des fleuves s'arrête, et lui-même est vaincu par l'amour : *victus amore.*

Si nous passons à l'examen des questions de *la liberté de l'homme*, et de la nécessité de la grâce pour accomplir le bien, sur la terre, il va jusqu'à poser la question de la liberté de Dieu et pousser la bienveillance jusqu'à la résoudre affirmativement, *ponit et salvat libertatem dei.*

Nous ne suivrons pas les deux interlocuteurs imaginaires que Gerson fait discuter en ce passage de la *Consolation de la théologie*, bornons-nous à y recueillir l'expression du sentiment mystique que Gerson y manifesta, afin de la rapprocher non-seulement du sentiment mystique qui a inspiré l'imitation, mais encore de la forme dans laquelle ce sentiment a été exprimé.

Il admet donc, avec Boëce, deux doctrines pour résoudre les questions de la liberté de l'homme et de la liberté de Dieu : la philosophie et la théologie.

Mais les Platoniciens n'avaient d'autre lumière que celle de leur perspicacité, *versati in solo lumine prophetiœ*, ce mot pris dans son sens le plus étroit; Boëce possédant, au contraire, la lumière d'en haut : *in superiori lumine constitutus*; mais on ne doit pas moins admirer ces philo-

Digitized by Google

sophes recherchant l'action et la perfection de la cause première, dans l'étude de la créature visible.

Ces recherches, ajoute-t-il, les amenèrent à ériger, en principe qu'on ne peut rien faire de rien ; mais on doit accepter la tradition révélée par l'écriture, qui nous apprend avec évidence que la volonté divine agit librement, contradictoirement et réciproquement, hors la portée de l'intelligence humaine : *quod divina voluntas agit ad extra liberè, contradictoriè et ad utrumlibet, sicut historialis et propheticus scripturæ decursus palàm monstrat.*

Ici Gerson entre dans une longue démonstration de la plus haute métaphysique qu'il réduit à ces mots, le résumé de tout ce qu'il vient de dire pour démontrer la liberté de Dieu dans l'accomplissement de sa volonté : c'est avec raison que le grand Ambroise, après Basile, a dit que la volonté divine est la suprême loi de la nature, *bene enunciavit magnus Ambrosius post Basiliun, quod volontas divina naturæ prima lex est.*

Il nous paraît plus sage de s'arrêter à cette pieuse et belle pensée qu'il ne l'est, même, à un esprit aussi supérieur que celui de Gerson, de rechercher le caractère de la volonté divine et d'essayer à le faire comprendre ; et nous adoptons ce parti avec d'autant plus d'empressement qu'il se livre à des arguments d'une telle subtilité qu'ils n'ont ici, d'autre intérêt que de trancher avec le style simple, clair, précis et harmonieux de l'imitation.

Certes on rencontre dans les actes de la vie de Gerson et de Boëce, ainsi que dans leurs ouvrages, les témoignages d'une haute philosophie et d'une grande piété, mais en même temps ces actes et ces œuvres par l'activité et la passion qui les ont inspirés sont les témoignages, à quelque point de vue qu'on se place pour les apprécier, de leur incompatibilité avec non seulement l'accomplissement d'une

Digitized by Google

œuvre de la nature de celle intitulée : de *Imitatione christi ;* mais, même, de l'intention de l'écrire.

Ce livre n'a pu sortir que de la cellule d'un monastère où se tenait, à jamais séparé du monde, comme dans une tombe, enveloppé dans sa robe, le religieux, comme dans un linceul qui se disait sans cesse : heureuses, parfaitement heureuses les oreilles qui écoutent non les sons qui les frappent au dehors, mais la vérité qui les enseigne au dedans : *beatæ plane aures, quæ non vocem foris sonantem, sed intus auscultant veritatem docentem :* heureux sont les yeux qui, fermés aux choses extérieures, s'ouvrent aux choses intérieures ; *beati oculi qui, exterioribus clausi, interioribus autem sunt intenti* (de imitat. Ch., chap. 1er, verset I, liv. III).

L'*Imitation* est sortie de la plume de ce seul religieux qui a écrit le chap. XX du liv. Ier : *de amore solitudinis et silentii*, dans lequel on lit cette apostrophe adressée aux grands du monde : *dimitte vana vanis, tu autem intende illis quæ tibi præcepit deus — Claude super te ostium tuum et voca ad te Jesum dilectum tuum. Mane cum eo in cella quia non invenies alibi tantam pacem* (verset 8), texte qu'on ne peut traduire dans la crainte de lui enlever son énergie et le sentiment intime et profond qui l'a dicté.

Si nous recherchons son auteur, nous le trouverons dans le pauvre et obscur religieux des monastères de Mariabrunn près Arnheim, ou du mont Sainte-Agnès de Zwoll ; la plume qui a écrit cette œuvre a été essuyée sur son misérable froc ; cet auteur ne peut-être le brillant chancelier de l'université de Paris, l'hôte des princes de la Monarchie française et qui va chercher la protection des princes de l'Allemagne, ce polémiste abondant des schismes du sacerdoce et de l'église et des crimes des grands du siècle, ce

Digitized by Google

philosophe Platonicien, quoiqu'il en dise, versifiant sous les inspirations de la poésie payenne.

Mais à ces considérations, on doit en réunir d'autres qui, pour être accessoires, n'en sont pas moins un élément de conviction ajoutant à la pressante influence de celles qui viennent d'être produites.

Si, sans crainte d'une contradiction sérieuse, on peut dire que la biographie de Gerson, son alliance intellectuelle et philosophique avec le sentiment littéraire et moral de Boëce protestent contre la pensée qu'il a pu être l'auteur de l'*Imitation*, on peut dire, au contraire, que la biographie de A. Kempis affirme son droit à être reconnu comme étant l'auteur de cet ouvrage.

Cette vie de silence et de labeur que nous venons de faire connaître a été écrite par deux biographes, confrères de A. Kempis qui, modestes comme lui et comme lui méprisant les voix du dehors, *voces foris*, ont gardé l'anonyme.

Le hasard, seul a fait découvrir, dans la bibliothèque du Roi, à Bruxelles, sous le n° 1184, ces deux pièces historiques, encore en manuscrit; elles en ont été tirées en l'année 1858, par le révérend évêque de Bruges, Mgr. Malou et par Charles Ruelens, conservateur de cette bibliothèque.

En outre, les savants érudits de la Belgique, après avoir recueilli ces notices ont cru devoir décider entre Gerson, Gersen et A. Kempis, et ils ont accompli cette tâche en se plaçant au point de vue critique et paléologique.

La polémique a été reveillée dernièrement, avec une nouvelle ardeur, par une partie du clergé italien qui, sous les auspices de l'évêque de Turin, Mgr Alimonda, a décerné l'œuvre de l'*Imitation*, non plus à Gerson, non plus à A. Kempis, mais à Gersen; une statue a été élevée dans la ville de Verceil où ce religieux serait né.

Digitized by Google

Parmi les défenseurs de la cause de A. Kempis, s'est distingué M. Delvigne, curé de la paroisse de Saint-Josse-Tennood, faubourg de Bruxelles.

Il serait inutile, il serait même téméraire de rien ajouter à ces graves et profondes discussions; aussi n'insisterons nous pas à ce sujet, et cela pour deux raisons principales.

Tout ce qui concerne la vie de A. Kempis a été si scrupuleusement recueilli par nos grandes biographies et, particulièrement par celle de la maison Didot, sous la direction du docteur Hoefer, qu'on ne peut qu'y renvoyer (1).

Et aussi, parce que notre motif de décider est tout autre que ceux qui ont été adoptés et publiés jusqu'ici.

La méthode que nous venons de développer a été signalée, il est vrai, mais sans recevoir l'application que nous lui avons donnée.

Il nous semble que les rapprochements qui se groupent ici en foule, l'analogie frappante remarquée entre l'*Imitation* et les œuvres de A. Kempis, défient les doutes propagés par les *Gersonistes*, en s'efforçant de ne faire considérer ce religieux que comme un simple copiste de manuscrits, dont la vie s'est passée dans une retraite profonde, disent-ils, *étrangère aux aspirations, aux élans sublimes qui nous émeuvent dans l'*Imitation, *et qui ne pouvaient partir que d'une âme ardente éprouvée par les vicissitudes, comme l'était celle de Gerson*; comme si on ne savait pas que la solitude prolongée, les longs jeûnes sont plus propres encore à développer l'enthousiasme religieux à ce point qu'ils l'élèvent jusqu'à la poésie et jusqu'aux actions les plus héroïques.

Gerson restera dans l'histoire avec la gloire qui appartient aux célébrités de la science et de la polémique et à la participation de l'ordre le plus élevé, aux grands actes re-

(1) Ces mémoires sont signés : Aubé et Grégoire.

Digitized by Google

ligieux et politiques de son siècle ; mais à Kempis appartiendra la célébrité du sentiment religieux, du sacrifice, de l'ascétisme.

Cette part moins bruyante, au contraire, calme et silencieuse quand elle est conquise par une observation qui tient du génie et par une abnégation absolue, est plus belle encore.

La gloire de l'un est fugitive et ne se présente qu'accidentellement au souvenir des générations qui se succèdent.

La gloire de l'autre est permanente et se présente fréquemment à l'esprit avide de consolations et de reconfort, au milieu des souffrances et des défaillances auxquelles l'humanité est, sans cesse, exposée pendant le pénible trajet de la vie.

Le triomphe de Gerson n'a été que l'effet d'un oubli ; on aurait dû se rappeler que dès l'apparition de l'*Imitation*, A. Kempis en a été proclamé l'auteur.

Dans l'édition de ses œuvres comprenant celle-ci, se trouve la série des éloges que lui ont donnés les docteurs les plus célèbres par leur science et leur sainteté : *elogia hisce Thomæ de Kempis libris, ab illustribus sanctitate et doctrina viris attributa.*

Ces éloges sont décernés à l'œuvre par treize de ces docteurs de l'église, sur ce nombre, douze proclament A. Kempis son auteur.

On voit, au premier rang, Ignace de Loyola, aussitôt que Jérôme Natali fut reçu dans la société qu'il venait de fonder, Ignace l'avertit qu'il fallait méditer ce livre et en lire un chapitre pour chaque jour.

Ce fait est attesté par Orlandus, dans son *Histoire de la Société de Jésus : is, teste Orlandino, hieronymum Natalem monuit, quotidie caput ex hoc libro in quo meditaretur legeret*, suivant que la nécessité et les négligences l'exigeraient, *ut necessitas vel infirmitas postularet.*

Digitized by Google

Gonsalès ajoute à ce que nous enseigne Orlandus, d'autres témoignages de même nature de l'admiration d'Ignace de Loyola pour l'*Imitation de Jésus-Christ* auxquels il ajoute que le fondateur de la célèbre compagnie lisait lui-même, chaque jour, un chapitre du livre de Thomas A Kempis, que, dans ce temps, dit-il, entre parenthèse, en attribuait à Gerson : *qui tunc quidem censebatur esse Johannis Gerson.*

Ainsi cette vieille erreur répandue au commencement du XVIe siècle était abandonnée dès la moitié de ce siècle.

Le P. Ribadeneira se réunit à Gonzalès pour attester les mêmes faits, et n'hésite pas non plus à reconnaître Thomas A. Kempis, comme l'auteur de l'*Imitation : Thomæ A. Kempis.*

L'éminent Ignace, dit-il, lisait souvent l'*Imitation*, par Thomas de Kempis ; il se nourrissait avidemment de cette lecture, *illius libri spiritum* et *doctrinam hausit*, à ce point qu'un grand nombre ont considéré sa vie comme une véritable image de tous les préceptes contenus dans ce livre d'or, *vita solida ac viva esset imago eorum præceptorum omnium quæ libello aureo illo continentur.*

Fabianus Justinianus, évêque d'Agen, dans son ouvrage de *Sacro concionale*, appelle l'auteur de l'*Imitation*: *notre Thomas de Kempis, loquens de Thomas.*

Le même auteur cite la haute approbation que Baronius, l'illustre auteur des *Annales de l'église* donnait à l'œuvre de A. Kempis; et comme cette mention se rencontre dans le texte qui vient d'être rapporté, il est évident qu'il comprend Baronius au nombre de ceux qui, au sujet de l'*Imitation*, partageait son opinion qu'il exprimait.

Viennent ensuite Bellarmin, dans son ouvrage: *de scriptoribus ecclesiastcis*, titre et témoignage remarquable lorsqu'il s'agit de l'attribution de la qualité d'auteur d'un ouvrage de cette nature et de cette renommée; Jean

Digitized by Google

Vendvillius, évêque de Tournay; Louis de Grenade; Balthazar Alvarès ; Julius Negronius; Ludovicus Molina; les auteurs des tables des exercices de la Société de Jésus : *Auctores directorii* (Du Cange écrit: *dressorii*) *exercitiorum Societatis Jesus* : Georges Mayr, qui a translaté cet ouvrage de la langue latine en la langue grecque et qui s'en explique dans une lettre adressée à Claude *Aqua-viva*.

Nous plaçons, au nombre, si ce n'est de la reconnaissance de A. Kempis comme étant l'auteur de l'*Imitation*, au moins de ses admirateurs, un roi de la Mauritanie.

Henrius Sommalius, membre de la Compagnie de Jésus, dans une lettre qu'il a adressée à Léonard Bettenius, abbé du monastère de Saint-Trudon, nous apprend, qu'un de ses confrères ayant été porté à ce roi barbare qui avait été chrétien : *Aliquando christianus fuerat*, dans cette contrée de la Mauritanie, *Agger Mauritaniæ*, le prix du rachat des captifs, *pretium redemptionis captivorum*, celui-ci le conduisit dans sa bibliothèque, et, entr'autres ouvrages, lui montra l'*Imitation de J.-C.*, traduite en langue turque, *vulgari turcarum lingua conversum*, et qui ajouta: qu'il préférait ce livre à tous les ouvrages et, particulièrement, à tous les ouvrages des mahométans *adjecit se unicum pluris illum facere, quam reliquos omnes mahumetanorum*.

Sommalius se borne, il est vrai, à la révélation de cette singulière circonstance de l'existence chez un roi de cette nation mauresque, d'un ouvrage aussi édifiant et tout chrétien, et celle plus singulière encore de sa traduction en langue turque et il n'ajoute pas le nom de Kempis à ce récit, mais il n'y ajoute pas non plus celui de Gerson, et la place qu'il donne à ce passage de sa lettre, dans un long texte qui a pour objet de faire considérer A. Kempis comme l'auteur de l'*Imitation* démontre, avec évidence, qu'il le regarde comme l'auteur de cet ouvrage, véritable résumé

Digitized by Google

de la philosophie chrétienne : *totius christanæ philosophiæ compendium.*

Herman Hugo qui, celui-là, reconnaît de la manière la plus absolue dans A. Kempis, l'auteur de l'*Imitation.*

Plusieurs ont cherché, dit-il *dans la lecture de Thomas A. Kempis*, une consolation à la douleur et presque toujours ils y ont réussi, *neque ferè unquam falli.*

Enfin l'auteur de l'avant-propos de l'édition de l'*Imitation*, d'où nous extrayons les témoignages de l'opinion des mystiques célèbres sur la question que nous essayons de résoudre en ce moment, va plus loin encore ; sous le peu d'étendue, dit-il, du volume que nous livrons au public qui ne nous permet pas de fournir un plus grand nombre d'éléments de conviction, nous aurions pu en produire autant et de non moins considérables : *plura congerere non fert loci præsentis angustia... sat locuples testimonium exhibet.*

Tous ceux qui viennent d'être présentés, avec quelques détails, mais en les abrégeant, appartiennent au XVIe siècle, ainsi que, déjà, nous l'avons fait observer, c'est-à-dire à une époque très rapprochée de la publication du, déjà, célèbre ouvrage.

Si on considère l'absence presqu'absolue des moyens de la communication de la pensée autre que l'écriture, même depuis l'invention des caractères mobiles, et dans les premiers temps de son expansion, même dans la classe des lettrés, on comprendra qu'au commencement et au milieu du XVIe siècle, on en était encore aux éditions dites incunables et, par conséquent à une époque où la recherche de l'auteur d'un livre qui fit un pareil bruit, était chose facile.

Aussi est-ce ainsi que les contemporains de l'apparition de l'*Imitation* l'attribuèrent tous dès ce moment, non à Gerson mais à Thomas A. Kempis.

Digitized by Google

Indépendamment donc des autorités qui viennent d'être invoquées, il est permis de préciser encore, par les témoignages du président Esnault, qui dans sa consciencieuse exactitude s'exprime ainsi à deux dates différentes.

Il place à l'année 1186, la naissance de Jean Gerson et il fait suivre ce nom de ces mots : auteur de l'*Imitation de J.-C.*, faussement attribuée à Gersen par la ressemblance de nom et avant lui à Thomas, A. Kempis ; et à l'année 1454, il s'exprime ainsi à la colonne : *savants illustres* : Thomas, A. Kempis : auteur de l'*Imitation de J.-C.* ; cet ouvrage a été attribué, successivement à plusieurs auteurs, entr'autres à Gerson et à Jean Gersen.

Cette dernière note laisse subsister la première et n'est qu'un renseignement, sans application à l'auteur du livre, tandis que la précédente est une révélation du sentiment qui se propage dans le monde lettré et les monastères sur l'auteur, avidemment recherché, d'une œuvre qui avait fait une aussi vive sensation.

Ce consentement presqu'unanime qu'on doit, certainement, prendre en considération, dans le siècle suivant et avec une grande solennité, a triomphé des compétitions et des controverses qui se sont élevées à son sujet.

En 1640 et à propos de l'édition dite du Louvre qui attribuait à Gersen l'œuvre de l'*Imitation*, il s'éleva une contestation très sérieuse entre les chanoines de l'église de Sainte-Geneviève et l'ordre des bénédictins.

Les premiers s'opposaient à ce que l'œuvre fut attribuée à Gersen comme le prétendaient l'éditeur et les bénédictins, ils demandaient qu'on la plaçât sous le nom de A. Kempis.

Après de longs débats qui se prolongèrent jusqu'à l'année 1652 le parlement de Paris consacra les réclamations du chapitre de Sainte-Geneviève et A. Kempis fut reconnu par cet arrêt souverain, l'auteur de l'*Imitation*.

La Sorbonne, ce foyer de science religieuse, se réunit au

Digitized by Google

Parlement ; mais, cependant, l'ordre des bénédictins persista à tenir pour Gersen, bientôt, et cela est ici très considérable, effacé par Gerson ; ainsi l'incertitude des adversaires de A. Kempis est venue en justification de la thèse et de la foi de ses partisans, et donner une nouvelle puissance à l'arrêt du Parlement et à l'opinion de la Sorbonne.

On pourrait, il nous semble, sans s'exposer à des recherches trop laborieuses, trouver la cause de la substitution de Gerson à Gersen et l'abandon de ce dernier religieux, dans la conformité de certaines doctrines de Gerson énoncées dans son œuvre de *Consolatione théologiæ* avec certaines doctrines de Jansenius, adoptées par l'ordre des bénédictins ; mais nous ne devons ni ne voulons entrer dans le développement de cette appréciation.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur Jean Gersen objet des adoptions et des abandons alternatifs de ceux qui le préfèrent à Thomas, A. Kempis, en remplaçant tour à tour Gerson par Gersen et Gersen par Gerson.

Ce religieux semble n'avoir obtenu l'honneur d'entrer en lice avec A. Kempis et même avec Gerson que par suite de la similitude de son nom avec celui de ce dernier.

Si nous en croyons entr'autres auteurs sérieux, le président Esnault, ainsi que nous venons de le voir, Gersen appartiendrait au XIIe siècle, millésime adopté, dans ce cas par les meilleurs biographes et particulièrement celle dirigée par Hoeferr, ce qui paraît et est demontré si absolument impossible qu'on a été jusqu'à révoquer en doute l'existence de ce personnage, en l'honneur et gloire duquel et en sa qualité d'auteur de cette œuvre, ce monument à été élevé dans la ville de Verceil, le 1er août de l'année 1884.

Nous n'avons rien à ajouter si ce n'est que la résistance opposée par quelques savants ecclésiastiques des royaumes de Belgique et de Hollande, aurait dû ce me semble, arrêter le zèle imprudent qui a fait ériger cette statue.

Digitized by Google

Ces hommes de la science appartiennent tous à la langue Néerlandaise, ils ont, et personne d'entr'eux ne se blessera de cette distinction, à leur tête Mgr Malou, évêque de Bruges, M. Delvigne, curé de Saint-Josse, et le RR. PP. Victor Becker et Spitzen.

Leurs écrits, sur cette question, rayonnent dans toutes les parties de l'église belge et hollandaise; ils traitent, particulièrement, de ce qu'ils appellent avec raison : *le Néerlandisme de l'Imitation*, c'est-à-dire des expressions appartenant au langage de ces contrées, et qui s'introduisant dans les expressions latinisées, par l'auteur de l'*Imitation*, non seulement trahissent mais, démontrent sa nationalité.

Cet élément de conviction auquel il est absolument impossible de s'associer, à moins d'être familiarisé avec ce langage, sous la plume de ces érudits atteint le plus haut dégré d'évidence, pour tous.

Il leur a été permis de suivre les mots de cet idiome dans leur transformation depuis les siècles les plus reculés, jusqu'au jour où ils écrivaient, et où les auteurs cédant à l'habitude du langage populaire, les reproduisaient en les latinisant.

C'est ainsi que luttant pour déterminer la nationalité méconnue de l'auteur de l'*Imitation*, ils saisissent des mots dont la quantité est telle, dans ce livre, qu'ils les désignent sous le nom de *Néerlandisme*.

Nous croyons devoir donner un exemple de ce mode d'appréciation.

On lit au verset 3, du Ier chapitre *de contemtu vanitatum mundi*, ces mots : *si scires totam bibliam exterius et omnium philosophorum dicta, quid totum prodesset, sine charitate dei et gratia ?*

Ce mot *exterius* donne lieu de la part des Néerlandistes à un très long et très vif commentaire.

Digitized by Google

Aucune traduction dit M. Delvigne, ne peut rendre la force littérale, étymologique de ce passage, si non en flamand et en allemand.

Ici une longue phrase en idiome flamand, dans laquelle entrent les mots : *Van Buiten* ; puis le savant commentateur s'empresse de dire : savoir toute la Bible *extérieurement*, c'est comme si l'on disait *par cœur* ; en flamand, *savoir par cœur* se dit *Van Buiten*.

Il ajoute, après avoir cité un autre mémorable exemple de l'emploi de ces mots *Van Buiten*, dans une traduction de l'*Imitation* imprimée à Anvers en 1515, dans laquelle ce mot est employé, et rappelé que, en l'année 1839, Guido Gorres, dans sa traduction allemande rendait le mot *extérius* par le mot *Auswendig*, synonyme des mots flamands *Van Buiten* et *exterius*, idiotisme latinisé par l'auteur de l'*Imitation*, et fait remarquer que c'est là un idiotisme inattaquable, et que jamais un Français ou un Italien ne parlera de la sorte et n'introduira cet idiotisme essentiellement flamand, dans une composition latine en dépit de la pureté du langage, il ajoute : quand les enfants de certains quartiers de Bruxelles disent : M. le curé, puis-je faire ma première communion quand je sais tout mon catéchisme : *dehors*, ils fournissent un intéressant sujet d'étude aux amateurs de philologie, mais ils ne parlent pas du français.

Il cite enfin Mgr Malou s'exprimant ainsi : Tous les traducteurs français et italiens n'ont trouvé que des équivalents pour rendre l'*exterius* ; littérairement traduite, l'expression flamande est claire, précise et élégante.

Cette argumentation se prolonge, mais nous pensons avoir donné une idée suffisante de son caractère sérieux et scientifique ponr nous en tenir à cet exemple.

Il en est d'autres également considérables, mais, nous l'avons dit, d'un tout autre ordre, nous ne pourrions que

Digitized by Google

les emprunter à l'article biographique du recueil dirigé par Hoeferr, auquel on doit ici se borner à renvoyer.

Nous croyons, cependant, devoir insister sur quelques observations que nous suggèrent et cet article biographique et quelques autres documents :

On s'est occupé du manuscrit de l'*Imitation* dont un est de la main de A. Kempis.

Les partisans de Gerson ont repoussé la présomption équivalant à la preuve, résultant de l'existence de ce manuscrit, en ne considérant A. Kempis que comme un simple copiste, ils ont été jusqu'à expliquer ses propres œuvres comme le produit de cette occupation spéciale et de chaque jour.

On oppose à ce raisonnement une autre circonstance bien grave; non-seulement Gerson n'a pas laissé de manuscrit de l'*Imitation*, mais son frère a dressé un catalogue de ses œuvres, et on n'y voit pas figurer celle qui, certes, devrait y tenir le premier rang (1).

Ce dernier détail nous fait connaître l'*état légal* des œuvres scientifiques, religieuses et littéraires, et consacre l'arrêt rendu par le Parlement de Paris que nous avons mentionné.

On doit, tout d'abord, se demander quelle est l'origine du droit que ces deux corporations prétendaient exercer.

On concevrait ce débat entre les héritiers de ces deux écri-

(1) Dans les catalogues des œuvres de Gerson, Dom Fabre cite une nouvelle édition de 1706, publiée par Dupin, docteur en Sorbonne, professeur de philosophie au collège de France.

On y rapporta les titres de toutes les œuvres de Gerson parmi lesquelles ne figure pas l'*Imitation*.

Il cite Jean Buret, contemporain de A. Kempis qui, dans son *Histoire du mont Sainte-Agnès*, dit que suivant un manuscrit qu'on voit dans la bibliothèque des jésuites d'Anvers on lit au livre de l'*Imitation* : fini et achevé l'an de N.-S. 1441, par la main du frère de A. Kempis: *le mont de Sainte-Agnès* près Zwoll.


Digitized by Google

vains considérés, par l'une et l'autre partie, comme auteurs de l'œuvre en question, l'intérêt étant la base de toute action judiciaire, on rencontrerait dans la contestation soit le sentiment d'une légitime vanité de famille, soit même l'intérêt légitime d'un bénéfice d'argent.

Mais il semble évident que le brocard du palais ne pouvait être invoqué par l'une ou l'autre des parties en cause devant le 'Parlement ; l'une et l'autre devaient être accueillies par une *fin de non-recevoir*.

Puisqu'il n'en a pas été ainsi et que le Parlement a jugé au fond, il faut donc que l'action portée devant cette juridiction reposât sur un droit résultant d'un intérêt.

Mais peut-être le chapitre de Sainte-Geneviève et l'ordre des bénédictins, agissaient-ils dans un intérêt de doctrine ou de vanité de leur institution.

On était alors en pleine guerre du Jansénisme et de Molinisme ; cette situation de l'église explique le procès ; bien que les doctrines de Gerson fussent plus anciennes que celles propagées par les sectateurs de Jansen, ne perdons pas de vue le rapprochement que nous avons fait entre l'œuvre *Consolatio theologiæ* et l'œuvre : *Consolatio philosophiæ*, le lien sympathique qui unissait Gerson à Bœce.

Si on rappelle les doctrines adoptées et hautement exprimées par Gerson sur l'autorité des conciles, supérieure à celle du pape ; ses hésitations sur le dogme de l'Immaculée-Conception ; sa négation de l'infaillibilité du pape.

On comprendra que le chapitre de Sainte-Geneviève, plus discipliné que les bénédictins, aient donné la préférence au modeste moine A. Kempis tandis qu'au contraire les bénédictins constitués de tous temps en institutions scientifiques, plus indépendants, plus disposés à la controverse se soient rappelés, au moment où paraissait l'édition de l'Imitation dite de Lyon, que Gerson avait été chancelier

Digitized by Google

de l'université de Paris, polémiste et mêlé à toutes les grandes controverses du siècle auquel il avait appartenu.

Cependant ces motifs de préférence donnée par l'une et l'autre des parties en présence devant le parlement, suffisant, dans l'ordre du raisonnement, ne le sont pas pour justifier leur droit à introduire et à soutenir cette contestation, à moins qu'on ne le considère comme une conséquence dans les ordres religieux constituant, au lieu de famille, une communauté d'intérêt et de co-propriété entre tous les membres de l'institution s'étendant même aux œuvres scientifiques, édifiantes ou littéraires.

Mais quand ce droit serait une conséquence des vœux monastiques, encore faudrait-il que sa mise en pratique dépendit de deux conditions.

La première que l'auteur de l'œuvre ait appartenu à l'ordre qui en réclame la propriété, la seconde que le manuscrit appartînt à l'ordre qui le réclame.

Examinons si l'une ou l'autre des parties en cause était dans l'exercice du droit envisagé à ces deux points de vue, c'est ainsi que nous pourrons pénétrer les motifs que les sentences de la justice, de ces temps n'exprimaient pas, *par lesquels* celle de l'année 1652 a été rendue.

C'est en étudiant la seconde des hypothèses que nous venons de poser que nous croyons pouvoir résoudre la premiére.

On raconte, et cela paraît certain, qu'un jésuite italien nommé Rossignoli, trouva, en l'année 1615, dans un monastère de la ville d'Arona, un ancien manuscrit de l'*Imitation*, sur lequel on remarquait avec la qualification d'abbé, plusieurs noms variant entre les mots: Gessen, Gessem, et au IVe livre de cet œuvre, Gersen.

Ce religienx révéla cette découverte à Constantin Cajetan. abbé du Mont-Cassin.

Celui-ci en l'année 1616, fit une édition à Rome et à Paris

Digitized by Google

de manuscrit, adoptant comme celui de l'auteur, le nom de Gersen.

Mais cette édition ou, plutôt, ce manuscrit était à ce moment même menacé d'une concurrence.

Un autre religieux nommé Sommalius, déjà cité, rencontrait un autre manuscrit remontant à l'année 1441, portant le nom de A. Kempis.

Convaincu que ce nom indiquait l'auteur, et certes, il est difficile d'en être surpris, il ajouta, sur d'autres manuscrits plus anciens, existant à Liége, ce nom de A. Kempis.

Toutes ces trouvailles éveillèrent l'attention et provoqua la réunion des manuscrits possédés par les maisons conventuelles.

L'esprit de corporation s'éveilla, c'était à celui des ordres religieux auxquels auraient appartenu Gersen ou Ges sen ou Gerson et A. Kempis, que devait également appartenir l'auteur du livre : de *Imitatione Christi*.

C'est ainsi que le combat ouvert entre les partisans de A. Kempis et Gersen s'étendit à Gerson, les bénédictins d'Avignon ayant considéré quelques manuscrits en leur possession comme propres à substituer, ce qui était facile, le mot Gerson au mot Gersen.

Il crurent, sans doute y être autorisés par la découverte qu'on fit, dans un monastère de Mantoue, d'un manuscrit portant le nom de Gerson ; mais sans que ce nom fut accompagné de la qualification d'abbé.

Sur ce manuscrit, assure-t-on, se trouvait une épitaphe dans laquelle le mot Gerson semblait estropié, et après lequel on lisait le mot : *consolarius* qu'on a considéré comme une altération du mot *cancellarius*,

Les esprits restèrent donc divisés, le mot Gessen adopté d'abord devint Gersen et ce mot lui-même devint Gerson, le premier n'étant qu'une altération du second ; *consolarius* n'étant qu'une erreur de copiste et une substitution de

Digitized by Google

ce mot à celui de cancellarius, justement et toujours ajouté au nom de Gerson et le mot *consolarius* n'ayant aucun sens et ne pouvant être ajouté à aucun autre.

C'est ainsi que les partisans de A. Kempis convaincus d'ailleurs par l'examen comparatif des deux existences: celle de ce dernier et celle de Gerson, se crurent autorisés à se décider définitivement en faveur de A. Kempis.

Pour nous, quand même les puissants motifs qui nous ont engagé à considérer celui-ci comme l'auteur de l'Imitation, n'existeraient pas, en présence des équivoques et de la confusion qui s'offrent à l'esprit entre les mots Gersen et Gerson, *consolarius* et *cancellarïus*, il nous semblerait impossible d'admettre à cet honneur soit Gersen soit Gerson.

Mais ces obscurités disparaissent devant les rapprochements auxquels se sont livrés un grand nombre d'érudits de toutes les opinions et auxquels nous avons ajouté notre humble concours.

Si nous examinons, plus particulièrement, l'influence que l'esprit de corporation a pu exercer dans l'exercice de l'action en revendication du nom de Gersen au lieu du nom de Gerson opposé à celui de A, Kempis, cette action nous semble encore moins justifiée.

L'hommage auquel ont droit les hommes qui honorent l'esprit humain par le mérite de leurs œuvres de quelque nature qu'elles soient, doit être rendu avec certitude ; c'est un devoir de l'empêcher de s'égarer, et de venir s'arrêter sur ceux à qui il n'est pas dû.

En cette matière, la foi ne suffit pas, il faut l'évidence.

Si on est loin de la rencontrer dans la personne et dans les œuvres de Gerson, on s'en éloigne davantage si on s'attache à celles de Gersen qui, cependant, a été la partie unique dans l'action terminée entre ce nom et celui de A. Kempis, par l'arrêt de l'année 1652.

On dit bien, il est vrai, que Gersen était un religieux

Digitized by Google

bénédictin de cavaglia, en Piémont, mais, aussi comme on va jusqu'à douter de son existence, qu'aucune autre œuvre que celle de l'*Imitation* ne lui est attribuée, sa qualité de bénédictin ne peut-être justifiée que par la congrégation dont-il aurait fait partie, ce qui, jusqu'ici est resté impossible.

D'un autre côté, rien dans la vie de Gerson, ne révèle qu'il ait appartenu à un ordre religieux particulier, cependant si, à bon droit, une institution pouvait le réclamer, ce serait celle des bénédictins car il mourut chez son frère abbé des Célestins de Lyon, soumis à la règle de Saint-Benoist.

Mais il ne faut pas perdre de vue que l'arrêt du Parlement ne statue en faveur de Kempis que comme adversaire de Gersen dont on ne connaît pas l'ordre religieux auquel il aurait appartenu ; cependant on peut expliquer ce qui parait inexplicable par une circonstance qui fait sortir l'ordre du désordre, lui-même.

Cette confusion entre Gersen et Gerson est si puissante que quelques sommaristes la consacrent encore dans les œuvres destinées à la faire cesser ; Desaubry au mot *Gersen* désigne ce religieux comme partie à l'arrêt de 1663, mais bientôt au mot : Gerson, le même auteur le subtitue à Gersen dans la même sentence du Parlement.

On se retrouve ainsi dans la même confusion commise par les bénédictins d'Avignon.

Si, après avoir mis en parallèle, et par conséquent, en opposition des deux personnages : Gerson et A. Kempis, nous mettons en parallèle et en opposition Gersen et A. Kempis, nous voyons que le premier est, personnellement, tout à fait inconnu, tandis que les œuvres de A Kempis, sont nombreuses et dans le style et dans l'esprit de l'œuvre de l'*Imitation*.

Nous apprenons, en outre, qu'il appartenait à l'ordre

Digitized by Google

des Augustins, c'est-à-dire, ainsi que l'ordre des chanoines de Saint-Geneviève, sous une règle absolument différente de celle des bénédictins.

Aussi Gersen et Gerson, ont ils été revendiqués par les bénédictins, tandis que A. Kempis l'a été par les religieux de l'ordre auquel il appartenait.

Cette singulière lutte judiciaire ne nous semble pas comporter une autre explication que celle à l'aide de laquelle se manifestent le mobile de l'action et la sentence qui l'a terminée.

Ici doit s'arrêter cette dissertation qui, nous osons l'espérer, pourra prendre place au nombre des mémoires et dissertations publiés sur ce sujet, si on la juge, en ce plaçant plus au point de vue de l'argumentation, elle même, qu'au point de vue de la forme, pour laquelle son auteur réclame une pleinière indulgence.

Digitized by Google

RAPPORT

Par M. L. GUERRIER

SUR LE

MÉMOIRE QUI PRÉCÈDE

INTITULÉ

NOUVELLES ÉTUDES SUR L'AUTEUR DE L'IMITATION

Séance du 6 mai 1886.

On est porté à se demander, en présence d'un tel titre, s'il était bien à propos de revenir sur ce sujet; et si tout n'a pas été dit, depuis trois siècles que l'on dispute. Non, tout n'a pas été dit encore; la question est même en ce moment-ci très vivement et très savamment débattue. On fortifie les vieux arguments, on les montre sous un autre jour, on produit des raisons nouvelles; on jette à bas celles de ses adversaires, et c'est en quoi on réussit le mieux; ici comme ailleurs il est moins facile d'édifier que de démolir.

C'est en 1883 que M. E. Bimbenet s'est engagé dans la lutte. Il est depuis lors cité à l'étranger, parmi les modernes partisans d'A. Kempis, en compagnie de MM. Edmond Waterton, Guido Görres, Ch. Hirsche, du P. Schneeman, du P. Becker, de Mgr Spitzen, de feu Mgr Malou, évêque de

Digitized by Google

Bruges ; à côté, ne vous déplaise, d'une demoiselle anglaise avec un nom français, miss Agnès Lambert.

N'est-il pas vrai que tant d'honneur oblige ; et que notre cher Président, avec son ardeur au travail, son goût des choses religieuses et son infatigable courage, était naturellement désigné pour soumettre la question à une nouvelle étude ; et la résoudre, s'il le pouvait ? Réussir où tous les autres ont échoué, ce serait presque de la gloire ; mais il y a déjà beaucoup d'honneur à venir à son tour, déployer ses forces, soulever le rocher, et le rouler sur la montagne. Est-ce votre faute, à vous, vaillant athlète, si la terrible pierre est enchantée et semble condamnée à retomber toujours ?

La savante discussion de M. Bimbenet repose sur deux arguments principaux.

1° Gerson n'est pas l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ ;* il ne peut pas l'être. La raison, c'est qu'il n'y a aucune analogie, c'est qu'il y a de frappants contrastes entre l'*Imitation de Jésus-Christ* et les écrits authentiques de Gerson ;

2° Le véritable auteur de l'*Imitation,* c'est Thomas A. Kempis. En effet, soit du côté des sentiments et des pensées, soit au point de vue du langage, il est aisé de constater une remarquable ressemblance entre l'*Imitation* et les Œuvres d'A. Kempis.

Tels sont les deux arguments développés dans la *Nouvelle étude.* Je demande à les discuter, sans m'arrêter aux considérations accessoires, par fois un peu longues, que l'auteur a cru devoir mêler à son travail.

Digitized by Google

I

Fut-il vrai qu'il n'y eut aucune ressemblance entre l'*Imitation* et les écrits du chancelier de Notre-Dame; fut-il vrai que l'on y découvrit des contrastes frappants et nombreux, que ce serait, nous semble-t-il, aller trop loin que de dire : Il est impossible que ces livres aient le même auteur.

Vingt ans après le *Cid*, Corneille pouvait écrire :

> Hors ce qui vient de Dieu, tout passe, tout s'envole,
> Tout en son vrai néant aussitôt se résout;
> Et pour te dire tout d'une seule parole,
> Quitte tout, mon enfant, et tu trouveras tout.

Après avoir chanté, et du ton que l'on sait, les plus grandes choses du monde, l'amour, l'honneur, la patrie; le poète vieillissant et désabusé tournait tous ses regards vers le ciel : c'est au détachement absolu du monde qu'il consacra ses derniers accents. Entre l'*Imitation de Jésus-Christ* et les écrits de Gerson, vous n'avez point vu d'analogie; croyez-vous qu'il y en ait beaucoup entre l'*Imitation*, traduite par Corneille, et les pleurs de Chimène ou les imprécations de Camille ? Toutes les littératures, du reste, sont remplies de ces contrastes. C'est par les *Lettres persanes* que débute l'auteur de l'*Esprit des Lois*; Fénelon écrit le *Télémaque*; Fléchier, les *Grands jours d'Auvergne* et je ne sais quelles poésies galantes, avant l'*Oraison funèbre de Turenne*, qui n'y ressemble pas; célèbre dans toute l'Europe pour avoir chanté Laure et son amour, Pétrarque s'endormira en composant des écrits mystiques, et en prêchant à ses contemporains le mépris d'un monde qui avait trop réduit son cœur. Il est bien difficile, deux

Digitized by Google

livres étant donnés, de pouvoir dire : Non, la différence est trop grande, l'auteur de celui-ci ne peut avoir fait celui-là.

Trop absolu dans sa conclusion, l'argument présente un autre défaut ; il pèche par la base. L'auteur avait pris parti avant d'écrire : son siège était fait ; la question ne se présentait plus à lui comme un problème à résoudre, mais comme un théorème à démontrer. Dans ce cas-là il est naturel et à peu près inévitable que l'on fasse un choix dans ce qu'il y aurait à dire. On cherche, on recueille tout ce qui peut servir à la thèse ; on néglige, on ne veut pas voir ce qui la contredirait. C'est le procédé de l'avocat, et quelquefois du prédicateur ; ce n'est pas celui de l'historien ni du critique.

L'auteur de la *Nouvelle étude* n'a étudié qu'un des écrits de Gerson, sa *Consolation de la théologie.* Préoccupé du but à atteindre, il n'a, de la meilleure foi du monde, considéré Gerson que d'un côté ; négligeant l'autre, qui est ici le plus important. Que Gerson ait été un orateur, un polémiste, un homme d'action, il n'y a pas à le contester ; mais il fut aussi un homme intérieur, un mystique, le plus grand mystique de son temps. Retiré des affaires et du monde il passait les dernières années de sa vie à instruire les petits enfants et à montrer comment on les mène à Dieu : *De parvulis ad Deum trahendis*. C'est alors qu'il écrivit un livre capital dans la discussion engagée, sa *Théologie mystique*. Or cette théologie mystique sera désormais pour lui la vraie science : *mystica theologia vera erit scientia;* supérieure à la théologie spéculative, parce que ce n'est point une science abstraite, mais une science d'observation, basée sur l'expérience de ce qui se passe en nous, et sur l'intuition immédiate de Dieu ; parce qu'elle élève l'âme au-dessus d'elle-même, qu'elle l'éclaire et l'échauffe ; parce que l'on n'a pas besoin d'être savant pour l'acquérir : il suffit d'être

Digitized by Google

homme de bien. C'est pour mettre la vie contemplative à la portée des gens simples et particulièrement des femmes que Gerson écrivit plusieurs traités en français : la *Montagne de contemplation*, la *Mendicité spirituelle*, l'*ABC des simples*, le *Miroir de l'âme*, etc. Pendant que l'auteur de la *Nouvelle étude*, les yeux fixés sur la *Consolation de la théologie*, ne voit entre Gerson et l'auteur de l'*Imitation* aucun rapport ; d'autres, s'attachant à l'étude des écrits que j'ai signalés, constatent entre ces écrits et l'*Imitation*, des analogies si frappantes qu'il n'y a point de doute pour eux : Gerson ne peut point n'être pas l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. C'est aller trop loin dans un autre sens.

II

Il faut, en effet, qu'il y ait, entre deux écrits, des ressemblances bien caractérisées, et autrement inexplicables, pour que ce soit une raison de les attribuer au même auteur. Deux écrivains traitant des sujets analogues, n'ont-ils pas pu s'inspirer l'un de l'autre ? Qu'y a-t-il d'étonnant encore qu'ils aient puisé aux mêmes sources, ou qu'ils se soient naturellement rencontrés dans ce fonds commun de sentiments et de pensées, qui est ouvert à tous les beaux esprits. Ce que d'autres ont fait pour Gerson, M. Bimbenet l'a fait pour A. Kempis. Il met en regard l'un de l'autre un texte emprunté aux écrits de cet auteur et un texte de l'*Imitation*, pour en montrer l'analogie. Or cette ressemblance a souvent besoin qu'on la cherche ; ailleurs elle ne repose que sur des lieux communs de morale ou de dévotion ; ou bien encore sur des maximes empruntées de part et d'autre à l'Ecriture sainte ou aux Pères. S'il y a autre chose, j'avoue que je ne l'ai pas vu.

Digitized by Google

La ressemblance des deux œuvres, quant au fonds, me paraît donc insuffisante pour conclure à l'identité des auteurs.

On allègue les analogies de la forme. Il est vrai qu'il en est des écrivains comme des peintres ; chacun a son style, et l'on peut aller de l'écrit à l'auteur. Mais nous savons aussi combien ces attributions sont délicates : les plus habiles y sont trompés.

Que la prose de l'*Imitation* soit mesurée, du moins par endroits, cadencée, pleine d'assonances, il est impossible de ne le pas voir. C'est au point que M. Hirshe, forçant un peu la note, a pu donner une édition du livre, dans laquelle le texte se présente découpé en petites lignes, assez semblables à des vers. Or, dit M. Bimbenet, après le P. Becker, ces assonances répétées, cette phrase rhythmée, symétrique, on la retrouve dans les écrits d'A Kempis :

Hic fervore alterius excitatur,
Alterius humilitate docetur ;
Istius obedentia movetur ;
Illius patientia ædificatur.

(2e sermon aux novices).

Même style, donc même auteur. — Veuillez attendre. J'ouvre, au hasard, un petit livre d'Innocent III, *Liber de contemptu mundi* et j'y lis (lib. I, cap. 12) ces paroles :

Meditantur et cogitant,
Consiliantur et ordinant,
Querelantur et litigant,
Diripiunt et furantur,
Decipiunt et mercantur,
Contendunt et præliantur.

Voilà donc Innoncent III en concurrence avec A. Kempis. Et l'on en pourrait citer d'autres. Ces formes de langage, où l'on croit entendre comme un écho des chants

Digitized by Google

d'église, sont fort communes au Moyen-Age. Ce n'est donc pas là qu'il est possible de trouver un argument décisif.

« Peut-être, dira-t-on, mais nous en avons d'autres; et s'il est prouvé, par exemple, que l'*Imitation* n'a pu être écrite qu'en Hollande, on sera bien forcé d'admettre que ce n'est pas Gerson, mais A. Kempis qui en est l'auteur ». C'est l'ingénieux argument des *bollandismes* développé par Mgr Malou. *Si tota Biblia scires exterius et omnia philosophorum dicta, quid totum prodesset, sine charitate Dei et gratia* (*Imit.* lib. I, c. 1). Qu'est-ce donc que savoir une chose *extérieurement*, *scire exterius?* L'expression n'est pas plus française qu'elle n'est latine; elle ne pouvait venir à l'esprit d'un Français. En hollandais, c'est autre chose; savoir *extérieurement* s'y dit couramment dans le sens de *savoir par cœur*. *Scire exterius* est donc un hollandisme; et l'auteur de l'*Imitation* un Hollandais : c'est A. Kempis. Mais voilà que, de son côté, dans la préface d'une édition splendide, le savant doyen de la Faculté des Lettres de Paris, M. V. Leclerc, signale les *galliscismes* de l'*Imitation;* de véritables barbarismes, qui n'ont pu être écrits que par un Français; par exemple, *sentimenta devotionis*, des sentiments de dévotion.

Je m'arrête. La conclusion de ce qui précède, c'est qu'il ne semble pas que l'on ait apporté jusqu'ici aucune raison véritablement démonstrative et convaincante; tout se réduit à des présomptions. Il n'en faut pas moins honorer ceux qui gardent l'espérance, et ne se lassent point de consacrer aux recherches difficiles, leur temps et leurs travaux. Sans atteindre le but, il se peut que l'on en approche, qu'on répande quelque lumière sur un point obscur, qu'on fortifie les présomptions, que l'on suggère une idée, que l'on ouvre une voie nouvelle; qu'on apporte, comme l'a fait notre vénéré Président, sa pierre à l'édifice.

D'ailleurs, et indépendamment du résultat, n'est-ce pas

Digitized by Google

donner un salutaire exemple et mériter nos éloges que de consacrer ses vieux jours, et l'ardeur d'un esprit toujours jeune, à la recherche de la vérité, aux nobles et libérales études, et à la méditation de ce livre admirable dont Fontenelle a pu dire que « c'est le plus beau qui soit parti de la main d'un homme, puisque l'Evangile n'en vient pas? »

Digitized by Google

MOYREAU ET SON ŒUVRE

Étude critique

Par M. ÉMILE DAVOUST.

Séance du 2 avril 1886.

L'art de graver le cuivre au moyen de l'eau-forte ou du burin, et de reporter les traits ainsi obtenus, sur le papier, avait, dès le début, attiré, par sa nouveauté, l'attention des peintres qui voulurent le pratiquer pour la vulgarisation de leurs ouvrages. Ce fut l'origine de la gravure en taille douce et des estampes.

Depuis Albert Durer, jusqu'aux graveurs du XVIIIe siècle, à côté de Marc-Antoine, de Corneille Corte, des Carraches, des Sadelers, de Goltius, de Muler, de Vostermans, de Pontius, des Veschers, de Rembrandt, de Callot, d'Abraham Bosse, d'Israël Silvestre, de Gérard Audran, de Masson, de Nicolas Cochin et de tant d'autres, un grand nombre d'artistes se sont rendus célèbres, en Allemagne, en Italie, dans les Pays-Bas et en France, et ont mis au jour, tant au burin qu'à l'eau-forte, une infinité de sujets de tous genres, histoires, fables, portraits, animaux, paysages et généralement toutes les productions visibles de l'Art ou de la Nature.

Le Peintre-Graveur français, par M. Robert Dumesnil,

Digitized by Google

l'Histoire de la Gravure en France, par M. G. Duplessis, ouvrage couronné par l'Académie en 1858, et le mémoire non moins remarquable sur le même sujet, par M. Henri d'Escamps, également récompensé par l'illustre Compagnie, ont célébré à son juste mérite la grande famille des peintres-graveurs et des graveurs français. Ces auteurs nous ont fait suivre, pas à pas, les progrès de cet art utile et charmant, si intimement lié à l'histoire générale de la peinture, et ils ont, dans leurs livres, attribué une place à tous ceux qui, par leur talent, ont su concourir à la glorification de l'Art français ou à la vulgarisation des chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de l'architecture.

Dans la longue liste des graveurs français, le nom de l'Orléanais Jean Moyreau, bien qu'omis dans le livre de Robert Dumesnil, tient un rang respectable, et si l'artiste ne sut point toujours s'élever à la hauteur des œuvres qu'il a reproduites par la pointe ou par le burin, sa longue carrière, consacrée toute entière à la culture de son art, sa fécondité, et la réputation qu'il s'était acquise durant sa vie, nous autorisent à cette étude.

Comme ses compatriotes Androuet Ducerceau, Etienne de Laulne, Michel Corneille, Guillaume Chasteau, Antoine Masson, Etienne Baudet, Charles et Louis Simonneau, François et Jacques Chereau, Gabriel Huguier, Aignan Desfriches, Beauvais de Préau et Bizemont, il a su concourir à l'éclat de l'art de la gravure, et son œuvre offre un vaste champ à l'observation, à la critique et à l'étude.

Plusieurs auteurs, et particulièrement Michaël Bryan, dans son volumineux et remarquable dictionnaire biographique et critique des peintres et graveurs, publié à Londres en 1853, font naître Jean Moyreau à Paris en 1712 (1).

(1). Londres, H. G. Bohn, 1853, dernière édition, revue et augmentée par G. Stanley.

Digitized by Google

Il est incontestable qu'il naquit à Orléans, vingt-deux ans plus tôt. En effet, dans son catalogue des artistes orléanais (1), M. Herluison publie l'acte de baptême de Jean Moyreau, au n° 67 des pièces justificatives. Cet acte, tiré des registres de la paroisse de Saint-Paul d'Orléans, est ainsi conçu :

« Le lundy, seizième janvier mil six cent quatre-vinct-dix jay, soussigne, prestre vicaire de cette église, baptisé un enfant male nome Jean, né d'aujourd'huy du légitime mariage de Jean Moyreau, et de Marie-Magdeleine Dupré, son parain Claude Augé, sa marraine Margueritte Denis. »

« Jean Moyreau — Claude Auge.
« Marguerite Denis — Chereau. »

D'un autre côté, il est acquis, comme nous le verrons plus loin, que Moyreau eut pour premier maître Bon de Boulogne, qui mourut en 1717 ; il ne pouvait donc naître, comme l'écrit l'auteur anglais, en 1712.

Jean Moyreau naquit donc à Orléans, le 16 janvier 1690.

Son père, Jean Moyreau, était un modeste marchand de toile du quartier Saint-Paul, qui le destinait au commerce, et l'occupa sous ses yeux, au sortir de l'école, au service de ses clients, et au soin de ses affaires. Mais le jeune employé fut loin de montrer les dispositions commerciales que sa famille attendait de lui. De même que, crayonnant sans cesse, il avait négligé les devoirs de l'écolier et encouru souvent la sévérité de ses maîtres, ainsi, rentré au au logis, il ne sentit le moindre attrait pour l'aulnage de la toile ou la tenue des comptes de son père. Son penchant naturel pour le dessin lui mettait, à toute occasion, la plume à la main, et les essais, et les croquis se succédaient malgré les remontrances du chef de la famille.

(1) Orléans, H. Herluison, éditeur, 1863.

Digitized by Google

Enfin, sa vocation pour les arts l'emporta sur tous les raisonnements. Doué d'une nature patiente et persévérante, il ne se rebuta point et parvint à se faire admettre auprès du cardinal de Tournon, alors exilé à Orléans, dont la réputation d'amateur et de savant connaisseur était venue jusqu'à lui.

Ce personnage l'encouragea dans ses essais et commença son éducation artistique en mettant sous ses yeux, les tableaux, les statues et les estampes de son riche cabinet, que le jeune Moyreau put étudier et copier à loisir.

Ces longues séances dans la galerie du prélat n'étaient cependant considérées par la famille de Jean Moyreau, que comme un passe-temps, ou un délassement aux travaux des affaires, et le marchand de toile ne désespérait pas de ramener son fils aux occupations commerciales, dont il ne cessait de faire valoir tous les avantages. Mais une circonstance particulière décida de l'avenir du jeune homme.

Le cardinal avait dans son cabinet une magnifique gravure du Christ : Moyreau en fit une copie à la plume, qu'il eut la hardiesse de substituer à l'original. Bien que connaisseur, le Mécène y fut trompé, et ce ne fut qu'après une attention sérieuse qu'il put distinguer la différence entre la plume et le burin. Ravi d'admiration, il embrassa le jeune artiste, le combla d'éloges et se déclara son protecteur (1). Il parvint, non sans peine, à vaincre les dernières résistances du père, qui consentit à le lui confier, cédant plutôt à l'honneur immédiat de voir son fils attaché à la personne d'un prince de l'Eglise, d'un grand seigneur, même exilé, qu'à la considération de tous les arguments développés devant lui, en faveur de la brillante carrière de l'art.

Monseigneur Fleuriau d'Armenonville était alors évêque

(1). Ch. Braime. — *Les Hommes illustres de l'Orléanais.*

Digitized by Google

d'Orléans, et il continuait les travaux de décoration de son palais épiscopal, dont la construction venait d'être achevée par Monseigneur de Coislin, son prédécesseur. A cet effet, il avait fait appel à un peintre de talent, professeur à l'Académie Royale et membre de cette compagnie, Bon de Boulogne, qui, sous la direction de Lebrun, avec les Coypel, les Audran, les Jouvenet, les Lafosse, avait concouru à la décoration du palais de Versailles.

Les relations qui existaient entre les deux prélats, furent le trait-d'union naturel entre le jeune Moyreau et le célèbre peintre, auquel il communiqua ses essais, et dont il reçut les premiers conseils. Bon de Boulogne se plut même à lui donner quelques leçons, et il ne tarda pas à constater dans son élève des dispositions naturelles remarquables, secondées par une grande ardeur au travail et un soin méticuleux dans l'étude des modèles. Mais occupé et retenu par l'importance des travaux qu'il avait entrepris, il ne pouvait lui donner, à son gré, l'instruction méthodique et suivie, nécessaire à l'éducation artistique.

C'est alors que le cardinal, fier de son protégé, rêvant pour lui un avenir brillant, déjà plein de promesses, résolut de l'emmener avec lui à Rome et de l'appuyer de son crédit. Au moment du départ, un incident imprévu vint mettre un obstacle à ce beau projet. Le cardinal, toujours en disgrâce, fut exilé dans les Pays-Bas et dût quitter Orléans sans délai. Ce fut avec un vif regret qu'il se sépara du jeune Moyreau ; mais il eut la consolation de le confier à l'évêque d'Orléans, qui accepta de le garder près de lui, et promit de favoriser ses études. Bon de Boulogne lui continua donc ses leçons tout en poursuivant son œuvre, et lui fit partager ses travaux, en lui confiant le tracé des esquisses, ou la préparation des figures qu'il terminait ensuite.

Ce fut ainsi que Moyreau débuta dans la carrière des

Digitized by Google

arts, dans son pays natal, en contribuant à côté de son maître à la décoration de la grande galerie du Palais épiscopal.

Lorsque Bon de Boulongne eut terminé son entreprise, il ne voulut point abandonner son élève ; en quittant Orléans, il l'emmena avec lui à Paris, et le garda dans son atelier.

Bon de Boulongne possédait ce talent particulier de peinture, appelé *Pastici* par les Italiens, et qui consiste à imiter le style d'autres maîtres, sans la servilité de la copie. C'était un maître excellent pour donner la notion du dessin, et pour assouplir la main ; mais sous sa direction, l'esprit inventif, l'individualité dans le coloris, la personnalité, le sens artistique, en un mot, étaient exposés à rester sans développement.

Moyreau subit cette influence fâcheuse, et sans abandonner complètement l'étude de la peinture, il voulut s'essayer dans l'art plus facile de la gravure, que Bon de Boulongne avait pratiqué en gravant à l'eau forte, avec talent, entre autres planches une *Sainte-Famille*, un *Saint-Jean*, prêchant dans le désert, un *Saint-Bruno*, et quelques œuvres satyriques des plus recherchées par les collectionneurs.

Les premiers essais de Moyreau, eurent ainsi lieu dans l'atelier de son maître et sous sa direction.

La Résurrection de Lazare, *Bacchus et Ariane, Les Adieux d'Hector et d'Andromaque* furent gravés d'après les peintures de Bon de Boulongne. Cette dernière planche est une fort jolie gravure, fine et spirituelle : l'expression des figures est remarquablement réussie : « Hector dont le destin devait bientôt arrêter le cours de sa vie, sort de Troie pour combattre et repousser les Grecs. Il dit adieu à sa chère Andromaque, qui pour le retenir lui présente son fils Astanyax, afin de l'empêcher d'aller chercher

Digitized by Google

la mort prédite par Cassandre. Mais ce héros voulant secourir sa patrie, et touché de voir sa famille affligée, précipite son départ après avoir embrassé son fils qui, effrayé de voir le casque sur la tête de son père, se jette entre les bras de sa nourrice (1). »

Gravées à l'eau forte et terminées au burin d'après les peintures de Bon de Boulongne, elles sont bien la copie fidèle des tableaux du maître et le dessin en est correct; mais le burin incertain et lourd fait pressentir dès le début, le défaut que nous retrouverons dans chacune de ses œuvres, a bien peu d'exception près.

Moyreau cependant fut fécond; il semblerait alors que sa pointe eût du être exempte de l'indécision qui la caractérise.

Ses premiers essais, néanmoins, avaient été remarqués, et si les leçons de Bon de Boulongne n'avaient pu développer chez l'élève les qualités qui font l'artiste et le peintre, du moins elles avaient donné à son dessin l'exactitude nécessaire au graveur.

Privé par la mort de son maître, survenue en 1717, de la seule attache qui le retenait à la peinture, dans laquelle il ne réussissait que médiocrement, Moyreau ne s'occupa plus que de gravure. En cultivant cet art, il se conformait mieux à son tempérament, et son esprit assoupli sous la direction de son maître par l'exécution de travaux multiples, d'où l'invention était le plus souvent bannie, devait rencontrer un aliment suffisant à ses dispositions naturellement laborieuses, patientes et persévérantes.

Nous nous proposerons de suivre pas à pas Moyreau dans son œuvre, non point qu'il soit dans notre intention d'entreprendre l'analyse de chacune de ses planches, mais nous examinerons les diverses séries d'estampes consacrées

(1) Homère. — Iliade. — Livre VI.

Digitized by Google

aux maîtres qu'il a gravés, en nous attachant particulièrement à la description ou à la critique des plus remarquables, soit qu'elles doivent leur importance au talent du graveur, ou leur renommée à la réputation de l'original. Nous n'adopterons pas dans l'ensemble l'ordre chronologique des planches afin d'éviter toute confusion dans cette étude; confusion inévitable, si nous considérons par exemple, que Moyreau consacra sa vie entière à graver les tableaux de Wouwermans, et qu'au cours de cette immense entreprise il produisit de nombreuses gravures d'après Raoux, Paul Veronèse, Claude le Lorrain, Van Falens, Watteau, suivant sa fantaisie, ou les commandes qu'il recevait, s'attachant aux œuvres de ses compatriotes ou des étrangers, comme à celles de ses contemporains ou des peintres d'une époque antérieure.

Nous grouperons simplement les estampes de Moyreau suivant les maîtres d'après lesquelles elles ont été gravées.

ESTAMPES D'APRÈS P. WOUWERMANS.

Le plus grand nombre des planches de J. Moyreau est consacré à l'œuvre de P. Wouwermans.

Le peintre des châteaux et des veneurs, de la vie élégante, des occupations militaires et viriles, Wouwermans, avait séduit le graveur, qui déploya un talent réel dans cette entreprise gigantesque. Cependant il fut loin d'égaler la pointe des artistes des Pays-Bas, qui gravèrent les tableaux du maître. Néanmoins, la vaste suite des planches d'après Wouwermans est une œuvre capitale qui suffirait à la réputation de Moyreau, malgré ses nombreuses imperfections et ses fréquents défauts. Cette suite considérable comprend quatre-vingt-neuf planches. Nous choisirons parmi elles les plus intéressantes ou les plus connues pour les étudier,

Digitized by Google

autant que possible dans l'ordre où Moyreau les a produites. Nous ferons cependant exception pour le *Frontispice* destiné à servir de titre à l'œuvre de Wouwermans, bien qu'il ne fut gravé qu'en 1737 et qu'il porte le numéro 25 de la série des Estampes. Mais nous devons, par son caractère même, le placer avant toutes les autres planches.

Cette estampe porte l'inscription suivante :

« Œuvres de Ph. Wouwermans, Hollandais, gravées d'après ses meilleurs tableaux, qui sont dans les plus beaux cabinets de Paris ou d'ailleurs, dédiées à son Altesse serenissime, le prince de Clermont, prince du Sang, par son très humble serviteur, J. Moyreau, graveur du Roy. 1737. J. de la Joue invenit. — Le Parmentier scripsit. »

La composition du dessinateur est des plus élégantes, et forme au titre un encadrement des plus gracieux. A la partie inférieure, des attributs de chasse, des cavaliers, des femmes à cheval, se développent entre un monument de grand style et des arbres de haute futaie ; des deux côtés s'élève une ornementation dans le genre de Watteau, harmonieuse et élégante, qui se termine à la partie supérieure de la planche en un cartouche supportant les armes de France. L'interprétation du graveur est digne du dessin, et nous rencontrerons rarement réunies toutes les qualités qui font de cette planche une des plus heureusement gravées par Moyreau.

Retour de la Chasse et Curée. — Le tableau original qui est au cabinet de M. le Duc d'Orléans a deux pieds de large sur dix-huit pouces de haut. Tel est le titre de cette estampe.

La toile du maître, aujourd'hui en Angleterre est une des plus connues du public des arts. Elle est vulgairement désignée par le nom trivial, mais excusable du Cheval qui pisse. Le sujet est multiple : tandis qu'à gauche un groupe de cavaliers sonne des fanfares, et que du côté opposé les

Digitized by Google

piqueurs procèdent à la curée devant la galerie d'un château dont on n'aperçoit que le pignon, au centre, les veneurs ont mis pied à terre, et l'un des chevaux merveilleusement campé, se détachant en vive lumière avec sa couleur blanche, satisfait aux exigences de la nature avec la familiarité particulière aux héros de Teniers. La planche de Moyreau, fidèle interprète de l'original, n'a point oublié un détail de la mise en scène, mais les deux groupes extrêmes sont perdus dans des tailles répétées et se confondent avec le paysage ou l'architecture. Seul le motif du milieu charme les yeux. La facture en est plus sobre, la lumière plus vive miroite sur la croupe arrondie du cheval blanc, dont les autres parties du corps souillées de boue et ternies de sueur offrent l'image d'une monture arrivée au terme d'une longue et rude course.

Les qualités de cette planche, la font ranger parmi les meilleures de Moyreau ; il a su saisir l'effet produit dans l'original par ce groupe naturaliste et vivant.

Départ de la Chasse au vol, gravé d'après le tableau original de P. Wouwermans, qui est au cabinet de M. Crozat, n° 2 de la série.

Les personnages sont bien en mouvement, les chevaux hennissent et rongent leur frein, c'est bien le tableau du maître. Le graveur a su trouver de puissants effets de noir et de blanc, malheureusement perdus dans le ton monotone et triste, gris et lourd du ciel et du paysage.

La Chasse aux Canards, d'après le tableau original qui est au cabinet de M. Crozat, bien que plus simplement traitée, manque de lumière et de couleur.

Grande chasse à l'oiseau, dédiée à Mme la comtesse de Verrue, d'après le tableau original qui est au cabinet de Mme la comtesse de Verrue, par son très humble et très obéissant serviteur, J. Moyreau, 1733. — n° 5.

Cette planche, la plus importante de l'œuvre comme di-

Digitized by Google

mension, est loin d'occuper le premier rang par son mérite : Les seigneurs qui galopent en suivant le vol des faucons, les chevaux au repos, le groupe élégant du premier plan, formé des spectateurs de la chasse et des valets qui apportent les victimes, se détachent à grand peine sur le vaste champ du paysage. Les rivières, les vallées et les coteaux, les châteaux et les villages, s'étagent à plat sans profondeur et sans air : c'est que le graveur n'a pas su trouver la juste valeur des plans les plus reculés, et il s'est laissé entraîner sur la large surface du cuivre à une multitude de tailles, qui donnent à cette planche l'aspect lourd et cotonneux, et au milieu desquelles se confondent les diverses scènes de la grande chasse à l'oiseau si séduisantes dans l'original.

Nous ne ferons que citer *Le Passage de l'Eau;* mais la *Course de la Bague*, avec ses chevaux aux formes pleines et arrondies, montés par de joyeux compères riant et buvant entre deux courses, est rendue avec habileté. L'air circule de toutes parts. La lumière baigne largement le paysage et les coursiers ; il fait chaud, cela se sent, et tandis qu'un cheval s'abreuve sans façon, le cavalier qui vient de fournir la course, porte à ses lèvres le pichet flamand. La simplicité n'est peut-être point la qualité de la facture, mais il y a dans les noirs une vigueur sincère, qui donne aux tons clairs, un brillant rempli d'éclat.

Les Marchands de Chevaux présentent, mais à un degré moindre, les mêmes qualités.

La Buvette des Chasseurs, gravé d'après le tableau original de P. Wouwermans, qui est au cabinet de Mgr le prince de Carignan, est la 10e planche de la série :

On s'est arrêté au seuil d'un château dont la terrasse est ornée d'une statue de Silène. Un groupe de femmes s'y reposent appuyées à côté d'un vase de fleurs. Un jeune seigneur, qui a mis pied à terre, tient d'une main un magnifi-

Digitized by Google

que cheval blanc, et de l'autre, il offre un verre de vin à un chasseur, qui, au moment d'accepter le verre, ôte son chapeau à plumes et salue l'une des dames présentes. Un peu plus loin, un cavalier abreuve son cheval tandis qu'un couple de chiens, tirant sur sa harde, et que maintient à grand peine un valet, cherche à se rapprocher de l'eau.

Les groupes sont traités avec facilité, des tailles heureuses y font une opposition savante avec le brillant des animaux, l'éclat des harnachements et l'élégance des costumes, mais les fonds indécis, fouillés de travaux incertains enlèvent à l'épreuve le charme et l'harmonie qui font du tableau de Wouwermans un des plus séduisants de son œuvre.

Le Cabaret, n° 11, *La Fontaine des Chasseurs*, n° 12, *Le Conseil des Chasseurs*, *La Cascade*, *La Petite Chasse aux Cerfs*, gravés en 1734, présentent le caractère général de la manière obscure de Moyreau.

L'Ecurie, 1734, porte le n° 15 de la suite : sommes-nous bien dans l'écurie conçue et présentée par Wouwermans, où la lumière qu'a su répandre le peintre le dispute à la clarté du jour ? où les rayons du soleil entrent en un large faisceau par la grande porte ouverte, se refléchissant sur le poil brillant des animaux et acquiérant de la sorte plus de vivacité encore ? Non. La gravure de Moyreau reste sans éclat ni saveur, ; elle est triste et noire, et comme l'expression capitale des défauts du graveur.

Fêtes et Adieux de Chasseurs, 1754, n° 16, est une planche molle et terne.

Le Maréchal Ferrand et l'Arrivée des Chasseurs, n° 17, *Quartier général de l'Armée hollandaise*, n° 19, sont des meilleurs de la série.

La Fontaine de Bacchus, 1736, n° 22, est une bonne planche traitée d'un burin plus facile, *Le Colombier du Maréchal*, n° 23, offre des qualités.

La Grande Chasse aux Cerfs,, dédié à Mgr Louis-An-

Digitized by Google

toine de Pardaillan, duc d'Antin, 1736, n° 30 de l'œuvre, est une très jolie gravure. Les piqueurs, les cavaliers, les cerfs et les chiens sont traités avec finesse et pleins de couleur; les fonds, le palais, la rivière et les arbres du premier plan, encadrent avec une harmonie complète, un sujet vivant et mouvementé qui semble l'expression la plus haute du génie de Wouwermans.

Nous verrons plus loin, que les deux premières épreuves de cette estampe furent présentées à l'Académie par Moyreau, dans la séance du 24 février 1736, lorsqu'il sollicita l'honneur d'être admis au nombre des membres de cette illustre Compagnie.

Le Quartier de Rafraîchissement, n° 28, *La Guerre des Huguenots*, *Les Baigneurs*, se distinguent par une exécution facile et une pointe assez fine.

Ces trois planches, qui portent la date de 1737, sont les premières dans la série des Wouwermans dont le titre est accompagné de la mention : Graveur du Roy.

Nous retrouvons cette mention sur toutes les autres planches gravées dans la suite. En effet, c'est en 1736 que Moyreau fut reçu à l'Académie royale, et il profita dès lors des différents privilèges attachés à son nouveau titre. C'est ainsi que *La Guerre des Huguenots,* présentée à l'Académie dans sa séance du 6 avril 1737 et *Les Baigneurs,* présentés de même le 28 septembre de la même année, furent jugés dignes, après examen de la Compagnie, de paraître au jour sous sa protection pour jouir des privilèges que le roi a accordés aux Académiciens par arrêt du Conseil d'Etat, tenu à Marly le 28 juin 1714 (1). En outre du titre

(1) Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture 1648-1793, publiés pour la *Société de l'Histoire de l'Art français*, d'après les registres originaux conservés à l'Ecole des Beaux-Arts par M. Anatole de Montaiglon. — t. V, 1726-4744.

Digitized by Google

de graveur du Roy qui accompagne le nom de Moyreau, elles portent la mention : Avec privilège du Roy.

En signalant dans le cours de notre étude les estampes accompagnées de cette mention, nous saurons qu'elles furent publiées sous la protection de la Compagnie sans qu'il soit besoin de rappeler qu'elles furent soumises par Moyreau à l'approbation de ses collègues.

Le Départ pour la Chasse aux Chiens couchants, de la même année 1737, est fade de ton et trop chargé de travaux.

En 1738, Moyreau publie, avec privilège du Roy, *La Prédication de Saint-Jean-Baptiste* (29 mars) (1), *La Chasse aux Eperviers*, dédiée au duc d'Orléans (17 juin), jolie planche très harmonieuse, *Le présent du Chasseur* (30 août), *La Conduite des Dames pour la Chasse* (6 septembre), et *La Petite foire aux Chevaux* (8 novembre).

L'Ecurie hollandaise, avec privilège du Roy (28 février 1739), *Le Vin de l'Estrier*, avec privilège du Roy (25 avril 1739), *L'Hyver*, avec privilège du Roy (27 juin 1739), *La Petite Chasse à l'Oyseau*, avec privilège du Roy (28 septembre), *Les Maquignons à la Foire*, dédié à monseigneur le duc d'Orléans, sont de belles planches qui peuvent compter parmi les plus réussies de l'œuvre de l'artiste.

En 1740, Moyreau grave et publie avec privilège du Roy, *Le Pillage des Reitres* durant les guerres civiles des Français (29 octobre).

La Famille du Maréchal, avec privilège du Roy (24 mars), *Le Marchand de Foin*, avec privilège du Roy (2 septembre), *L'Abreuvoir des Chasseurs*, avec privilège du Roy (23 juin), sont de 1741.

L'Académie du Manège présenté à l'Académie dans la séance du vendredi 5 janvier 1742, et publié sous ses

(1) Les dates entre parenthèses sont celles des séances de l'académie où Moyreau présenta ses épreuves à l'examen de ses collègues.

Digitized by Google

auspices, avec privilège du Roy, résume absolument le talent de Wouwemans, qui fut, cette fois, compris et traduit par son graveur. Les chevaux sont reproduits, sans maigreur, sans trivialité, sans boursouflure ; les reflets des harnachements, le cuir et le velours des selles, l'acier des mors et de la bouclerie sont rendus avec bonheur et justes en tous points. Les cavaliers sont tels que les a conçus le peintre, souples et vigoureux, attentifs et vivants.

Le Défilé d'Equipage, également de 1742, avec privilège du Roy, n'offre point les mêmes qualités. Le mouvement des voitures et la file des chevaux se trouvent perdus dans les accessoires confus du paysage ; seule, *L'Échappée de l'horizon*, présente les tons clairs et légers que le burin de Moyreau n'a su rendre que si rarement.

Le Marchand de Mithridate, avec privilège du Roy (30 mars 1743), *Le Petit Pont de bois*, avec privilège du Roy (8 juin 1743), *Les Gardes de Cavalerie*, 1743, *l'Embrasement du Moulin*, avec privilège du Roy (5 septembre 1744) sont des gravures d'un intérêt secondaire.

Moyreau grave, en 1745, la Défaite des Sarrazins publiée avec privilège du Roy, le 27 mars, et *Les Chasseurs sortant de la forêt*, n° 50 de l'Œuvre, jolie planche fine et harmonieuse; en 1746, *Le Bouffon des Chasseurs*, *Les Bohémiens* et *Le Travail du Maréchal*, publiés également sous les auspices de l'Académie, avec privilège du Roy.

La Chaumière, avec privilège du Roy, *La Diligence hollandaise*, n° 55, avec privilège du Roy, *L'Accident du Chasseur*, n° 56, avec privilège du Roy, portent la date de 1747. Ces cuivres sont traités d'un burin plus facile, et si les tailles sont toujours répétées à l'infini, du moins la méthode qui a présidé à leur agencement, a su éviter la monotomie dans l'ensemble et la confusion dans les détails : *La Diligence hollandaise* a des fonds délicats et lumineux ; les groupes de chevaux et de voyageurs, qui

Digitized by Google

stationnent devant l'auberge sont bien en relief. Dans *L'Accident du Chasseur*, les plans sont nettement définis, l'eau bouillonne vivement autour du cheval et du cavalier qui s'abattent dans la rivière, tandis que la chasse fuit et s'éloigne en pleine lumière, au milieu d'une campagne où l'air circule de toutes parts.

Dans *L'Abreuvoir* (1748), les coteaux qui forment le dernier plan, sont séparés du sujet principal par une vaste nappe d'eau claire et transparente, et c'est à cette particularité de la mise en scène que Moyreau doit de parvenir à détacher vigoureusement, par de puissants effets d'ombres où se mêlent quelques miroitements de lumière, les chevaux qui descendent à la berge.

La Fontaine de Neptune, avec privilège du Roy, *La Grotte du Maréchal*, *Le Port au Foin*, *La Baraque du Pescheur*, avec privilège du Roy, *La Charité des Capucins*, *Les Marchands forains*, avec privilège du Roy, *Le Quartier des Vivandiers*, *La Fontaine de Triton*, avec privilège du Roy, gravées de 1748 à 1750 sont des œuvres secondaires et rentrent dans la note monotone que nous avons souvent signalée.

Dans cette même période, *La Buvette des Dames*, gravée en 1749, et *La Fontaine de Vénus*, avec privilège du Roy, présentent d'heureuses exceptions : Dans la Buvette des Dames, n° 63, le cheval pie que monte l'un des piqueurs est traité d'une manière remarquable, et la Fontaine de Vénus est d'un effet agréable.

Le Cavalier de Manège, avec privilège du Roy, 1752, n° 70, mérite une attention spéciale : Ce cheval blanc, tenu en main, au premier plan, ce carrosse attelé de six chevaux également blancs, produisent un séduisant effet rendu avec charme, malgré l'aspect un peu uniforme de la planche.

En 1752, Moyreau publie encore *Le Port de Mer*, avec privilège du Roy, et *Les Occupations champêtres*,

Digitized by Google

Cette dernière planche ne fut point soumise à l'approbation de l'Académie, et cependant elle a de sérieuses qualités. C'est un vaste paysage animé de personnages qui se livrent aux travaux des champs; le premier plan offre d'heureux effets d'ombres et de lumières puissamment burinés. Les détails du terrain, sur un talus que surmonte un grand arbre mort, sont traités avec habileté. Il est à regretter que le ciel et l'horizon se trouvent compromis par des tailles inutiles, et n'aient point été traduits avec le même esprit.

Les Bûcherons, *Le Départ des Cavaliers*, avec privilège du Roy, portent la date de 1754. Cette dernière planche est d'un effet désagréable. Les ombres sont trop profondément burinées et les tailles y sont confuses, et seul le cheval blanc qui forme le centre du sujet est interprété avec art. Quant à la première, elle est sans intérêt. L'effet de neige est absolument manqué.

L'Écuyer de Manège, 1755, *Le Départ pour la Chasse à l'Oyseau*, avec privilège du Roy, 1755, sont d'excellentes gravures. Elles sont l'interprétation fidèle du pinceau de Wouwermans et l'expression exacte de sa pensée. Elles reproduisent habilement la netteté des contours et le relief des formes, le jeu des muscles brillants sous la lumière, et les chevaux qui golopent ou bondissent.

Citons seulement, *La Fontaine du Dauphin*, *L'Abreuvoir flamande*, avec privilège du Roy (1757). *La Petite Meute de Chiens*, avec privilège du Roy (1757). *La Petite Partie de Chasse*, avec privilège (1758). *L'Exercice de la Poste.*

Le Délassement de Troupes, avec privilège du Roy 1758, *Le Dévalisement d'Équipages*, avec privilège du Roy 1762, et *La Marchande de Canards* 1762, sont les dernières planches de la série gravée d'après Wouwermans. Elles portent les n°s 87, 88 et 89. Elles caractérisent le burin de

Digitized by Google

Moyreau, par la diffusion de la couleur. Ce n'est plus l'harmonie qu'il a su parfois tirer du noir et du blanc, ou l'effet puissant heureusement produit par une taille vigoureuse, c'est un vague demi ton, lourd et terne, où le blanc est sans éclat et où le noir fait tache.

Sans vouloir résumer nos critiques avant d'avoir parcouru les autres œuvres de Moyreau, nous devons cependant, a cette place, signaler un défaut, qui nuit singulièrement à toute la suite des Wouwermans ; et cette observation d'un caractère général, se rapporte aussi bien aux planches les meilleures qu'aux plus médiocres.

Wouwermans fut un spécialiste en son genre : nul mieux que lui, n'a su habiller un cheval, camper un gentilhomme sur sa selle, représenter une noble dame galopant aux côtés d'un élégant seigneur, armer de l'épieu ou de la dague, la main d'un piqueur, du mousquet ou de la lance le bras des combattants. Il nous a représenté dans leur vie de chaque jour, le veneur et l'écuyer, avec toute la correction de leur tenue ; un traité de chasse ou d'équitation, n'en dirait pas plus que ses chasses ou ses manèges. Il nous a enseigné la vie des armées en nous les montrant dans leurs campements, dans leurs marches, ou sur les champs de bataille. Toutes ces scènes sont prises sur le vif, mouvementées, passionnées ; ses personnages, agissent, combattent, galopent : Pourquoi Moyreau, l'interprête de son œuvre, n'a-t-il point pris la précaution d'assurer l'exacte reproduction des peintures qu'il gravait, en inversant sur le cuivre les scènes du tableau, de façon, qu'à l'impression elles reproduisent exactement l'œuvre du peintre ? Il ne nous eut point présenté ses amazones assises sur le côté droit de la selle, ses veneurs, ses combattants conduisant leurs chevaux de la main droite et maniant l'épieu, le mousquet ou la lance de la main gauche. Evidemment, cette négligence est une faute grave. Car s'il est

Digitized by Google

sans intérêt de voir dans un sens ou dans un autre, un motif décoratif, un monument, ou un paysage, il ne peut en être de même pour des scènes où l'homme est en jeu, et particulièrement pour celles que Wouwermans s'est plu à peindre, armée de connaissances profondes, associant au talent de peindre les chevaux et les cavaliers le sentiment absolu de la vie de l'homme à cheval, de la science de l'équitation, auquel il s'est consacré.

Dans ses chasses, dans ses batailles, partout il a sacrifié le reste de l'action à ce sentiment, et c'est à ce sentiment particulier, que Moyreau aurait du s'attacher, pour perpétuer l'œuvre du maître dans toute sa vérité, et avec cet esprit d'exactitude et de correction qui présidait à toutes les compositions de Wouwermans.

Quels contrastes avons nous dû souvent signaler entre les estampes du graveur, et ces peintures remarquables par leurs tons clairs et lumineux, les ciels vaporeux et transparents, la touche fine et harmonieuse, l'élégance des personnages !

Aussi, quelque sévère, que puisse paraître la critique, et malgré les excellentes qualités que nous nous sommes plu à signaler au cours de cette nomenclature, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que si peu des peintures de cet admirable peintre aient été gravées par les Visschers, les Danckerts, et les autres artistes de talent de son pays, et que les plus exquises de ses œuvres aient été vulgarisées par le burin lourd et sans couleur de Moyreau, dont le talent, malgré tous ses efforts, n'avait pu s'élever à la hauteur de l'élégance, de la finesse et du génie du maître.

Wattelet, l'un des contemporains de Moyreau, d'ordinaire très indulgent, dit (1), qu' « il est fâcheux, qu'on

(1) Wattelet, tome IV, page 164.

Digitized by Google

trouve dans l'œuvre de Wouwermans, un si grand nombre d'estampes de Moyreau, qui a gravé d'une manière molle et sans esprit, ce peintre qui avait de la fermeté dans la touche, et de l'esprit dans l'exécution. »

ESTAMPES D'APRÈS RAOUX.

Les sujets allégoriques plus académiques et plus décoratifs ont paru mieux convenir au caractère de Moyreau, si nous en jugeons par les quatre grandes planches qu'il a gravées d'après Raoux, en souvenir de son condisciple à l'atelier de Bon de Boulogne et d'un ami décédé prématurément.

La première porte le titre de *L'Enfance*, 1740, avec privilège du Roy (1) et en manière de description, les vers suivants.

Les plaisirs innocents sont de source divine,
Et du sein de la volupté
Nous tirons tous notre origine.
Dans les bras de sa mère un jeune enfant badine,
A peine du soleil, voyons nous la clarté,
Que nous cherchons des jeux la flatteuse habitude ;
L'une de sa poupée arrange l'attitude,
L'autre enfle du savon les globes pleins de vent,
Qui d'un age plus mur annonce bien souvent
Le vuide des plaisirs dont on fait son étude.

La deuxième est intitulée *La Jeunesse* et datée de 1740. Le sujet en est traduit par les huit vers suivants.

Le printemps de nos jours, où l'ardente jeunesse,
Se laissant emporter par une douce yvresse,
Ne suit que les amours, les plaisirs et les Jeux,
Serait pour elle un age utile et précieux

(1) Présentée à l'Académie dans la séance du samedi 2 avril 1740, et agréée par la Compagnie.

Digitized by Google

Si les désirs étaient réglés par la sagesse,
On s'y préparerait des fruits pour l'avenir,
Que l'on retrouverait au jour où la vieillesse
Ne laisse des plaisirs qu'un triste souvenir.

La troisième est intitulée, *L'Age viril;* elle porte la date de 1743, avec privilège du Roy (1), et est accompagnée de l'inscription suivante :

Cet âge où la raison seule doit dominer ;
Par différents objets nous appelle à la gloire,
Et les divers talens doivent déterminer
Les routes que l'on s'ouvre au temple de mémoire.
Sur les pas des Sçavans ou sur ceux des guerriers,
Il faut bien consulter ceux que le ciel nous donne ;
Si des travaux de mars, un cœur faible s'étonne,
Qu'il cherche alors du myrthe et non pas des lauriers.

La quatrième, intitulée *La Vieillesse* est datée de 1744, avec privilège du Roy (2). Elle porte comme les trois précédentes une explication en huit vers :

Craignons de nos erreurs les funestes retours ;
Ce tableau des vieux ans exprime la faiblesse,
Et porte une leçon pour l'ardente jeunesse ;
Le temps qui nous produit, nous détruit dans son cours,
Et d'une aile rapide on vole à la vieillesse,
La vertu dans cet âge est notre seul secours ;
Heureux qui pour cueillir ce fruit de la sagesse
Eut soin de le semer au printemps de ses jours.

Les quatre toiles de Raoux peintes pour le cabinet de monseigneur le chevalier d'Orléans, offrait à Moyreau des sujets en rapport avec son éducation artistique, et conformes à son tempérament : un vaste ensemble de lignes architec-

(1) Présentée à l'Académie dans la séance du 28 septembre 1743, et agréée par la Compagnie.

(2) Présentée à l'Académie dans la séance du 11 avril 1744, et agréée par la Compagnie,

Digitized by Google

turales, étudiées avec l'art d'un savant décorateur rappelait au graveur ses premiers travaux. Dans ce cadre, des allégories composées de figures de convention, à la pose académique et prévue, s'appropriaient mieux à la direction méthodique et froide de son burin. Ces quatre planches sont donc parmi les meilleures de son œuvre, si nous considérons que l'art du graveur, comme l'a pratiqué Moyreau, c'est-à-dire sans composer d'œuvres originales, doit être la traduction des ouvrages de la peinture et le moyen le plus artistique de les vulgariser. Elles sont harmonieuses et justes, habilement traitées, d'un dessin correct, mais non cependant d'un mérite égal.

L'Enfance et *La Jeunesse* sont burinées avec plus de facilité que les deux dernières planches, et les effets sont plus heureux. C'est que le graveur n'ayant point eu à détacher ses personnages sur un fond d'architecture a moins eu à rechercher la valeur de ses tailles : dans ces deux planches, les motifs architecturaux encadrent un horizon lumineux sur lequel se découpe naturellement la silhouette des personnages dont les travaux plus soutenus et plus cherchés facilitent l'opposition avec les tons clairs des derniers plans. Dans *L'Age mûr*, et *La Vieillesse* au contraire, la scène est représentée dans les vastes salles d'un palais, surchargées de moulures et d'ornements, de colonnades et d'arceaux : il se présentait là une haute difficulté, que l'artiste n'a pu vaincre complètement, et le sujet principal reste confus et perdu au milieu des accessoires.

Cherchant à atténuer nos critiques, nous ferons observer ici que la pratique de l'art du graveur est essentiellement différente de celui du peintre. Tandis que le peintre par les mille combinaisons de la couleur, s'il est doué du sentiment de la nature, peut animer son sujet au milieu des ombres les plus obscures, comme en pleine lumière ; le graveur au contraire, dans la traduction des clairs obscurs

Digitized by Google

se heurte à la plus haute difficulté de son art, et il lui faut, pour rendre des effets complexes, avec les seules ressources du noir et du blanc, la pointe ou le burin d'un Rembrandt.

ESTAMPES D'APRÈS WATTEAU.

Parmi ses contemporains, il en est un autre, dont Moyreau se plut à graver les peintures. Nous voulons parler d'Ant. Watteau.

Il n'est point étonnant que le peintre de la galanterie, l'aimable historien de l'anecdote et du plaisir, mort en pleine gloire, aux années de la jeunesse de Moyreau, ait frappé son esprit, à un âge où les aspirations d'élégances et de plaisir, de succès et de réputation, sont dans toute leur force.

Mais trouverons-nous bien, dans le burin que nous connaissons déjà les qualités indispensables au graveur de Watteau? Hélas non ! Il apporta dans les estampes qu'il grava d'après ce maître, cette même méthode d'exécution pénible qui nuit à l'interprétation des œuvres du peintre si délicat. Il n'en est pas une seule, parmi les estampes d'après Watteau qui n'ait cette uniformité et cette pesanteur de ton fatigant, et qui puisse rappeler le peintre spirituel et poétique, dont le dessin vif et charmant, la couleur éclatante et harmonieuse, la touche précise et moelleuse, conservent toujours un sentiment naïf de la nature, au milieu du monde de comédiens et de bergers de convention qui sont le sujet habituel de ses tableaux.

Dans la *Partie Quarrée*, Pierrot avec sa fraise et ses longues manches, sa guitare jetée derrière le dos, n'est plus le Pierrot à l'attitude insouciante et au geste naïf, qui cherche à conquérir les bonnes grâces des élégantes et des coquettes qui l'écoutent: Aucune des figures n'a la physionomie spirituelle et fine qu'à su leur donner le

Digitized by Google

peintre. La gravure cependant ne manque point de fraîcheur et d'éclat. Seuls les arbres sont interprétés avec lourdeur.

La Chûte d'eau est sans relief ni couleur, à peine est-il possible de distinguer le joli groupe de bergers et de femmes, dans le fouillis général des plantes, des rochers et des feuillages, et les eaux de la cascade sont dures et roides.

Qu'il grave *La Collation* (1), *La Musette* (2), *L'Été* ou le *Défilé* (3), qu'il transporte sur le cuivre quelques *Arabesques*, *Les Singes de Mars*, *Les Enfants de Momus*, *Colombine et Arlequin*, ou *Le Marchand d'Orviétan*, « il est, dit Monsieur G. Duplessis dans son histoire de la gravure, toujours le même, c'est-à-dire qu'il a recours à une infinité de travaux, là, où un seul suffirait. »

Il n'apporta pas à l'interprétation de ces ouvrages, toute la sobriété d'exécution que l'on était accoutumé à trouver chez ses émules ; il multiplia les tailles, là où un léger contour accompagné de quelques points aurait suffi, et sous prétexte d'accuser plus complètement la forme, il surcharge ses planches de travaux absolument inutiles.

Dans *La Halte* cependant, l'effet est meilleur; les groupes de soldats s'accommodent de la manière lourde du graveur, mais les femmes manquent complètement de l'élégance, de l'esprit et du brillant de l'original.

D'après Watteau, Moyreau a gravé encore une allégorie, *L'Alliance de la Musique et de la Comédie*, *La Cause Badine*, *Les Entretiens Badins*, *La Fête Bachique*, *Le*

(1). A Paris, chez Gersaint, marchand, pont Notre-Dame et chez Sarugne, graveur, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

(2). A Paris, chez Chéreau, graveur du Roy, rue Saint-Jacques, aux Deux-Piliers d'Or.

(3). Tiré du cabinet de M. de Jullienne. A Paris, chez la veuve Chéreau, rue Saint-Jacques, aux Deux-Piliers d'Or.

Digitized by Google

Repas de Campagne, *Le Vendangeur*, *La Favorite de Flore*, et de plus un très beau portrait de *J.-B. Rebel*, compositeur de la chambre du Roy.

Toutes les planches où l'ornementation, et les arabesques tiennent la plus grande place, sont interprétées avec talent. La pointe est précise et nette, les lignes se déroulent avec grâce et facilité, les contours sont moelleux et les reliefs brillent avec éclat. Mais il n'appartenait pas au burin de Moyreau, de célébrer avec Watteau l'éternelle variante du verbe aimer, avec toutes les perspectives de bonheur qu'il laisse entrevoir, de représenter la vie humaine comme la concevait le peintre, « sous les berceaux de verdure, au milieu de ces femmes qu'il peignait si jolies, si coquettes, si minaudières, et si charmantes, sous leur robe de soie et dans leur peau de satin. » (1).

ESTAMPE D'APRÈS CL. LE LORRAIN.

La *Conversation de Matelots*, d'après Cl. Lorrain, son collègue de l'Académie, rentrait mieux dans les aptitudes de Moyreau.

Au ciel peu de nuages ; quelques uns se traînent en longs voiles de gaze qui se fondent au contact du soleil. Au bord du rivage, des palais italiens, de nobles portiques dont les colonnes n'ont presque pas d'ombre, enveloppées qu'elles sont d'une atmosphère lumineuse et brillante. Des galères sont à l'ancre ; les rayons du soleil traversent les cordages et dessinent dans l'eau la forme des navires. Sur la rive se promènent des personnages qui paraissent éblouis par l'éclat de l'astre.

Ce sujet, grâce à sa lumineuse simplicité avec ses acces-

(1). Charles Blanc, histoire des peintres de toutes les écoles Watteau.

Digitized by Google

soires grandioses et décoratifs, sut inspirer heureusement le graveur, et cette estampe présente les qualités les plus précieuses.

ESTAMPES D'APRÈS PAUL VÉRONÈSE.

Rebecca recevant les présents d'Abraham, d'après le tableau de P. Véronèse; pour la collection Crozat. Bien que gravé d'un burin parfois incertain, cette planche rappelle suffisamment la couleur pure, chaste et moelleuse de l'original. Les reflets des demi-teintes y sont ménagés avec intelligence sans cependant atteindre cette transparence dans les clairs-obscurs, où le talent du maître se montra si puissant qu'il lui fut contesté, et que certains auteurs ont été jusqu'à traiter d'heureuse chance, un résultat dû tout entier à l'organisation du peintre, à son habileté, à ses profondes connaissances et à son génie.

Dona N..., maîtresse de Paul Véronèse, peinte par lui-mesme. J. Moyreau sc (1). Cette gravure ne porte aucune date. Le dessin en est défectueux dans toutes ses parties, le burin inexpérimenté se perd en des tailles lourdes et profondes. Elle peut incontestablement être attribuée au nombre des œuvres les moins expérimentées de la jeunesse du graveur.

ESTAMPE D'APRÈS REMBRANDT.

Bethsabée au bain servie par une négresse, d'après la peinture de Rembrandt de la galerie du comte de Brühl.

ESTAMPE D'APRÈS F. MAROT.

Angélique et Médor.

Bien que sans valeur particulière, cette estampe et la précédente sont à l'abri de la critique.

(1) A Paris, rue Galande, vis-à-vis la Chapelle St-Blaise.

Digitized by Google

ESTAMPE D'APRÈS LE SUEUR.

L'Amour triomphant des Éléments d'après Le Sueur, est d'un grand effet décoratif. La sobriété des travaux dans l'exécution de la gravure, contribue pour une large part aux qualités de cette estampe.

ESTAMPES D'APRÈS RUBENS.

La Chasse aux Lions et *La Chasse aux Tigres*, d'après P.-P. Rubens ont été heureusement gravées par Moyreau. La scène est mouvementée au milieu d'un paysage largement traité; il est à regretter que les animaux sauvages manquent de vigueur et d'énergie dans leurs formes. Les muscles sont sans élasticité et comme boursoufflés. Ces deux planches, malgré leurs qualités diverses, sont loin d'égaler celles de Suyderoëf, qui avait déjà gravé le même sujet.

ESTAMPE D'APRÈS D'ANGELI.

Un Paysage, site montagneux avec une chute d'eau, à droite, des rochers et une route, sur le devant des voyageurs, mérite de fixer l'attention.

ESTAMPES D'APRÈS J. BREUGHEL.

L'Hyver et *La Récréation flamande*.

ESTAMPE D'APRÈS LE POUSSIN.

L'Empire de Flore.

ESTAMPE D'APRÈS CASANOVA.

L'Escorte de l'Équipage rappelle la manière des estampes d'après Wouwermans.

Digitized by Google

ESTAMPE D'APRÈS L. VAN GREEVENBROCK.

Vue d'une Cathédrale dans le goût gothique (1760). L'allure générale est cherchée, les sculptures qui ornent la façade du monument manquent de relief et de brillant. Le ciel et les eaux sont lumineux ; mais les vagues, traitées avec une régularité méthodique et monotone sont sans variété ni mouvement, par suite, sans vérité. « Ce tableau, en partie de fantaisie, représente la vue exacte de la cathédrale de Rouen, que l'artiste a pris licence de placer sur le port ; son point de vue est de l'autre côté du pont, afin de faire voir les nouveaux bâtiments appelés de la Santé (1). »

ESTAMPE D'APRÈS PANNINI.

Un paysage avec ruines (Mausolée antique) (1761), est gravé avec simplicité, mais ce grand motif architectural, prétentieux et froid, reste sans effet.

PORTRAITS.

Nous avons cité plus haut, pour ne point le séparer de l'œuvre gravée d'après les peintures de Watteau le *portrait du compositeur Rebel*, de même nous avons agi pour le portrait de *Dona N...*, *maîtresse de P. Véronèse*. Mais nous avons réservé, pour en former une série spéciale, les portraits, bien que plusieurs d'entre eux eussent dû trouver place dans la nomenclature précédente si nous avions pu toujours nous conformer aux exigences de l'ordre chronologique.

(1) Note manuscrite attribuée au graveur sur une épreuve avant la lettre de cette estampe, conservée au Cabinet des Estampes. — *Bibliothèque nationale*.

Digitized by Google

PORTRAIT D'APRÈS RIGAUD.

Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville, évêque d'Orléans, accompagné de *Nicolas Paris*, évêque d'Europe, coadjuteur d'Orléans. — H. Rigaud, peintre.

Bien que des débuts du graveur, cette planche, datée de 1727, n'est point sans qualités, les figures et les vêtements consciencieusement étudiés ne manquent ni de relief, ni de couleur, et témoignent du soin que Moyreau reconnaissant avait voulu apporter à la gravure du portrait de son deuxième bienfaiteur.

PORTRAIT D'APRÈS N...

Le portrait de Pierre Emery, bibliophile et typographe (*Emery Petrus, biblio-typographorum decanus*).

PORTRAIT D'APRÈS TITIEN.

Le *portrait de François Ier* est une œuvre de valeur. « François Ier, Roy de France, naquit à Cognac le 12 septembre 1494, succéda l'an 1515 à Louis XII et mourut au château de Rambouillet le 31 mars 1547 (1). »

PORTRAIT D'APRÈS N. LEFÉBURE.

Le Peletier (*Carolus Mauritius*). *Sancti Albini Audegavensis*, *albas*, 1734. — Très bon cuivre, simplement et vigoureusement buriné ; lumineux sans les oppositions violentes contraires à l'heureux effet du modelé.

(1) Note manuscrite sur une épreuve avant la lettre du Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale, attribuée à Moyreau et reproduite gravée avec la lettre sur les épreuves ultérieures.

Digitized by Google

PORTRAIT D'APRÈS F. ANDRÉ.

Fr. Leschassier, curé, en buste.

PORTRAIT D'APRÈS NONNOTTE.

Le portrait du graveur : *Jean Moyreau, graveur du Roy, en son Académie royale de peinture et de sculpture; natif d'Orléans; Nonnotte, peintre, 1742. — J. Moyreau, sculpteur en 1749.*

Malgré tous les soins apportés à la gravure de cette planche, elle n'est point des meilleures parmi les portraits. Elle est très étudiée et très cherchée dans son exécution; Jean Moyreau est assis sur un fauteuil de cannes. La tête est de trois quarts, cheveux poudrés, ceux de derrière sont retenus dans une bourse de soie noire; jabot et manchettes de dentelles, habit et culotte en velours. Moyreau tient des deux mains une planche de cuivre et de la droite un burin. Sur une table, une gravure est déployée. Du côté opposé, un rideau foncé.

La figure est plus heureusement rendue que le reste de la planche et présente de sérieuses qualités, mais les vêtements, à l'exception de certains reflets brillants qui éclairent agréablement l'habit de velours, sont lourds et obscurs et le personnage n'est point en relief sur les accessoires qui l'accompagnent.

C'est pour atténuer sans doute ces défauts que Moyreau ne s'est pas contenté de graver le tableau de Nonnotte tel que le peintre l'avait conçu, et qu'il a encadré son portrait dans un médaillon ovale de goût architectural cherchant ainsi à relever la note terne de son burin, par l'effet plus simple et plus vigoureux qu'il trouvait facilement en opposant aux tailles nombreuses et indécises de sa gravure les grandes lignes et les tous puissants du médaillon.

Digitized by Google

Il nous reste à citer encore un sujet d'un genre tout spécial : c'est un *Frontispice* que Moyreau grava en 1730 pour le bréviaire orléanais, édition de 1731.

Cette pièce, bien que d'une importance secondaire, est cependant intéressante en ce sens que le graveur est en même temps l'auteur de la composition, conçue avec élégance, et exécutée avec facilité.

ESTAMPES D'APRÈS VAN FALENS.

Nous avons gardé pour terminer la nomenclature de l'œuvre du graveur orléanais les deux planches qu'il exécuta d'après les peintures de Van Falens, en 1736, pour sa réception à l'Académie royale: *La Halte de Chasseurs* et *Le Rendez-vous de Chasse*, dont il sera question plus loin.

RÉCEPTION DE MOYREAU A L'ACADÉMIE ROYALE.

Moyreau avait quarante-six ans lorsqu'il posa sa candidature à l'Académie. Ce fut en 1736. Il avait déjà publié les trente premières planches de la série des Wouwermans, et le succès de son entreprise semblait s'affirmer. Il venait d'apporter tous ses soins à *La Grande Chasse aux Cerfs*, dédiée à M. le duc d'Antin, et cette planche, comme nous l'avons vu, présentait les meilleures qualités du graveur, en même temps que l'harmonie du sujet et l'entrain de l'action étaient faits pour fixer l'intérêt. Il ne pouvait faire un choix meilleur dans son œuvre, et il adressa les premières épreuves de cette estampe à l'Académie, avec sa lettre de candidature, dans la séance du 24 février 1736.

En effet, nous trouvons dans les procès-verbaux de l'Académie de peinture et de sculpture, année 1736, la mention suivante :

« Aujourd'hui vendredi, vingt-quatrième de février,

Digitized by Google

l'Académie s'est assemblée au lieu de demain samedi, à cause de la fête de St-Mathias.

M. le Directeur aïant fait apporter à l'Académie une estampe dédiée à Mgr le duc d'Antin, gravée d'après Wouwermans par le sieur Moyreau, qui demande à se présenter, la Compagnie, après l'avoir examinée, a fixé sa présentation au samedi, vingt-quatrième du mois prochain.

Signé : Coustou, Natoire, Le Lorrain, J. Christophe, Galloche, J. Restout, J. du Mont le Rom, G. Allou. Saint Gelais (1). »

L'éléction eut lieu à la date fixée et grâce à la favenr dont il jouissait, le graveur n'eut qu'une seule fève noire. Le procès verbal de la séance de l'Académie du samedi 24 mai 1735 rend compte de l'élection en ces termes :

« Le sieur Pierre Moyreau, graveur, aïant fait voir de ses estampes, dont il fait présent à l'Académie, les voix prises à l'ordinaire, il a été agréé, et il ira chez M. Coustou Directeur, qui lui donnera les sujets qu'il gravera pour la réception (2). »

Etaient présents à cette séance et ont signé le procès-verbal : « Coustou. — de Largillière. — de Favanne. — le Lorrani. — Caylus. — Thierry. — Dulin. — le Clerc. — J. Christophe. — Cazes. — de Troy. — Galloche. — Lemogne. — Rousseau. — Coypel. — Restout. — Collin de Verni. — J. du Mont le Rom. — Vanloo fils. — Chaufourier. — Le Blanc. — Courtin. — Desrochers. — Huîlliot. — Duvivier. — Thomassin. — C. Dupuis. — Du Vivier. — De L'Armessin. — Le chevalier Servandini. — J. C. Roöt-

(1) Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture, publiés pour la *Société de l'Histoire de l'Art français* par A. de Montaiglon.

(2) Procès verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793) publiés pour la *Société de l'Histoire de l'Art français*, par A. de Montaiglon.

Digitized by Google

tiers. — De Grevenbroëck. — Gobert. — G. Duchange. — Lancret. — Saint-Gelais (1). »

Coustou, directeur de l'Académie, recut selon l'usage la visite du nouvel académicien, et lui donna à graver pour son morceau de réception, deux sujets tirés de l'œuvre de Van Falens, *La Alte de chasseurs* et *Le Rendez-vous de chasse*, le dispensant par une faveur et une distinction peu communes de graver le portrait exigé par le règlement. Il fixa en même temps pour la date de la réception la séance du samedi 29 décembre suivant.

Moyreau n'avait que quelques mois pour traiter ces sujets. Il réussit cependant, mais les deux gravures destinées à sa réception, sont loin de valoir *La grande Chasse aux Cerfs* qui avait décidé son élection à l'Académie : Le sujet cependant était bien de ceux que le burin de l'artiste était habitué à reproduire sur ses cuivres ; le choix de ces deux peintures par Coustou témoignait de sa part et de celle de l'académie, une vive sollicitude à l'égard du graveur, qui trouvait dans la manière de Van Falens, le même esprit, la même couleur, le même genre, que dans les tableaux de Wouwermans. Malgré ces avantages il reste au dessous de la réputation qu'il s'était acquise.

La Halte de chasseurs inventé et peint par C. Van Falens. Le tableau a 22 pouces de largeur, 17 de haut. Gravé par J. Moyreau pour sa réception à l'Académie royale 1736.

Cette estampe est d'un très beau dessin. L'interprétation de l'original est fidèle, le ciel bien lumineux est simplement et facilement traité. Mais l'effet général reste terne, les terrains sont lourds, les chevaux et les cavaliers sont perdus sous des tailles multipliées.

(1) Procès verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793) publiés pour la *Société de l'Histoire de l'Art français*, par A. DE MONTAIGLON.

Digitized by Google

Le Rendez-vous de chasse, inventé et peint par C. Van Falens. Le tableau a 22 pouces de large et 17 de haut. Gravé par G. Moyreau pour sa réception à l'Académie 1736.

Cette gravure, le pendant de la précédente, est d'un burin moins indépendant encore ; le fonds, les eaux, le paysage, les cavaliers se confondent sans lumière ; seul un groupe de laveuse est charmant ; Il s'isole fraîchement en une scène complète, et forme un saisissant contraste avec le reste de la planche. L'œuvre reste donc incomplète, malgré ses qualité et manque d'harmonie générale.

Quoiqu'il en soit, ces deux gravures furent présentées à l'Académie par Moyreau le jour fixé pour la réception.

Le samedi 29 décembre 1136, l'Académie s'était assemblée par convocation générale et aux termes du procès verbal de la dite séance (1) : « Le sieur Jean Moyreau, d'Orléans, graveur, a apporté les planches de deux estampes gravées par lui d'après les tableaux de feu M. Van Falens, académicien, qui lui avaient été ordonnées pour sa réception ; les voix prises à l'ordinaire, il a été reçu académicien, et à prêté serment entre les mains de M. Coustou Directeur et Recteur, et les planches resteront, selon l'usage, à l'Académie. » Etaient présents à la séance et ont signé : Coustou. — De Largillière. — Boucher. — J. Christophe. — Cazes. — Le Lorrain. — Dulin. — Leclerc. — Galloche. — Lemoyne. — Duvivier. — Desrochers de Favannes. — J. Restout. — Vanloo. — Gobert. — J. du Mont le Rom. — G. Duchange. — Carle Vanloo. — Desportes. — Lucret. — Surugue. — Jouvenet. — Nicolas Tardieu. — J. Moyreau. — Avel. — Thomassin. — G. Parrocel. — Francisque Millet. — Chaufourier. — Cochin. — Leblanc. —

(1) Sic.

Digitized by Google

Drouais. — Huilliot. — G. Dupuis. — Allou. — Saint Gelais (1). »

Le brevet d'Académicien qui fut accordé à Moyreau dans cette circonstance, est conservé au musée d'Orléans. Il porte la date du 29 décembre 1736 et les signatures de Coustou, de Largillière, de J. Christophe et de Boucher, et la contre-signature de Lepicié, avec le sceau de l'Académie (2).

Moyreau fut peu assidu aux séances de l'Académie, et prit une part restreinte à ses travaux. Il n'y venait que rarement et seulement pour présenter à l'illustre compagnie, les deux épreuves réglementaires des œuvres nouvelles, que, comme titulaire, il désirait publier sous sa protection, et avec les privilèges qu'elle pouvait accorder au nom du roi, suivant l'arrêt du Conseil d'État tenu à Marly, le 28 juin 1714, et qui consistait à ajouter à la lettre de l'épreuve, la mention : avec Privilège du Roy.

Cependant, en 1752, à l'occasion d'un mémoire à consulter, présenté à l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, par M. de Sylvestre, lequel mémoire est signé par M. le comte de Loss., ambassadeur de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe près le Roi T. C., Moyreau fit partie de la commission chargée de l'étudier.

Ce mémoire, comprenant treize articles ou questions, avait pour but d'obtenir le sentiment de l'Académie sur les devoirs du graveur à l'égard du peintre, ou de celui qui a ordonné la gravure, et sur ceux de l'imprimeur à l'égard du graveur, en même temps que sur les droits respectifs de chacun des intéressés.

(1) Procès verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793) publiés pour la société de l'art français par M. Anatole de Montargis. — Paris, chez Charavay frères.

(2). Catalogue des tableaux, statues et dessins exposés au Musée d'Orléans, par Eudoxe Marcille. — H. Herluison, éditeur, 1876.

Digitized by Google

La grande expérience de Moyreau, sa situation comme graveur, imprimeur et éditeur, l'avaient désigné au choix de ses collègues ; et grâce à sa connaissance profonde des usages existant dans les rapports des peintres, des graveurs, des éditeurs, des imprimeurs et des propriétaires des plus célèbres cabinets, il dut participer utilement aux travaux de cette commission. Nous reproduisons ici *in extenso*, ce questionnaire, à titre de document et de curiosité.

Dans l'original, l'avis des commissaires est en marge sous le titre : Réponses. Nous le mettrons à la suite des articles, en lettres italiques.

Article 1er. — L'on demande s'il est permis à un graveur de faire tirer plusieurs centaines d'exemplaires d'une planche finie, avant que de la rendre à celui qui a ordonné la gravure ?

— *Non.*

Art. 2. — Dans le cas où la convention avec le graveur fixerait le nombre des épreuves qui seraient promises au graveur, ne fussent que la quantité de deux, lui est-il permis d'en faire tirer davantage à son profit, à l'insu du propriétaire de l'ouvrage ?

— *Non.*

Art. 3. — Qu'un graveur, pour s'excuser des impressions furtives, dise que l'ouvrage n'était pas fini, ce fait peut-il passer pour certain, lorsque ladite impression s'est faite depuis qu'une Compagnie aussi éclairée que l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture avait reconnu l'ouvrage parfait, agréé son auteur comme capable de devenir un de ses membres ?

— *S'il était prouvé que, sur les sentiments des Académiciens, l'Artiste eut fait des changements considé-*

Digitized by Google

rables, ces changements ne pouvaient pas l'avoir engagé a plus d'une quarantaine d'épreuves.

Art. 4. — Un ouvrage ne doit-il être regardé comme parfait, qu'autant qu'il serait impossible d'y trouver à désirer? Au contraire, n'est-ce pas un des caractères essentiels des ouvrages des hommes d'être susceptibles de mieux? En effet, n'entend-on pas tous les jours dire aux artistes, en parlant des anciens célèbres peintres d'Italie et de France, que l'un manquait du côté de la couleur, l'autre du côté de la correction du dessin: l'autre n'a point les effets de lumière heureux, etc... sans que pour cela aucun des peintres ne soient regardés avec admiration par ceux qui en parlent ainsi?

— *Cette question a paru inutile, attendu qu'elle n'a aucun rapport avec les usages de la gravure.*

Art. 5. — Est-ce un prétexte recevable, de la part d'un artiste, pour excuser l'impression de six cents exemplaires, qu'il a fait faire depuis son agrément à l'Académie et avant que son ouvrage soit livré, que de dire qu'il ne se conduit pas suivant les usages des autres graveurs!

— *Ce prétexte n'est pas recevable.*

Peut-il être donc nécessaire à un habile homme de faire imprimer de suite pendant plusieurs jours, et même des semaines entières, d'un ouvrage, de quelque conséquence que ce soit, pour voir le degré où est le travail?

— *Non.*

Art. 6. — A combien à peu près, pour le plus, peut-on faire monter la totalité des épreuves nécessaires à un graveur pour conduire un ouvrage depuis son commencement jusqu'à sa fin ?

— *Cinquante ou soixante ordinairement pour les grands ouvrages ; cent épreuves au plus fort, même en*

Digitized by Google

comprenant le cas énoncé dans la réponse de l'article 3.

Art. 7. — Dans le cas où l'ouvrage aurait été rectifié dans quelque chose, est-ce un motif pour en faire imprimer de suite, pendant plusieurs semaines, le nombre de six cents épreuves ?

— *Non.*

Quel est là-dessus l'usage, et combien à peu près, est-il besoin de faire tirer d'épreuves de suite pour connaître si l'on a reparé ce qui manquait audit ouvrage ?

— *En ceci, les usages peuvent varier. Néanmoins il ne peut pas être nécessaire d'en faire tirer plus que douze de suite, et ce nombre même, répété plusieurs fois, doit toujours entrer dans celui des cent épreuves énoncé dans la réponse à l'article 6.*

Art. 8. — Des épreuves non finies d'une planche peuvent-elles être bonnes à vendre, ou à faire des présents à des personnes que l'on considère, et surtout en y joignant la dépense d'un cadre et de sa glace ?

— *Arbitraire.*

Art. 9. — Est-il permis à un graveur de faire des présents, ou de vendre des épreuves finies qu'il aurait légitimement, et ce avant que celui à qui est l'ouvrage, les ait lui même mis au jour ?

— *Non ; à moins que le propriétaire n'y consente.*

Art. 10. — Peut-on regarder comme des épreuves défectueuses toutes celles dont les défauts sont recommandables par un coup de crayon noir, ou de plume, qui remplit les blancs causés par le manque d'impression ?

— *Non.*

Art. 11. — Ces petits défauts, presque inévitables dans

Digitized by Google

les grands ouvrages, exigent-ils une nouvelle impression d'autres estampes, lorsqu'il n'est question simplement que reconnaître le degré où en est l'ouvrage.

— *Cet article n'est pas clair.*

Art. 12. — Un imprimeur peut-il, en y donnant des soins extraordinaires, faire d'une planche affaiblie par l'impression, quelques épreuves aussi parfaites et d'un ton aussi ferme que lorsque la planche était neuve ?

— *Non.*

Art. 13. — Enfin, doit-il être question entre le graveur et l'imprimeur d'un prix fixé pour chaque cent d'impression d'un ouvrage dont il n'aurait besoin que des dépenses à faire, pour conduire le travail jusqu'à la fin ?

— *Ce n'est pas l'usage.*

Signé : J.-A.-C. DE LOSS.

« Nous soussignés, commissaires nommés par la délibération du 24 mars dernier, en exécution des ordres de l'Académie Royale de peinture et de sculpture, certifions qu'après un mûr examen, nous avons, suivant nos lumières et notre conscience, dit vérité sur les treize articles énoncés dans le mémoire ci-dessus. En foi de quoi nous avons signé, et fait parapher par M. Lepicié, l'un de nous, et secrétaire de l'Académie, chacune des réponses mises en marge.

Fait à Paris au Louvre, l'Assemblée tenante, le samedi 8 août 1752.

Et ont signé : Duchange, 50 au plus ; Audran, 25 au plus ; Lepicié ; Massé ; De Larmessin ; L. Surugué ;

Digitized by Google

J. Moyreau ; J. Daullé ; Cars ; Tardieu ; Le Bas ; Cochin ; Cochin fils et Sarugue fils. (1). »

Ce fut le seul concours que Moyreau prêta aux travaux de la Compagnie.

CONCLUSION.

Retenu par ses travaux incessants, par les soins de l'imprimeur et de l'éditeur, Moyreau se consacra plutôt à la production commerciale, s'attachant à graver les peintures des artistes les plus à la mode ou celles appartenant aux plus célèbres cabinets. C'est ainsi qu'il s'adonna à tous les genres, allégories, paysages, animaux, sujets d'histoire ou de chasse, ornements ou portraits, suivant le goût du jour ou la fantaisie des personnages désireux de publier les œuvres de choix tirées de leur collection, et d'attacher leur nom à cette publication. Son burin complaisant plutôt que souple abordait aussi volontiers les sujets les plus variés et les plus dissemblables.

Son atelier était le lieu de rendez-vous des amateurs, et les étrangers affluaient chez lui. Il eut de son vivant plus de vogue que de réputation d'artiste. Graveur et éditeur en même temps, il ne reculait pas devant la réclame, et malgré sa riche et nombreuse clientèle, malgré son titre d'académicien, il n'hésite jamais à faire suivre son nom de l'indication de sa demeure.

Ses premières estampes, jusqu'en 1726 portaient toutes l'adresse suivante : A Paris, chez Moyreau, graveur, pont Saint-Michel, au Chat-d'Espagne. De 1726 à 1740 : A Paris,

(1). Procès-verbaux de l'Académie Royale de peinture et de sculpture (1648-1793) publiés pour la Société de l'Histoire de l'art français, par M. Anatole de Montaiglon, Paris. Charavay frères.

Digitized by Google

chez Moyreau, rue Gallande, vis-à-vis la chapelle Saint-Blaise.

Dans les années suivantes.: A Paris, chez Moyreau, rue Saint-Jacques, à la vieille poste, vis-à-vis la rue du Plâtre.

Un peu plus tard : A Paris, chez Moyreau, rue du Pont Saint Séverin, à l'Image Notre-Dame, et enfin en 1751, à Paris, chez Moyreau, rue des Mathurins, la première porte cochère à gauche, en entrant par la rue de la Harpe. Il eut aussi pour éditeur Gersaint, marchand, pont Notre-Dame ; Chereau, graveur du Roy, rue Saint-Jacques aux Deux Piliers-d'Or ; la veuve Chereau, à la même adresse ; Surugues, graveur du Roy, rue des Noyers vis-à-vis Saint-Yves.

Il avait su attirer le public, il avait su lui plaire, et il avait conservé ses faveurs. Comme éditeur il avait réussi, grâce à la souplesse de sa nature, à son caractère laborieux et persévérant, à l'esprit habile de commerce et de réclame qu'il tenait de sa famille. Mais comme artiste, comme graveur, sa réputation ne devait guère lui survivre, malgré l'immense étendue de son œuvre, aujourd'hui peu recherchée, et enfouie dans les cartons des collectionneurs.

En effet, si nous nous reportons aux observations qui ont accompagné la description des planches les plus connues de son œuvre, au cours de l'énumération que nous avons faite ci-dessus, nous pouvons les résumer ainsi : Dessin généralement correct, mais absence d'harmonie et de couleur ; interprétation fidèle des lignes, mais lourdeur et monotonie dans l'effet général ; ces défauts que nous retrouvons dans la plupart des estampes de Moyreau, nuisent singulièrement à son œuvre, et expliquent l'oubli dans lequel elle est tombée.

Ils tiennent à deux causes principales : d'abord à la diversité des genres auxquels s'est consacré le graveur, ensuite à son tempérament.

Digitized by Google

Plus négociant qu'artiste, il dut sacrifier ses dispositions naturelles au goût de ses clients et subir leur fantaisie ou leur capice. La complaisance de son burin, malgré toute l'habileté de sa main était une entrave au progrès dans la pratique de son art.

Il n'eut point le sentiment des sujets multiples qu'il aborda, ni les qualités diverses de tous les maîtres dont il grava les peintures. Si nous considérons que l'expression du talent chez le graveur, est de traduire la pensée d'un peintre, avec la seule ressource du noir et du blanc, mis en œuvre par des tailles agencées en des combinaisons libres et cependant déterminées, d'arriver à l'harmonie sans atténuer l'éclat de la lumière, ou la puissance des ombres, de conserver le relief des formes, le mouvement et la vie des personnages dans la pénombre, par la connaissance des secrets du clair obscur, nous sommes forcés de refuser à Moyreau la qualification de graveur de talent.

Le peintre graveur en se faisant soi-même l'interprète de ses conceptions a presque toujours atteint le but qu'il s'est proposé. Le graveur proprement dit, à moins qu'il ne soit doué d'un véritable génie et d'un coup d'œil exceptionnel, ne peut atteindre la même perfection qu'en spécialisant son burin. Dans le cas de Moyreau, nous sommes en présence d'une variété de genres infinis. En dehors de la suite des Wouwermans et des sujets si différents qu'elle présente, nous trouvons vingt paysages d'apprès Watteau, d'Angeli, J. Breughel, F. Casanova, Van Falens, Le Lorrain, Greevenbroeck, Pannini ; sept sujets d'histoire tirés du nouveau ou de l'ancien testament et de la mythologie d'après Rembrandt, Caliari, Bon de Boulogne, Marot, Le Sueur ; deux grands sujets de chasse et d'animaux d'après Rubens ; des ornements et des arabesques d'après Watteau, cinq allégories d'après Raoux et Watteau, huit portraits

Digitized by Google

d'après H. Rigaud, Lefebure, Tiz. Vecelli, P. Véronèse, F. André, Nonnotte et Watteau.

Il ne pouvait à la fois comprendre et traduire tant d'œuvres diverses, interpréter tant d'esprits différents, et l'incertitude de son burin et l'inégalité de son talent sont la conséquence naturelle et forcée d'entreprises si diverses.

Nous avons eu sous les yeux les états successifs de plusieurs planches des plus importantes de l'œuvre de Moyreau et nous avons pu ainsi suivre l'artiste dans le travail de ses cuivres, étudier sa manière de faire.

La qualité principale chez Moyreau, nous l'avons déjà dit, est en général la rectitude du dessin et l'assurance dans le tracé des silhouettes. Si nous considérons donc les premiers états de *La Bethsabée au bain*, d'après Rembrandt, de *La Partie Carrée*, d'après Watteau, de *La Cathédrale gothique*, d'après Van Greevenbroëk, du *Portrait de Lepelletier*, d'après Lefébure, de *Son Portrait*, d'après Nonnotte, et de *La Grande Chasse aux Cerfs*, d'après Wouwermans, gravures aussi différentes par les sujets qu'elles représentent, que par la manière dont sont traités les originaux, nous sommes également frappés par la netteté des contours, la fermeté des tailles initiales qui sont à la gravure dans ses premiers états, ce que l'ébauche est au tableau dans la peinture. Les plans sont nettement définis, la précision, l'énergie et la fraîcheur président à ces premiers travaux. Moyreau était donc dessinateur et savait manier son burin avec une grande sûreté ; mais il ne fut point artiste; le coup d'œil et le sentiment de la couleur qui font le peintre graveur, lui ont totalement manqué, et c'est lorsqu'il cherche à rendre le moelleux ou l'harmonie des tons, à traduire la pensée si brillamment et si heureusement exprimée sur la toile par les peintres ses modèles, qu'il reste au-dessous du but qu'il poursuit. En effet, examinons les derniers états de ces mêmes planches que nous ve-

Digitized by Google

nons de citer, qui nous ont séduits dans les premiers états par la netteté du trait et la correction du dessin et suivons le travail du graveur : Il se trouve en présence d'une sorte d'ébauche qui, par des tailles largement burinées, forme le dessous de sa planche. Il s'attache alors à compléter son travail, à donner aux différents plans leur valeur respective, à compléter les effets ; mais il a perdu la sûreté de sa main. Il pousse son burin en tâtonnant, il reprend ses premiers travaux par mille traits indécis, cherchant sans l'obtenir l'harmonie et la vérité.

Les derniers états perdent ainsi l'énergie et la fraîcheur qui sont un véritable charme dans le premier état de ses planches. Ce n'est point tout encore : dans ses deuxièmes ou troisièmes états, la transition entre les ombres et les demi-teintes, entre les demi-tons et la lumière, manque de moelleux, les reliefs sont compromis, ou bien encore les clairs ne sont point en harmonie avec les demi-teintes surchargées de travaux ; le graveur alors a recours au grattoir et au brunissoir, et il ne parvient à fondre ses tailles qu'en les atténuant par endroits à l'aide ce ces instruments ; ressource dangereuse, car pour terminer son travail et lui rendre un peu de l'éclat qu'il a perdu, il reprend une dernière fois le burin ou la pointe sèche et ne compte plus ses retouches. Peine inutile, la planche n'a gagné qu'en pesanteur, est restée monotone et fade sans reconquérir l'harmonie.

C'est donc le tempérament artistique, le coup d'œil du peintre, le sentiment des valeurs qui manquaient au graveur ; et s'il avait su mieux s'identifier avec les œuvres qu'il a gravées, les comprendre, les saisir dans leur ensemble et leur harmonie générale, il eût été indubitablement secondé par l'habileté de sa main. Il ne se fut point astreint à procéder pied à pied, péniblement, s'acharnant au travail et à la recherche de la vérité, à force de patience et de

Digitized by Google

temps ; il eut atteint son but sans revenir sans cesse sur ses premiers travaux, et il fût parvenu au premier rang parmi les graveurs de son temps.

Tout ce qui, dans son œuvre, n'est point soumis aux influences de la nature et aux effets multiples qu'elle produit dans le plein air de la campagne ou dans le mouvement de la vie, ses planches d'ornements ou d'arabesques, et ses portraits, par exemple, sont plus simplement et plus facilement traités ; sans avoir toujours l'éclat ou l'énergie, sans réunir la justesse complète dans la valeur des tons à la légèreté de la touche, ces cuivres ont du moins la fraîcheur, cette qualité maîtresse qui fait le premier charme d'une estampe.

La réputation que Moyreau s'est acquise de son vivant, le succès de ses publications, la confiance de l'Académie, sembleraient ne pas justifier les critiques que nous venons de formuler. Nous n'avons point à rechercher la cause de ces faveurs ; mais, après un siècle écoulé, à l'abri des influences de la mode, de la réclame ou de la protection des grands seigneurs, nous pouvons utilement invoquer le témoignage impartial du public et la valeur vénale des œuvres les plus connues du graveur orléanais pour venir à l'appui de notre jugement.

Les Estampes, d'après Wouwermans et d'après Watteau qui forment des séries spéciales n'ont isolément que peu de valeur. Elles n'apparaissent que rarement dans les ventes publiques et n'obtiennent que des prix très modestes.

L'Escorte d'Équipage, d'après Canova, composant un lot avec trois autres gravures non dénommées, à la vente David, en 1859, atteint seulement le prix de quatre francs.

Les quatre âges : *L'Enfance*, *La Jeunesse*, *L'Age viril* et *La Vieillesse* que nous avons classés parmi les meilleures planches de son œuvre, et qui sont généralement reconnues comme telles, sont adjugées, à la vente de La Valette, en 1861, au prix de vingt-sept francs les quatre pièces ; à

la vente de Behague, en 1878, au prix de vingt-huit francs, à la vente Fillon, en 1881, au prix de onze francs, à la vente Michelot, également en 1881, au prix illusoire de six francs les quatre piéces, avec toutes marges vierges !

Il y a loin de ces prix à celui de deux cent quatre-vingt-dix-neuf francs, obtenu en 1876 à la vente Herzog, par les quatre gravures de Larmessin, son contemporain et son collègue à l'Académie, représentant les mêmes sujets d'après les peintures de Lancret.

Nous pourrions poursuivre ces citations plus loin, mais nous pensons ces chiffres suffisants pour autoriser nos critiques, aujourd'hui surtout que les estampes de l'école française du XVIIIe siècle, sont recherchées avec une passion qui touche à la frénésie.

Quoiqu'il en soit, nous devons retenir la grande fécondité de Moyreau, lui savoir gré de son labeur incessant, et des services qu'il a rendus à la cause de l'art, aux amateurs aussi bien qu'aux artistes. Il a su conquérir et garder une place honorable parmi les graveurs de son temps, et il a mérité la consécration officielle de son burin par les suffrages de l'Académie : à ces titres divers, il honore notre ville d'Orléans.

Orléanais par sa famille, Orléanais par sa naissance, il s'est plu toujours à rappeler son origine, ou à se rapprocher de son pays. Il n'a jamais oublié ses débuts, sous la protection du cardinal de Tournon et de monseigneur Fleuriau d'Armenonville, ni ses travaux avec Bon de Boulogne dans les galeries du Palais épiscopal d'Orléans. C'est ainsi qu'il apporte tous ses soins à la gravure du portrait de l'évêque d'Orléans et de son coadjuteur, qu'il consacre une planche pour servir de frontispice au bréviaire du diocèse d'Orléans et qu'il se plaît à signer presque toujours : *J. Moyreau, Aurelianensis.*

Moyreau avait vécu, toute sa longue carrière à Paris.

Digitized by Google

Tout entier à la pratique de son art, à ses presses et à la vente de ses estampes, ne négligeant aucune des relations capables d'assurer ses succès, il s'était marié fort tard. Il maniait encore le burin et le cuivre en 1763, lorsqu'il mourut subitement, sans laisser de descendant.

Le nom de Moyreau est encore porté de nos jours, dans notre ville, par Mademoiselle Adèle Moyreau, arrière-petite-nièce du graveur orléanais: Elle est le dernier représentant de la famille et du nom qui s'éteindra après elle.

Cependant, sans que le degré en soit exactement établi, nous retrouvons la parenté de Moyreau avec une famille Geffi ier-Desiles.

Cette parenté est exprimée dans une pièce des archives du Musée d'Orléans, relative à l'acquisition, pour ledit Musée, du portrait de Moyreau, peint par Nonnotte en 1742 (1).

Nous ne pouvons terminer cette modeste étude, sans rendre hommage à l'obligeance de MM. L. Jarry, l'abbé Desnoyers et Herluison, nos collègues, qui ont bien voulu mettre à notre disposition leurs précieux portefeuilles. Qu'ils nous permettent ici de leur en exprimer toute notre reconnaissance.

(1) Note de M. Eudoxe Marcille, *Catalogue des tableaux, statues et dessins* exposés au Musée d'Orléans par M. E. Marcille. — Orléans. H. Herluison, éditeur, 1876.



RAPPORT

Par M. Édouard PELLETIER

SUR LE MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR M. DAVOUST

sur

JEAN MOYREAU

Graveur Orléanais

Séance du 18 juin 1886.

S'il est vrai, comme le dit Buffon, que la première condition pour bien écrire est de posséder pleinement son sujet, personne ne pouvait, avec plus de compétence que notre collègue M. Davoust, présenter une critique de la vie et des œuvres du graveur orléanais Jean Moyreau. M. Davoust vit en effet depuis longtemps dans la familiarité des maîtres dans cet art charmant de la gravure, auquel tant d'œuvres considérables, au XVIIIe siècle, ont fait donner le surnom d'art français; il est initié lui-même à la pratique de tous les moyens et de toutes les ressources de la pointe et du burin; il a donc pu réunir, dans ses appréciations sur Moyreau, toutes les conditions d'un juge à la fois éclairé et impartial, habile à comprendre et à mettre en lumière les qualités maîtresses de l'artiste, sans se dissi-

Digitized by Google

muler néanmoins les lacunes et les côtés plus faibles de son œuvre.

Moyreau montra de bonne heure une vocation décidée pour la carrière qu'il devait embrasser. Comme son compatriote Desfriches, il rencontra à ses débuts l'opposition de sa famille, famille de marchands, qui désirait le voir continuer le commerce paternel. Ce ne fut que sur la constatation persévérante de son goût résolu, appuyée par l'aide que lui donna le cardinal de Tournon, alors exilé à Orléans, et qui avait eu l'occasion d'apprécier les aptitudes du jeune artiste, que le père de famille se décida à le laisser suivre enfin le penchant qui l'entraînait vers les arts.

Il fit ses premières études de peinture sous la direction de Bon de Boulogne que des travaux avaient appelé dans cette ville, et qui l'emmena à Paris; mais bientôt la mort de son maître le décida à abandonner la peinture pour se livrer tout entier à l'art du graveur, et se consacrer exclusivement au burin, qu'il ne devait plus abandonner.

L'œuvre de Moyreau est considérable, et lui valut, à l'âge de 46 ans, en 1736, sa nomination de membre de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture. M. Davoust donne de ses travaux une nomenclature savante et méthodique, qui permet de se rendre un compte exact de l'importance de l'œuvre de l'artiste, et des qualités qu'il a apportées dans son exécution.

Sa principale entreprise qui l'occupa pendant de nombreuses années, fut consacrée à la reproduction des œuvres de Vouvermans; elle ne comprend pas moins de quatre-vingt-neuf planches. C'est dans cette suite de travaux que Moyreau déploya ses plus sérieuses qualités, et qu'il s'inspira le plus fidèlement de la pensée du maître vers lequel l'avaient entraîné ses préférences individuelles. Il ne fut pas aussi heureux dans la reproduction d'autres maîtres, et notamment des toiles de Vatteau, le peintre

Digitized by Google

des élégances et des grâces spirituelles. Moyreau n'appartenait pas, en effet, à cette race de graveurs qui, tout en respectant la pensée du maître qu'ils ont résolu d'interprêter, conservent leur génie personnel et savent trouver dans les ressources d'un art qui ne met à leur disposition que le noir et le blanc, des moyens originaux de conserver l'esprit de l'ouvrage reproduit, d'en faire valoir les qualités, d'en avouer même les défauts, enfin, d'en révéler franchement le caractère.

Tel n'était pas le génie du graveur dont nous avons à juger les travaux. Elevé à l'école un peu étroite du peintre Bon de Boulogne qui n'avait pu lui transmettre ce qu'il ne possédait lui-même qu'à un faible degré, le sentiment de la personnalité et le sens artistique, Moyreau s'éleva rarement au dessus de la copie fidèle du maître et de la rectitude du dessin; son burin, souvent lourd et incertain, lui permet difficilement d'assouplir son travail, et de le mettre en harmonie avec des sujets multiples et divers qu'il a abordés. On rechercherait en vain dans la plupart de ses œuvres la distribution heureuse des jeux de l'ombre et de la lumière, le sentiment des valeurs, le moelleux des transitions, et parmi les laborieux efforts du graveur, la pensée du maître n'apparaît souvent qu'affaiblie et décolorée par la main insuffisante du traducteur.

Réduit ainsi à la prédominance du dessin et à la simple correction, l'art de la gravure manque à l'un des côtés de sa mission : il rappelle trop le procédé du photographe dont on voudrait en vain faire un rival heureux des Nanteuil, des Audran, des Philippe le Bas, et de tant d'autres maîtres qui ont su rendre à nos yeux charmés, quelquefois même en leur donnant une grâce nouvelle, toutes les beautés du maître qu'ils avaient pris à tâche de reproduire. Tant il est vrai que l'objet de l'art n'est point renfermé dans une simple imitation littérale, si parfaite qu'elle puisse

Digitized by Google

être, la pensée, le sentiment intime de l'artiste peuvent seuls créer une œuvre, lui donner sa véritable valeur, et la rendre durable dans la mémoire des hommes. M. Davoust trouve dans ces défauts de Moyreau, dans son absence de tempéramment artistique, et peut-être aussi dans sa préoccupation trop marquée du côté commercial de ses reproductions, l'explication de l'oubli dans lequel ses travaux sont tombés aujourd'hui.

Toutefois, cette large part faite à la critique, peut être un peu sevère, car l'auteur du mémoire va jusqu'à refuser à Moyreau la qualification de graveur de talent, il serait injuste de ne pas reconnaître la place honorable qu'il a prise dans l'histoire de la gravure de son temps, et de ne pas lui tenir compte de la faveur qu'il avait su conquérir auprès de ses contemporains. Nous ne pouvons donc que remercier M. Davoust d'avoir reconstitué, dans son excellente étude, l'existence laborieuse et féconde de notre artiste Orléanais, et la commission croit devoir conclure à l'impression d'un mémoire qui ne se recommande pas moins par les connaissances techniques dont son auteur y fait preuve, que par les qualités du style et la forme de la rédaction.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

ALCIAT

ET

LE LIVRE DES EMBLÈMES (1)

Par M. Daniel BIMBENET
Ancien Conseiller

Séances des 19 novembre et 17 décembre 1886.

§ 1er

ALCIAT.

Tous les hommes célèbres qui ont contribué à l'illustration de la France ne sont pas nés sur son territoire; mais il suffit que pendant leur passage ou leur séjour, leur gloire, leurs talents, leur science ou leurs vertus aient rayonné ou seulement influé sur notre patrie, pour qu'elle puisse, à bon droit, revendiquer une part de cet éclat.

(1) Nous avons cru devoir joindre deux planches à ce travail sur Alciat.

L'une représente le portrait de l'auteur du *Livre des Emblèmes*. Nous l'avons reproduit au moyen de la lithographie d'après une vieille gravure du temps.

La seconde planche représente deux dessins d'emblèmes copiés par nous sur les bois de l'édition publiée par Jean Richer en 1584. Ces figures sont les mêmes que celles de l'édition de Raphelingue, gendre et successeur du célèbre imprimeur Plantin, d'Anvers.

Dans la reproduction exacte de ces deux dessins, nous avons essayé de donner un spécimen de la gravure sur bois à l'époque où parurent ces curieuses illustrations.

D. B.


Digitized by Google

C'est ainsi que l'époque de Charlemagne doit sa renommée littéraire à l'Anglo-Saxon Alcuin; que le Napolitain Saint Thomas-d'Aquin et le Toscan Jean de Fidanza plus connu sous le nom de Saint Bonaventure, admis tous les deux le même iour aux honneurs du doctorat dans l'Université de Paris, répandirent sur le règne de Saint Louis les lumières de la théologie et de la philosophie.

Au XV[e] siècle, l'Italien Scaliger suit Antoine de la Rovère, évêque d'Agen, se fixe auprès de lui et s'illustre dans l'art de la médecine; plus tard, Casaubon, de Genève, enseigne avec éclat le grec à Montpellier et à Paris.

Ne sommes nous pas en droit de revendiquer une large part dans la gloire d'Erasme qui resplendit si magnifiquement sur la Renaissance? Bien que né dans les États de Charles-Quint, à Rotterdam, le grand écrivain qui fut à la fois l'ami de Léon X et de Luther, est devenu nôtre par ses relations avec la France où il résida si longtemps, surtout par son esprit tout français, plein d'audace pour aborder tous les problèmes, plein de raison pratique pour les résoudre. C'est lui que François I[er] voulait mettre à la tête du Collège de France qu'il venait de fonder, mission que le savant refusa pour garder son indépendance.

De nos jours, la France n'est-elle pas fière des travaux du Génevois Sismondi qui a élevé à ses fastes et à sa grandeur un monument historique recommandable, malgré de sérieuses critiques, par la nouveauté du plan et par sa vaste érudition? Plus récemment encore, l'Italien Rossi devenu notre compatriote, n'a-t-il pas illustré la chaire du Collège de France par sa science économique et initié notre jeunesse studieuse aux principes du droit constitutionnel professé par lui pour la première fois dans notre école de Droit?

Il est juste de compter parmi ces doctes étrangers le Milanais André Alciat; il enseigna la jurisprudence à Avi-

Digitized by Google

gnon puis à Bourges où le roi François Ier jaloux de doter son royaume de toutes les gloires artistiques et littéraires, lui confia la chaire dans laquelle il précéda Cujas.

Dans l'espace de cinq ans il sut changer l'enseignement du droit et fonder une école nouvelle dont le caractère éclate en la personne de son glorieux successeur.

Alciat ne fut pas seulement un grand jurisconsulte, ce fut aussi un lettré et un philosophe ; son *livre des emblèmes*, objet d'une partie de cet essai, en est une preuve manifeste. La vie d'Alciat fut une existence de travail et d'agitation, non d'agitations politiques, car il n'apparait pas qu'il ait pris la moindre part aux évènements et aux querelles religieuses de son temps auxquels, pour leur malheur, se mêlèrent plusieurs savants du XVIe siècle ; mais de nombreux mécomptes occasionnés par de puissantes rivalités troublèrent sa carrière laborieuse et le forcèrent à changer souvent de résidence. La jalousie, la malveillance, la calomnie même, essayèrent de ternir son caractère d'homme et sa gloire de savant, mais le crédit de ses œuvres et la saine philosophie qu'elles respirent firent justice de cette persécution.

C'est le 8 Mai 1492, au cours de cette mémorable année signalée par la découverte du nouveau monde et par l'expulsion des Maures de l'Espagne, qu'André Alciat naquit à Alzato, près Milan. Sa famille était noble ; Claude Mignaut, le commentateur de ses emblêmes, nous décrit ses armoiries figurées au bas d'un portrait que lui avait envoyé André Thevet, cosmographe du roi. Au-dessous du pourtraict, dit-il, sont, à gauche, les armes de la famille des Alciats qui sont, d'un côté, une tourelle, et dessus, un aigle debout et couronné ; d'autre côté, quatre barres avec le mot μηδεν αναβαλλομενος (*nunquam procrastinandum*). Au côté dextre est cette mesme devise avec le carme (*carmen*) au dessus en

grec: ανδρος δικαιου καρπος ουκ απολλυται, de l'homme droit le fruit ne périt point.

Alciat lui-même donne l'étymologie de son nom; il dérive, dit-il, du mot *alce* (alces) animal originaire du Septentrion qu'on appelle *Ellend*, décrit par Pline l'Ancien (1) et qu'on croit être l'Elan. (2) Ce quadrupéde représente à la fois la vigueur, la souplesse du corps et la vitesse à la course; aussi Alciat l'accepte-t-il avec empressement comme le symbole de sa race, et sous le numéro 3 de ses emblêmes, on voit l'*alce* tenant entre ses pattes une banderolle ou guirlande (*stemma*) portant en grec la devise favorite citée plus haut; *qu'il ne faut rien remettre au lendemain.*

Si l'on en croit Paul Jove, Alciat aurait joint à cette devise cette autre; *Virtuti fortuna comes;* en effet, l'emblême n° 118 de son recueil figure un caducée entre deux cornes d'abondance. L'adage qui l'accompagne dérive ou plutôt se rapproche d'une maxime d'Aristote: *Sapiens non ëget*; l'intelligence, la sagesse, l'éloquence conduisent au succès.

Alciat étudia sous Aulus Janus Parrhasius (Jean Parisio) de Cosenza, fondateur de l'Académie Cosentine, qui enseigna brillamment les lettres à Milan, à Rome et à Vicence.

Doué d'une intelligence précoce et d'un esprit littéraire porté vers l'histoire et la jurisprudence, Alciat se livra avec ardeur à cette dernière étude. Reçu docteur en droit civil et en droit canon, il se distingua bien vite au barreau, et sa réputation ne tarda pas à franchir les limites de sa terre natale où la jalousie de ses confrères commençait déjà à l'inquiéter.

(1) Pline, *Histoire naturelle*, l. VIII, c. XV.

(2) En anglais Elk veut dire élan; ce mot vient du celtique Elch, Ellend en allemand.

Digitized by Google

Appelé à Avignon, il aborda pour la première fois la chaire de professeur et s'y fit promptement un renom. C'est de là que le roi François I[er] le fit venir à Bourges et le gratifia d'un traitement de 1,200 écus, double de celui qu'il recevait dans l'antique cité des papes (1). Il resta cinq ans à l'Université de cette ville et y laissa le souvenir impérissable de la méthode scientifique qu'il inaugura et que perfectionnèrent ses illustres disciples Duaren, François Hotman, et surtout Cujas, son successeur dans l'enseignement du droit.

C'est à partir du XVI[e] siècle que le droit romain continua à exercer une influence de plus en plus considérable. Sa pratique n'avait jamais entièrement péri au Moyen âge ; le jurisconsulte Irnérius, et après lui Accurse et Bartole, avaient courageusement tenté cette exégèse, que ni l'histoire, ni la critique, ni la corrélation des textes n'avaient encore éprouvée. Le mouvement scientifique de la Renaissance sembla lui donner une vie nouvelle; son autorité s'accrut par l'action d'une science pleine de jeunesse et d'ardeur, d'une science qui, comme toutes les autres branches de l'activité humaine, s'épanouit en renaissant à la vie.

Cette Renaissance, nous dit M. Paul Viollet, dans son *Histoire du Droit français* (2), a été préparée elle-même par un mouvement de critique et d'ardente curiosité remontant au siècle précédent. Dès cette époque, des esprits éclairés et délicats se préoccupent de recourir aux sources, de vérifier et d'épurer les textes ; on interroge le fameux manuscrit des Pandectes florentines; c'est Alciat qui rajeunit ces vieilles études juridiques et montra qu'une vaste cul-

(1) *Quà hominis famâ excitatus Franciscus primus rex Galliarum ingeniorum solers æstimator, idem que fautor liberalissimus, Alciatum ad Biturigum aeademiam vocavit, honorario illi duplicato.*

(2) Paul VIOLLET, *Hist. du Droit français*, t. I[er], p. 21.

Digitized by Google

ture littéraire devait les féconder, les ennoblir et les élargir.

Au lieu de voir, comme les premiers glossateurs, dans la loi romaine un tout homogène et contemporain, Cujas s'inspirant de la méthode du jurisconsulte milanais, restitue à chaque partie de la législation le caractère particulier de son époque, il s'attache aux textes mutilés d'Ulpien, de Paul et de Papinien et parvient à force d'érudition à rendre la vie à ces fragments épars (1).

La défaite de François I[er] à Pavie en 1525 avait affermi sur le trône ducal de Milan le deuxième fils de Ludovic le More, François-Marie Sforza. Ce prince, ému de la grande réputation d'Alciat, le rappela dans ses états. Alciat hésita, mais se décida à la fin à rentrer dans sa patrie où son souverain l'envoya enseigner le droit à Pavie, puis à Bologne, et lui conféra la dignité de conseiller d'État (2).

C'est en quittant Bourges pour retourner en Italie qu'il exprima son sentiment dans les vers suivants, contenant un double jeu de mots sur la contrée qu'il laisse et sur celle qu'il va revoir :

Urbs Biturix, invitus amans te desero amantem,
Quinque per æstates terra habitata mihi ;
Nunc opus ad vitulos *est à* vervecibus *ire.*
Ergo vale! et felix sit tibi lanicium.

On sait que les armes de la ville de Bourges portent un mouton (*vervex*) ; quant à l'expression *vitulos*, elle répond au mot grec Ιταλος ; on comprend dès lors facilement le tour ingénieux de la double allusion.

(1) Demogeot, *Hist. de la Littérature française*, p. 272.

(2) A Pavie, Alciat eut pour élève son parent, François Alciat, promu à la dignité de cardinal, qui enseigna le droit après lui, dans cette même chaire, et compta saint Charles Borromée au nombre de ses disciples.

Digitized by Google

Voici en quels termes Claude Mignaut traduit ces vers (1) :

Bourges, de te laisser fort perplex je me sens,
Là où ai demeuré l'espace de cinq ans ;
Contraint me retirer, aux veaux, en ma patrie,
Et laisser les moutons de ville si jolie.
A Dieu, Bourges, à Dieu, le priant qu'à foison,
Il te prospère l'heur de ta bonne toison.

Cette prise de congé dans laquelle l'ex-professeur exprimait pourtant son regret de quitter sa glorieuse résidence, motiva néanmoins de la part d'un esprit malin blessé de son départ furtif, la mordante épigramme suivante, où le même jeu de mots se trouve reproduit :

Non nos, sed nostros nummos Alciatus amabat
Qui, tacitus, spretis vanuit hospitibus ;
Sed valeat tandem vitulos *pasturus, at illum*
Nostra vel horrentem frigore lana tegat.

Alciat nous aimait, mais plutost nostre bource,
S'est desrobé de nous, ayant reprins sa cource,
Or, qu'il s'en aille donc'q, et les *veaux* qu'il entend,
Il voise mener paistre, estant de nous content.
Cependant, s'en allant sans se donner de peine,
Morfondu qu'il estait, se vest de nostre laine.

C'est cette réponse malveillante qui, sans doute, attira sur notre jurisconsulte la réputation nullement motivée d'ailleurs, de cupidité, d'avarice et même d'intempérance, que plusieurs biographes ont acceptée légèrement et répétée, sans se pénétrer de la véritable cause de ce soupçon

(1) Claude Mignaut ou Minos, biographe d'Alciat et commentateur du *Livre des Emblêmes*, né à Talant, près de Dijon, a étudié le droit à Orléans en 1578. Nous sommes heureux de rattacher encore à notre savante Université de lois ce personnage dont la profonde érudition était universellement reconnue.

Digitized by Google

ne reposant, il faut le reconnaître, sur aucun fait particulier avéré (1).

On s'expliquerait difficilement comment un homme aussi peu recommandable aurait pu se concilier des relations si puissantes et des sympathies aussi chaleureuses que celles attestées par les témoignages les plus nombreux et les plus flatteurs ; comment il aurait mérité l'estime et les faveurs des souverains et du Saint-Siège lui-même, faveurs pompeusement énumérées dans l'inscription qu'on lit sur son tombeau.

Alciat resta quatre années à Bologne, et parmi ses élèves citons en passant un Orléanais, Germain Audebert, issu d'une honorable famille de commerçants qui, après avoir fait de brillantes études dans sa ville natale, se rendit en Italie et profita des leçons d'Alciat à l'école de Bologne. Germain Audebert devint plus tard avocat au Parlement de Paris, se lia avec Théodore de Bèze et cultiva les muses latines ; on a de lui un poème à la louange de Venise qui lui valut le titre de chevalier de Saint-Marc, et un autre poème latin sur Rome qui lui fit conférer la qualité de citoyen Romain. Audebert n'oublia pas son professeur, car il composa plus tard, à propos du commentaire du *Livre des Emblêmes*, par Mignaut, un quatrain en vers latins dans lequel il se complaît à rappeler la science de l'auteur de l'ouvrage en l'associant à celle de son commentateur (2).

Rappelé à Pavie par Charles-Quint, Alciat y continua

(1) M. Henri Bouchot, dans une publication récente, pleine d'érudition et du plus haut intérêt, intitulée : *Le Livre*, reproduit ces attaques contre la réputation et la mémoire d'Alciat ; il rapporte même qu'on attribua sa mort à une indigestion. Ces imputations ne peuvent que dériver de la même origine.

(2) Voici ce quatrain ; on le trouve dans l'édition de 1583 :

An tibi, an Alciato plus, Minos docte, pararis
Nominis et famæ, quis neget ambiguum?
Sic ænigma facis, nodosa emblemata solvens ;
Vis solum hoc tu ? te vincis, et Alciatum.

Digitized by Google

ses travaux; tel nous dit Mignaut, Hercule introduit ès tragédies qu'il se proposait pour patron et exemplaire, lequel ayant parachevé un labeur, estait contrainct en recommencer un autre. *(Nihil de incœptis laboribus remisit, gloriam quam tot vigiliis comparaverat auxit, ut putaret sibi exemplar propositum Herculis hujus tragici cui finis laboris unius ad sequentem gradus pararetur).*

Le duc de Ferrare l'ayant fait venir dans ses États, le jurisconsulte y restaura l'Université déserte, et fit si bien par ses leçons publiques et ses nombreux écrits, qu'il sembla avoir voulu étudier et travailler plutôt pour ceux qui devaient venir après lui que pour ses auditeurs présents.

Il revint enfin à Pavie et s'y fixa pour le reste de sa vie. C'est là qu'il finit ses jours le 14 janvier 1550 ; il fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Épiphane ; on lit sur son tombeau l'épitaphe suivante, qui rend hommage à sa science et à sa grande réputation :

Andreæ Alciati Mediolanensi J. C. Comiti, protonotario apostolico, cæsareo que senatori, qui omnium doctrinarum orbem absolvit, primus que legum studia antiquo restituit decori.

— L'agitation de la vie d'Alciat ne l'a pas empêché, nous l'avons vu, de se livrer à d'incessants travaux. Il s'est expliqué sur ses fréquents changements de résidence, objet de critiques acerbes de ses nombreux rivaux; il donne de bonnes raisons pour justifier cette existence nomade; le désir d'échapper aux troubles politiques et religieux, le repos nécessaire à ses études, l'ordre des princes auxquels il se croit tenu d'obéir (1).

(1) *De quâ tamen tam frequenti concursatione quam plerisque suspectam præsenseret, se ipsum purgavit, ut peregrinationum non temerè susceptarum rationem probabilem redderet. Dùm enim bellicos tumultus subterfugeret, tutamque suis studiis quietem perquireret, diutissimè peregrinatus, principum jussionibus huc atque illuc agitatus, certam sedem tenere non potuit.*

Digitized by Google

Ses amis furent les premiers à l'engager à se retirer en France. C'est là, disaient-ils, que son talent et sa science brilleraient de tout leur éclat. Albutius, son collègue (1), lui donna ce conseil, le comparant à la pêche originaire de la Perse qui, transplantée dans l'Occident, se dépouille de son acidité pour devenir un mets savoureux. (Voir l'*Emblême* n° CXLII).

C'était aussi l'avis d'Erasme, quand il lui écrivait cette lettre touchante dans laquelle on lit ce qui suit :

Pietatis erat quod patriæ tuæ potissimum bonum civem præstare volueris; sed Deus voluit eruditionem tuam velut in edito lucere pluribus. Nam virtutis splendor nescio quo pacto, in suâ cuique patriâ ferê obscurior obtingit.

Où trouver un hommage plus sincère et plus affectueux rendu au patriotisme du jurisconsulte milanais?

Son éloignement de sa ville natale ne diminua point son amour pour elle ; resté fidèle au souvenir de la ville de Milan, il semble se complaire à rappeler la noblesse de son origine et la grandeur de ses souverains. C'est ainsi qu'il ouvre le livre de ses emblêmes par la description du blason des ducs qu'il dit emprunté à la devise d'Alexandre ; donnant à entendre que l'enfant yssant de la gueule du serpent héraldique (la guivre) représentant la sagesse divine, rappelle le grand roi de Macédoine issu lui-même de Jupiter Ammon *màsquant sa déité* de *forme serpentine*.

Immédiatement après cet acte de courtoise déférence envers ses protecteurs, il décrit en vers l'étymologie du nom de la grande cité lombarde qu'il rattache aux armoiries de deux villes françaises, Bourges et Autun, représentant,

(1) Albucio (Aurèle), jurisconsulte milanais et poète. On a de lui, entre autres ouvrages : *Heroidum epistolarum libri* IV, etc.

Digitized by Google

l'une un mouton, l'autre un porc ; rapportant d'après saint Ambroise lui-même, qu'en jetant les fondements de la ville, on y trouva un porc dont la peau était mi-partie couverte de laine (*Mediolanum.*)

Plus loin, poussant jusqu'à l'hyperbole son culte pour sa patrie, il imagine, sous l'inspiration des épigrammes grecques, un tombeau digne de Jean-Galéas Visconti, le père de la célèbre Valentine, l'inconsolable duchesse d'Orléans, auquel l'empereur Wenceslas conféra le titre de duc de Milan, et qui rêva la création d'un royaume d'Italie. C'est la péninsule toute entière avec ses villes florissantes qui sera son sépulcre de gloire, sépulcre encore insuffisant ; au-dessus se déroule un serpent avec cette devise ambitieuse :

Τι με μικροις τον μεγαν επεθετε ;
Quis parvis magnum me super imposuit ?

— La vaste érudition d'Alciat n'englobait pas seulement la matière juridique ; elle comprenait l'histoire et la connaissance approfondie du grec et du latin.

Vers la fin du xve siècle et au début du xvie, toute l'ardeur propre à l'esprit français dont l'époque désignée sous le nom de Renaissance caractérise la résurrection, se tourna vers l'étude des langues anciennes ; la force vitale et créatrice fut employée à apprendre. Les hommes de ce temps, dit M. Nisard, sont des grammairiens et des érudits ; quelques génies supérieurs tels qu'Erasme, Budé, Henri Estienne, s'emploient en outre à vulgariser les chefs-d'œuvres antiques et à les répandre par l'impression.

L'impulsion première émane de l'Italie, les princes secondent les savants dans cette conquête du passé ; c'est à la faveur des expéditions de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier que les lettres grecques et latines pénètrent

Digitized by Google

chez nous, et que notre langue si simple et si claire les rend vraiment populaires.

Comme la Renaissance nous avait rendu l'antiquité païenne, la Réforme ouvrit l'ère de l'intelligence de l'antiquité chrétienne ; elle mit en relief et stimula la science et le zèle du clergé catholique, ardent à défendre sa croyance et sa foi violemment attaquées par les novateurs, et lui prépara de nouveaux triomphes.

Au commencement du xvie siècle, l'étude du grec était suspecte et, pour ainsi dire, interdite, c'était la langue des hérésies. C'est d'abord en secret que des esprits infatigables, avides de science, tels que Rabelais et Pierre Amy s'évertuèrent courageusement à en pénétrer les mystères, mais la force impulsive de la sève en travail ne tarda pas à rompre tous les obstacles, et bientôt on vit surgir ces prodiges d'érudition, ces hellénistes à jamais célèbres qui s'appelèrent Erasme, Guillaume Budé et Jacques Amyot, ce traducteur inimitable de Plutarque et de Longus qui, en se pénétrant du génie grec, fut un des plus puissants créateurs de notre belle et riche langue française.

Alciat fit partie de cette cohorte de philologues qui jeta tant d'éclat sur la Renaissance.

Novateur et régénérateur du droit, il mit à profit sa science historique et sa connaissance des langues anciennes (1) pour scruter l'exactitude des textes et les interpréter en tenant compte des circonstances et des temps. Il reconnait lui-même qu'il inaugura une méthode nouvelle et toute différente de celle pratiquée dans sa jeunesse; mais, comme il le dit aussi, il est temps de rompre avec cette routine de l'ancienne école qui rejetait le bon grain pour

(1) *Ille liberalium disciplinarum historiæ omnis, græcæ et Romanæ linguæ subsidiis fretus, juris artem nitori pristino feliciter restituit, æmulatus veteres quosdam magni nominis jurisconsultos, Herennium, Modestinum, Labeonem*, etc.

Digitized by Google

vivre du gland dont se nourrissaient nos ancêtres. *(Tritico néglecto cum atavis vesci mallent glandibus.)*

C'est cette association des lettres et du droit dont le résultat fut de tirer cette science de la confusion et de la barbarie qui lui suscita tant d'adversaires. Les jurisconsultes virent en lui un apostat et un déserteur (*transfuga*), on le blâma vivement d'avoir créé un antagonisme entre deux branches incompatibles; on lui reprocha de nuire à la majesté de l'étude de la jurisprudence, en y mêlant l'attrait frivole de la littérature (*Bonarum litterarum cognitionem blandâ et illici voluptate studio iuris adversantem dicerent.*) D'autre part, les professeurs de lettres le méprisaient et le pourchassèrent comme un étranger (*utalienus exploderetur.)*

Ce concert de récriminations jalouses n'altéra point le calme apparent d'Alciat; il ne s'émut ni des injures, ni des outrages, pas plus qu'Hécate, des aboiements des chiens (*perindè atque Hecate quæ canum latratu nihil movetur*); il poursuivit vaillamment son œuvre et se déroba par la solitude et le travail, aux violences de rivaux indignes, acharnés contre sa renommée.

L'amertume de son cœur s'épanchait le plus souvent dans ses réflexions et ses pensées consignées dans ses œuvres de philosophie. C'est ainsi que, sous le n° 179 de ses emblêmes, il déplore cette guerre implacable que se font entre eux les savants, jaloux les uns des autres, alors qu'ils devraient puiser dans la science la vertu du bien vivre, au lieu des injures et de la médisance. *(Doctos doctis obloqui nefas est. Nullum certè miseriûs accidere detrimentum societati humanæ potest,* dit le commentateur, *quàm cùm eruditos nigro dente convellunt. Quo fit interdùm ut diutiùs altercando veritatem opprimant.*)

Nous avons cité plus haut l'épigramme qui escorta son départ de l'université de Bourges; à Toulouse, un profes-

Digitized by Google

seur italien, pour rabaisser le mérite de son compatriote qui avait si bien enseigné en France, se vantait, avec une dédaigneuse ostentation, d'avoir bien d'autres moyens de résoudre les questions qu'Alciat qui, disait-il, ne faisait que *fleureter* la jurisprudence ; à quoi des savants, outrés de cette jactance, répondirent avec non moins de dédain : « Ce qu'Alciat fleurette, celui-ci l'embrouille et le salit » (*Quæ jura Alciatus floretat, iste oletat.*)

Cependant, les attaques furent parfois empreintes d'une telle violence, qu'Alciat, sans sortir des bornes de la modération, crut devoir à sa dignité de répondre à son tour par des épigrammes (1).

Il est intéressant de citer quelques-unes de ces boutades satiriques où se manifeste, dans toute sa naïve originalité, ce qu'on pourrait appeler le bel esprit du temps.

Parmi ses ennemis et ses détracteurs les plus implacables, se trouvaient deux docteurs italiens, Longovellius et Alexandrin. Ce dernier lui succédait fréquemment dans sa chaire et s'abandonnait, à cette occasion, à de telles attaques personnelles contre Alciat que celui-ci, poussé à bout, et après s'être longtemps contenu, décocha contre ce mauvais collègue cette méprisante épigramme où les allusions sont transparentes :

Altivolum milvus comitatur degener harpem
Et prædæ partem sæpe cadentis habet.
Mulum persequitur qui spretas sargus ab illo
Præteritas que avidus devorat ore dapes ;
Sic mecum Œnocrates (2) *agit, ac deserta studentum*
Utitur hoc lippo curia tanquam oculo.

(1) *Ità læsus sibi imperabat, sed tamen ne foro cedere videretur, injuriam acceptam non aliâ ratione ulciscebatur.*

(2) *Œnocrates*, taste-vin, biberon. Nom burlesque formé des mots grecs οινου κρατος, force, puissance du vin. *Eodem modo,* dit Alciat, *agit œnocrates ille, ludi magister bibax, qui relictos à me quosdam auditores excipit. Quo iidem utuntur tanquam lippo oculo, id est,*

Comme le milan bâtard
Suit la harpe haut volante
Et s'il peust, il prendra part
De quelque proie tombante ;
Comme le sarget transi
Suit le mulet pour son vivre
Faisant bien estat aussi
Pour un morceau de le suivre ;
Ainsi faict en maint endroit
Me suyvant, ce maladroit,
Bon *taste-vin* qui se nomme,
Duquel toutefois se sert
Mon auditoire désert
Comme d'un plus habile homme.

Quand on compare le vers latin et l'expression *lippo* (*chassieux*) dont se sert l'auteur avec la traduction de Claude Mignaut, on est frappé de l'euphémisme qui ne laisse rien du trait incisif et mordant.

Un autre adversaire non moins malveillant, François Fleury (Floridus), avait osé s'en prendre à Zazius (1), à Budé, sans ménager Alciat. Ce dernier prit, avec sa propre défense, celle de ces illustres savants, et persiffla cruellement l'insolent dans les vers qu'on va lire, où il commence par jouer sur son nom *Floridus Franciscus* qu'il change en *Ranciscus Olidus* (gâté, fétide).

Audent flagriferi matulæ (2), *stupidi que magistri*
Bilem in nos olidi pectoris evomere.

nullius judicii doctore, et imperito legum interprete, cui sit juris civilis obstrusa scientia peniiùs incognita ((Voir Emblême CXLI.)

(1) Il y eut deux jurisconsultes de ce nom. L'un, Ulrich Zazius, né à Constance en 1461, notaire de cette ville et professeur de droit; le second, fils du précédent, né à Fribourg-en-Brisgaw en 1521, mort en 1565 professeur de droit à l'Université de Bâle, conseiller d'État de François Ier; il a laissé un catalogue des lois anciennes et divers traités de jurisprudence. C'est lui dont il est question ici.

(2) L'expression *Matula* équivaut en latin au mot grec αμις (vase pour les liquides impurs), il signifie aussi niais, imbécile.

Digitized by Google

Reddemus ne vicem opprobriis? Sed nonne cicadam
Alâ unâ obstreperam corripere istud erit?
Quid prodest muscas operosis pellere flagris?
Negligere est satiùs quod nequeas regere.

Quelques sots traîne ballets
Regouteaux maitres follets
Ont deschargé leur cholère
Contre moy sale et amère;
Mais quoi? que ferai-je là?
Dois-je répondre à cela?
Serait comme happer par l'aile
La criarde sauterelle.
Que sert-il dehors boutter
Les mouches pour esventer?
Mieux vault tenir en souffrance
Ce que n'est en ma puissance,
Et mieux me vault négliger
Ce que ne puis corriger.

Ces attaques réitérées qu'Alciat supporta patiemment et contre lesquelles il n'arma que sa muse satirique, compromirent néanmoins son repos et influèrent souvent sur ses fréquents changements de résidence, mais elles n'eurent aucun effet sur sa réputation de savant et sur le crédit de ses ouvrages. S'autorisant de l'exemple de Cicérou et de Quintilien, il révisa et corrigea ses écrits avec une scrupuleuse et consciencieuse attention. Ses livres se répandirent rapidement en Italie, en France, en Allemagne, et lui valurent l'admiration des plus illustres savants, entre autres de Jean Minutius, de Jean de Selve et de Pierre de l'Estoile; sa renommée devint universelle et son nom demeure inséparable de ce mouvement scientifique et régénérateur qui ne s'arrêta pas sur le terrain du droit civil. L'autorité ecclésiastique, elle-même, s'associa à cette vaste et féconde impulsion dont elle prit pour sa part la direction; le Pape Pie IV chargea une commission de cardinaux et d'érudits de préparer une nouvelle et définitive édition remaniée et

Digitized by Google

revue sur les textes primordiaux du *corpus juris canonici*. A cette grande entreprise participèrent Antoine Caraffa et François Torrès; Alciat en fut sans doute l'inspirateur par ses ouvrages, mais il n'y prit point une part active; ce ne peut être qu'en ce sens, que M. Paul Viollet l'y associe en qualité de coopérateur; rappelons à cette occasion que le célèbre jurisconsulte mourut en 1550; or, c'est comme le dit lui-même, l'éminent auteur du précis de l'*Histoire du Droit français* (p. 63) en 1563 que le Souverain Pontife institua la commission.

Il est regrettable que Boileau, entraîné par sa verve, se soit oublié au point de déverser le ridicule sur les travaux d'un homme tel qu'Alciat. L'illustre satirique élevé dans le sanctuaire de Thémis devait, mieux que personne, rendre hommage à la science de celui qui précéda Cujas et prépara sa puissante méthode. Les commentaires du jurisconsulte milanais, pas plus que la grande glose d'Accurse, que ses contemporains appelaient l'idole des jurisconsultes, ne méritaient la qualification de *visions* ironiquement donnée par le poète pour le seul plaisir d'ajouter un trait acéré et presque burlesque aux vers que voici :

A ces mots, il saisit un vieil infortiat
Grossi des visions d'Accurse et d'Alciat,
Inutile ramas de gothique écriture.

En voyant le nom d'Alciat associé malignement à celui du célèbre Florentin, on trouve que l'ancien professeur de l'Université de Bourges est suffisamment vengé de l'injuste opinion formulée si légèrement par le spirituel auteur du *Lutrin* (1).

(1) Le crédit d'Alciat était encore en grande faveur au XVII[e] siècle, si l'on en croit Corneille lui-même. Dans le *Menteur*, acte I[er], scène VI, Dorante s'exprime ainsi :

Si vous avez besoin de lois et de rubriques,
Je sais le Code entier avec les Authentiques,
Le Digeste nouveau, le vieux, l'Infortiat
Ce qu'en ont dit Jason, Balde, Accurse, *Alciat* !

Digitized by Google

— Les ouvrages d'Alciat furent imprimés à Lyon en 1560, en 5 vol. in-fol., à Bâle en 1571, en 6 vol., et à Strasbourg en 1616, en 4 vol.

Ils comprennent des traités de jurisprudence, des travaux de critique et de philosophie, enfin le *Livre des Emblêmes*.

§ II

LE LIVRE DES EMBLÊMES.

Le livre des emblêmes eut une grande célébrité dans son temps. La publication de ce curieux recueil coïncidait avec le moment solennel où, sous l'influence des deux antiquités païenne et chrétienne, les idées générales entraient à flots dans l'esprit français. Erasme, pour lequel la renaissance des lettres était plus qu'un culte, avait donné l'élan dans cette langue latine, sorte de dialecte universel, dont la richesse et l'harmonie suppléaient à l'insuffisance d'un idiome indigène non encore parvenu à l'état de langue littéraire. L'imprimerie avait secondé cet essor, et la famille des Estienne qui, pendant quatre générations, éleva l'art de la typographie à la plus haute perfection, avait vulgarisé et pour ainsi dire sécularisé l'enseignement de la philosophie.

La Renaissance au XVIe siècle ne fut pas une reproduction servile du passé, mais un heureux alliage des éléments de la civilisation chrétienne avec les traditions du goût et du savoir antique. L'Italie fut le confluent où se rejoignirent ces deux courants.

Dans ce pays de la poésie et des arts, la fusion de l'esprit moderne avec l'antiquité a été simple et rapide, la langue du Dante y avait pourvu; en France, elle a été lente et laborieuse; les agitations de la Réforme et les

Digitized by Google

Emblême XXVII.



Nec verbo nec facto quenquam lœdendum.

Emblême CXIX.



Fortuna virtutem superans.

Digitized by Google

Digitized by Google

guerres religieuses l'ont retardée, ce n'est guère qu'un siècle plus tard que se manifeste son épanouissement dans une incomparable littérature.

C'est de cette philosophie que s'est inspiré Alciat dans la disposition et le choix de ses emblêmes. On y reconnaît à travers une vaste érudition, cette intelligence saine et pratique des choses de la vie dont les poètes et les philosophes de la Grèce et de Rome avaient donné la mesure. Comme Montaigne, il s'est assimilé ces maîtres après s'en être emparé; il a transporté dans son *Solage*, leurs raisons, comparaisons et arguments, et les a confondus avec les siens.

Son livre n'a pour ainsi dire rien emprunté à la sagesse chrétienne. Tout au plus, rencontre-t-on çà et là quelques allusions à l'Écriture sainte, quelques images rappelant des souvenirs bibliques. Il est presque exclusivement profane; mais peut-on, comme le dit Erasme, appeler profane ce qui est vertueux et moral? Sans doute, dit l'auteur du *Convivium religiosum*, on doit aux livres saints la première place dans la vénération; cependant, quand on rencontre dans les anciens, fussent-ils païens ou poètes, tant de chastes, de saintes et divines pensées, on ne peut s'empêcher de croire que leur âme, au moment où ils les écrivaient, était inspirée par un souffle de Dieu. Qui sait si l'esprit du Christ ne s'étend pas plus loin qu'on ne se l'imagine?

Le nom *Emblême* (1), formé du verbe grec Εμϐαλλειν, *jeter dans*, *insérer*, était originairement donné par les Grecs et les Romains aux ouvrages de marqueterie et à

(1) *Dicitur emblema quicquid interseritur ornatus causâ, non modo parietibus et pavimentis, sed et rebus aliis permultis, ut vasis, pateris, vestibus. Cujus modi sunt claviculi, imagines aureæ vel argenteæ, uniones et gemmæ, etc.* μεταφωρικως, *emblemata vocantur carmina quibus imagines, agalmata. pegmata, et id genus alia scitè adinventa, variè et eruditè explicantur.* (Voir Cheruel. *Dictionnaire de Rich* v° *Emblema.*)

Digitized by Google

tous les ornements en relief décorant les vases, les mosaïques et même les vêtements. Il signifie aujourd'hui une image ou un tableau qui, par la représentation de quelque objet connu conduit à la connaissance d'une autre chose ou d'une moralité. Le coq est l'emblême de la vigilance, l'olivier celui de la paix, le serpent qui se mord la queue signifie l'éternité, un sablier ailé représente l'idée du temps, etc.

L'emblême, on le sait, diffère de la devise en ce qu'il exprime par la figure ce que celle-ci donne à entendre par les mots.

Les emblêmes étaient connus dès la plus haute antiquité ; les douze pierres précieuses enchassées dans le pectoral du grand prêtre étaient l'emblême des douze tribus d'Israël (*Exod.*, chap. XXVIII) ; l'écriture hiéroglyphique n'était qu'une série d'emblêmes.

Le plus souvent, la devise accompagne et complète l'emblême ou le symbole (1) qui, comme lui, n'est que le signe allégorique d'une pensée morale représentée par une chose sensible, dessin ou figure. La figure, *symbolum*, formant le corps de la devise dont la légende *inscriptio* est l'âme. Les anciens avaient des devises ; celle de César est demeurée célèbre : *veni*, *vidi*, *vici*.

Au Moyen-Age, l'usage des tournois et des carrousels les fit revivre. Les rois, les royaumes, les villes, les ordres de chevalerie eurent leurs symboles et leurs devises en forme de blason. François I[er] avait la salamandre avec ces mots : *Nutrior et extinguo*; Louis XII un porc épic et cette

(1) Du grec συμβαλλεω. *comprendre*, *conjecturer*.

Symbolum ita Græci definiunt : συμβολον εστιν εξ ου εστιν ημας συμβαλλειν και γνωναι ; *est id est quo aliquid conjectamus et cognoscimus. Vocabuli hujus multœ significationes occurrunt* (*sequitur enumeratio*) ; *accipi vulgare est pro argumento seu etymo, seu denique vaticinio aut notâ quâdam quâ quippiam occultatur, sed tamen doctis auribus intelligendum proponitur.* (*Mignaut ou Minos, syntagma de symbolis, stemmatum et schemmatum ratione.*)

Digitized by Google

légende : *Cominùs et eminùs*. La Sicile portait l'hermine au-dessus des mots : *Malo mori quamfœdari*. L'ordre de l'Étoile fondé par le roi Jean faisait allusion aux rois Mages, au bas de l'astre emblême de l'ordre on lisait : *Monstrant regibus astra viam*. Enfin, le vaisseau de la ville de Paris et la devise qui l'accompagne sont devenus populaires.

— C'est, nous l'avons dit, de la sagesse antique qu'Alciat a tiré la matière et le sujet de ces emblêmes. C'est à ses sources fécondes qu'il a puisé; ses trésors ont enrichi sa poésie et inspiré la composition des nombreuses figures qui ornent, nous dirions aujourd'hui qui illustrent son livre. Les souvenirs de l'histoire et de la mythologie, l'apologue, la fable, l'observation de la nature et des forces physiques, tout, jusqu'aux arbres symbolisés, se réunit pour alimenter sa verve et lui ouvrir l'horizon de ses plus ingénieuses déductions.

L'art et les muses latines se sont associés pour créer cette œuvre curieuse, véritable inauguration d'un genre qui a donné naissance à d'innombrables imitations, dans le domaine religieux et mystique surtout (1).

Contemporaine des premiers essais de l'imprimerie, la gravure sur bois marche de pair avec les incunables xylographiques; dès 1418, elle faisait son apparition. Vers le commencement du xve siècle, on s'en servait déjà pour orner les livres. Les estampes et les encadrements avec

(1) Dès 1566, année du privilège qui lui fut concédé cinq ans avant sa publication, le livre de Georgette de Montenay commençait la série des ouvrages emblématiques du genre religieux et mystique qui abondèrent notamment aux xviie et xviiie siècles et dont les catalogues de librairie, que nous ne reproduirons pas ici, font connaître la nomenclature. Nous nous bornerons à citer les quatre vers suivants de Georgette de Montenay, qui appuient notre assertion :

Alciat fist des emblêmes exquis,
Lesquels voyant de plusieurs requis,
Désir me prist de commencer les miens,
Lesquels je crois être premiers chrestiens.

Digitized by Google

leurs dispositions originales et variées remplacèrent les miniatures et les lettres rehaussées de couleurs. Albert Dürer de Nuremberg publiait à cette époque ses célèbres dessins sur la passion, l'apocalypse et l'histoire de la Vierge. De son côté, Hans Holbein, ami d'Erasme, illustrait l'*Eloge de la Folie*.

La vogue des emblêmes d'Alciat fut puissamment secondée par le talent du graveur. Les planches des éditions de Wechel et de Jean de Tournes rappellent les compositions d'Holbein, mais elles attestent le concours de différentes mains ; plusieurs portent la marque de Mercure Jollat, d'autres sont l'œuvre de Virgile Solis et de Joost Ammon. Chaque artiste a rivalisé de zèle pour se pénétrer de la pensée du philosophe poète et représenter la vérité sous des traits saisissants ; cette vérité cesse de se dérober dans le style figuré de la légende et sous le voile de l'emblême, elle se révèle au grand jour dans l'ingénieuse composition qui parle en même temps aux yeux et à l'intelligence.

C'est donc une œuvre à la fois artistique et littéraire que nous examinons dans cette partie de notre essai.

L'ouvrage d'Alciat intitulé : *Emblematum libellus* a été dédié par lui à Conrad Peutinger, conseiller de l'empereur Maximilien, citoyen d'Augsbourg, poète et littérateur lui-même, et connu surtout par sa fameuse carte de l'Empire romain. Ce livre contient 197 emblêmes représentés par une gravure sur bois entourée d'arabesques et de fleurons variés selon les éditions, et suivie d'un certain nombre de dystiques latins expliquant la vérité morale cachée dans la figure. Quatorze dessins d'arbres répondant à une idée symbolique sont annexés à cette série de scènes retracées dans les planches ; chacun d'eux est également accompagné de vers donnant le sens et la signification de l'emblême représenté par ces arbres ou par leurs fruits.

— On peut classer les emblêmes d'Alciat en plusieurs

Digitized by Google

catégories en se reportant aux faits et aux idées qui en font l'objet. Ils ont rapport : un grand nombre à la mythologie, quelques uns à l'histoire ancienne ou plutôt à ses traditions plus ou moins légendaires, d'autres à la politique, à la philosophie morale et religieuse, à la vie sociale et pratique. L'auteur y traite des vertus et des vices ; la bonne foi, la Prudence, la Justice, le Courage, la Concorde, l'Espérance, l'Honneur, l'Amitié, l'Amour, la Science, d'une part ; de l'autre, la Perfidie, la Sottise, l'Orgueil, la Luxure, la Paresse, l'Envie, l'Avarice, l'Intempérance. Tel est le contingent de la partie relative à la philosophie morale, à laquelle il faut joindre des considérations de l'ordre le plus élevé sur la vie humaine et sur la mort.

La confiance en Dieu, la sagesse, principal attribut de la divinité, le caractère odieux de la fausse religion, telle est la part faite dans l'œuvre à l'idée religieuse.

Des conseils aux princes sur leurs devoirs, sur la conduite des affaires publiques et sur les bienfaits de la paix, des allusions aux éléments constitutifs de la prospérité des Etats, voilà pour la politique.

Les faits historiques et les fictions de la fable contribuent puissamment à rehausser et à fixer la pensée métaphysique voilée sous l'allégorie, enfin les préceptes de la vie pratique se dégagent constamment des vérités morales que l'auteur a surtout pour but de mettre en relief.

— Lorsqu'on parcourt le livre des emblêmes, on ne peut se défendre d'un sentiment de surprise voisin de l'admiration en présence de la fécondité de l'imagination et de l'étonnante érudition qu'on y rencontre à chaque pas ; on se reconnaît, au premier abord, impuissant à faire un choix parmi cette longue suite de maximes représentées par des symboles, tant est frappante chacune des vérités cachées sous le voile ; nous essaierons néanmoins d'en extraire un certain nombre pour donner une idée de l'œuvre et du

Digitized by Google

poëte, nous y joindrons la curieuse traduction du commentateur Claude Mignaut, dont la verve naïve et le langage encore indécis font ressortir par un piquant contraste l'élégance et la correction de la versification latine d'Alciat.

— Sous cette épigraphe: *quâ dii volunt eundum*, l'emblème VIII[e] représente la figure de Mercure-Hermès; il est assis sur un amas de pierre, à l'angle d'un carrefour, et indique le chemin à un voyageur; au bas de la gravure on lit ces vers d'Alciat:

In trivio mons est lapidum, supereminet illi
Trunca dei effigies, pectore facta tenùs.
Mercurii est igitur tumulus, suspende viator
Serta deo, rectum qui tibi monstrat iter.
Omnes in trivio sumus, atque hoc tramite vitæ
Fallimur, ostendat ni Deus ipse viam.

Voici maintenant la traduction de Claude Mignaut:

Fault marcher par où Dieu nous appelle.
En un chemin couppé, mont-joye de pierre dure
Où l'effigie sied représentant Mercure
Se monstre à tout passant. Sus donc viateur
Pry ce Dieu qui t'enseigne un chemin qui soit seur;
Car nous nous fourvoyons perdant la cognoissance
Si de Dieu nous n'avons la guide et assistance.

Sous cet emblême on découvre cette belle parole du psalmiste (Ps. 141): « *Domine notam fac mihi viam in quâ ambulem.* Seigneur, montrez moi la voie que je dois suivre. »

Perse avait émis la même idée dans sa troisième satire;

..............Disce quem te Deus esse
Jussit, et humanâ quâ parte vocatus es ire.

Apprends à connoitre ce que Dieu a décidé de toi, et le chemin que tu es appelé à parcourir dans la vie.

Digitized by Google

— Emblême CXLIX•. Esculape en serpent est vénéré comme le symbole de la santé publique (*Salus publica.*)

Phœbigena erectis Epidaurius insidet aris
Mitis et immani conditur angue deus;
Occurrunt œgri, veniatque salutifer orant;
Annuit, atque ratas efficit ille preces.

Le fils du dieu Phébus, Esculap'Epidaure
Que soubs un grand serpent paisible et innocent
L'on prie, l'on invoque, on réclame, on adore,
Aux vœux des requérans qui en lui ont fiance
Brief, à tous, en effet, il monstre sa puissance.

On sait que Valère Maxime (Liv. 1, de miraculis) raconte que pendant une peste qui sévissait à Rome, les pontifes, après avoir consulté les livres sibyllins, déclarèrent que le fléau ne cesserait que si l'on allait chercher Esculape à Epidaure. Des envoyés se rendirent dans cette ville et ramenèrent le dieu sous la forme d'un serpent.

Il est facile de deviner sous cette allégorie une allusion à Jésus-Christ médecin des âmes, dont le serpent d'airain érigé par Moïse dans le désert était la figure; on se rappelle que les malades recouvraient la santé en jetant les yeux sur lui.

— Les deux emblêmes que nous venons de décrire ont rapport à l'idée religieuse, citons les suivants qui se réfèrent à la politique:

Opulentia tyranni paupertas subjectorum (Emblême CXLVI). La richesse d'un tyran fait la misère du peuple.

Humani quod splen est corporis, in populi re,
Hoc Cœsar fiscum dixerat esse suum.
Splene aucto, reliqui tabescunt corporis artus,
Fisco aucto, arguitur civica pauperies.

Trajan disait, le fisc sien ainsi être
Comme est au corps notre rate, car croistre

Digitized by Google

Quand on la sent, les autres membres sont
Tous desséchés, ou moins de vigueur ont.
Doncq' quand le fisc du prince trop s'augmente
Le pauvre peuple en souspire et lamente.

La figure représente un homme couché, inerte, sa poitrine gonflée accuse le développement exagéré d'un organe interne.

Il s'agit ici d'un apophthegme de l'empereur Trajan emprunté à une observation pathologique d'Aristote. Pline le jeune, dans son célèbre panégyrique de ce prince, rendant hommage à son économie et à sa sollicitude pour le peuple dont il allégea les impôts, avait dit : « *Quæ præcipua tua gloria est, sæpè vincitur fiscus, cujus mala caussa nunquam est, nisi sub bono principe.* »

— A cette maxime, Alciat oppose l'exemple d'un souverain qui pressure ses sujets et dont l'avidité partage avec les gens de sa maison le prix des faveurs que ceux-ci faisaient accorder. Il pressure son peuple comme on presse une éponge jusqu'à la dernière goutte.

Allusion à ce que Suétone dit de Vespasien, qu'il signale comme un prince avare et cupide ayant accablé les Romains de nombreux impôts. (Voir aussi Duruy, *Hist. Rom.*, p. 439.)

— Ailleurs, empruntant cette idée à Plutarque, Alciat suppose ainsi le sénat d'un bon roi :

« C'est une assemblée de vieillards assis et dépourvus de mains. Leur président est aveugle et ses larges oreilles sont ouvertes. La vieillesse signifie l'expérience, l'attitude le calme et la patience, l'absence de mains veut dire qu'ils sont incorruptibles, le président porte les attributs de l'impartialité. (Emblême CXLIV.)

— Passons maintenant à quelques exemples de philosophie morale et pratique.

Digitized by Google

L'emblême XXVII porte cette légende :

Nec verbo nec facto quemquam lædendum (1)
Qu'il ne fault offenser personne de parole ni de faict.

Némésis, déesse de la vengeance, est représentée portant dans ses mains un frein et une mesure.

Assequitur Nemesisque virum vestigia servat
Continet et cubitum, duraque fræna manu,
Ne malè quid facias neve improba verba loquaris
Et jubet in cunctis rebus adesse modum.

Nemesis suit les pas des hommes à la trace
Et tient une mesure et un frein en ses mains.
C'est pour faire cognoistre à chacun des humains
Que d'aultruy ne médise ou en rien ne méface.

— L'emblème XXVIII proclame le triomphe du droit sur la force et la ruse.

Tandem, tandem justitia obtinet.

Les armes d'Achille injustement adjugées à Ulysse sont perdues dans un naufrage du cauteleux roi d'Ithaque, et les flots les ramènent au tombeau d'Ajax érigé sur la plage.

— L'oiseau privé qui attire d'autres oiseaux dans les filets du chasseur dessiné dans la figure de l'emblème L, montre l'odieux de la trahison.

— Les tristes conséquences de la témérité sont dépeintes dans les planches LV et LVI. C'est, d'une part, le charretier inexpérimenté, renversé de son char, traîné par ses chevaux, broyé, déchiré, dont parle Platon, et auquel fait allusion Cicéron (de Respub. II), quand il dit : « *Ut auriga indoctus è curru trahitur, operitur, eliditur, laniatur* ».

(1) Le titre porte : *Quenquam*.

Digitized by Google

D'autre part, c'est Phaëton, l'imprudent conducteur des chevaux du soleil.

— Ailleurs (emblème LXXXIV) le supplice de Tantale flétrit l'avarice :

Heu miser in mediis sitiens stat Tantalus undis
Et poma esuriens proxima habere nequit,
Nomine mutato, de te, id dicetur, avare,
Qui, quasi non habeas, non frueris quod habes.

Vois au milieu d'une eau, Tantale misérable
De grande soif transy, les pommes près de soy
Qu'il ne peut attraper, avare, insatiable.
Si on change le nom, cecy est dict de toy
Qui crains de despenser en espargnant ton bien,
Ainsi, pauvre, chétif tu as, et si n'as rien.

Cette allusion à Tantale a fréquemment été reproduite par les auteurs de l'antiquité ; Horace a dit notamment :

« *Magnas inter opes inops* » (Od. l. III, 16.)

Et dans une de ses épitres :

Tantalus in labris sitiens fugentia captat
Flumina.....

Pétrone avait rendu de la sorte la même idée :

Nec bibit inter aquas nec poma fugacia carpit
Tantalus.....

— Janus au double visage (emblème XVIII) est le symbole de la prudence ; le Caméléon (LIII), celui de la flatterie ; l'orgueil est puni en la personne de Niobé (LXVII.)

La nature est figurée par le dieu Pan dont la structure revêt la partie noble de l'humanité et montre, en même temps, ce qu'elle a de bestial et de difforme.

— Bacchus et Apollon, réunis dans le dessin de l'emblème XCIX, signifient que l'usage tempéré du vin vivifie

Digitized by Google

l'intelligence et entretient la santé du corps. Tibulle avait dit à propos de ces mêmes dieux :

Solis œterna est Phœbo Bacco que juventus

D'autre part, Bacchus et Minerve, associés sur le même autel, montrent que le vin, pris modérément, assiste la prudence.

— Sous cette devise (CII) :

Quœ suprâ nos, nihil ad nos.

Prométhée exposé sur le Caucase à la voracité du vautour pour avoir dérobé le feu du ciel, est puni de sa coupable curiosité et pour s'être mêlé de ce qui ne le concernait pas.

— La puissance de l'amour est figurée par Cupidon fouettant des lions attelés à son char (CV.)

L'empire de ce Dieu secondé par sa mère est irrésistible ; la victoire de Vénus sur Pallas ressort de l'emblême CXVIII, dont l'épigraphe est ainsi conçue :

In studiosum captum amor.

Alciat fait allusion à ce savant jurisconsulte qui, dans sa vieillesse, eut la faiblesse de céder à une fatale passion. On suppose qu'il a eu en vue Jérôme de Padoue, d'après le dire de Guichardin.

A ce sujet, le commentateur rappelle les défaillances d'un grand nombre d'hommes de génie ; Tibulle fut l'esclave de Délie, Properce brûla pour Cynthie, Catulle aima éperdûment Lesbie, Ovide, Corinne, et combien d'autres.

Turpe senex miles, turpe senilis amor.

Le vieux Sophocle, épris de la courtisane Archippé, avait été bafoué par les jeunes gens ; Cicéron, au contraire, avait résisté à se remarier sur le tard de sa vie, préférant

Digitized by Google

se consacrer exclusivement à la sagesse et à l'étude : *Vix possem ego eodem modo uxori et sapientiæ studio dare operam.*

— A cet amour physique ερως, Alciat oppose l'amour moral Αντερως ; le symbole CIX nous le fait voir dépourvu des attributs ordinaires du fils de Vénus ; il porte en ses mains des couronnes pour la sagesse et la vertu ; il est le vainqueur de l'autre amour, il lui enlève son carquois et son arc, il l'entrave dans des liens, c'est la victoire de l'amour pudique sur l'amour charnel.

Alterius vires subtrahit alter amor (Ovid.).

— L'oubli de la patrie est figuré par les compagnons d'Ulysse chez les Lotophages (CXIV.)

Les sirènes sont l'image de la volupté *blandissante* contre laquelle le remède est l'étude et la *pérègrination* (CXV.)

— Brutus, se perçant de son épée après sa défaite en s'écriant : « Vertu, tu n'es qu'un nom ! » est le sujet de l'emblème CXIX, c'est la fortune l'emportant sur la vertu.

Cœsaro postquam superatus milite vidit
Civili undantem sanguine Pharsalium
Jamjam stricturus moribunda in pectora ferrum
Audaci hos Brutus protulit ore sono :
Infelix virtus, et solis provida verbis
Fortunam in rebus cur sequeris dominam ?

Brutus voyant des siens la fortune faillie
Surmontez de César ès champ de Pharsalie
Qui des bons citoyens regorgeaient tout de sang
Soy proposant la mort un poinctu glaive il prend
Et dit ces mots ici pleins de trop d'hardiesse :
« Misérable vertu tout' pleine de promesse
Et de langage vain, voicy là où j'en suys,
Car toi, tout à rebours, la fortune tu suys ».

Digitized by Google

Signalons, en passant, la confusion que fait l'auteur entre la bataille de Pharsale et celle de Philippes où Brutus fut vaincu.

— Un jeune homme ailé est retenu à terre par une grosse pierre attachée à ses pieds ; c'est la pauvreté entravant l'intelligence et paralysant l'essor du génie (Emblème CXX.)

Juvénal avait exprimé la même idée :

Haud facilè emergunt quorum virtutibus obstat
Res angusta domi.... (Sat. III, 164.)

— Le bien mal acquis ne porte aucun profit.

Malè parta malè dilabuntur (CXXVIII.)
Le milan glouton dégorge sa nourriture.

Plaute avait dit :

De malè quæsitis non gaudet tertius heres
Le bien mal acquis n'enrichit pas la troisiéme génération.

Sous l'emblême CLI Héraclite et Démocrite personnifient la vie humaine triste, composée de joies et de douleurs ; faut-il rire des folies de notre nature ou pleurer sur ses misères ?

— La vigne pleine de sève qui se cramponne au tronc desséché de l'orme dépourvu de vie qui l'a soutenue et la soutient encore, figure l'amitié et la reconnaissance survivant à la mort. (CLIX.)

— La foi conjugale est représentée par un homme et une femme assis sur le même siège, à l'ombre d'un pommier dont le fruit est agréable à Vénus ; ils ont la main dans la main, un chien repose à leurs pieds. La stabilité de l'union, la confiance, la fidélité, l'amour ressortent clairement de cet emblême. (CXCX.)

— Le ramier couvant ses petits (CXCIII) symbolise

Digitized by Google

l'amour paternel; la piété filiale est représentée par Énée portant son père Anchise. (CXCII.)

— La pudeur est figurée par Pénélope se voilant pour suivre son époux. (CXCV.)

— La Vénus de Phidias qui met le pied sur une tortue silencieuse et lente indique que la femme doit être réfléchie dans ses actes. C'est la réputation de la femme qui doit être en renom plutôt que sa beauté: « *Mulieris famam non formam vulgatam esse oportere.* » (CXCV.)

— Enfin le mariage mal assorti, œuvre monstrueuse de cupidité ou de luxure, est figuré par l'horrible supplice inventé par Mézence et décrit par Virgile:

Mortua quin etiam jungebat corpora vivis.
(Emblême CXCVII. — Eneid., VIII, 485.)

— Quand on parcourt cette longue série d'images symboliques, on est frappé d'y rencontrer un assez grand nombre d'allégories tirées de la fable, et puisées soit dans les écrits attribués à Gabryas et à Ésope, soit dans ceux de Phèdre et de Faërne de Crémone; fictions reproduites plus tard avec tant de charme et de bonheur par Lafontaine, Perrault, Florian, Lamotte et tant d'autres qui se sont heureusement inspirés des richesses de la sagesse antique.

On y trouve d'abord l'âne portant une idole avec cette devise (VII): « *non tibi, sed religioni* ».

Isidis effigiem tardus gestabat asellus
Pando verenda dorso habens mysteria;
Obvius erga deam quisquis reverenter adorat
Piasque genibus concipit flexis preces.
Ast asinus tantum præstari credit honorem
Sibi et intumescit, admodum superbiens,
Donec cum flagris compescens dixit agaso:
Non es deus tu, aselle, sed deum vehis!

Digitized by Google

Voici la traduction de Claude Mignaut:

Un asne portant la statue
D'Isis que le peuple honorait
Et tout chascun se prosternait
De qui elle feust aperçue.
Luy, pensait que cet honneur grand
Fut faict pour luy, presqu'il s'arreste
Faict du mauvais, faict de la beste,
Il s'enfle et orgueilleux se rend.
Doncq' son conducteùr le menasse
Et vous le fouettant sur le liéu,
Baudet, dit-il, tu n'es pas dieu
Quoique tu en portes la châsse.

Lafontaine a traité ce sujet dans sa fable: « *L'âne portant des reliques* »; on connait ces fameux vers:

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.

— Vient ensuite l'apologue du nègre que l'on s'efforce de blanchir, emblême de la peine perdue et du travail inutile. (LIX.)

Esope aurait, dit-on, emprunté cette image à un apophthegme de Diogène, Lucien l'aurait reproduite, Erasme l'imita plus tard.

N'est ce pas l'idée exprimée par Horace quand il peint en ces termes la tenacité du naturel:

Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret.

— Sous la figure LXIX, Narcisse qui se contemple dans l'eau pure d'une source rappelle l'amour de soi-même; c'est l'homme et son image de Lafontaine.

— Le serpent réchauffé dans la cabane du laboureur et qui se redresse pour le mordre (LXIV) est le symbole de


Digitized by Google

l'ingratitude. Nôtre grand fabuliste a encore traité ce sujet. (Liv. XIII, 6.

— L'oubli du présent, source de la misère, est représenté par le loup qui abandonne sa proie pour une autre chose qui le tente et lui échappe. C'est la fable du chien lâchant la proie pour l'ombre; Thomas Morus et Lafontaine se sont emparés de cette allégorie. (*Fab.* l. VI, 17.)

— Un âne portant des vivres sur son dos, au lieu de s'en repaître préfère des herbes sauvages; c'est la privation volontaire au sein de l'abondance, l'avarice en un mot.

On se reporte encore à la fable de Lafontaine: « *L'âne et le chien* ». (L. VIII, 17.)

— L'homme qui, d'après Ésope, agite l'étang pour effrayer le poisson et pêcher à la faveur du désordre et de l'eau trouble, est l'image de ceux qui font leur fortune pendant les catastrophes publiques.

Le rat et l'huître, fiction imitée par Lafontaine, montre la punition de la gourmandise.

— L'oiseleur qui vise un oiseau dans les airs n'aperçoit pas le serpent qui le pique au pied. C'est la même idée que celle exprimée dans la fable: « *L'astrologue se laissant tomber dans un puits* ».

> Outre la vanité de son art mensonger
> C'est l'image de ceux qui baillent aux chiméres
> Cependant qu'ils sont en danger
> Soit pour eux, soit pour leurs affaires.
>
> (LAFONT. l. II, 13.)

C'est aussi, en y réfléchissant, mais à un autre point de vue moral, la colombe et la fourmi, celle-ci, en piquant le chasseur, sauve l'oiseau qui s'enfuit à tire d'ailes.

(LAFONTAINE l. II, 12.)

— L'occasion dépeinte d'après la statue du sculpteur Lysippe est cette divinité chauve par derrière, munie


Digitized by Google

d'ailes aux pieds, portant un rasoir à la main et montée sur une roue mobile.

Ovide, Virgile et Martial l'ont décrite avec ces attributs; on croirait aussi lire la fable de Phèdre : *Occasio depicta* (l. v, 8.)

— L'ingénieuse fiction de l'amour et la mort se trompant de flèches et perçant dès lors, l'un les vieillards, l'autre la jeunesse, aurait, si l'on en croit Guichardin (1), été inspirée à Alciat dans l'emblème CLIV, pendant une peste qui décima les jeunes et épargna les vieux.

Joachim du Bellay avait traité le même sujet dans l'épigramme commençant par ces vers:

Mutârunt arma inter se Mors atque Cupido
Hic falcem gestat, at ille facem, etc.

L'académicien Lamotte-Houdard a mis cette fable en vers (livr. III, 19.)

A cette occasion, Alciat déplore la mort prématurée d'une jeune fille en faisant une touchante antithèse entre le tombeau où on la dépose et le lit nuptial qui lui était réservé.

Conderis in tumulo digna puella toro.

— L'apologue du pot de terre et du pot de fer, symbole des inconvénients d'un mauvais voisinage, tiré du chap. XIII de l'*Ecclesiaste*, après avoir suggéré à Esope le sujet de l'une de ses fables, inspira le CLXV[e] emblème d'Alciat ; on se rappelle de quelle manière La Fontaine a raconté le voyage si fatal au vase d'argile.

Plaute avait déjà signalé ces déplorables effets dans son *Mercator*, et Virgile y fait allusion dans ce vers :

Mantua væ miseræ nimium vicina Cremonæ !

(1) GUICHARDIN (Francesco Guicciardini), célèbre historien italien, né à Florence en 1482, mort en 1549. Il a laissé une *Histoire d'Italie* très appréciée, elle s'étend de 1490 à 1534.

Digitized by Google

— L'aigle et l'escarbot montrent qu'il faut tout redouter des petits (La Fontaine, l. II, 8.)

— La fable du trompette (*lituus*) qui partage le sort des combattants vaincus, signifie que celui qui excite les autres est aussi coupable que ceux qui agissent; c'est la juste punition de la complicité (CLXXIII.)

— *Le Renard et le Buste*, emblème qui n'a pas besoin de commentaire, vérité mise en action par Esope d'abord, par Phèdre ensuite dans sa fable : *Vulpes ad personam tragicam*, et qui a été immortalisée par les quelques vers de La Fontaine (l. IV, 14.)

Il serait enfin regrettable de passer sous silence cet apologue emprunté aux épigrammes grecques et dont un charmant dessin reproduit la scène touchante ; c'est celui du mendiant aveugle portant sur son dos son compagnon paralysé des jambes, mais clairvoyant ; *Mutuum auxilium*, telle est la devise de ce symbole :

Loripedem sublatum humeris fert lumine captus,
Et socii hæc oculis munera retribuit ;
Quo caret alteruter, concors sic præstat uterque,
Mutuat hic oculos, mutuat ille pedes.

Un aveugle portait sur son dos un boiteux
Luy, sentant ce plaisir, luy aida en récompense :
Ainsi d'accord qu'ils sont ; l'un et l'autre s'advance,
Car l'un preste ses pieds, l'aultre preste ses yeux.

On se rappelle la gracieuse fable de Florian commençant par ces vers (liv. I. XX) :

Aidons-nous mutuellement
La charge des malheurs en sera plus légère.

— L'excursion analytique que nous venons de faire dans le livre des emblèmes suffira, nous l'espérons, pour initier à la connaissance de ce recueil, œuvre à la fois artistique, philosophique et littéraire, dont la composition est un

Digitized by Google

curieux spécimen de l'esprit et du goût, à une époque où l'allégorie était en pleine faveur et où l'on s'efforçait de symboliser toute chose. Il ne nous paraît pas sans intérêt, maintenant, de divulguer quelle a été la vogue de cet ouvrage élucidé par de nombreux commentaires, et pour la diffusion duquel les plus célèbres imprimeurs ont épuisé les ressources et les plus riches combinaisons de la glyptique et de la typographie.

§ 3.

LES COMMENTAIRES ET LA PUBLICITÉ

De 1531 à 1781, le livre des emblèmes d'Alciat a eu 125 éditions ; 92 ont été publiées pendant le XVI[e] siècle. Il a été, en outre, traduit en italien et en espagnol.

La première édition latine, publiée à Augsbourg par H. Steyner le 6 avril 1531, a été suivie de celle de C. Wechel, de Bâle, en 1534; de celle de Jacques Moderne, de Lyon, en 1543; enfin, en 1546, les fils d'Alde en produisaient une à Venise.

La première traduction en vers qui parut en 1536 et en 1548 est l'œuvre de Jean Lefebvre ou Lefeure, secrétaire du cardinal de Givry ; peu après, Barthélemy Aneau, né à Bourges, principal du collége de la Trinité de Lyon, en publia une autre en 1536 et, plus tard, en 1549.

La plus célèbre et la plus répandue est celle de Claude Mignaut qui joignit à sa traduction dans la rude langue poétique de son temps, des commentaires en latin et une vie d'Alciat dans le même idiome.

Claude Mignaut, comme la plupart des savants de son temps, avait modifié son nom à l'antique et l'avait changé en celui de *Minos*. Né à Talant, près de Dijon, en 1536, il

Digitized by Google

professa la philosophie au collége de Reims, et commença ses cours par l'explication du *Théagès* ou livre de la sagesse de Platon. Il expliqua aussi les meilleurs auteurs grecs et latins qu'il possédait à fond, et fit preuve d'une érudition qui n'eut d'égale que sa modestie.

Venu à Paris, il passa successivement du collége de la Marche à celui de Bourgogne, dont Fayus était le principal. En 1574, la peste qui éclata à Paris l'en fit sortir, il se réfugia à Orléans, y étudia le droit et prit ses grades à sa célèbre université. Nommé avocat du roy au bailliage d'Etampes, il y resta quelque temps, et, de retour à Paris, il fut élevé à la dignité de doyen de la faculté de droit canon.

En 1600, il fut désigné avec Richer, le docteur Nicolas Pallain et Jean Gallart, procureur du collége de Boncourt, pour travailler à la réforme de l'université.

Il mourut en 1606, aimé et honoré de ses nombreux écoliers, il fut inhumé dans l'église de Saint-Benoist.

C'est pendant son séjour à Étampes que Mignaut commença son travail sur Alciat. Un de ses amis, Léger Bontemps (*Leodogarius Agathochronius*), moine de Saint-Bénigne de Dijon, l'avait engagé à cette entreprise; la vogue du livre des emblèmes était telle, que le désir d'en percer les voiles et d'en révéler le sens et la morale cachés, était bien fait pour tenter les savants.

Mignaut nous apprend qu'il procéda à cette œuvre pendant les longues heures qu'il passait en bateau, allant d'Étampes à Corbeil, puis à Paris et d'*illec* revenant à Étampes. Il a lu et relu tant de fois le livre d'Alciat, dit-il, que non-seulement il l'a retenu par cœur, mais qu'il en a tiré le suc. C'est dans l'édition publiée à Paris par J. Richer à laquelle Lacroix du Maine (voir Nicéron tome 14) donne par erreur la date de 1583 au lieu de 1584, qu'il prend dans le privilége octroyé pour cette version, le titre d'avocat du roy au bailliage d'Étampes.

Digitized by Google

En 1574 parut le premier commentaire latin de Mignaut. Avant lui, dès 1536, nous l'avons dit, une traduction en vers avait été publiée par Jean Lefèvre ou Lefeuvre. Cette même année, la maison Chrestien Wechel (1) rue Saint-Jacques à Paris à l'escu de Bâle, en mettait une autre en vente, due à la verve de Barthélemy Aneau ; cette édition était imprimée en caractères gothiques, enrichie de gravures sur bois empruntées à l'édition latine publiée par le même éditeur. Les compositions de ces bois rappellent celles de Hans Holbein ; elles sont évidemment émanées de différentes mains et assez soignées; deux portent la marque de Mercure Jollat.

Une autre édition de cette traduction d'Aneau fut émise à Lyon chez les associés Guillaume Roville et Macé-Bonhomme en 1548 et 1549.

En 1548, Jean de Tournes (*Tornæsius*) (2) publiait une nouvelle édition de l'œuvre de Jean Lefèvre ornée de 113 planches dépourvues de marque, mais que l'on peut, à coup sûr, attribuer au Petit-Bernard. Bernard Salomon, dit le Petit-Bernard, né à Lyon, appartient à l'école franco-italienne ou de Fontainebleau. On lui doit les figures de l'édition des emblèmes publiée à Lyon par Bonhomme, 1548 et 1560 ; les riches encadrements de ces figures sont de Geoffroy Tory.

(1) Chrestien Wechel père, imprimeur, originaire d'Allemagne, admis à Paris en 1522 dans la corporation des imprimeurs. Il fut un des premiers qui publia des éditions d'ouvrages grecs et latins sur deux colonnes. Il divisa les parties des auteurs classiques pour en faciliter l'acquisition. Il a transmis son imprimerie à son fils André.

(2) Jean de Tournes père, originaire de Picardie, né à Lyon en 1504, travailla dans l'imprimerie de Sébastien Gryphe et s'établit lui-même en 1540. Il publia *Vitruve* avec les *Commentaires* de Guillaume Philander et des figures sur bois ; les *Chroniques* de Froissart, *Pétrarque* en italien ; il fut imprimeur du roi à Lyon. Jean, son fils, son successeur jusqu'en 1585, s'expatria pour cause de religion et s'établit à Genève ; ses descendants continuèrent jusqu'en 1780.

Digitized by Google

Mignaut ne se borna pas au commentaire qu'il avait déjà publié en latin ; la muse l'inspira à son tour et, en 1584, Jean Richer, rue Saint-Jean-de-Latran à Paris, sous l'enseigne de l'arbre verdoyant, exposait en vente un volume de 600 pages contenant, outre des arguments *succincts* pour entendre chaque emblème, une vie d'Alciat avec une version française en vers non encore veue *cy-devant*. Elle contient un avant-propos du *translateur* et une courte dissertation sur les emblèmes ; elle est enfin précédée d'une vie du jurisconsulte poète. Cette édition et les suivantes sont ornées de figures sans entourage, copiée sur celles de l'édition de Raphelingue, gendre du célèbre imprimeur Plantin, d'Anvers.

Dans la préface, Mignaut semble traiter avec un certain dédain les essais poétiques de Lefèvre et d'Aneau, cette appréciation de l'œuvre de ses devanciers lui attira aussi de sévères jugements, on lui reprocha, non sans raison peut-être, la dureté de son style, l'inégalité et la rudesse de ses vers, mais il ne faut pas perdre de vue l'époque à laquelle il écrivait et les louables efforts de tous ceux qui concoururent vailllamment au pénible labeur de la formation de notre langue.

Le plaisir de la critique, a dit La Bruyère, nous ôte celui d'être vraiment touché de très belles choses ; or ces belles choses éclatent, sinon dans l'édition de Richer, du moins dans celle de 1583 publiée à Dijon par Marnef. C'est là qu'on trouve cet ample commentaire écrit en langue latine, où se donne carrière la plus étonnante érudition. Connaissance approfondie du grec et du latin, de l'histoire, de la philosophie, de la littérature, tout se réunit pour ouvrir les sources auxquelles a puisé l'auteur des emblèmes, sources cachées par lui avec le soin le plus jaloux et qui n'ont plus de mystères pour la science et l'incroyable mémoire du commentateur.

Digitized by Google

Cette édition, reproduite après Marnef par Plantin (1) et par Raphelingue, plus tard, à Lyon, par les héritiers de Guillaume Roville, de 1583 à 1610, atteste le crédit dont jouit cet ouvrage et son immense vogue. Les gravures qui l'illustrent sont copiées sur celles de Jean de Tournes; elles comprennent 197 sujets et 14 figures d'arbres symboliques. On les trouve aussi avec leurs entourages dans une édition anglaise imprimée à Leyde par Plantin.

A partir de 1601, on voit reparaître les commentaires détaillés de Mignaut avec des suppléments inédits qui donnent au volume une ampleur considérable. Vingt ans avant les éditions latines de Christophe Plantin, d'Anvers, en 1565, paraissait à Bruxelles une publication de Sébastien Stockhamer ; elle ne comprend que 113 figures sans encadrements.

On se rend compte, dès lors, de la popularité d'un livre répandu à profusion et qui satisfaisait, à ce point, aux goûts et aux idées d'une époque enthousiaste de l'antiquité, et avide de mettre à profit ses inépuisables trésors.

Le commentaire de Mignaut partagea la vogue de l'œuvre qu'il interprétait, s'il ne la surpassa même. Dédié aux sommités de la magistrature et du barreau, à Augustin de Thou, élève de Cujas et d'Hotman, membre de la commission parlementaire, formée à Bordeaux en 1581 ; à Jean de la Guesle, président au Parlement de Paris, le père de ce Jacques de la Guesle qui eut le malheur d'introduire Jacques Clément dans la chambre de Henri III, enfin à Barnabé Brisson, alors avocat-général au Parle-

(1) Christophe Plantin, Tourangeau, fonda à Anvers une célèbre maison d'imprimerie en 1550. En 1569 il fut nommé architypographe des Pays-Bas, et chargé, en cette qualité, de la surveillance des maîtres, ouvriers, correcteurs et graveurs ; il fixait les prix de vente et visitait les ateliers comme inspecteur — l a pureté de ses épreuves était telle, qu'il ne craignait pas d'offrir une forte prime à quiconque y découvrirait des fautes.

Digitized by Google

ment, le futur et infortuné successeur d'Achille de Harlay, ce livre étourdissant d'érudition valut à son auteur les témoignages les plus flatteurs. Nicolas Goullu, de Chartres, le gendre de Dorat et son successeur dans la chaire de grec au collége de France, lui dédia une épitre dans la langue qu'il enseignait. Le premier président, Étienne Pasquier, se souvenant qu'il avait été l'élève de Cujas, consacra au jurisconsulte-poète une élogieuse dédicace en vers latins, enfin, nous avons cité plus haut le distique plein de finesse dû à la plume de l'Orléanais Audebert, heureux d'adresser aussi son hommage flatteur au savant qui avait pris ses grades dans l'université de sa ville natale.

Disons, en terminant, que la partie bibliographique des ouvrages d'Alciat a été dressée et rédigée avec un soin scrupuleux, en 1872, dans une étude anglaise de M. H. Græn.

Quant à la partie iconographique, elle a été l'objet d'un savant travail de M. G. Duplessis, conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE QUI PRÉCÈDE

Par M. Maxime DE LA ROCHETERIE

Séance du 24 janvier 1887.

..... Les visions d'Accurse et d'Alciat
Inutile ramas de gothique écriture.

Combien de gens aujourd'hui ne connaissent guère l'illustre jurisconsulte que par ces vers irrévérencieux de Boileau! Injuste oubli et dédain plus injuste encore. Mais Boileau n'aimait pas le xvi[e] siècle et comprenait peu l'érudition. Alciat, cependant, avait plus d'un titre pour trouver grâce devant le satirique : c'était un lettré et un amateur passionné des anciens ; ses Emblèmes, qui font l'objet du travail de notre savant collègue, le révèlent d'une manière éclatante à ce double point de vue. Et ce fut précisément un des reproches principaux que lui adressèrent ses ennemis : ils l'accusaient d'avoir « nui à la majesté du droit en y mêlant l'attrait frivole de la littérature ».

L'existence d'Alciat fut singulièrement agitée. Né à Alzato, près de Milan, élève du célèbre Jean Parrhasius, bientôt docteur en droit civil et en droit canon, il ne tarda

Digitized by Google

pas à devenir professeur lui-même. Ses débuts dans l'enseignement se firent à Avignon ; c'était une chaire italienne sur une terre française, puisque le Comtat appartenait aux papes. Ce fut là que François Ier, désireux d'attirer dans son royaume toutes les gloires, alla le chercher pour le nommer à Bourges où il contribua puissamment, comme son successeur Cujas, à la réforme du droit français. Au bout de cinq ans d'un brillant professorat, Alciat quitta Bourges et retourna en Italie où il enseigna successivement à Pavie, à Bologne, à Ferrare et de nouveau à Pavie.

Quelle fut la cause de toutes ces pérégrinations ? Qui détermina Alciat à abandonner la ville où sa renommée avait jeté un si vif éclat et à quitter, comme il le dit lui-même par une double allégorie « les moutons pour les veaux ? » Fût-ce un simple besoin de mouvement ? Fût-ce le désir de rentrer dans sa patrie et de répondre à l'appel de son souverain, le duc de Milan ? Fût-ce la cupidité, comme le prétendent ses détracteurs ? Fût-ce ce sentiment très humain, mais peu généreux qui attire tant d'adorateurs au soleil levant ? Car ce fut après la bataille de Pavie et la défaite de François Ier, qu'Alciat quitta la France et accepta des fonctions de François Sforza et de Charles Quint. M. D. Bimbenet rejette bien loin tout motif d'ordre inférieur et accepte les explications données par Alciat lui-même: la pensée d'échapper aux troubles politiques et religieux, le besoin du repos nécessaire aux études, l'ordre des princes. Je ne puis cependant m'empêcher de remarquer et de regretter que dans ses nombreux *emblèmes*, il n'y en ait pas un consacré au pays où il avait posé les bases de sa réputation et de sa fortune, ni au glorieux prince qui lui avait ouvert la carrière. Les allusions au duc de Milan, à Charles Quint, les vers en leur honneur abondent ; on n'en trouve pas en l'honneur de François Ier. Nous citerons notamment l'emblème XXIII où le nom d'Aristomène désigne

Digitized by Google

Charles Quint ; l'aigle, symbole de l'Empire, est fièrement posé sur le tombeau du héros, avec ces vers :

Hoc moneo, quantùm inter aves ego robore prœsto
Tantùm semideos inter Aristomenes,

C'est que, comme entre oiseaux, j'obtiens le premier rang,
Ainsi Aristomène entre tous demi-dieux

dit la traduction de Claude Mignaut (1).

Emblème XLII : *Firmissima convelli non posse :* Un chêne qui résiste à l'orage.

Oceanus quamvis pater excitet omnes
Danubiumque omnem, barbare Turca, bibas ;
Non tamen irrumpes perfracto limine, Cœsar
Dum Carolus populis bellica signa dabit.
Sic sacrœ quercus firmis racidibus adstant,
Sicca licet venti concutiant folia.

En cas que l'Océan amasse tous ses fleuves
Et que sur le Danube, à grands osts tu te treuves,
Comme pour l'engloutir, Turc barbare et mauldit,
Outre ne franchiras, le pas t'est interdit,
Tant que le grand César, gouverneur de l'Empire,
Charles qu'un chacun craint, et redoute et admire :
Car les chesnes sacrez, quoy qu'agitez souvent
Demeurent asseurez, les feuilles vont au vent.

Et pour couronner le tout, l'emblème CCX qui représente un laurier :

Debetur Carolo superatis laurea Pœnis
Victrices ornent talia serta comas.

Du laurier faut que Charles on estrenne,
Qui de Thunis a la gloire emporté,
Tels bouquets soient, pour l'ennemi domté,
Mis sur le chef du vaillant capitaine.

Il y a cependant un des emblèmes, le n° XLIII, où le

(1) La traduction, que nous citerons, sera, comme dans le savant travail de M. D. Bimbenet, celle de Claude Mignaut.

Digitized by Google

commentateur voit une allusion ou plutôt une invitation au roi de France. La gravure représente un grand vaisseau, semblable à ces lourdes galiotes espagnoles qui apportaient à Cadix les trésors du Nouveau-Monde. Le navire est ballotté par les vagues ; au sommet de ses mâts, l'étendard de la croix ; sur ses flancs, des rangées de canons ; sur le pont, de nombreux soldats ; dans les flots qui l'entourent, on aperçoit des dauphins. Les vers placés sous la gravure sont un souvenir évident, parfois même la reproduction du début de la fameuse ode d'Horace à Virgile :

Sic te diva potens Cypri
Sic fratres Helenæ, lucida sidera.

Les voici :

Innumeris agitur Respublica nostra procellis
Et spes venturæ sola salutis adest.
Non secus ac navis medio circum æquore, venti
Quam rapiunt ; salsis jamque fatiscit aquis.
Quod si Helenæ adveniant, lucentia sidera, fratres
Amissos animos spes bona restituit.

Ce que Claude Mignaut traduit ainsi :

Notre estat malheureux, troublé infiniment,
S'en va comme un vaisseau, qui désespérément,
Est exposé en mer, aux vents, à la tempête ;
Si qu'il est presque à fond et plus rien ne lui reste
Que quelque espoir bien tost n'apparaisse d'en haut,
Pour adoucir le mal qui si fort nous assaut ;
Or si Castor, Pollux, les bons frères d'Hélène
Viennent à luire icy, l'espérance est certaine.

Les dioscures, enfants de Dieu, ce sont, dit-on, Charles Quint et François Ier, dont l'union est si désirable pour défendre le vaisseau de la république chrétienne, menacée par les flots envahisseurs de l'islamisme.

Digitized by Google

Cette pensée d'union, de concorde, d'alliance des peuples et des princes chrétiens, si vivement souhaitée par les papes et qui réalisée par Pie V, devait aboutir à la glorieuse victoire de Lépante, est une de celles qui reviennent le plus souvent dans l'œuvre d'Alciat. Nous signalerons notamment les emblèmes X, XXXVIII où nous remarquons ces vers, hardis pour l'époque :

Scilicet omnes
Consensu populi stantque caduntque duces
Es suffrages du peuple est la puissance toute
Des princes et des roys establie ou dissoulte.

XXXIX, XL, XLI, où l'accord des deux plus puissants souverains de la chrétienté, l'empereur et le roi de France, représentés, l'un sous les traits, transparents de Diomède, l'autre, d'une façon aussi claire sous la figure d'Ulysse, est souhaité, non moins ardemment que dans le n° XLIII ; l'emblême CXXV, emprunté aux apologues de Gabrias, etc.

Mais c'est assez nous étendre sur la politique, qui, comme l'a justement observé M. D. Bimbenet, n'occupe qu'une place restreinte dans les emblèmes d'Alciat ; nous avons voulu montrer seulement que tout en n'ayant pas été mêlé directement aux querelles politiques ou religieuses, le savant professeur ne s'en était pas tenu complètement à l'écart et qu'il avait suivi d'un regard attentif et anxieux les grands événements de son temps, considérant moins les luttes des partis que les luttes des états et les intérêts supérieurs de la chrétienté.

Mais la majeure partie de son livre est consacrée à la philosophie et à la morale ; ce sont des conseils pour la vie pratique, basés sur la raison et l'expérience.

Le savant mémoire, que j'ai eu la bonne fortune d'entendre d'abord, de relire ensuite pour en rendre compte, entre là-dessus dans détails si étendus, que je n'ai guère à

Digitized by Google

glaner après lui. Je citerai cependant encore l'emblème XCII contre les « escornifleurs » comparés à l'écrevisse.

Quos tibi donamus, fluviales accipe cancros.
Munera conveniunt moribus ista tuis,
His oculi vigiles et forfice plurimus ordo
Chelarum armatus, maximaque alvus adest :
Sic tibi propensus stat pingui abdomine venter,
Pernicesque pedes, spiculaque apta pedi.
Cum vagus in triviis, mensæque sedilibus erras,
Inque alios mordax scommata falsa jacis.

Entens, escornifleur, je te fais un présent,
D'escrevisses, qui t'est fort propre et bien duisant.
Reçois le donq' de moy, car de vray l'escrevisse
Monstre fort proprement et tes mœurs et ton vice.
Elle a les yeux ouvers, grand ranc de pieds forchus,
Comme tenailles sont ou bien ciseaux crochus :
Elle porte outreplus un ventre de lanterne,
Tu luy ressembles bien, tout cecy te concerne.
Tu vas viste de pied et esguillons tu as,
Aussi as-tu gourmand un ventre large et gras.
Quand cherchant tes repas. çà et là t'abandonnes,
Et de ton bec pointu, les autres tu blasonnes.

Ces sortes de gens, paraît-il, étaient alors communs dans les cours.

J'aime moins, je l'avoue, l'emblème XLV : *In dies meliora*, que Mignaut traduit : *Toujours de mieux en mieux*, La gravure représente un villageois près d'un pourceau qui chemine le nez en terre et portant sur son dos l'inscription : *Ulterius*. Sous l'image sont les vers suivants :

Rostra mihi novo setigeri suis obtulit anno
Hæcque cliens ventri xenia, dixit habe,
Progreditur semper nec retro respicit unquam,
Gramina cûm pando proruit ore vorax.
Cura viris eadem est, ne spes sublapsa retrorsum
Cedat, et ut meliùs sit quod et ulterius.

Un mien voisin bien et beau
Donna un jour mes estrennes
Pour recognoistre mes peines,
Une teste de pourceau.

Digitized by Google

Le pourceau ne se destourne,
Ayant le museau devant,
Ains maschant marche en avant,
Et arrière ne retourne.
Les hommes doivent penser
Toujours de bien en mieux faire,
Poursuivans un bon affaire,
Et toujours à s'advancer.

Assurément, la maxime est excellente et la morale irréprochable ; l'homme doit toujours mieux faire ; mais pourquoi lui présenter un pareil modèle et faire, en quelque sorte, du pourceau l'emblème du progrès ? Progrès matériel, peut-être, progrès lent assurément, et qui semble peu digne d'un philosophe.

L'histoire ne nous dit pas qu'Alciat ait été marié. Pourquoi ? Craignit-il un babillage qui eut dérangé son repos et troublé sa méditation ? Eut-il peur de se laisser conduire par sa femme ? C'est là, en tous cas, le sujet de deux emblèmes, peu galants pour les dames. L'un nous montre l'hirondelle gazouillant sur son nid avec cette plaisante invective contre l'époux de Progné.

..... Dignus Epops Tereus qui maluit ense putare
Quam linguam immodicam stirpitus eruere.

..... Ce fut pour vray mal à propos
Que le maladroit Téréé
Mieux ayma tailler d'une espée
Ta langue jasarde en un bout
Que de te l'arracher de tout (Emblème LXX.)

L'autre figure Phryxus se jetant à la mer, monté sur la toison d'or avec ces vers :

Equid id est ? Vir sensu hebeti, sed divite gaza,
Conjugis aut servi quem regit arbitrium.

C'est un qui n'a sens ni âme
Conduit, comme il est follet,
A l'appétit d'un valet
Ou de madame sa femme (Emblème CXXVIX.)

Digitized by Google

L'Amour néanmoins, avec tout son cortège charmant ou dangereux, occupe une place considérable dans l'œuvre du jurisconsulte-philosophe. M. D. Bimbenet a cité de nombreux emblèmes, pleins à la fois d'attraits et de sagesse, qui lui sont consacrés. Nous n'y reviendrons pas. Ajoutons seulement que l'auteur a imité à deux reprises la jolie pièce anacréontique de l'Amour piqué par une abeille. Quelle que soit la valeur de ses vers, nous leur préférons pourtant ceux du poète grec, et le cri de l'enfant blessé, si gracieux dans son harmonie imitative.

Ολωλα, μητερ, ειπεν
Ολωλα, κ'αποθνησκω.

Tout le volume d'ailleurs est plein de ces allusions mythologiques et de ces réminiscences de l'antiquité. « On ne peut se défendre, dit justement M. Bimbenet, d'un sentiment de surprise, voisin de l'admiration, en présence de la fécondité de l'imagination et de l'étonnante érudition qu'on y rencontre à chaque pas. » C'est que ces fortes et savantes générations du XVIe et aussi du XVIIe siècle étaient comme imprégnées de la moelle des lettres grecques et latines, qu'elles avaient sucée dès leur enfance et dont elles continuaient à se nourrir toute leur vie. André d'Ormesson, le père du défenseur de Fouquet, à quatorze ans, traduisait Perse à livre ouvert ; le Grand Condé, à dix ans, écrivait régulièrement à son père en latin. Dans ce commerce incessant avec les immortels génies de l'antiquité, les esprits s'élevaient, les cœurs se formaient, les caractères se trempaient. Éducation vraiment forte et distinguée, que nous voyons avec chagrin disparaître de plus en plus devant les empiétements de la science froide et positive, mais dont nous saluons avec bonheur les survivants au milieu de nous. Le XVIe siècle n'est pas le seul qui ait vu des juris-

Digitized by Google

consultes érudits et lettrés. Nous en avons chaque jour sous les yeux, et le travail même dont nous venons de rendre un compte rapide, en est la plus décisive et la plus éloquente démonstration.

La section propose l'impression du travail de M. D. Bimbenet dans les *Mémoires* de la Société.

Digitized by Google

LE
MUSÉE DE PEINTURE
D'ORLÉANS

Par M. Édouard PELLETIER,
Ancien Conseiller à la Cour.

Séance du 18 mars 1887.

Chaque peuple suit l'instinct de sa race. On a souvent remarqué que l'Anglais, dès qu'il vient s'établir sur un point quelconque du globe, commence par y fonder une imprimerie et un journal, obéissant ainsi à un besoin de discussion et de publicité qui est le propre de la race saxonne. Si l'on avait à étudier quelle est la note dominante dans une intelligence française, celle vers laquelle nos compatriotes sont attirés par le sentiment le plus spontané et le plus primesautier, ce n'est pas, ce me semble, dans l'ordre des sciences naturelles qu'il conviendrait de diriger les recherches : pas davantage dans le domaine politique, quoique l'on puisse se demander, à voir l'ardeur avec laquelle tant de français se précipitent, hélas ! vers les affaires publiques, s'ils ne cèdent pas par là à un penchant impérieux de leur caractère national.

C'est dans le sens du sentiment artistique, de la contemplation du beau sous toutes les formes, que la race française paraît avoir reçu ses plus aimables dons, ses plus

Digitized by Google

saillantes facultés. Par un heureux privilége, la nature s'est complue à réunir chez elle les aptitudes les plus diverses. En même temps qu'elle faisait couler dans son esprit les sources d'une imagination créatrice, mère de l'invention et de la fantaisie, elle y déposait du même coup les lumières d'une raison calme, propre à en modérer l'essor, à en contenir les écarts, et à donner à ses productions ce caractère de beauté sage et sereine, aussi éloigné de l'exagération que de la sécheresse. Elle lui a départi cette qualité maîtresse, la mesure, qui n'est autre chose que le goût; qualité qui distingue, parmi tous les autres, les chefs-d'œuvre de l'art français; qui est à la pensée ce que l'équilibre et la pondération sont à la matière; ce quelque chose plus facile à exprimer qu'à définir; qui laisse, après l'émotion causée par l'œuvre contemplée, une satisfaction calme et durable, semblable à celle que font naître les grands spectacles de la nature elle-même.

Chose remarquable, cette aptitude à comprendre et à interpréter le beau n'est point seulement le privilège des classes dites lettrées, et préparées par des études sévères aux conceptions les plus élevées de l'intelligence. L'ouvrier à son établi, l'industriel dans son atelier, l'artisan à ses constructions, obéissent, naturellement, et sans s'en rendre compte, à ce sentiment particulier, qui leur fait découvrir, au milieu des nécessités que leur impose la matière à transformer, les formes réalisant le mieux les types de perfection et d'élégance dont ils portent en eux-mêmes comme une image spontanée et une vision instinctive. De là la supériorité de nos arts industriels, qu'il devient presque un lieu commun de signaler, lorsqu'on voit nos produits recherchés dans le monde entier, et la vogue de l'étiquette française obtenir une valeur qui va jusqu'à l'honneur fâcheux de susciter de nombreuses contrefaçons.

Digitized by Google

Il y a certainement là un foyer unique, qu'il importe à notre patriotisme de ne pas laisser éteindre, que tous nos efforts doivent tendre à vivifier et à perpétuer. Là se préparent nos meilleures victoires, celles qui ne coûtent ni sang ni larmes, qui profitent au vaincu aussi bien qu'au vainqueur, et qui, bien mieux que le régime étouffant de paix armée sous lequel nous vivons, ne laissent après elles que pacification et véritable fraternité.

Les expositions fréquentes d'œuvres d'art sont assurément un des moyens les plus efficaces de satisfaire et de développer à la fois ces heureuses dispositions nationales. Mais combien il est plus avantageux encore de mettre, d'une manière permanente, à la disposition de tous, les exemples et les modèles, dont le voisinage permet à chacun de les interroger à toute heure, et de se retremper à loisir aux sources fécondes du vrai et du beau. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'un sentiment aussi général se soit traduit, sur notre sol français, par la création de nombreux musées. Sur tous les points du territoire, les villes se sont montrées jalouses d'assurer à leurs habitants ces précieuses ressources intellectuelles, et l'administration des beaux-arts s'est empressée de leur venir en aide par des encouragements de toute nature.

La ville d'Orléans n'était pas de celles qui pouvaient rester en dehors de ce mouvement, et dès 1823, l'administration municipale, à la tête de laquelle se trouvait alors M. le comte de Rocheplatte, faisait confier à la direction de l'un de ses meilleurs concitoyens, M. le comte de Bizemont, le soin d'organiser la fondation de son Musée.

Peut-être une revue sommaire des éléments qu'il renferme aujourd'hui ne paraîtra pas dénuée d'intérêt. Il est utile de faire quelquefois, à l'imitation d'un bon père de famille, soucieux de son bien, l'inventaire des richesses dont la jouissance est mise à la portée de tous, ne fût-ce

Digitized by Google

que pour éveiller dans l'esprit de chacun le désir fécond d'apporter son concours à l'œuvre commune, d'aider à sa conservation et à son progrès.

Les origines du Musée furent d'abord modestes : quelques dons offerts par des particuliers, notamment par M. de Bizemont, quelques tableaux trouvés à la Préfecture, et quelques autres provenant d'établissements religieux, formèrent le premier fonds de l'institution naissante. Elle obtint pour asile un monument historique digne de la recevoir, l'hôtel des Crénaux, ancien hôtel-de-ville d'Orléans, construit au XVIe siècle par l'architecte Viart, et dont le donjon s'élève d'une manière si pittoresque au milieu des autres monuments de notre cité. Les dons ne tardèrent pas à y affluer, non-seulement des tableaux et des dessins, mais d'anciens meubles sculptés, des objets de toute nature, des collections archéologiques, s'accumulèrent dans les salles du nouveau Musée. Il vint un moment où la difficulté se fit de jour en jour plus grande de loger les nombreuses acquisitions faites par chacune des sections d'archéologie et de peinture : une séparation pour cause d'insuffisance d'emplacement, devint nécessaire entre les deux sœurs, et l'une d'elle, l'archéologie, sous le nom de Musée historique, dut songer à émigrer au dehors. Elle ne fut pas moins favorisée que la première dans le choix de sa nouvelle installation. L'heureuse initiative de M. Eugène Vignat, l'habile administrateur, doublé d'un érudit, qui à cette époque dirigeait la Mairie d'Orléans, provoqua l'acquisition d'un précieux édifice de la Renaissance, l'hôtel de Farville, qui portait primitivement le nom d'hôtel Cabut, du nom de son premier possesseur. C'est dans ce bijou architectural, création d'Androuet du Cerceau, que le Musée historique inaugura en 1862 ses nouvelles destinées, lesquelles devinrent de plus en plus prospères sous la direction de M. Mantellier, d'abord, et ensuite

Digitized by Google

sous celle de notre savant et généreux collègue, M. l'abbé Desnoyers.

Le Musée de peinture, seul en possession de l'hôtel des Crénaux, eut alors la possibilité de se développer et de s'organiser. Lui aussi eut la bonne fortune de compter à sa tête des administrateurs distingués qui surent en assurer la prospérité. A M. le comte de Bizemont, son premier directeur, succédèrent MM. Demadières, Hême et de Langalerie. Il est aujourd'hui confié aux soins dévoués de M. Eudoxe Marcille. Dire tous les services rendus à notre Musée par cet excellent homme, dont la haute compétence artistique n'est égalée que par le charme et l'aménité du caractère, dire aussi combien ses hautes relations dans le monde des arts ont valu de richesses à l'établisssement qu'il dirige, serait proclamer des vérités connues de tous. Mais il est un bienfait particulier qui ne peut être passé sous silence : c'est la rédaction, commencée par lui, et menée à bonne fin, d'un catalogue méthodique et raisonné. On y trouve, sous chaque numéro, l'indication de l'origine de l'œuvre, de la place qu'elle occupe dans le domaine de l'art, et, toutes les fois que le besoin s'en fait sentir, une description explicative de l'ouvrage exposé. Avec un semblable livret, la personne la plus étrangère aux notions de l'art peut faire, à travers les salles de peinture, une excursion aussi intéressante que fructueuse. Espérons que M. Marcille, dont la sollicitude pour son cher Musée est infatigable, ne tardera pas à nous donner une nouvelle édition de son catalogue, devenu aujourd'hui bien incomplet, par l'effet même du zèle qu'il apporte à en multiplier les acquisitions.

Si le Musée d'Orléans, par le nombre et l'importance des œuvres qu'il renferme, ne peut être mis au premier rang parmi les musées de province, il mérite du moins d'y occuper une place honorable. Son exposition de peinture, composée de toiles des différentes écoles, tant anciennes

Digitized by Google

que modernes, y est répartie dans plusieurs salles, dont trois principales situées au rez-de-chaussée. On ne pourrait leur faire que le reproche de recevoir la lumière d'une façon un peu parcimonieuse, inconvénient inévitable dans un édifice dont la destination primitive n'était pas de réunir des œuvres d'art, et dont il a fallu tirer parti pour l'accommoder à son nouvel usage. C'est dans la salle du milieu, qui forme un carré parfait, que sont renfermés les morceaux qui, à des titres divers, méritent le plus d'attirer l'attention.

Avant d'y pénétrer, il est intéressant de s'arrêter un instant dans le vestibule qui la précède, et d'y jeter les yeux sur un grand dessin au crayon, signé de Desfriches, et qui représente, d'une manière très exacte, la ville d'Orléans en 1761, vue de la levée au-dessus des Capucins, où se trouve aujourd'hui une caserne d'infanterie. On y remarque que les tours de la Cathédrale n'étaient pas encore construites à cette époque, car la flèche seule s'y élève au-dessus du massif de l'édifice. On y voit aussi l'église de Saint-Aignan pourvue d'une tour actuellement disparue. Le nom du peintre Desfriches est cher aux Orléanais. Il appartenait à une famille d'honorables négociants de notre ville, et s'était consacré dès sa jeunesse à la peinture, qu'il avait été étudier à Paris, en 1732, dans l'atelier de Natoire. La mort de son père, qu'il perdit jeune, le força de revenir à Orléans prendre la suite de son négoce, mais il ne continua pas moins à cultiver ses goûts pour la peinture, et à entretenir des relations avec les artistes les plus distingués de l'époque. Il possédait auprès de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin la campagne de la Cartaudière, non loin des bords du Loiret, dont les sites frais et ombragés lui inspirèrent une foule de charmants dessins, dont le Musée d'Orléans possède quelques-uns, et qui sont en plus grand nombre dans les mains d'amateurs Orléanais. Desfriches est le fondateur et le premier directeur de l'école gratuite

Digitized by Google

de peinture, sculpture et architecture, ouverte en 1786 dans cette ville. Il y est mort en 1800, y laissant la réputation d'un homme aussi remarquable par ses talents que par son caractère.

Les écoles italiennes comptent au Musée plusieurs morceaux intéressants. C'est d'abord une toile de Lucas Giordano, qui, sous le titre de *Vertu romaine*, représente une femme allaitant son père prisonnier. Giordano appartient à cette pléïade d'artistes qui suivit la riche floraison de la Renaissance italienne, qui ont conservé de la grande époque l'habileté de la main et du faire, mais qui n'ont plus au même degré l'ampleur de la conception et la suavité de l'exécution. Le tableau de Giordano est surtout remarquable par la richesse des empatements et la vivacité du ton : qualités secondaires, quoique brillantes encore, qui caractérisent les époques de décadence.

Près de là, une toile attribuée à Canaletti, se recommande par la finesse du dessin, sa belle couleur, et son habile ordonnance.

Un joli Lucatelli, œuvre du charmant paysagiste qui fut le maître d'Horace Vernet, mérite aussi l'attention. Rien de plus gai que cette scène animée qui se passe dans le voisinage d'une vieille ruine, et à travers laquelle circule un air frais et embaumé : on voudrait faire partie de ce groupe de personnages qui se livrent, avec un si aimable abandon, au milieu d'une riante nature, à leurs plaisirs champêtres, et s'écrier comme le berger du Poussin : *Et ego in Arcadia !*

C'est dans les écoles flamande et hollandaise qu'il faut chercher un des meilleurs tableaux du Musée. Un paysage de Decker représente un canal bordé de grands arbres et de cabanes. Conrad Decker, originaire de Harlem, était non moins habile graveur que peintre de talent. Il avait réuni, sous le nom de *Description de la ville de Delf*, une

Digitized by Google

collection de grandes et belles planches gravées par lui-même et exécutées d'après ses propres dessins. Mais ce qui l'attirait principalement, c'était une prédilection pour les vieilles murailles, les bâtiments en ruines, les chaumières perdues le long d'un cours d'eau. Une lumière un peu triste éclaire ses compositions. Mais que d'harmonie dans ces tons gris et sombres, sous ces ciels couverts, traversés par d'épais nuages ! Le tableau exposé au Musée permet de voir avec quelle complaisance l'artiste a reproduit un vieux moulin et des murs dont les pierres disjointes montrent la décrépitude. Et en même temps, de l'ensemble du sujet, de ces constructions qu'enveloppent de beaux arbres réflétés par une eau tranquille, se dégage, avec une certaine mélancolie, une impression de calme et de sérénité.

Tout différent était le talent de Poelemburg, dont un tableau intitulé *les Filles de Loth* semble avoir été placé non loin de celui de Decker, comme pour faire ressortir par le voisinage le contraste entre le tempérament de ces deux peintres. C'est que Poelemburg, quoique né à Utrecht, avait quitté de bonne heure les climats brumeux de la Hollande pour aller chercher en Italie, dans la campagne romaine, des sujets qui répondaient davantage aux tendances de son imagination. Son pinceau se plaisait aux rochers ensoleillés, aux arbres et aux collines se fondant harmonieusement dans l'azur d'un ciel gai et limpide, tandis que ses premiers plans étaient occupés par des figures de femmes nues, dessinées avec une grande finesse, et prenant part à quelque scène mythologique ou familière. Telle est l'ordonnance du tableau des *Filles de Loth* : elles offrent à leur père, sur le devant de la scène, la coupe qui doit lui faire perdre la raison, et tout le groupe se détache sur un paysage que ferment au loin, dans une lumière claire et riante, les contours veloutés de gracieux horizons.

Dans cette même salle, une *scène de patineurs* par Van

Digitized by Google

Goyen, transporte le spectateur dans les pays glacés du Nord. *Un ciel fin* enveloppe de sa clarté pâle des plaines brumeuses, dont la teinte bistrée répond bien à l'impression de tristesse qu'éveille dans l'esprit l'aspect de ces régions froides et humides, dont les peintres hollandais excellaient à évoquer la grave poésie.

L'école française devait naturellement tenir une large place dans les collections du Musée. Notons en première ligne un Philippe de Champaigne représentant *Saint Charles Borromée en prière*; le Saint est agenouillé devant un autel, sur lequel est placé un crucifix; le regard, animé d'une expression ardente, s'élève vers le ciel; les deux mains sont croisées sur la poitrine: un manteau rouge couvre ses épaules et tombe jusqu'à terre. On retrouve dans l'exécution de cette œuvre, pleine de simplicité, de franchise et de vigueur, les qualités propres à ce maître, dont le génie avait subi l'influence du jansénisme. Il était en effet en relations suivies avec Arnault d'Andilly, dont il a laissé un beau portrait, et dans l'une de ses plus célèbres compositions, *la Cène*, si souvent reproduite par la gravure, il a fait figurer, sous les traits des apôtres, les religieux les plus connus de Port-Royal. Son talent avait retiré de cette fréquentation avec des hommes qui faisaient profession de ne rien sacrifier aux grâces extérieures, un caractère particulier d'élévation et d'austérité dont il a empreint ses belles compositions.

Tout auprès de *Saint Charles Borromée*, se remarque *un portrait de Largillière* peint par lui-même. Cette toile reproduit finement la physionomie vive et spirituelle d'un artiste qui était devenu l'un des portraitistes les plus en vogue à la cour du roi Louis XIV, grâce à l'habileté avec laquelle il saisissait la ressemblance, et savait entourer ses personnages d'accessoires qui leur faisaient un accompagnement pittoresque.

Digitized by Google

Deux paysages de Patel doivent attirer l'attention. Patel s'était inspiré de Claude Lorrain et du Poussin. Il donnait dans ses créations une grande importance, ainsi qu'on peut s'en apercevoir dans ces deux jolis tableaux, aux fabriques qu'il y introduisait. C'étaient principalement des temples en ruines, accompagnés d'arbres et de collines, et il reproduisait avec une adresse infinie les fines moulures et les cannelures des édifices, les tons et les teintes de la pierre. Lesueur passe pour avoir peint les figures dont il animait ses compositions. Les tableaux de Patel sont aujourd'hui peu nombreux ; beaucoup ont péri avec les résidences qu'ils décoraient, beaucoup ont passé aux mains d'amateurs étrangers ; ceux que possède le Musée sont donc précieux à un double titre.

Une intéressante esquisse du peintre Natoire témoigne des relations de cet artiste avec notre pays ; elle est le projet d'un tableau exécuté depuis pour le château épiscopal de Meung, et qui se trouve actuellement à l'évêché d'Orléans. Il représente l'entrée solennelle en cette ville de Monseigneur de Pâris en 1733, de qui Natoire fit aussi le portrait, possédé également par le Musée. Natoire avait été à Paris le maître de Desfriches. Il est piquant de rencontrer, dans l'œuvre grave du jurisconsulte Pothier, la trace de la faveur dont ce peintre jouissait à Orléans. Dans son *Traité des obligations, au titre de l'erreur*, Pothier s'exprime ainsi : « Si, voulant faire faire un portrait par Natoire, je fais marché, pour faire ce tableau, avec Jacques que je prends pour Natoire, le marché est nul, faute de consentement de ma part ». Pothier sans doute, par cette citation, j'allais presque dire cette mise à l'ordre du jour, voulait adresser un remerciement à l'artiste, de l'avoir fait figurer, avec son collègue Jousse, parmi les juges royaux faisant partie du cortège qui accompagnait Monseigneur de Pâris, à son entrée à Orléans.

Digitized by Google

Le Musée renferme un assez bon nombre de portraits, dont quelques uns, indépendamment de leur valeur artistique, offrent un intérêt d'histoire générale ou locale, à raison des personnages qu'ils représentent. Tels sont les portraits de *Pothier* et de *Jousse* par le peintre Lenoir. Tel est aussi celui de *Jean Moyreau*, graveur orléanais, sur les œuvres duquel un de nos collègues, à la fois écrivain et artiste, nous lisait récemment une savante monographie. Il est l'œuvre du peintre Nonnotte, membre de l'Académie de peinture en 1741, et frère de ce jésuite qui eut le don d'exciter à un si haut degré la verve bilieuse de Voltaire.

Deux beaux portraits de Prudhon reproduisent les traits de Lavallée, Secrétaire général des Musées de 1804 à 1814, et de l'abbé Barbier. On remarque encore un intéressant portrait d'homme, par Drolling, celui de Madame de Pompadour, par Drouais, et une figure de femme pleine d'élégance et de charme dans son gracieux costume du XVIIIe siècle, peinte par Nattier. Peut-être la jolie personne représentée sur cette toile avait-elle entendu parler de la réputation particulière qu'avait Nattier d'embellir ses modèles, grand élément de succès pour un peintre, surtout à une époque où la beauté féminine exerçait une si grande influence sur l'état social; oserais-je décider s'il n'en serait pas un peu de même aujourd'hui?

Je me reprocherais de ne point mentionner quatre tableaux de Claude Deruet, qui doivent être mis au nombre des plus intéressants que possède le Musée. Ils proviennent du château de Richelieu, que le grand cardinal s'était construit dans le Chinonnais, et qu'il s'était plu à enrichir de nombreuses œuvres d'art. Claude Deruet, né à Nancy en 1538, avait donné, conjointement avec Simon Voüet, des leçons de peinture au roi Louis XIII, et il s'était assez avancé dans la faveur de son royal élève, pour que celui-ci

Digitized by Google

lui fit lui-même son portrait, qui parut avec l'inscription : *Ludovicus XIII, Francorum rex christianissimus, manu suâ fecit, 11 julii 1634*. Il est probable que le cardinal voulut faire la cour au souverain dont il connaissait l'affection pour Deruet, en lui commandant quatre grands tableaux représentant par des allégories les quatre éléments : la Terre, l'Air, le Feu et l'Eau. Il les avait placés dans une salle dite le cabinet de la Reine. On en trouve la description dans un curieux ouvrage, devenu assez rare, et dont un exemplaire est conservé à la bibliothèque de la ville d'Orléans. Il a pour titre : « Château de Richelieu, ou l'histoire des Dieux et des héros de l'antiquité, avec réflexions morales, par Vignier, à Saumur, chez Desbordes, 1676, » et contient une description en vers, plus ou moins poétiques et galants, de chacune des œuvres que renfermait cette résidence princière. Voici ce qu'on y lit sur les quatre tableaux de Deruet :

« Le premier représente la Terre ou triomphe de Louis XIII pour la naissance de S. M. actuellement régnante, et de Monsieur.

« Ces superbes vainqueurs de la terre et de l'onde
Traînant des rois captifs furent bien glorieux,
Mais Louis nous fait voir en triomphant des cieux
Que celui qu'il conduit doit triompher du monde.

« Le second représente l'Air, c'est une chasse d'oiseaux, ou Mme de Lorraine paraît avec toutes les dames de la Cour montées sur de superbes chevaux.

« Avec des plaisirs innocents,
On tâche d'éviter des ennuis bien pressants,
La princesse Nicole, indignement traitée,
A chasser prend ses ébats,
Pendant que son époux, comme un nouveau Prothée,
S'amusait à fourber femmes et potentats.

Digitized by Google

« Le troisième représente le Feu par des feux d'artifice tirés de nuit, au milieu d'une place environnée de magnifiques bâtiments.

« Les plaisirs de la nuit ne sont pas les moins doux,
Les feux ont plus d'éclat et beaucoup plus de force,
Et c'est dans ces temps-là qu'Amour aussi s'efforce
De montrer que les siens sont au-dessus de tous.

« Et le quatrième qui représente l'Eau, fait voir les divertissements des danses et des galants de Hollande durant la glace.

« Sitôt que Boréas de ses froides haleines
A fait un dur cristal sur les liquides plaines,
Tous les peuples du Nord ne songent qu'à leurs jeux,
Les amants sur les eaux conduisent leurs amantes,
On n'entend parler que de feux. »

Le château de Richelieu eut, après la Révolution, le sort de tant d'autres résidences de cette importance. Il fut acheté dans un but de spéculation, par un Orléanais, M. Pilté-Grenet, qui fit don à notre Musée des quatre tableaux de Deruet. Si la couleur de ces toiles est un peu lourde, elles se recommandent par une touche habile et fine, et par l'ordonnance pittoresque de la composition, que semble avoir inspirée l'étude de certains maîtres hollandais. Ce sont des chevauchées de brillants seigneurs et d'élégantes amazones, qui se meuvent au milieu de palais féeriques et de foules animées.

Les Deruet sont rares : M. Clément de Ris, attaché à la conservation des Musées impériaux, écrivait en 1854, dans son ouvrage sur les Musées de province : « Le Musée d'Orléans ne contint-il que ces quatre Deruet, mériterait l'attention des curieux, et des historiens de l'art français. »

Huit tableaux du peintre Fréminet, qui décorent les

Digitized by Google

quatre panneaux d'angle de la salle carrée du Musée, proviennent de la même origine. Ils représentent les quatre Evangélistes, Saint Mathieu, Saint Marc, Saint Luc et Saint Jean, et les quatre docteurs de l'Église, Saint Augustin, Saint Jérôme, Saint Grégoire et Saint Ambroise. Vignier fait connaître qu'ils étaient placés dans la voûte, divisée en huit panneaux, du grand salon carré du château de Richelieu.

Ils fournissent un spécimen intéressant de la manière de ce maître, qui s'était attaché à l'étude de l'œuvre de Michel-Ange, au point d'en être complètement dominé, et de perdre de vue, sous la préoccupation du dessin, le sentiment de la couleur. Il fut chargé par Henri IV de la décoration de la chapelle de Fontainebleau, qui lui valut le brevet de l'ordre de Saint-Michel. Ses contemporains remarquaient la sécheresse de sa peinture et la pauvreté de son coloris, tout en rendant hommage à sa recherche consciensieuse du dessin, toujours mâle et hardi, mais qu'il poussait souvent jusqu'à une exagération qui enlevait à l'expression du naturel, et de l'aisance à la composition.

Bien d'autres œuvres encore seraient dignes d'une mention spéciale : il conviendrait certes de ne pas passer devant des pages signées du nom de Fragonard, de Joseph Vernet, de Demarne et de Chardin. Et parmi les artistes contemporains, que de réflexions intéressantes pourraient suggérer les tableaux de Lerolle, Harpignies, Paul Huet, Jean-Paul Laurens, Amaury Duval, Antigna, Boutet de Monvel, et de tant d'autres qui sont aujourd'hui l'honneur de notre école française. Il y aurait lieu aussi, pour être complet, de parler de la sculpture, de l'aquarelle et du fusain, dignement et vaillamment représentés par nos artistes Orléanais, tels que les Lanson, les Pensée, les Chouppe. Mais l'étude de ces productions dépasserait de beaucoup les limites d'un travail qui ne peut être qu'un

Digitized by Google

examen sommaire des richesses de notre Musée, et sortirait du cadre plus restreint que nous avons dû nous tracer. Ce qui précède suffira sans doute à mettre en lumière combien cet établissement est loin, à l'heure actuelle, de ses modestes origines. Il est devenu un centre sérieux d'études, un foyer fécond, dont l'heureuse influence s'est fait sentir sur les destinées de l'art dans notre pays. Qui pourrait dire jusqu'à quel point ses enseignements et ses modèles ont pu contribuer à former le goût et à éveiller la vocation des jeunes artistes qui, nés sur le sol Orléanais, ont conquis dans le monde des arts une place distinguée, et ont répondu, par de brillants succès, à la sollicitude avec laquelle leur ville natale avait encouragé leurs débuts, et soutenu leurs premiers efforts ?

La ville d'Orléans peut donc à bon droit s'enorgueillir de son Musée. Il a prospéré et grandi, grâce aux soins zélés de ses administrateurs, aux efforts de la municipalité, à la munificence du gouvernement, et à la générosité des artistes et des particuliers. Il a grandi même à ce point que la place est devenue insuffisante, et qu'il a fallu songer pour lui à une plus large installation. La ville, pénétrée de l'importance de sa tâche, n'a pas reculé devant de nouveaux sacrifices. Elle a acquis la propriété d'un immeuble voisin, et bientôt une salle nouvelle, construite dans d'excellentes conditions d'aménagement, de jour et de lumière, offrira un abri des plus hospitaliers aux meilleures œuvres de ses collections.

Chacun ne peut qu'applaudir à ces généreuses entreprises, qui ont pour résultat d'élever le niveau intellectuel et moral d'un pays, en développant chez ses enfants le sentiment du beau, qui est une des formes du sentiment du bien. Ce n'est pas uniquement pour l'édification particulière de son ami Lollius qu'Horace écrivait dans sa deuxième épître :

Intendes animum studiis et rebus honestis.

Digitized by Google

Montrer à l'homme, comme but de ses ambitions légitimes, ou comme refuge dans ses tristesses de chaque jour, les satisfactions désintéressées de l'étude et de l'art, c'est répondre à l'un de ses meilleurs instincts, c'est le conduire, d'une main assurée, dans les voies de la civilisation et du véritable progrès.

ERRATUM :

A la page 222, ligne 21, lire : *Joseph Vernet* au lieu de Horace Vernet.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

MÉMOIRE QUI PRÉCÈDE

Par M. E. Davoust.

Séance du 18 Mars 1887.

Messieurs,

En relisant les premières pages de l'élégante notice que notre collègue, M. Pelletier, vous a communiquée, sur le *Musée de peinture d'Orléans*, je me suis plu à constater, avec lui, la sollicitude constante dont cet établissement a été l'objet.

Mais s'il a dû son accroissement rapide à la générosité de nos concitoyens ou au dévouement de ses directeurs, secondés par les efforts des municipalités qui se sont succédé dans l'administration de la ville d'Orléans, il est juste d'ajouter que toutes ces libéralités répondaient aux goûts du public. Rien, pourtant, dans notre ville, ne saurait faire pressentir l'existence de collections publiques importantes, et c'est avec un sourire de dédaigneuse curiosité, qu'avant de franchir le porche de la cour de l'Hôtel des Créneaux, l'étranger jette les yeux sur la plaque de marbre scellée dans le mur tout noir, où il lit, non sans étonnement, l'inscription : MUSÉE.

L'archéologue et l'historien, éprouvent un charme particulier à la contemplation de ces vieux monuments d'autres âges, mais l'artiste avide de lumière ne peut surmonter un certain sentiment de doute. Il passe outre, cependant : il pourra gémir sur bien des points défectueux

Digitized by Google

de l'installation matérielle, il critiquera, sans doute, l'insuffisance de l'éclairage, le dédale des couloirs et des escaliers à franchir, mais il rapportera de sa visite un souvenir durable et utile.

Telle serait de même l'impression si l'on voulait plus avant pénétrer dans la ville et passer en revue les richesses d'art accumulées chez les particuliers. Il a fallu l'impulsion donnée par les dernières expositions, pour mettre au jour, sous les yeux d'un public avide du beau, tant de merveilles dispersées, ignorées jusque-là, incompatibles, pour ainsi dire, avec la physionomie extérieure de la cité. Le culte des arts est cependant particulièrement développé dans notre pays. Nombreux ont été ceux qui les ont pratiqués ou les cultivent avec succès, plus nombreux sont encore ceux qui les aiment.

C'est à cet esprit que le Musée doit en partie son développement rapide.

Il est facile de suivre cet accroissement, car depuis la fondation du Musée d'Orléans, cinq catalogues ont été publiés par les soins de ses directeurs.

Ils viennent successivement témoigner de la prospérité sans cesse grandissante de cet établissement.

Le premier paraît en 1826, l'année qui suit l'ouverture du Musée, Orléans, imprimerie de Darnaud-Maurand. Il comprend 70 pages in-12.

2° Une édition nouvelle du même catalogue revue et augmentée, Orléans, Darnaud-Maurand imprimeur, 1828. 213 pages in-12.

3° Une explication des tableaux, dessins, sculptures, antiquités et curiosités exposés au Musée d'Orléans, imprimerie G. Jacob, 1843. 129 pages in-12.

4° Musée d'Orléans. Explication des tableaux, dessins, sculptures, antiquités et curiosités qui y sont exposés, Orléans, imprimerie Alex Jacob, 1851. 222 pages in-12.

Digitized by Google

5° Et enfin catalogue des tableaux, statues et dessins exposés au Musée d'Orléans, Orléans, 1876, H. Herluison, libraire-éditeur, 312 pages in-12.

Ces différents catalogues dûs à la plume autorisée des savants directeurs, artistes eux-mêmes ou amateurs passionnés, offrent aux visiteurs tous les renseignements techniques de provenance ou d'école, une classification méthodique des collections, mais ils se bornent là. Ce sont des pages à consulter au cours de la visite du Musée. Mais l'amateur des choses de l'art, le connaisseur lui-même demandent un autre aliment. Ils recherchent, ils lisent avec plaisir les impressions d'autrui. Leur curiosité est toujours en éveil; ils attendent impatiemment l'apparition de quelque notice descriptive ou critique, ou l'article d'un journal signalant l'exposition d'une œuvre nouvelle.

Fréquemment déjà le public orléanais a été entretenu de son musée et il a toujours accueilli avec l'intérêt le plus vif l'écrivain doublé d'un artiste. Tout récemment encore, en un style élégant et toujours poétique, parfois fantaisiste et souvent original, M. P. Debrou publiait une série d'articles fort lus sur le musée d'Orléans

Aujourd'hui voici venir M. Pelletier; il a parcouru en délicat les salles du musée, il ne s'est arrêté que devant les beautés les plus marquantes des collections orléanaises. Il décrit en érudit, il analyse en fin connaisseur. Il fait pressentir ses émotions, il prépare le visiteur, sans lui rien imposer, à toutes les jouissances intimes qui lui sont réservées.

Mais il n'a voulu, comme il le dit lui-même, et je dois en exprimer ici le regret, que faire un inventaire sommaire du musée d'Orléans, et il a dû, par suite, se confiner dans les limites d'un cadre restreint. Cependant que de réflexions aimables, que de pensées élégantes, que de jugements utiles ne lui eussent point inspiré, à la suite des maîtres

Digitized by Google

des Écoles italiennes et flamandes, les Fragonard, les Vernet, les Demarne, les Chardin et tant d'autres. Et chez les modernes, que d'études intéressantes, que de comparaisons utiles! Les Antignas, les Harpignies, les Monvel, les J. P. Laurens n'ont-ils point été les maitres de la jeune École contemporaine?

L'auteur nous a donné, je n'en doute pas, un avant-goût de tout ce qu'il nous réserve, et quand il aura analysé, avec le charme qu'il nous a fait connaître, la manière et le talent des maîtres qu'il ne fait que citer, il voudra bien passer en revue la liste si longue des artistes orléanais. La cité s'en enorgueillit à juste titre. La plupart lui doivent de briller dans la carrière qu'ils ont choisie, grâce à l'impulsion qu'ils ont reçue, aux encouragements qui leur ont été prodigués, et les autres ont su développer aux sources entretenues par la ville, et cultiver plus tard aux leçons des maîtres ces goûts qui les entraînaient vers la pratique des arts.

Après l'admiration sans partage accordée aux œuvres d'élite, M. Pelletier voudra bien dans l'avenir continuer son étude. En accordant aux contemporains la sûreté de son jugement et la compétence de sa plume, en consacrant aux artistes orléanais des pages méritées par le nombre et l'importance de leurs productions, il aura donné satisfaction à l'opinion et utilement servi la cause de l'art.

Ce n'est que discrètement que je formule ces vœux; je n'ai, en les exprimant, cédé qu'à mes aspirations personnelles, mais je crois, en cette circonstance, être le sincère interprète des sentiments de tous ceux qui s'intéressent au développement de l'esprit artistique et à son éducation.

Messieurs, j'ai l'honneur, en terminant, de proposer à la Société, au nom de la section des arts, l'impression du travail de M. Pelletier dans les mémoires.

Digitized by Google

CATALOGUE DES MANUSCRITS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS

d'Orléans

dressé par M. PAUL CHARPENTIER, membre de cette Société.

Séance du 3 décembre 1886.

---

1. **RECUEIL de pièces relatives au collège royal de médecine et à la communauté des apothicaires de la ville d'Orléans.** — Fol. 2. « *Statuta et privilegia facultatis medicœ colegii regii Aurelianensis contra empiricos et circulatores.* » — Fol. 3. « Inventaire de tous les papiers qui concernent la communeauté et collège des médecins d'Orléans. » — Fol. 5. « Ordonnance du Bailly d'Orléans », relative à l'exercice de la médecine, mars 1582. — Fol. 6. Ordonnance de « François de Balzac seigneur d'Entragues, gouverneur d'Orléans » approuvant l'ordonnance précédente. — Fol. 7. v°. Edit de Henri III confirmant les deux ordonnances ci-dessus. — Fol. 9. « Sentence contre le nommé Montagny, se ventant de guérir les maladies tenues incurables, apuié de Nempe, chirurgien fameux pour arracher les dents, obtenue à la police, en datte

Digitized by Google

du 7 décembre 1701. » — Fol. 11. v°. « *Nomina doctorum medicinam facientium Aurelias ante decimum tertium Cal. Mart. et edictum prætoris, 1582.* »..... *Nomina approbatorum et coaptatorum in numerum doctorum post septimum Cal. Novembr. et edictum regium, 1582,* » — Fol. 14. v°. *Diplomata quæ conceduntur doctoribus medicis formatis in collegio Aurelianensi.* » — Fol. 15. Continuation de la liste des médecins agrégés, avec diverses délibérations du collège. — Fol. 27. Ordonnance concernant les apothicaires « du 2e jour de février 1555. » — Fol. 28, v°. Procès-verbal constatant les réclamations de la Communauté des apothicaires (au sujet de cette ordonnance) du mardi 29 avril 1555. — Fol. 30. « Lettre des maires et officiers municipaux d'Orléans aux citoyens officiers de santé composant le bureau des consultations gratuites de la fondation du Cn Petit, du 11 pluviose an III· » — Cf. *M. E. Bimbenet : Examen de deux registres concernant le collège de médecine d'Orléans* (*Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, t. xv, nouv. sér. p p. 168-232).

xvie xviiie siècle, parchemin et papier, 30 feuillets, 320 sur 248 millim., couv. en parchemin.

2. « **REGISTRE du collége de médecine d'Orléans 1745.** » — Fol. 5. « Note instructive relativement au présent registre. » — « Inventaire de tous les papiers qui concernent la Communauté et collège des médecins d'Orléans. — Titres perdus. » — Fol. 11. « *Nomina et cognomina doctorum medicinam facientium Aureliæ ab anno 1484.* » — Fol. 17. « Délibérations du collège de médecine d'Orléans. » — Fol. 301. « Lettres patentes, édits du roy et arrêts de la cour

Digitized by Google

du Parlement, concernant le collège des médecins d'Orléans. » — Fol. 327. « Statuts du collège de médecine de la ville d'Orléans, année 1745. » — Fol. 330. « Copie des lettres qui s'accordent aux docteurs qui sont agrégés au collège de médecine de la ville d'Orléans. » — Cf. *M. E. Bimbenet*, ibid.

XVIIIe siècle, papier, 179 feuillets, 290 sur 200 millim. rel. en parchemin..

3. « **PAPIERS concernant les affaires de la Communeauté des maistres chirurgiens de la ville d'Orléans, 1670.** » — (du 9 septembre 1670 au 12 mars 1716). — Cf. Dr Charpignon : *Notice sur les maîtres en chirurgie de de la ville d'Orléans jusqu'en 1789.* (Mém. de la Soc.d'Agr., Sc., Bel.-Let. et Arts d'Orléans, nouv. sér., t. XII, p. p. 251, 274.) Et « *Notice historique sur les maîtres en chirurgie d'Orléans.* » (Ibid., t. XX, p. p. 126, 145.)

XVIIe XVIIIe siècle, papier, 179 feuillets, 290 sur 200 millim. rel. en parchemin.

4. « **REGISTRE dans lequel sont tous les actes de réception à la maistrise de MM. les chirurgiens de la ville d'Orléans.** — Et aussy les réceptions à la maistrise des chirrurgiens de la campagne dans toute l'estudüe (*sic*) du bailliage d'Orléans commancent (*sic*) au mois de may mil sept cent cinq. » — (Clos le Mardi 17 juin 1749).

XVIIIe siècle, papier, 51 feuillets, 322 sur 195 millim. rel. en parchemin.

5. « **LIVRE des réceptions des maistres chirurgiens, jurez de la ville et fauxbourgs d'Orléans commencé au mois d'avril 1746.** — » (Clos le 11 septembre 1758.)

XVIIIe siècle, papier, 23 feuillets, 380 sur 240 millim. couvert. en parchemin.

Digitized by Google

6. **« REGISTRE pour servir à enregistrer les actes de réceptions des chirurgiens pour la campagne. »** — (du 18 juillet 1725 au 14 juillet 1745).

xviiie siècle, papier, 46 feuillets, 330 millim. sur 220. couvert en papier.

7. **« REGISTRE pour servir à enregistrer les actes de réceptions des chirurgiens pour la campagne. »** — (du 15 juillet 1745 au 2 septembre 1760).

xviiie siècle, papier, 44 feuillets, 325 sur 206 millim. couvert en parchemin.

8. **«.....REGISTRE de l'école royale de chirurgie d'Orléans.....pour servir à enregistrer et transcrire les actes d'apprentissage et tous les actes concernant les examens, chefs-d'œuvre et réceptions des aspirans tant pour la ville que pour le ressort.....** — (du 26 janvier 1760 au 2 mars 1763).

xviiie siècle, papier, 22 feuillets, 450 sur 290 millim. couvert en parchemin.

9. **«.....REGISTRE de l'école royale de chirurgie d'Orléans.....pour servir à enregistrer et transcrire les actes d'apprentissage etc.....** (comme le n° 8). — (du 3 mars 1763 au 23 juin 1767).

xviiie siècle, papier, 24 feuillets, 405 sur 300 millim. couvert. en papier.

10. **«.....REGISTRE.....pour servir aux actes de réceptions aux écoles (de chirurgie) d'Orléans.** — (Du 20 novembre 1777 au 26 ventôse an IX.)

xviiie-xixe siècle, papier, 189 feuillets, 522 sur 360 millim. couvert. en peau.

11. **« REGISTRE des professeurs.....pour l'inscription des élèves en chirurgie (d'Orléans) pour le cours d'anatomie et d'opérations.....»** — (du 1er janvier 1785 au 15 frimaire an XIII).

Digitized by Google

xviiie-xixe siècle, papier, 40 feuillets, 454 sur 310 millim. couvert. en peau.

12. « **REGISTRE des inscriptions des élèves en chirurgie d'Orléans.** » — (du 1er janvier 1785 au 12 prairial an II.)

xviiie siècle, papier, 33 feuillets, 450 sur 300 millim. couvert en peau.

13. « **LIVRE où sont inscripts les noms et surnoms des garsons des vevves quy veulent faire exercer leurs privilèges.** » — (du 6 mars 1725 au 7 novembre 1760.) Cf. Dr Charpignon. « Notice sur les maîtres en en chirurgie de la ville d'Orléans jusqu'en 1789. »

xviiie siècle, papier, 14 feuillets, 250 sur 198 millim. rel. en parchemin.

14. « **STATUTS ET RÉGLEMENT pour la Communauté des maîtres chirurgiens de la ville d'Orléans, baillage et ressort de laditte ville.** » — *1731*. — Cf. Dr Patay. « *Résumé des statuts et règlement des maitres chirurgiens d'Orléans au XVIIIe siècle*. » (Mémoires de la Société. t. 21. p. p. 252-269.)

xviiie siècle, papier, 24 feuillets, 400 sur 250 millim. dem. chag. vert. — Don de M. Desnoyers, vicaire général, membre de la Société.

15. « **LIVRES pour MM. les prévots, receveurs de la Communauté des maitres en chirurgie d'Orléans.** » — (du 1er janvier 1757 au 5 octobre 1770.)

xviiie siècle, papier, 45 feuillets, 340 sur 230 millim. couvert. en papier.

16. « **REGISTRE des affaires et délibérations des chirurgiens d'Orléans.** » — (du 2 juin 1741 au 17 décembre 1760.)

xviiie siècle, papier, 82 feuillets, 455 sur 293 millim. rel. en peau.

Digitized by Google

17. « . . . . . **REGISTRE de l'école royale de chirurgie d'Orléans . . . . . pour servir à inscrire les actes concernant les délibérations sur toutes les affaires de l'école.** » — (Du 20 février 1760 au 11 mars 1763.)
xviii[e] siècle, papier, 12 feuillets, 440 sur 290 millim. couvert. en parchemin.

18. « . . . . **REGISTRE de l'école royale de chirurgie d'Orléans . . . . . pour servir à inscrire etc.** (comme le n° 17.) — (du 12 mars 1763 au 7 novembre 1770.)
xviii[e] siècle, papier, 22 feuillets, 420 sur 300 millim. couvert. en parchemin.

19. « . . . . . **REGISTRE de l'école royale de chirurgie d'Orléans . . pour servir à inscrire . . . etc.** (comme le n° 17.) — (du 9 novembre 1770 au 15 décembre 1783.)
xviii[e] siècle, papier, 21 feuillets, 400 sur 290 millim. couvert en parchemin.

20. « **PREMIER REGISTRE des délibérations de la Société de physique établie à Orléans avec l'agrément de Sa Majesté.** — Années 1781-1784. » — Fol. 3. « Noms des membres de la Société suivant l'ordre de leur réception. » — Fol. 11. « Statuts de la Société. » — Fol. 21. « Mémoires pour servir à l'histoire de la Société. » — Fol. 35. « Délibérations de la Société. » — Cf. M. J. Loiseleur. « *Les archives de l'académie d'Orléans.* » *Mémoires de la Société*, t. XIV. p. p. 39, 82. Et « *Note complémentaire du mémoire sur les archives de l'académie d'Orléans.* » ibid. t. xv. p. p. 27, 39.
xviii[e] siècle, papier, 382 feuillets, 380 sur 230 millim. porte-feuille en veau.

21. « **SECOND REGISTRE des délibérations de la Société royale de physique, d'histoire naturelle et des arts d'Orléans.** » — Fol. 3. « Suite des noms des mem-

Digitized by Google

bres de la Société suivant l'ordre de leur réception. — Suite de l'année 1784 à 1788. » — Fol. 13. « Suite des délibérations de la Société. » (Années 1784, 1785, 1786, 1787, 1788. — Fol. 68. « Statuts de la Société. » — Fol. 70. « Réglemens. » — Fol. 235. « Travaux et délibérations de l'académie royale des sciences, arts, belles-lettres d'Orléans, 1786. — Fol. 236. « Lettres patentes portant érection de la Société en académie. » — Fol. 237. « Statuts de l'académie. » — Fol. 238. « Suite des membres de l'académie.....nommés par le roi. » Fol, 243. « Suite des délibérations. »

XVIIIe siècle, papier, 408 feuillets, 405 sur 265 millim. portefeuille en basane.

22. « **TRAVAUX et délibérations de l'académie royale des sciences, arts, belles-lettres, d'Orléans**, 1788, 1789, 1790 à 1793. — Fol. 217. « Registre des délibérations de l'assemblée générale des professeurs et bibliothécaire (et du Conseil d'administration) de l'école centrale du département du Loiret. » (9 brumaire an VI au 30 frimaire an XII.)

XVIIIe et XIXe siècle, papier, 447 feuillets, 400 sur 255 millim. couvert en parchemin.

23. « **LETTRES concernant la Société d'Agriculture et la généralité d'Orléans.** » — (du 26 juin 1762 au 24 mars 1777.)

XVIIIe siècle, papier, 193 feuillets, 382 sur 241 millim. rel. en parchemin.

24. « **RECUEIL de remèdes apropriés à dif** (*férentes*) **maladies.** » — Manuscrit de Arnault de Nobleville, médecin à Orléans, offert à la Société par M. Desnoyers, vicaire général. — Cf. Dr Patay. «*Notice biographique sur Arnault de Nobleville, doyen du*

Digitized by Google

collège de médecine, administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. » (*Mémoires de la Société.* t. XVIIIe, p. p. 234 et 253.)

XVIIIe siècle, papier, 136 feuillets, 240 sur 185 millim. demi-rel. veau vert.

25. « **MANUEL des dames de charité, par Arnault de Nobleville.** — Manuscrit de la première édition offert à la Société, par M. Desnoyers.

XVIIIe siècle, papier, 74 feuillets, 360 sur 240 millim. demi-rel. veau vert.

26. « **TABLEAU et réflexions sur la question proposée par la Société royale d'Agriculture** (janvier 1772). » : « *Qui perspexerit in legem perfectam libertatis in ea persmanserit, hic beatus in facto suo erit.* » Par une Société d'économistes. »

XVIIIe siècle, papier, 172 feuillets, 265 sur 210 millim. rel. en parchemin.

27. « **HISTOIRE de la Société littéraire établie à Orléans, en l'année 1741, le 1er mai.** » (Par M. Guyot, docteur régent en l'université d'Orléans). — Fol. 4. Statuts de la Société littéraire. — Fol. 7. Discours prononcé par un membre de la Société, après avoir été élu directeur, le.....juin 1747. — Fol. 10, Discours prononcé à la récéption de M. Gauvignon de la Gaudinière, le 9 février 1748. — Fol. 16. Lettre de la Société au duc d'Orléans pour le remercier de sa protection. — Fol. 17. Lettre des directeurs et associés de la Société au duc d'Orléans, son protecteur, au sujet du mariage de son fils, le duc de Chartres. — Fol. 17. v°. Epitaphe de Guillaume Faulcon, curé de Saint-Benoît-du-Retour, mort le 7 avril 1748.

XVIIIe siècle, papier, 17 feuillets, 255 sur 200 millim. couvert. en papier.

Digitized by Google

28. « **MÉMOIRE sur la mendicité couronné par la Société d'Agriculture d'Orléans, le 2 avril 1778** » (par M. Genty, membre honoraire résidant de la Société.)

XVIIIe siècle, papier, 61 feuillets, 252 sur 195 millim. couvert. en papier.

29. « **OBSERVATIONS sur trois cas de descente ou prolapsus de matrice à différentes époques de la grossesse, avec quelques réflexions physiologiques sur les fonctions de cet organe reproductif, par Jean Antoine Süe, docteur médecin.** » — Fol. 3. *Mémoire sur la vaccine*, par le même.

XVIIIe et XIXe siècle, papier, 5 feuillets, 260 sur 205 millim. couv. en papier.

30. « **TRAITEMENT des dartres vives, rongeantes, sanieuses avec des observations sur cette maladie, par Pierre-Germain Mérat, associé libre de l'ancienne académie royale des sciences d'Orléans.....curé de Chitry-le-Fort.** »

XVIIIe siècle, papier, 4 feuillets, 320 sur 210 millim. couv. en papier.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

Année 1885.

Séance du 16 *janvier* 1885.

Présidence de M. Paulmier, Vice-Président.

En prenant place au fauteuil, M. le Vice-Président exprime, en des termes émus, toute la sympathie que lui inspire, ainsi qu'à toute la Société, le deuil cruel qui vient d'accabler le vénérable Président de la Compagnie, M. Eugène Bimbenet, frappé dans ses affections les plus chères par la mort de Mme Bimbenet, sa compagne de cinquante-sept ans.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président invite M. Baillet à prendre la place du Secrétaire général absent et excusé, et à donner connaissance des ouvrages reçus pendant la quinzaine précédente.

Parmi la correspondance, le Secrétaire général signale une lettre-circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, concernant un envoi de documents et de sujets d'étude pour les sections des sciences économiques et sociales.

M. le docteur Charpignon communique à la Société un mémoire intitulé : *Histoire du quartier du Châtelet à Orléans.*

Ce travail est renvoyé à la section des sciences.

M. Louis Jarry donne ensuite lecture à la Société d'un mémoire ayant pour titre : *Dépêches royales sur la Saint-Barthélemy.*

Renvoyé à la section des lettres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 1/4. — 15 membres présents.


Digitized by Google

Séance du 30 *janvier* 1885.

Présidence de M. Paulmier, Vice-Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus, puis la séance est convertie en séance administrative.

SÉANCE ADMINISTRATIVE.

M. le Trésorier donne lecture, à la Société, des comptes de l'exercice 1884.

Ces comptes sont approuvés à l'unanimité et des remerciements sont votés à M. le Trésorier.

Conformément au règlement, M. le Président demande successivement à chacune des sections de déclarer les vacances qui se sont produites, et qu'il y a lieu de combler.

1° Dans la section d'agriculture : quatre places;

2° Dans la section de médecine : une place;

3° Dans la section des sciences et arts : une place;

4° Dans la section des lettres : néant.

Plusieurs observations sont échangées au sujet du nombre des membres affecté par le règlement aux diverses sections. La section des lettres, qui ne doit posséder que 13 membres, paraît ainsi ne pouvoir offrir un champ assez vaste aux candidatures plus nombreuses et moins spéciales qui peuvent se présenter pour entrer dans son sein. Il serait bon d'étendre ce nombre.

M. le Président fait observer que cette question amène la révision d'un ou de plusieurs articles du règlement, soit qu'on augmente le nombre des membres de la section des lettres, au préjudice de la section d'agriculture, ou de la section des sciences et arts, sans augmenter le nombre total des membres titulaires, soit qu'on augmente le

Digitized by Google

nombre total des membres de la Société pour permettre à la section des lettres de prendre plus d'extension.

En conséquence, il propose à la section des lettres de se réunir en s'adjoignant un ou plusieurs membres des autres sections, pour étudier la question et faire ultérieurement une proposition à ce sujet.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée à 9 heures. — 22 membres présents.

Séance du 20 *février* 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus.

Parmi la correspondance, il signa une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative à la 23e réunion des délégués des sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1885.

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Henri Daudier, manufacturier, membre de la Société pour la section des sciences et arts, décédé le 16 février dernier. Il rappelle les hautes qualités de l'industriel et de l'homme privé et associe la Société toute entière au deuil qui a frappé sa famille.

M. le docteur Lorraine excuse l'absence de M. Mazure et demande en son nom à la Société, qu'il soit délégué pour la représenter à la Sobonne à la prochaine réunion des délégués des socétés savantes.

M. Mazure est délégué.

SÉANCE ADMINISTRATIVE.

Formation de la liste des candidats. — M. le Président donne lecture des lettres qui lui ont été adressées par les candidats. 1° Pour

Digitized by Google

la section d'agriculture, 4 candidats : MM. AlbertPinson, propriétaire-sylviculteur; Victor Huau, propriétaire; A. de Bengy de Puyvallée, propriétaire-sylviculteur; de Maisonneuve, inspecteur des forêts ; 2° Pour la section de médecine, 3 candidats : M. le docteur Rocher; M. le docteur Luizy et M. le docteur Chaignot ; 3° Pour la section des sciences et arts, 1 candidat : M. Perrin.

La Société est appelée à voter au scrutin secret, sur la formation de la liste des candidats.

Pour la section de médecine, les 4 candidats sont inscrits.

Pour la section d'agriculture et la section des sciences et arts, les 3 candidats et le candidat sont également inscrits, et la liste est arrêtée.

Modifications à apporter au règlement. — Conformément à la décision prise à la dernière séance, la section des lettres s'est réunie en s'adjoignant les présidents des autres sections, sauf M. Sainjon, excusé; la section des sciences et arts n'étant point représentée, aucune décision n'a été prise, mais la section des lettres émet le vœu de voir porter à 15 le nombre de ses membres.

M. le Président présente à la Société deux voies à suivre pour arriver à une solution.

1° Inviter la section des sciences et arts à se priver par voie d'extinction de deux membres et ouvrir alors les vacances à la section des lettres ;

2° Augmenter de 8 le nombre total des membres de la Société, de façon à porter à 17 le nombre des membres dans chacune des sections.

M. le Président fait observer qne dans le premier cas, la Société est libre de prendre une décision, puisqu'il ne s'agit que de modifier ce règlement, mais que, dans le deuxième cas, en présence d'une modification aux statuts, il faut soumettre la demande au Conseil d'État.

M. le docteur Lorraine, président de la section de médecine, soutient au nom de cette section, l'augmentation du nombre total des membres de la Société, pour permettre également à la section de médecine, d'augmenter le nombre de ses membres, afin qu'elle ne reste pas numériquement inférieure aux autres sections.

En présence des difficultés administratives, la Société renonce à apporter des modifications aux statuts.

Cependant, considérant qu'il serait juste que des sections fussent numériquement égales entre elles, que les candidatures sont plus nombreuses dans la section des lettres et dans la section de médecine,

Digitized by Google

dont le nombre des membres ne s'élève qu'à 13, plusieurs membres, conformément à l'article 57 du règlement; déposent sur le bureau une proposition signée de dix d'entre eux, tendant à apporter des modifications à l'art. 11 du règlement en fixant à 15 le nombre des membres de chaque section.

Conformément à ce même article 57, la Société nomme une commission de 5 membres, et les charge de présenter un rapport sur ce sujet, dans le mois, au plus tard. Sont nommés membres de cette commission, les quatre présidents de section et M. D. Bimbenet. Ils seront convoqués par le Président de la Société qui présidera cette réunion.

La séance est levée à 9 heures 3/4. — 22 membres présents.

Séance du 6 *mars* 1885

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la société des ouvrages reçus, puis la séance est convertie en séance administrative.

SÉANCE ADMINISTRATIVE.

ÉLECTIONS.

Les sections d'agriculture, de médecine et des sciences et arts se sont réunies pour dresser l'ordre de présentation des candidats.

Dans la section d'agriculture : 1° M. de Maisonneuve ; 2° M. Albert Pinçon , 2° M. Victor Huau ; 4° M. de Puyvallée.

Dans la section de médecine : 1° *Ex æquo*, les docteurs Chaignot et Luizy ; 2° le docteur Rocher.

Dans la section des arts : M. Perrin,

Digitized by Google

Conformément au règlement, il est successivement et nominalement passé au scrutin pour chaque vacance.

Sont élus et proclamés membres titulaires résidants de la Société. Dans la section d'agriculture : MM. de Maisonneuve, Pinçon, Huau et de Puyvallée.

Dans la section de médecine : M. le docteur Chaignot.

Dans la section des sciences et arts : M. Perrin.

La séance est levée à 9 heures 3/4. — 36 membres présents.

Séance du 20 *mars* 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus.

Parmi les envois de la quinzaine, il convient de signaler : *Mémoire sur un moule mérovingien* par M. Léon Dumuys. Hommage de l'auteur. Des remerciements sont votés à M. Dumuys.

M. le Président fait la lecture des lettres adressées par MM. V. Huau, de Maisonneuve, le docteur Chaignot, de Puyvallée, A. Pinçon et Perrin, remerciant la Société de les avoir admis au nombre de ses membres titulaires résidants.

SÉANCE ADMINISTRATIVE.

Modifications au règlement. M. D. Bimbenet, rapporteur, au nom de la commission nommée le 20 février dernier, pour examiner la question relative aux modifications à apporter à l'art. 11 du règlement communique à la Société le rapport suivant :

Digitized by Google

Rapport.

Dans sa séance administrative du 6 mars 1885, la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans saisie d'une proposition signée par dix de ses membres titulaires, tendant à examiner la question de savoir s'il y avait lieu de modifier les dispositions de l'article 11 de son règlement relatif au nombre des membres composant chaque section, a nommé, conformément aux termes de l'article 57 du même règlement une commission composée de MM. l'abbé Desnoyers, président de la section des belles-lettres, Jullien, président de la section d'agriculture, Sainjon, président de la section des sciences et arts, le docteur Lorraine, président de la section des sciences médicales, et Daniel Bimbenet, adjoint à cette commission pour compléter le nombre de cinq membres exigé par le règlement; chargeant ladite commission d'examiner la proposition et de lui faire connaître son avis dans un rapport qui serait présenté dans le délai imparti par l'article 57.

En exécution de cette décision de la Société, la commission composée des cinq membres susnommés, s'est réunie sur la convocation et sous la présidence de M. Eugène Bimbenet, président de la Société, le mardi 17 mars, à 4 heures du soir au lieu ordinaire de ses séances.

La commission, tous les membres présents, étant en séance, a procédé immédiatement à la mission qui lui était confiée.

Aux termes de l'article 3 des statuts, le nombre des nombreux titulaires ne peut dépasser 60 ; d'après les art. 9 et 11 du règlement, la Société se divise en 4 sections dans lesquelles sont répartis les membres titulaires savoir : 17 pour la section d'agriculture ; 13 pour celle des sciences médicales ; 13 pour celle des belles-lettres et 17 pour celle des sciences et arts ; or, la proposition soumise à la commission consistait à savoir s'il n'y avait pas lieu d'établir l'égalité entre le nombre des membres composant la section.

Deux voies se présentaient pour résoudre cette question.

Devait-on procéder au moyen de l'augmentation du nombre des membres titulaires de la Société qui, de 60 seraient portés à 68, de manière à élever de 13 à 17 les membres de chacune des sections des belles-lettres et des sciences médicales inférieures de 4 à celles d'agriculture et des sciences et arts ? — ou bien devait-on, au contraire, sans modifier le chiffre statuaire des membres de la Société porté à 60, arriver à cette égalité des sections, en procédant par voie d'extinction

Digitized by Google

successive dans chacune de celles portées à 17 membres, réduire ces mêmes sections de 2 membres, et reporter ceux-ci dans chacune des 2 autres dont le nombre était fixé à 13, de manière à ce chacune des 4 sections fut uniformément composée de 15 membres?

Le premier moyen impliquant une modification aux statuts, puisqu'il s'agissait de porter atteinte aux dispositions de l'art. 3 fixant le nombre des membres titulaires à 60, il était nécessaire, conformément à l'art. 2 du décret du 5 mars 1875 portant reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique et approbation de ses statuts, de solliciter l'autorisaation du Conseil d'Etat.

La seconde voie était plus simple, car il ne s'agissait plus que de modifier l'art. 11 du règlement particulier, modification laissée par l'art. 17 des statuts eux-mêmes à la libre disposition de la Société dont il est l'œuvre, éventualité qu'elle a prévue et dont elle a réglementé la procédure dans l'article 17 qui saisit la présente commission.

Il était logique de procéder d'abord à l'examen du premier moyen, son adoption devant rendre le second sans objet.

M. le Président ouvrit donc la discussion sur ce premier point: L'obligation de recourir au Conseil d'État pour obtenir l'augmentation du nombre statutaire des membres de la Société ayant paru présenter des complications et certains inconvénients, la commission a émis l'avis qu'il y avait liéu de passer outre et de porter son attention sur la 2e voie proposée.

Après diverses observations, les unes ayant pour objet le maintien de l'état de choses actuel, c'est-à-dire l'intégralité du nombre des membres afférant à chacune des 4 sections, fondées sur l'urgence de conserver aux sections d'agriculture et des sciences et arts l'importance qui leur avait été donnée dès l'origine de la fondation de la Société, en raison de la multiplicité et de la gravité toujours croissantes des questions agricoles et industrielles ; les autres ayant trait à la nécessité de donner aux sections des belles-lettres et des sciences médicales une situation égale à celle des deux autres, motivée sur la nature des sujets qui font l'objet de leurs études et sur la proportion des travaux émanés d'elles et figurant dans les *Mémoires* de la Société : la discussion étant épuisée, M. le Président a mis aux voix la seconde question ; celle de savoir si l'état de choses devait être maintenu, ou si, au contraire, l'art. 11 du règlement serait modifié.

A la majorité, la commission a émis l'avis qu'il y avait lieu ; le

Digitized by Google

chiffre statutaire des membres de la Société étant fixé à 60, de répartir ces 60 membres entre les 4 sections par nombre égal de 15, en procédant par voie d'extinction de deux membres dans chacune des deux sections d'agriculture et des sciences et arts qui en comprennent actuellement 14, et d'augmentation de pareil nombre de 2 dans celles dus belles-lettres et des sciences médicales qui n'en contiennent actuellement que 13 chacune ; ladite augmentation s'éffectuant au fur et à mesure de chacune extinction.

Elle a émis aussi l'avis que la première de ces extinctions profiterait à la section des belles-lettres, la deuxième à celle des sciences médicales, et ainsi de suite, jusqu'à l'élévation à quinze des membres de ces deux sections.

Avant de se séparer, la Commission a invité l'un de ses membres, le soussigné, à dresser le présent rapport pour être lu et soumis à l'assemblée dans sa réunion du 20 mars 1885.

Orléans, le 18 mars 1885,

Le rapporteur,
Daniel BIMBENET.

Ces conclusions, mises aux voix, sont adoptées.

En conséquence, l'article 11 modifié sera ainsi conçu :

« Le nombre des membres composant chaque section est fixé à quinze. »

La Société décide en outre que la première vacance qui se produira dans la section d'agriculture ou dans celles des sciences et arts sera attribuée à la section des lettres, la deuxième à la section de médecine, et ainsi de suite, jusqu'au moment où les quatre sections arriveront à avoir uniformément 15 membres chacune.

SÉANCE ORDINAIRE.

La section d'agriculture s'est réunie. M. Jullien, au nom de M. de Dreuzy, rapporteur, absent et excusé, lit un rapport sur le mémoire de M. de Morogues, intitulé : *Monographie géographique du genre pin sylvestre*. Le rapporteur conclut à l'impression du mémoire et du rapport avec les planches annexées,

Digitized by Google

La Société ajourne son vote sur ces questions, désirant au préalable s'éclairer sur les frais que pourra nécessiter cette publication.

La section des lettres s'est réunie. M. l'abbé Desnoyers fait un rapport verbal sur l'étude de M. D. Bimbenet relative au dieu Terme. Le rapporteur conclut en proposant, au nom de la section, l'impression du mémoire ; ce qui est adopté.

M. Max. de la Rocheterie lit un rapport sur le mémoire de M. Jarry intitulé : *Dépêches royales sur la Saint-Barthélemy*. Il conclut à l'impression du travail de M. Jarry. Adopté. La Société vote ensuite l'impression du rapport de M. Max. de la Rocheterie.

Le séance est levée à 9 heures 1/2. — 26 membres présents.

Séance du 8 *avril* 1885.

Présidence de M. BIMBENET, Président.

Le Procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M le secrétaire général donne lecture de la correspondance et mentionne les ouvrages reçus.

M. le président adresse des félicitations et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus qui assistent à la séance.

Il donne ensuite, d'après les indications contenues dans une lettre de M de Morogues, des détails sur les frais de gravure que doivent entrainer les cinq planches annexées au mémoire de M. de Morogues sur « *Le genre pin sylvestre.* »

La Société décide qu'elle participera pour moitié à ces frais, et fixe à 500 le nombre des exemplaires du tirage. Il sera fait une démarche à ce sujet près de M. de Morogues pour s'entendre, avec lui, sur ces conditions.

Puis elle vote l'impression de ce mémoire et du rapport de M. de Dreuzy.

M. Daniel Bimbenet donne lecture de son rapport sur un travail de M. le Dr Charpignon intitulé *Etude sur le quartier du Châtelet*.

La Société vote l'impression du mémoire et du rapport.

La séance est levée à 9 heures. — 14 membres présents ;

Digitized by Google

Séance du 17 *avril* 1885

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Parmi les envois de la quinzaine, il convient de signaler : *Contes de la Villa Coraly*, par M. Ludovic de Vauzelles. Hommage de l'auteur. Des remerciements sont votés à M. L. de Vauzelles ; *Le Martyrium de Poitiers*, compte-rendu des fouilles et de l'ouvrage du R. P. de la Croix, par Mgr X. Barbier de Montaut. Hommage de l'auteur. Des remerciements sont votés à Mgr de Montaut.

M. le Président rend compte à la Société de la démarche qu'il a faite près de M. de Morogues, relativement aux frais occasionnés par le triage des planches annexées à son mémoire intitulé : *Monographie géographique du genre pin sylvestre.* Il annonce que M. de Morogues accepte les conditions posées par la Société à la dernière séance, et participera pour moitié dans les dits frais.

M. Max. de la Rocheterie demande à communiquer à la Société un chapitre d'une *Histoire de Marie-Antoinette*, à laquelle il travaille depuis de longues années, et destinée à être publiée prochainement en dehors de la Société. Il appelle les critiques de ses collègues pour faciliter sa révision générale, et se réserve son travail.

Il donne lecture du chapitre intitulé : *La société de la reine.*

M. le Président insiste pour que M. de la Rocheterie veuille bien abandonner ce chapitre à la Société, au titre d'extrait de son ouvrage.

M. de la Rocheterie demande à la Société de vouloir bien lui accorder jusqu'à la prochaine séance, pour prendre une résolution au sujet des instances formulées par M. le Président.

M. Léon Dumuys communique à la Société un mémoire intitulé : *Documents d'épigraphie orléanaise.* Il présente ensuite un fragment d'inscription gravée sur cuivre. Ce fragment, en forme de disque, est un vulgaire couvercle de marmite, à l'aide duquel l'auteur a pu reconstituer l'inscription toute entière telle qu'il la met sous les yeux de la Société.

Ce mémoire est renvoyé à la section des lettres.

La séance est levée à 9 heures 1/2. — 22 membres présents.

Digitized by Google

Séance du 1er mai 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président lit une lettre de M. le Secrétaire de l'académie Royale des Lincei de Rome.

Cet honorable correspondant se plaint de n'avoir encore recu aucun volume de nos mémoires en échange de ceux qu'il nous a fait parvenir,

Cette réclamation est renvoyée à M. le Secrétaire général.

M. Dumuys continue la lecture d'un travail intitulé : *Documents d'épigraphie orléanaise.*

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures. — 18 membres présents.

Séance du 15 mai 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président offre à la Société, au nom de M. Eugène Vignat un volume de son ouvrage intitulé : *Les lépreux et les chevaliers de Saint-Lazare de Jérusalem et du Mont-Carmel.* ouvrage dans lequel l'auteur avec une vaste érudition à laquelle il a donné la forme, souvent la plus touchante et toujours la plus intéressante, décrit l'histoire de l'origine du fléau dit : *mal Saint-Ladre*, ses invasions en Europe ; des établissements charitables dont il a été l'objet en France.

L'histoire de cette chevalerie tout à la fois guerrière et religieuse, dont une commanderie que l'auteur représente, comme ayant été la maison mère de l'ordre tout entier, a été établie par le roi Louis VII,

Digitized by Google

c'est-à-dire au XIIe siècle, dans le territoire du bourg de Boigny, près Orléans, et qui n'en a disparu que dans la tourmente de la révolution de 1789.

A ces titres qui rendent cette reproduction recommandable, viennent s'en réunir deux autres de détail, il est vrai, mais qui ne lui donnent pas moins un grand prix, le volume sort des presses de notre collègue M. Jacob, et il est orné d'eaux fortes dues au talent de notre collègue M. Davoust.

Il propose à la Société de voter de vifs remerciements à M. Eugène Vignat qu'il s'empressera de lui transmettre.

Des remerciements sont votés à M. E. Vignat.

M. le Secrétaire général répondant à la réclamation formulée par M. le Secrétaire de l'académie des Lincei, fait connaître à la Société que des mesures seront prises, sans délai, pour faire parvenir à la Société correspondante, tous les volumes disponibles de nos publications, et assurer dans l'avenir la régularité des échanges.

M. J. Loiseleur commence la lecture d'un mémoire intitulé : *L'université pendant sa période de décadence*, d'après des document inédits, extraits de deux cents pièces nouvelles découvertes à la bibliothèque publique d'Orléans, et ne faisant pas double emploi avec le travail de M. E. Bimbenet, sur le même sujet.

La séance est levée à 9 heures 1/2. 21 membres présents.

Séance du 5 *juin* 1885.

Présidence de M. E. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus. Il signale parmi la correspondance une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à l'envoi d'un questionnaire rédigé par la Commission d'ornithologie.

M. D. Bimbenet continue, au nom de M. Loiseleur, la lecture du mémoire intitulé : *L'Université d'Orléans, pendant sa période de décadence.*

La séance est levée à 9 heures et demie. — 24 membres présents.


Digitized by Google

Séance du 19 *juin* 1885.

Présidence de M. E. Bimbenet, Président

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus. Il signale parmi la correspondance une lettre du Président de l'Association française pour l'avancement des sciences, relativement à la session qui sera tenue à Grenoble du 12 au 20 août 1885.

M. le Président dépose sur le bureau un volume intitulé : *Histoire de la ville, des seigneurs et du comté de Gien*, par M. L.-A. Marchand, membre correspondant, hommage accompagné d'une lettre de l'auteur.

Il s'exprime en ces termes :

« L'œuvre de M. Marchand se recommande par de curieuses recherches sur une des plus considérables parties du département du Loiret et de l'ancienne province de l'Orléanais.

» Il y traite des antiquités de cette contrée et particulièrement de la ville de Gien, et discute la question de *Genabum* qu'il décide en faveur d'Orléans

» Des recherches sur l'antique monastère de Saint-Benoist-Loire sont d'un haut intérêt.

» Enfin le volume est enrichi de planches très bien exécutées, représentant l'ensemble et les détails, les vues extérieures du monument, tirées de l'œuvre de notre collègue regretté C. Pensée. Nous ne pouvons que nous applaudir du bienveillant envoi que notre respectable collègue nous a fait et lui voter d'affectueux remerciements. »

Des remerciements sont votés à l'unanimité.

M. D. Bimbenet termine la lecture du mémoire de M. Jules Loiseleur sur *l'Université d'Orléans*.

La séance est levée à 9 heures. — 20 membres présents.

Digitized by Google

Séance du 3 *juillet* 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté,

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus.

M. le Président annonce en ces termes la promotion de M. Sainjon, notre collègue, aux fonctions d'Inspecteur général des ponts et chaussées :

« Messieurs,

« Notre collègue M. Sainjon vient d'être promu à la fonction d'Inspecteur général dans l'administration à laquelle il appartient; je me suis empressé de lui adresser mes félicitations en lui exprimant l'espérance que rien ne s'opposerait à ce que nous continuions à le compter au nombre des membres de notre Société. »

M. Sainjon m'a répondu : « Je remercie mon cher Président de ses amicales félicitations, et je lui donne l'assurance que je resterai fidèle à son *Alma parens.* »

M. D. Bimbenet, au nom de la section des lettres, lit son rapport sur le mémoire de M. Loiseleur, intitulé : *L'Université d'Orléans pendant sa période de décadence.* Il propose l'impression du mémoire de M. Loiseleur.

M. le Président de la section des lettres propose également l'impression du rapport.

Ces deux propositions, successivement mises aux voix, sont adoptées.

M. Léon Dumuys termine la lecture de son rapport intitulé : *Documents inédits d'épigraphie orléanaise.*

Ce travail est renvoyé à la section des lettres.

La séance est levée à 9 heures. — 20 membres présents.

Digitized by Google

Séance du 17 *juillet* 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus. Il signale dans la correspondance : une lettre de M. de Dampierre, Président de la Société des Agriculteurs de France, demandant aux associés correspondants de procurer de nouveaux adhérents à la Société, afin de créer de nouvelles ressources destinées à favoriser un concours analogue à celui de la Société royale d'Angleterre.

Cette lettre est renvoyée à la section d'agriculture.

M. Mazure fait observer que la nouvelle date fixée pour les vacances de la magistrature devrait entraîner le changement de la date des vacances de la Société. Il propose à la Société d'inscrire cette question à l'ordre du jour d'une des premières séances qui suivront la rentrée.

Adopté.

M. E. Bimbenet, Président, commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Nouvelles recherches sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus Christ.*

La séance est levée à 9 heures. — 15 membres présents.

Séance du 7 *août* 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus.

Digitized by Google

M. le Président annonce en ces termes la mort de M. Bardou, ancien membre de la Société :

« Messieurs,

« J'ai le regret de vous annoncer la mort de M. Bardou.

» Il avait été admis parmi nous dans la section des arts ; il a enrichi les volumes de nos Annales de plusieurs mémoires dans lesquels il a traité de l'art de l'optique qu'il cultivait avec zèle et un véritable succès, plusieurs de ses observations ont été appliquées dans la pratique par les plus éminents opticiens.

» Il cultivait aussi avec le même entrain l'art de la photographie, alors encore à l'état d'essai et bien loin de la perfection que les études et les expériences réitérées des amis des sciences physiques dont M. Bardou est l'un des plus actifs et des plus distingués, lui ont fait atteindre.

» Malgré la longue séparation qui l'a tenu éloigné de nous, M. Bardou a conservé un affectueux souvenir de sa participation à nos travaux, et ses enfants nous en ont donné un touchant témoignage en plaçant sur ses lettres annonçant sa mort la qualité d'ancien membre de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. »

M. le Président remet à la rentrée la continuation de la lecture de son mémoire intitulé : *Nouvelles recherches sur le véritable auteur de l'Imitation de Jésus-Christ.*

La séance est levée à 9 heures. — 11 membres présents.

Séance du 21 *août* 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général donne communication à la Société des ouvrages reçus.

La séance est levée à 8 heures et demie. — 9 membres présents.

Digitized by Google

Séance du 6 novembre 1885.

Présidence de M. E. Bimbenet, Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus. Il signale :

1° Une circulaire du Directeur de la Société pour les irrigations du bassin de la Loire et contre les inondations par le reboisement, l'endiguement et le colmatage, accompagnée d'une lettre de M. de Valicourt, directeur fondateur, sollicitant l'approbation et le concours de la Société.

2° Un volume intitulé : *Histoire des enfants abandonnés*, par L. Lallemand, membre de la Société d'économie politique, hommage accompagné d'une lettre de l'auteur.

Cet ouvrage est renvoyé devant une Commission composée de MM. le docteur Patay et Paulmier, ancien magistrat, pour être l'objet d'un examen et d'une analyse.

M. le Président donne lecture de la réponse adressée par lui à M. Lallemand et conçue en ces termes :

Orléans, le 2 novembre 1885.

« Monsieur,

» Je m'empresse de vous accuser réception de la lettre que vous m'avez adressée sous la date du 16 du mois dernier et du *volume destiné à la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts*, que j'ai l'honneur de présider.

» Ce double envoi ne m'est parvenu qu'à la distribution d'hier matin.

» Je ne manquerai, pas à ma première séance de rentrée, qui aura lieu vendredi prochain, de remettre ce beau volume à mes collègues.

» Ils recevront, certainement, avec une profonde gratitude une œuvre traitant un sujet d'un ordre aussi élevé et qui se publie sous les auspices les plus respectables ; la haute approbation d'un illustre corps savant.

Digitized by Google

» Je ne doute pas que la Société ne renvoie l'étude de votre ouvrage à une commission et qu'il n'intervienne un rapport dont les conclusions ne seront qu'un légitime hommage qui viendra, modestement, se réunir à l'éclatant hommage que son honorable et savant auteur a déjà reçu.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» Eugène BIMBENET. »

M. le Président communique à la Société des programmes des congrès des Sociétés savantes et des Sociétés des beaux-arts, à la Sorbonne en 1886.

M. le Président annonce la mort de M. Egger, survenue depuis la dernière réunion, et donne lecture de la lettre spéciale, adressée à la Société par les fils de notre savant et regretté collègue.

M. le Président a répondu en ces termes :

« Messieurs,

» Je reçois en qualité de Président de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, la lettre par laquelle vous lui annoncez la perte que vous venez de faire dans la personne de votre illustre père.

» Cette Société avait l'honneur de le compter au nombre de ses membres correspondants, et, à chacune de ses séances, c'était avec un sentiment d'admiration et de respect que nous voyons publier par le *Journal des Savants* des œuvres dont une cruelle infirmité et de longues souffrances étaient impuissantes à ralentir le cours et à voiler l'éclat.

» Cette occasion sans cesse renaissante de rendre hommage à l'un de ceux qui ont le plus contribué à la gloire nationale dans tous les Etats où la science des lettres est en honneur, était saisie avec d'autant plus d'empressement, qu'elle réfléchissait sur l'un de nos collègues devenu, par l'importance de ses propres travaux, son collaborateur et son ami.

» Nous n'entendrons plus prononcer ce nom, mais il restera dans notre souvenir comme personnifiant la science réunie à l'éloquence se produisant par le charme du langage le plus harmonieux, le plus élevé et le plus bienveillant.

« Pour moi, Messieurs, qui ai eu l'honneur de m'asseoir auprès de lui, lorsqu'il a bien voulu présider les solennités de l'une de nos

Digitized by Google

Sociétés savantes et accepter ma modeste mais cordiale hospitalité, en le plaçant au milieu de ceux qui l'entouraient de leurs respects, je m'associe non seulement au nom de tous mes collègues mais au mien, à votre douleur.

» Veuillez agréer l'expression de ce sentiment et de celui de la considération distinguée avec lesquels je suis, Messieurs, votre tout dévoué serviteur.

« E. B. »

M. Emile Davoust fait une communication verbale, au sujet d'un curieux hommage, rendu pendant plusieurs siècles, par les habitants de Laguenne, en Limousin, au seigneur de la Roche, jusqu'au moment où il fut supprimé par le Parlement de Bordeaux, en 1602, et remplacé par le Tir à l'Oiseau vivant.

La séance est levée à 9 heures. — 16 membres présents.

Séance du 20 *novembre* 1885.

Présidence de M. Bimbenet, Président.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus.

Il signale parmi les envois :

1° Le discours de M. Gonod d'Artemare à l'audience de rentrée de la cour d'appel d'Orléans le 16 octobre 1885.

2° Une lettre de M. le Président de la Société archéologique de l'Orléanais, invitant les membres de la Société, à assister à la séance de la Société archéologique du 27 novembre prochain, pour entendre la lecture d'une notice nécrologique, sur M. Egger, membre de l'Institut.

La Société accepte cette invitation.

M. Baillet communique à ia Société, une étude sur l'*Inscription de Rosette*, et les restitutions qu'il est parvenu à faire dans les lacunes du texte.

L'impression de ce travail est immédiatement votée.

La séance est levée à 9 heures. 16 membres présents.

Digitized by Google

Séance du 4 décembre 1885

Présidence de M. Bimbenet, Président

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus.

Il signale parmi la carrespondance :

1° Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique et l'envoi d'un document de l'académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France, concernant la liste des prix qu'elle met au concours.

2° Une lettre du Secrétariat de l'académie de Lucques (Italie) concernant une demande d'échange de publication. — Adopté.

3° Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annoncant la création au sein du comité des travaux historiques et scientifiques d'une section de géographie historique et descriptive.

M. le Président rend compte à la Société de la séance solennelle tenue par la Société archéologique dans la salle des Thèses, pour entendre la lecture d'une notice nécrologique sur M. Egger, décédé membre honoraire de 3 Sociétés savantes d'Orléans, par notre collègue M. Bailly, en présence des 3 Sociétés réunies, et des notabilités de l'instruction publique.

Il s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

» Pour tous ceux d'entre nous, qui n'ont pu se rendre à l'invitation que nous a adressée M. le Président de la *Société archéologique et historique de l'Orléanais*, d'assister à la séance qu'elle a tenue le 25 du mois dernier dans la salle des Thèses ; je crois devoir rappeler ce qui s'y est passé.

» L'assemblée était nombreuse, elle se composait des membres de l'académie de Sainte- Croix, qui accompagnaient leur digne et respectable Président, M. l'abbé Hautin, vicaire général.

» Votre Président était heureux d'y voir plusieurs de ses collègues.

» M. l'Inspecteur d'académie, quelques-uns de MM. les professeurs

Digitized by Google

du Lycée, désireux de donner à leur savant confrère, M. Bailly, un témoignage d'amitié ef de haute estime, ont répondu à l'appel qui leur avait été fait; il en a été ainsi de quelques membres de la famille et honorables amis de M, le Président de la Société archéologique.

» La famille de M. Egger était représentée par le plus jeune de ses fils, professeur de troisième au collège Stanislas.

» L'accueil à tous, il est inutile de le dire, a été plein de courtoisie; la composition du bureau dans cette séance insolite a été toute exceptionnelle; MM. les Président et Vice-Président de la Société archéologique ont fait asseoir à leurs côtés les présidents des deux Sociétés invitées et M. Egger fils a pris place auprès de l'un d'eux.

» La séance ouverte, après une brève allocution, de la plus parfaite convenance, M. le Président a donné la parole à M. Bailly.

» Je ne puis insister sur l'effet produit par la lecture de son importante notice; je me bornerai à exprimer le sentiment unanime qu'elle a fait naître dans l'esprit de ceux qui l'ont entendue.

» Tous ont été vivement impressionnés par la méthode, l'élévation du style et de la pensée avec lesquelles en écrivant les actes de la vie de l'illustre professeur, M. Bailly a écrit l'histoire de la science contemporaine, et fait connaître ses progrès dus à la haute influence et à l'activité de cette vaste et infatigable intelligence.

» Et, aussi, par l'exquise et touchante délicatesse avec laquelle il a révélé les qualités de ce cœur, aussi précieuses pour ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, que l'ont été ses travaux, rayonnant, du centre de la France dans les écoles et dans les académies des états les plus lointains ou règne le culte de la science et des lettres.

» Cette séance véritable congrès ou se trouvaient confondus tous les genres d'études et d'enseignement, réunis par le sentiment commun à tous de respect rendu à la mémoire de l'illustre professeur, et d'hommage à sosn avant ami et collaborateur, tous deux, par leur naissance, leur éducation, enfants de la cité universitaire, dans la noble enceinte où cette grande institution célébrait ses solennités, cette séance laissera un précieux et ineffaçable souvenir dans la mémoire de tous ceux auxquels il a été donné d'y prendre part.

» Ce souvenir nous a semblé devoir être conservé dans les annales des trois Sociétés auxquelles il appartient également, puisque tous les trois avaient l'honneur de compter M. Egger au nombre de ses membres honoraires que toutes les trois se sont réunies pour lui adresser un dernier adieu, et qu'elles doivent leurs affectueuses et confraternelles

Digitized by Google

félicitations, à celui qui, dans cette solennelle occasion, à si dignement accompli cette pénible tâche. »

M. Bailly remercie le Président des paroles flatteuses qu'il vient de prononcer.

La séance est levée à 8 heures 3/4. — 20 membres présents.

Séance du 18 *décembre* 1885

Présidence de M. Bimbenet, président.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire général donne connaissance à la Société des ouvrages reçus :

Il signale parmi la correspondance :

1° Une brochure intitulé : *De la voix chez l'homme*, par le Dr L. Vacher. Hommage de l'auteur.

Des remerciements sont votés à M. le Dr Vacher.

2° Une lettre de M. Salomon, professeur d'histoire au Lycée d'Orléans, sollicitant le concours de la Société en faveur de l'alliance française universelle, pour la propagation de notre langue aux colonies et à l'étranger et demandant une souscription annuelle de 6 francs.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

M. Baillet, entretient la Société, sur la découverte des hiéroglyphes et les procédés qui en ont amené la lecture et les explications.

La séance est levée à 9 heures 1/2. — 20 membres présents.

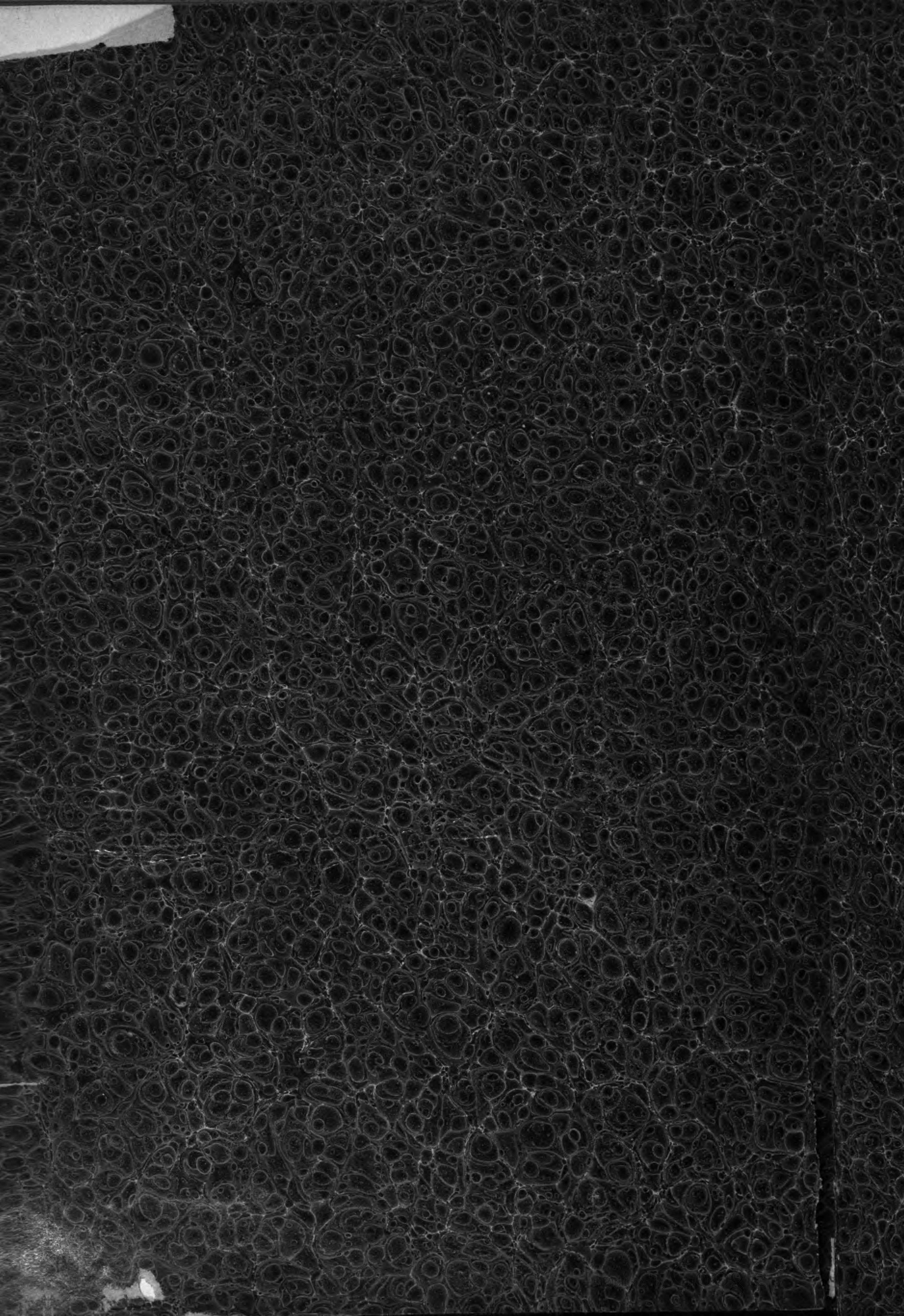
Le secrétaire,
Emile DAVOUST.


Digitized by Google

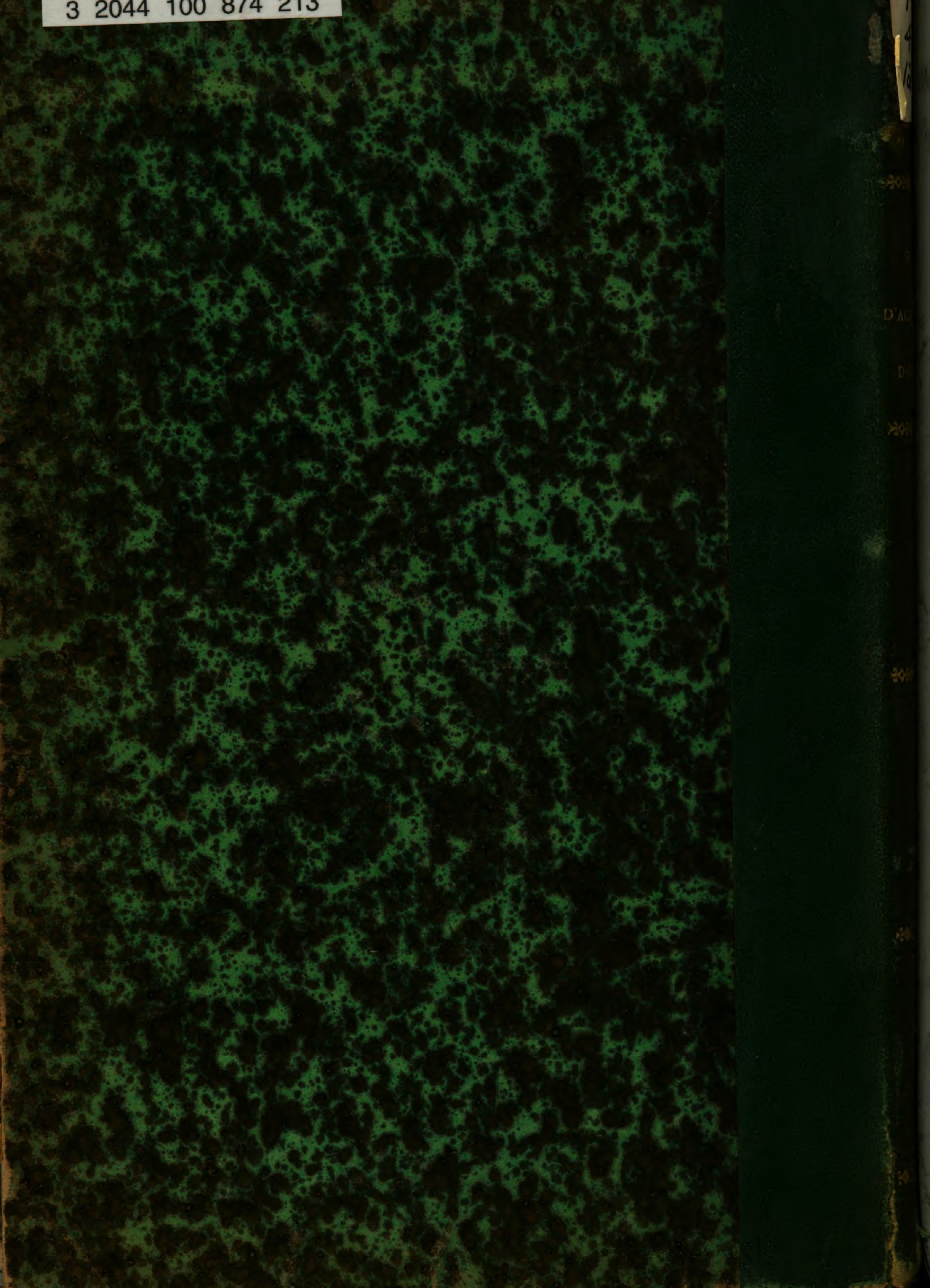
TABLE DU VINGT-SIXIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google






3 2044 100 874 213